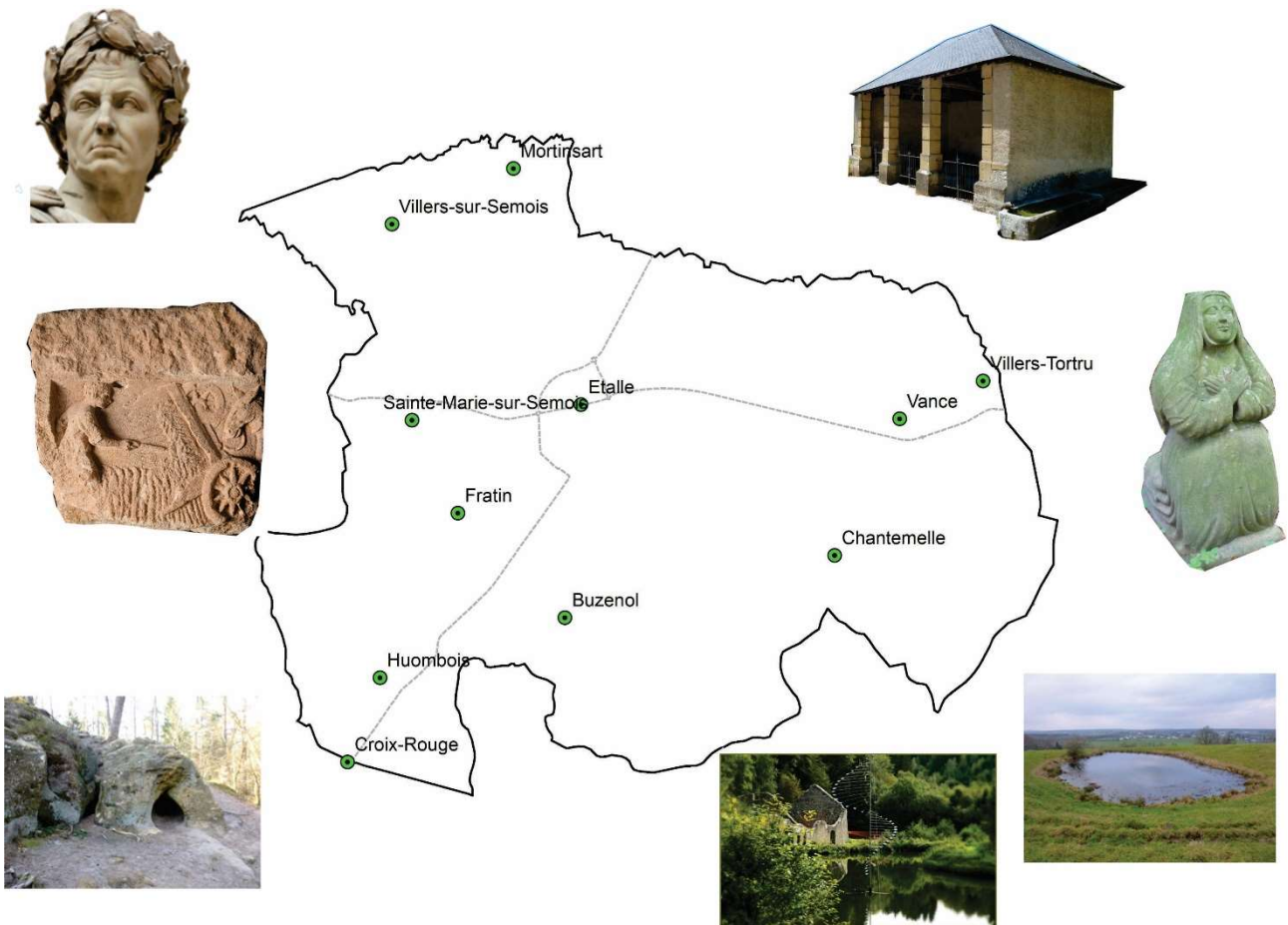


Les points d'intérêt patrimoniaux dans la commune d'Etalle et en périphérie immédiate.



**Les points d'intérêt patrimoniaux dans la commune d'Etalle et en périphérie
immédiate.**

Les sites de l'âge du fer (-800 à -50 avant JC).....	3
Les sites gallo-romains.....	7
Les sites médiévaux.....	13
Les lavoirs, fontaines, pompes et abreuvoirs.....	16
Les édifices religieux.....	35
Les pierres funéraires.....	44
Les statues, croix, calvaires et potales.....	54
Les installations industrielles et autres activités anciennes.....	82
Le patrimoine bâti.....	133
Les témoins du passé.....	191
Le patrimoine naturel.....	199

Introduction

Cet inventaire a été réalisé sur base de nombreux documents décrivant, parfois en détail, les différents points d'intérêt de la commune d'Etalle. Les plus utilisés sont en général cités en début de chaque chapitre. Le présent inventaire n'a pas du tout la prétention de dupliquer, voire de remplacer, ces ouvrages : il se veut au contraire être une porte d'entrée vers une documentation plus fouillée pour le curieux que le sujet passionné. Chaque point d'intérêt a été brièvement décrit, sans entrer dans trop de détails. Les originalités de ce travail sont, d'une part, qu'il tente d'être le plus exhaustif possible, sans bien sûr prétendre de n'avoir rien oublié. Ensuite, il situe les événements, le patrimoine ou l'histoire de notre région en termes de lieux, identifiés par leurs coordonnées précises et pointés sur une carte actuelle.

Il a été initié par les activités du groupe « Mobilité Douce » d'Etalle, dans le but premier de documenter des parcours de liaison entre les différents villages de la commune ou entre différents « nœuds » d'un réseau stabulois. A ce stade, cela reste donc une sorte de « base de données » dans laquelle chacun peut puiser ce qu'il veut. Une manière judicieuse de l'utiliser est de l'accompagner d'un fichier GPX, permettant de retrouver chaque point d'intérêt grâce au GPS. Un tel fichier est également disponible pour l'ensemble des sites.

Réalisé sur base de la littérature et de visites de terrain, le travail serait resté peu crédible sans une validation sérieuse par les gens du cru. Aussi avons-nous identifié cinq personnes qui connaissent bien la zone de la commune où ils habitent et qui ont pu valider l'inventaire : Bruno Tillière pour Buzenol, Joseph Collignon pour Chantemelle, Georges Lafontaine pour Vance et Villers-Tortru, Gérard Servais pour Sainte-Marie-sur-Semois, Fratin et Huombois et Pierre Lemaire pour Etalle et Villers-sur-Semois. Merci à ces relecteurs qui ont pu aussi suggérer de nouveaux points d'intérêt, inconnus de l'auteur.

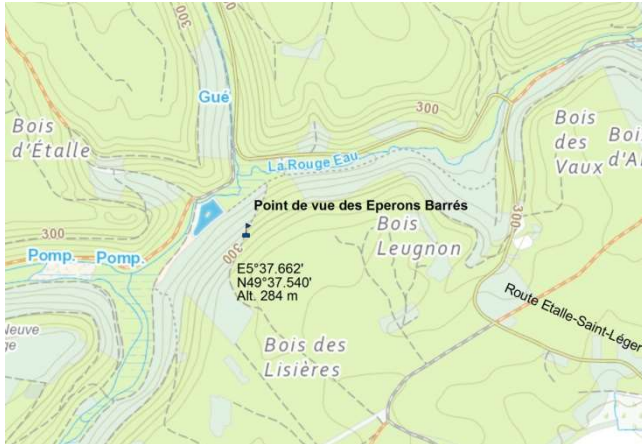
Alors, bonne lecture, en espérant que chacun trouvera autant de plaisir dans cet inventaire que nous en avons eu à le confectionner.

Jacques Nicolas

Juillet 2019

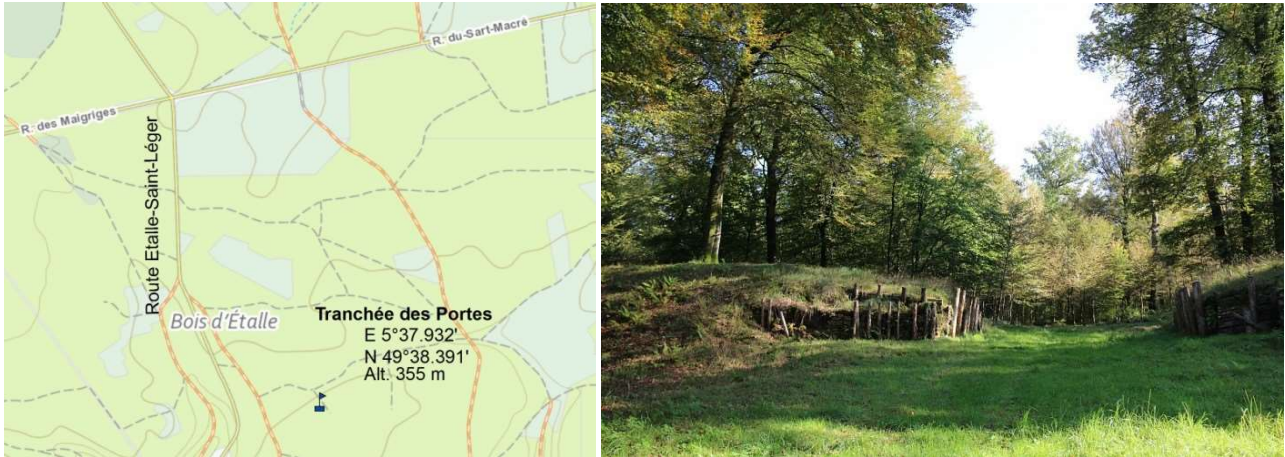
Les sites de l'âge du fer (-800 à -50 avant JC)

Point de vue des Eperons Barrés



Le point de vue des éperons barrés au sud de Buzenol, vers Saint-Léger, peut être atteint à partir de la route asphaltée qui relie Etalle à Saint-Léger. En venant d'Etalle, au pied de la côte, il faut poursuivre la route sur environ 150 mètres, puis emprunter un chemin forestier à droite, et suivre les panneaux qui indiquent l'endroit. De ce superbe point de vue, on peut apercevoir plusieurs collines boisées. Certains de ces promontoires ont servi de site de défense et ont été aménagés et utilisés à l'époque protohistorique (âge du fer). Ces places ainsi fortifiées sont appelées des éperons barrés. Ils servaient de refuge en cas d'invasion et de lieu de vie pour certains (peut-être pas pour celui-ci). L'éperon barré est une avancée d'un relief coupée par un retranchement (mur de pierres sèches, palissade, fossé...), afin d'y établir un habitat. Il s'agit des premières traces de fortifications, les plus anciennes datant du néolithique moyen. Deux éperons barrés sont visibles à partir du point de vue, la « Dent de Chien » et « le Châtelet ». Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'ils fussent en relation. En particulier, l'éperon du Châtelet, vers le sud-ouest de l'endroit du point de vue, sur le territoire de Ethe (domaine privé), occupe une zone défendue sur deux flancs par des pentes abruptes (40%). Il est surmonté d'un fortin qui domine la confluence de trois ruisseaux : le Gros Ruisseau et la Rouge Eau se rejoignant pour devenir la Neuve Forge. Son accès sud-ouest a été barré par un retranchement de 350 m de long, 14 m de large et 2.85 m de haut. Il est longé par un fossé large et profond. Au total, la fortification couvre une superficie de 6 ha.

La Tranchée des Portes

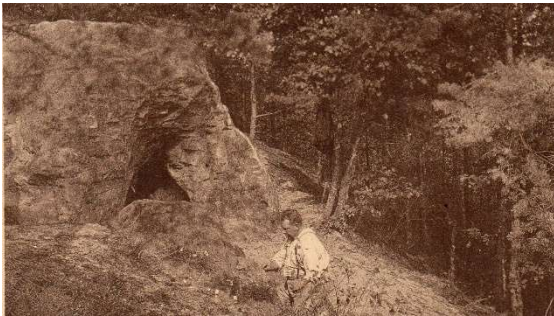


Les sols du revers de la première cuesta gaumaise sont incisés d'étroites vallées qui créent des reliefs. Les cours d'eau ont ainsi créé des promontoires qui ont attiré les populations de l'âge du fer pour les utiliser comme fortification. Celle de la Tranchée des Portes, au sud de la route qui rejoint Buzenol à Chantemelle et à l'est de la route entre Etalle et Saint-Léger, est la plus longue d'entre elles. C'est même la plus grande place forte de l'âge du fer en Belgique, elle occupe au total une centaine d'hectares. Le mur de barrage s'étend sur plus d'un kilomètre de long, s'élève encore à 3,30 m de haut et était jadis surmonté d'une palissade. Il est accolé d'un large fossé extérieur de 5 mètres de profondeur, qui donne son nom à la fortification (cfr. « Archéologie entre Semois et Chiers », sous la direction de Gérard Lambert). Ce retranchement a un tracé pratiquement rectiligne orienté d'est en ouest. La Tranchée des Portes n'était pas un refuge temporaire, mais bien un oppidum, c'est-à-dire un site fortifié où l'on s'installe sur le long terme avec son bétail et ses cultures. Il fait, lui aussi, partie des types de défense appelées « éperons barrés », qui sont érigés sur un lieu avec deux ou trois côtés abrupts et quasi infranchissables et dont l'accès était barré sur le côté vulnérable par un mur avec ce que l'on trouvait sur le site (pierres, arbres, terre), et parfois par une « enceinte vitrifiée », amalgame de matériaux, dont du sable, auquel on boutait le feu.

Le trou des Fées à Croix Rouge



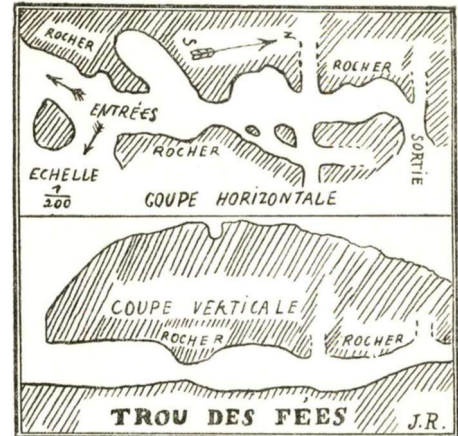
Ce lieu-dit, bien connu des habitants de la région, se situe à Croix-Rouge, au carrefour formé par la route d'Etalle à Virton et celle d'Ethe à Bellefontaine. En venant de Virton, il faut se garer sur le parking situé à droite du carrefour et, à partir du parking, suivre le sentier qui s'enfonce dans le bois. Il existe maintenant un très agréable chemin de promenade, adapté aux enfants, le « sentier des fées ». Ce surplomb rocheux est composé de grès siliceux fortement érodé et perforé par de nombreuses cavités. Des galeries se sont creusées par l'érosion naturelle à l'ère jurassique, lorsque la mer occupait encore le Bassin parisien. La galerie principale est longue de 15 mètres et toutes les galeries mises bout à bout mesurent 23 mètres. Selon certains, elles seraient l'œuvre de l'homme. Il est en tout cas probable qu'elles furent occupées durant la préhistoire car on a trouvé non loin des artefacts de silex. Le « Trou des fées », lieu-dit



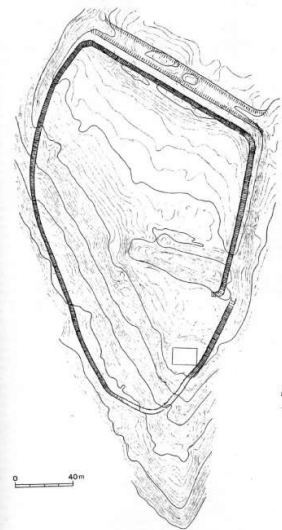
d'intérêt

touristique ne fût-

ce que de par son nom, fait l'objet de nombreuses légendes, se rapportant notamment à l'univers des fées. (Cfr Jos. Remich « Le Trou des Fées » in Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg-Tome 47-1912-p.447.)



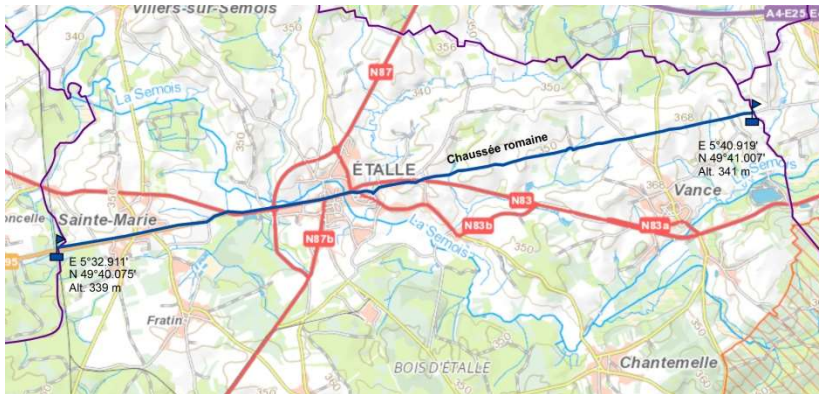
Le refuge de Buzenol-Montauban



Il s'agit encore d'un éperon barré, établi probablement entre 410 et 145 avant Jésus-Christ. Il est entouré de trois côtés par de profonds vallons, seul le flanc nord est exposé vers le plateau. C'est à cet endroit qu'a été érigé le système de défense sous la forme d'une enceinte formant barrage. Le complexe de Montauban se présente sous la forme d'un triangle oblong de 2.5 ha, la pointe vers le sud (voir la figure ci-dessus, à droite, de Joseph Mertens, dans « Archéologie entre Semois et Chiers » sous la direction de Gérard Lambert). L'enceinte couvre tout le triangle, elle est longue de 320 m. Côté nord, elle est réalisée par levée de terre, puis nivellement sur les flancs et maintenue par des murets sur les pentes externes et enfin, durcie au sommet par incendie d'un radier de bois agglomérant sable et moellons gréseux. L'entrée était en chicane, au flanc est. Le refuge ne permettait que des occupations occasionnelles. Il sera réoccupé et restauré durant le Bas-Empire romain (voir plus loin dans cet inventaire).

Les sites gallo-romains

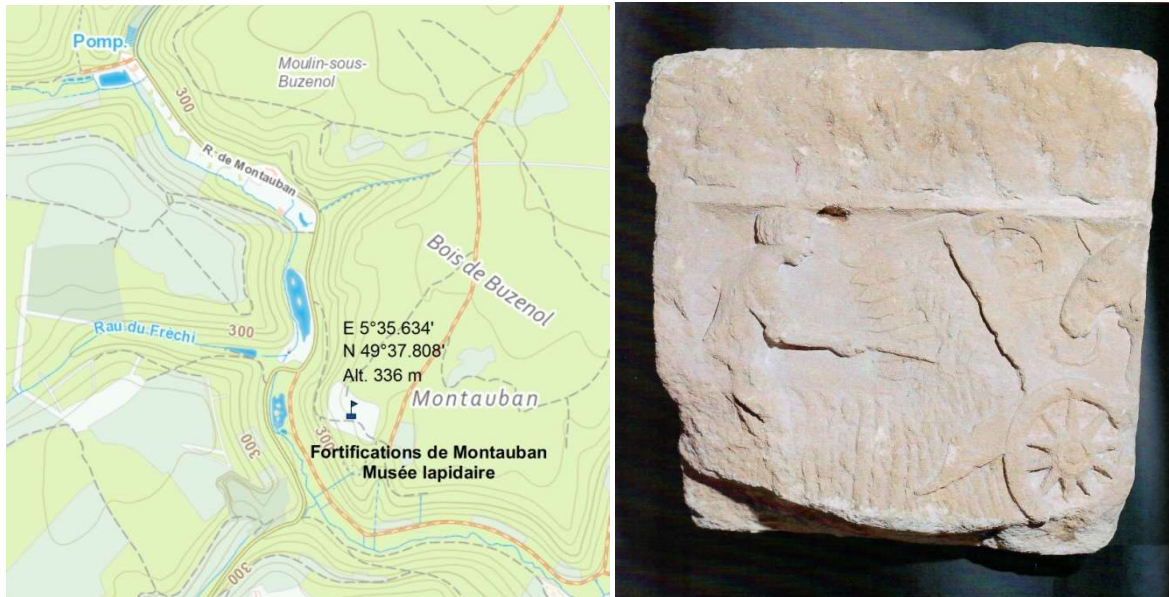
La chaussée romaine Reims-Trèves



Grâce à l'inscription sur la borne milliaire de Buzenol, réutilisée dans le donjon du refuge antique de Montauban, nous savons que la chaussée romaine Trèves-Reims a été construite par l'empereur Claude en 44 et 45 de notre ère. Cette borne était située à l'origine à 57000 pas (soit 84 km) de Trèves, soit aux environs de Lenclos. En effet, au cours de la première moitié du premier siècle, la région connaît un essor économique soudain et remarquable. L'administration romaine a donc consacré ce développement par la construction d'une artère facilitant l'écoulement des produits vers les villes les plus proches. Autant que possible, son tracé est rectiligne, sauf dans les vallées trop profondes où la chaussée s'adapte par des crochets. Sur son parcours belge, la chaussée ne présente que 3 changements de direction sur 46 km (à Chameleux, Pin et Sampont). En quittant Sampont, la chaussée entre sur le territoire de la commune d'Etalle au nord de Villers-Tortru, puis se poursuit au nord de Vance pour rejoindre Etalle. Elle y traverse la Semois par un gué empierré qui a prouvé jusqu'à nos jours sa solidité. Il sera plus tard contrôlé par le site de Lenclos et le château de la Grosse Tour. Après un parcours de 9 800 mètres dans la commune, elle la quitte entre Sainte-Marie et Poncelle. A Etalle, le « Chemin des Romains » et à Sainte-Marie la « Chaussée Romaine » sont maintenant des routes tracées sur le parcours initial de la chaussée.

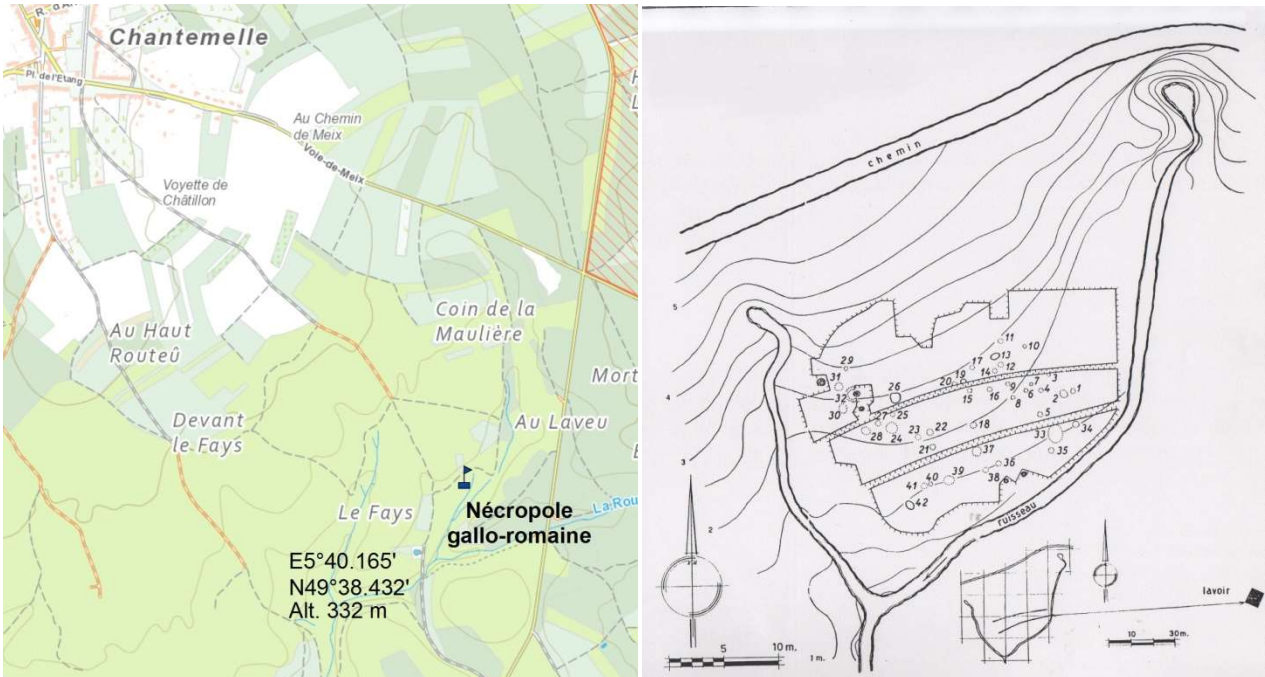
Cette chaussée est également appelée « Chaussée Brunehaut », du nom de la reine Brunehaut, épouse de Sigebert 1^{er}, qui gouvernait l'Austrasie au VI^e siècle, qui restaura plusieurs chaussées romaines et dont le nom reste donc lié à celles-ci. Une explication plus légendaire serait qu'au Moyen-âge, les chaussées romaines, passant en ligne droite à travers les labours et les bois, souvent sur des crêtes, sans tenir compte des agglomérations, étaient souvent attribuées au diable, ou encore à Brunehaut, qui était aussi considérée comme une sorcière et accusée (à tort) d'une multitude de crimes.

La fortification du Bas-Empire de Buzenol-Montauban



Dès la fin du Bas-Empire (III^e siècle) et jusqu'à la fin du VIII^e siècle, des troubles militaires et civils nés des incursions de peuples germaniques traversant le Rhin provoquent chez les Trévires une longue période d'instabilité (cfr le panneau d'information placé par le syndicat d'initiative d'Etalle). Les populations proches du site de Montauban, dans un souci de sécurité, vont réoccuper et réaménager le refuge de l'âge du fer (voir plus haut dans cet inventaire). Au IV^e siècle, un important rempart central, précédé d'un fossé, est alors construit au milieu du site protohistorique, réduisant à 25 ares la surface fortifiée de l'éperon. A l'est, ce rempart est ponctué d'une tour carrée, tandis qu'à l'ouest, une probable autre tour s'appuie sur un puissant mur de soutien. Le barrage ainsi constitué se prolonge et s'achève en contrebas par la construction d'une tour semi-circulaire, avant-poste nécessaire à la surveillance du flanc ouest et surtout des sources. C'est durant l'époque carolingienne qu'il faut probablement situer la construction d'un imposant donjon à l'extrême pointe du promontoire, sur les fondations de la tour gallo-romaine et précédé d'un fossé vers le nord (voir plus loin dans cet inventaire, la période médiévale). Les fouilles, lors du dégagement du grand rempart central, ont notamment permis la découverte du bloc représentant, en bas-relief, la moissonneuse des Trévires, ayant rendu Montauban mondialement célèbre. Une reconstitution grandeur nature est exposée sur le site, près du musée « lapidaire » (c'est-à-dire relatif aux pierres taillées). Elle a été testée dans les champs en 1960 et la machine s'est avérée efficace. Le bas-relief est un témoin iconographique unique en matière d'archéologie agricole. Elle illustre l'assimilation d'une technique gauloise par les propriétaires fonciers gallo-romains, décrite par Pline (dans « Histoire Naturelle ») et Palladius (dans « Agricultura »). Cette pierre daterait de l'an 240 et est actuellement conservée au Musée Gaumais, à Virton.

La nécropole gallo-romaine de Chantemelle



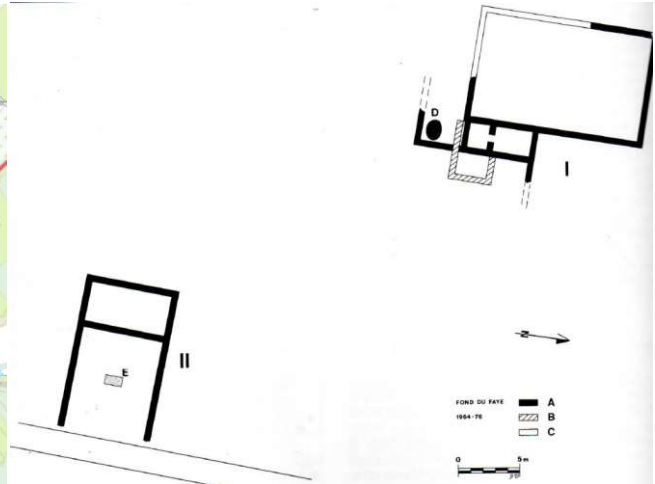
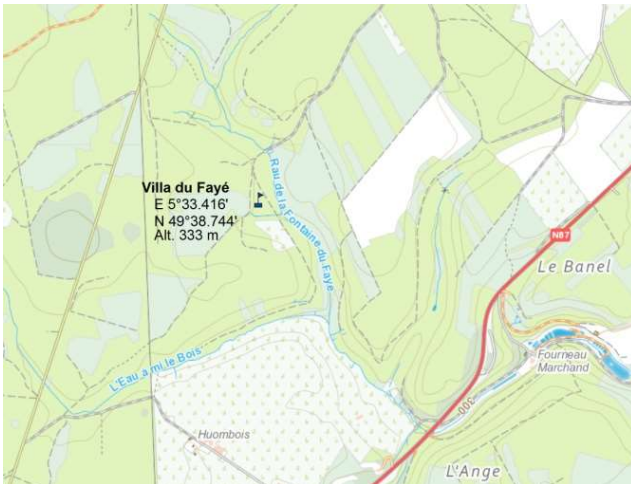
La nécropole est située au sud de Chantemelle, au lieu-dit « Les Fays », à proximité immédiate de la Fontaine des Laveux (ancien lavoir public), sur une zone d'environ 20x20 mètres, dans une plantation de résineux. Le terrain sablonneux de couleur orange descend vers la petite vallée de la Rouge Eau. Dans les environs immédiats, plusieurs sources donnent naissance à de petits ruissellements d'eau, qui rendent le sol fort humide. Au pied de la pente, le cimetière occupait une petite surface délimitée à l'est et à l'ouest par le lit de deux sources et au sud par un petit ruisseau. L'accès devait donc se trouver du côté nord, où l'inclinaison du terrain est plus forte. La disposition des 42 tombes (numérotées sur la figure de droite, extraite d'un fascicule de H.Roosens) ne révèle aucun ordre apparent, leur profondeur varie entre 30 cm et 1 m.

En 1858, des travaux de canalisation en avaient révélé l'existence. Le bruit des découvertes s'étant répandu, quelques beaux spécimens furent emportés. En 1953, le service des fouilles entreprit le déblaiement de la nécropole avec des tombes à incinération dont la chronologie se situe autour du règne de Claude (41-54).

La plus belle trouvaille est une coupe en terre sigillée (terre ornée et vernissée qui porte le sigle des potiers) absolument intacte, à engobe foncée rouge brillant issue des ateliers de la « Graufresenque » (sud de la Gaule) et datant du règne de Tibère-Claude. Elle porte une double signature : dans la panse, celle de VOLVS, l'auteur du moule, et sur le fond, celle de LVCINVS FH, le potier. Cette coupe se trouve au Musée Gaumais à Virton.

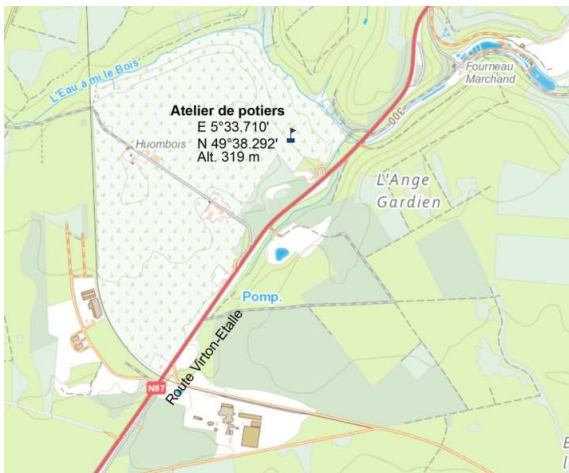
En 1934, le Musée d'Arlon a recueilli un vase sigillé provenant probablement du site de Chantemelle. Il est moins décoré et ne porte aucun sigle. Il date de l'époque de Tibère et provient également de la fabrique de « la Graufresenque ».

La villa gallo-romaine du Fayé à Fratin



La villa du Font du Fayé (ou « Font(aïne) du Fayé ») se situe à Fratin, sur la parcelle cadastrale 922d, à proximité du ruisseau de la Fontaine du Fayé qui plus loin rejoint l'Eau à mi le Bois. Le lieu-dit sur laquelle elle a été mise à jour s'appelle « Entre les Trois Bois » (qui est d'ailleurs l'ancien toponyme de Huombois). Elle est un des nombreux témoins de l'occupation romaine de cette partie du territoire trévire (cfr « Archéologie entre Semois et Chiers », sous la direction de Gérard Lambert). Le site occupe près de 1000 m². Comme le montre la figure de droite ci-dessus, au moins deux bâtiments distincts font partie de cet établissement rural gallo-romain. Bon nombre d'objets, surtout en céramique, furent récoltés dans les différentes pièces. Parmi les objets en métal, la lampe en bronze conservée au musée d'Arlon est, sans conteste, le plus beau témoin du mobilier romain découvert au Fayé.

L'atelier de potiers à Huombois



Sur le site de Huombois ont été découverts en 1953 et 1954 cinq fours de potiers gallo-romains, des dépotoirs comblés de céramique et les vestiges des fondations d'un bâtiment rectangulaire (cfr « Archéologie entre Semois et Chiers », sous la direction de Gérard Lambert). Les diamètres des fours variaient entre 1,10 m et 1,35 m. Ils étaient semi-enterrés et communiquaient par un canal voûté à une aire de chauffe plus ou moins carrée. Cet atelier de potiers ne semble pas avoir été très longtemps en activité. Les quelques pièces de monnaie récoltées sur le site datent de la seconde moitié du premier siècle de notre ère. Les assiettes constituaient une part importante de la fabrication. En 1955, le Musée gaumais y a ouvert les portes d'une antenne décentralisée, le « musée du potier », à proximité d'une vaste et belle ferme abandonnée. Le petit édifice a malheureusement subi les outrages des vandales : vitrines brisées, panneaux détruits, objets

perdus. Seul le four, visible à deux mètres de profondeur, résiste encore. L'ensemble ferme-musée mériterait une restauration pour mieux faire connaître ce patrimoine.

Le château Renaud à Croix-Rouge



Il s'agit des vestiges d'une grande fortification gallo-romaine aménagée sur une butte proéminente. On y accède par un petit chemin partant de la route vers Bellefontaine, à partir du carrefour de Croix-Rouge. Les ruines gallo-romaines du château correspondent également à un refuge romain du Bas-empire, contemporain du refuge de Montauban-Buzenol (III^e siècle) et on y a également trouvé quelques vestiges d'une occupation préhistorique. Situé au cœur d'une riche forêt, ce lieu porte les traces d'une intense activité. En 1990, le Service National des Fouilles a découvert, au fond d'un puits, des écuelles en étain et un siège pliant en bois datant du IV^e siècle. D'un autre puits, on a retiré une superbe statue en bronze représentant Eros, le dieu de l'amour. On y a retrouvé également un grand nombre de pièces de monnaie et de blocs sculptés. Toutes ces pièces sont conservées au Musée Gaumais à Virton. Il semble, en tous cas, que le château ait été fortifié au Moyen-âge d'un immense donjon et d'un large fossé.

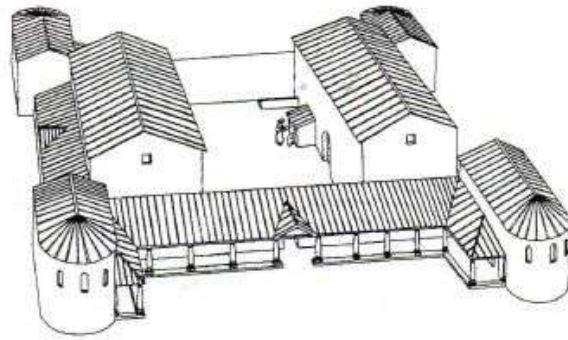
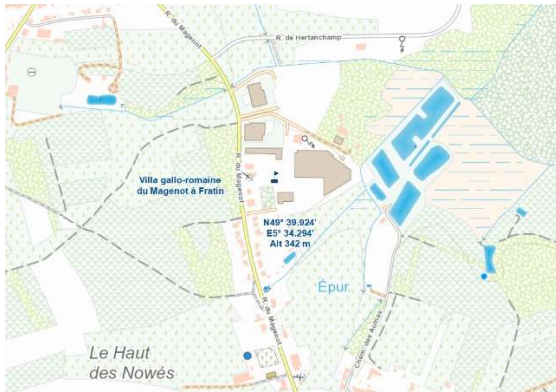


Le château Renaud est également lié à la légende des Quatre fils Aymon.

Très populaire au Moyen Âge, la légende relate l'histoire des quatre fils du duc Aymon, poursuivis, dans la mystérieuse forêt de l'Ardenne française, par la vengeance implacable de Charlemagne dont Renault, l'aîné, a tué le neveu lors d'une querelle. Tous quatre, Renault, Allard, Richard et Guichard, sur leur cheval magique Bayard, fuient sans cesse, franchissant la Meuse d'un bond gigantesque. La colère de Charlemagne ne s'apaisera qu'avec le sacrifice de Bayard, précipité dans la Meuse. Le fier destrier survit pourtant et - dit-on - revient parfois, par les nuits sans lune, hanter la forêt d'Ardenne.

Cette légende a connu de multiples variantes littéraires et chaque région se l'est appropriée en l'adaptant au contexte local. Ainsi, dans la légende initiale, les fils Aymon reçoivent le château de Montauban. Il s'agit plus que probablement de celui situé non loin de l'embouchure de la Dordogne. Les gaumais ont bien sûr adapté l'histoire en imaginant les quatre frères quittant le petit château Renaud de Croix-Rouge et s'installant dans le château de Montauban... à Buzenol. Quant au saut du cheval Bayard, il aurait eu lieu entre Montauban et le plateau de Bar, près de la ferme, en y laissant la marque de son sabot, gravée dans la pierre au lieu-dit « Pas Bayard ».

La villa gallo-romaine du Magenot à Sainte-Marie-Fratin



Sur l'actuel site de l'entreprise Sita (Suez), dans le zoning du Magenot, entre Sainte-Marie et Fratin, des fouilles systématiques ont permis de mettre à jour une villa gallo-romaine. Le toponyme « Magenot » signifie d'ailleurs « ruines ». A cet endroit, plusieurs curieux avaient déjà récolté des débris romains. Il a fallu que l'on voue ces terrains incultes à l'industrie et à l'artisanat pour qu'on entreprenne des fouilles d'urgence. L'implantation d'un bâtiment industriel de la société Lamesch (devenue Sita, puis Suez depuis) coïncidait, en effet, avec la création d'un nouveau cercle archéologique à Etalle. Dans le même temps, la régionalisation récente du Service national des Fouilles, devenu Direction des Fouilles au sein du ministère de la Région wallonne, offrait de nouvelles possibilités aux archéologues, en l'occurrence à Gérard Lambert, responsable de l'archéologie pour la province de Luxembourg.

Une fouille de sauvetage s'imposait. Une étroite collaboration allait alors s'établir. En septembre 1991, la toute jeune ASBL « Archetal » entamait les premiers sondages sur le site. Très vite, malgré le mauvais état de conservation des vestiges, on pouvait identifier la présence d'une villa romaine : fragments de tuiles, hypocaustes, poteries sigillées, céramiques, ... Les fouilles ont ensuite continué sous la houlette de Philippe Mignot, successeur de Gérard Lambert (lire à ce sujet « *La villa gallo-romaine du Magenot* » par Philippe Mignot, 1993).

La villa découverte en elle-même n'a rien d'unique hormis son caractère monumental et ses bâtiments absidaux aux quatre angles. La villa du « Magenot » développe, en effet, le plan classique de ce genre d'habitation, commun aux trois premiers siècles de notre ère. Grâce aux pièces de monnaie datées et retrouvées dans des endroits carbonisés, on peut affirmer que cette villa a été détruite par le feu en l'an 240. Cependant, le peu de matériel retrouvé témoignerait d'un abandon préalable sans doute dû à la crise qui frappa de plein fouet l'Empire romain d'Occident à cette époque.

Les découvertes les plus intéressantes sont à coup sûr les fragments d'enduits peints qui décoraient les murs et les plafonds de l'aile orientale, avec une palette chromatique de gris, vert, rouge et crème. Malgré leur intense fragmentation, il est encore possible de reconstituer l'un ou l'autre motif.

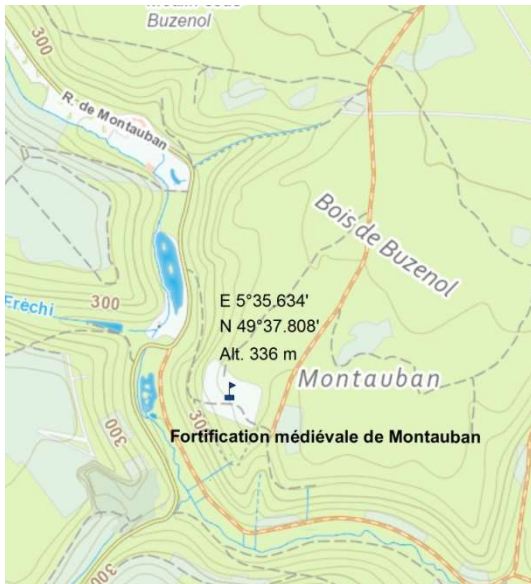
La villa gallo-romaine du « Magenot » était relativement imposante puisque le bâtiment répertorié s'étendait sur quelque 44 m pour une largeur de 34 m. La grande salle centrale de 12 sur 18m était située à 300m de la chaussée romaine et sa façade arrière était exposée vers le sud. Deux pièces en sous-sol, d'inégales dimensions, creusées dans la roche, servaient de cave pour la conservation des aliments.

Tandel, dans « Les communes Luxembourgeoises », désigne ce bâtiment sous le nom de forteresse, mais les murs d'une épaisseur de 60 cm sont trop minces pour justifier cette appellation et les fouilles ont permis d'exclure cette hypothèse : il s'agit bien d'une villa gallo-romaine.

C'est à cet endroit également que se trouve la croix du Magenot et que l'on dressait le bûcher du grand feu.

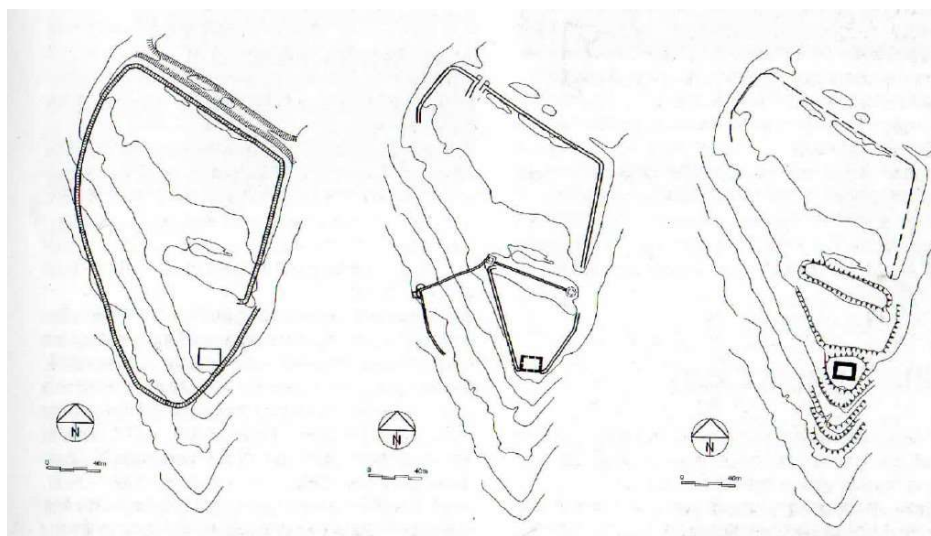
Les sites médiévaux

La fortification de Montauban



Il s'agit de la troisième période d'occupation du lieu, après l'âge du fer et l'époque romaine. Elle correspond à une époque où les seigneurs du Moyen-âge se retranchaient de plus en plus dans un espace réduit, la « motte castrale », en l'occurrence un donjon, dominant les alentours, pour montrer leur puissance et pour se protéger des ennemis éventuels. La tour-donjon a été construite à l'extrémité sud du site de Montauban, sur les fondations de la tour romaine, avec beaucoup de matériaux récupérés sur place. Un large fossé est creusé devant sa façade septentrionale. Ce refuge fut probablement utilisé depuis 800 jusqu'à 1200, comme les autres sites de fortification d'Ardenne et de Gaume.

La figure ci-dessous, extraite de l'ouvrage « Patrimoine monumental de la Belgique » (tome 21 : arrondissement de Virton) par Mardaga (éditeur), montre l'évolution du site entre l'âge du fer, puis la période romaine et enfin le Moyen-âge. Sur cette dernière figure, se dessinent notamment les remparts en demi-lunes, rendant le site encore plus inaccessible. Au flanc ouest du site, le musée lapidaire a été construit sur les plans de C. Brodski pour abriter certains blocs découverts en 1958 par Joseph Mertens.



Le château des comtes de Chiny



C'est probablement l'importance stratégique du gué et du passage de la chaussée romaine Reims-Trèves sur la Semois qui a attiré les comtes de Chiny à Etalle. En 1066, Arnould II de Chiny est possessionné à Etalle et y construit un château, dans une des courbes de la Semois, en prolongation de l'actuelle rue de la Radelette. L'image de droite de la figure ci-dessus est une reconstitution réalisée par Marie Hittelet dans son ouvrage « La Terre d'Etalle » (2000). Le château n'existe plus, mais, en 1993, l'actuel propriétaire du terrain, à proximité de la Semois, signala la présence d'un empierrement. Les fouilles qui ont suivi ont permis de retrouver des murs, des fossés, la base d'une tour rectangulaire, ... Il s'agissait bien du château, dont il a été possible de restituer le tracé général : ensemble circulaire de 80 mètres de diamètre ceinturé d'un fossé inondé par la Semois.

Le château des Seigneurs d'Etalle : château de la Margelle ou château de la Grosse Tour

Voir plus loin dans la rubrique "châteaux" du présent inventaire.

Le château de « Mouche d'Etthe » à Etalle



J. Remisch en 1918 dans son livre « La vallée de la Semois » fait mention, outre le château de la Margelle ou de la Grosse Tour et le château des comtes de Chiny, d'un château se situant à un kilomètre du village, vers le sud-ouest, contre la route romaine. Il s'agit vraisemblablement du château de « Mouche d'Éthe ».

Ce château fut transformé, divisé ; certains murs existent encore, enclavés dans une nouvelle maçonnerie (cfr « La Terre d'Etalle » par Marie Hittélet). La maison dite « Mouche d'Éthe » fut bâtie en 1573 par Geoffroy d'Éthe. Située sur la route de Virton, probablement au sud de la rue du Harret, en face de la rue La Pièce, elle était à l'époque une maison forte, contenant environ 50 ares de terrain et entourée de fossés remplis d'eau, avec un pont-levis et deux tours.

L'ancien château-fort de Vance



Une maison-forte, ou même, un château-fort, selon Massonnet, dans « Histoire de Vance », aurait existé à Vance. Selon cette même source, ce furent les sires de Vans qui construisirent le premier château-fort de Vance, imposant par sa masse et qui constituait un point de défense important des frontières du comté de Chiny. La construction devait probablement se situer un peu avant les années 1200. Aubert de Vance y habitait certainement vers 1260 et les écrits montrent qu'il disposait de forces et moyens appropriés. Il devait entretenir une garnison dans le château. Il semble que le château ait été brûlé en 1266 par les troupes du Comte de Bar Thiébaud II, puis reconstruit peu de temps après, en 1284, à son ancien emplacement. Vers 1350, les Seigneurs de Vance furent les sires de Colmey. Le lieu-dit « Le Coulmy », entre la N83 et la Semois, au nord-ouest de l'actuel cimetière de Vance pourrait signifier que le château était situé à cet endroit. Lors de travaux effectués en 1861 pour rectifier le cours de la Semois, on y a mis à jour les restes d'un chemin empierré qui desservait le château. La Semois fournissait l'eau pour alimenter les fossés et les marécages voisins contribuaient à rendre son accès difficile. Les ruines du premier château-fort de Vance étaient encore visibles en 1602, mais elles étaient qualifiées de « mesure du vieux château, ruiné de longtemps ». Il semble qu'après sa destruction, un autre castel fut édifié à proximité, en face, près de la Semois et des marais qui devaient concourir à sa défense. Il fut démoli par les Français en 1656. Par ailleurs, l'emplacement, proche du presbytère porte encore de nos jours le nom de « Au Château ».

Les lavoirs, fontaines, pompes et abreuvoirs

Bien avant l'époque des machines à laver, le lavoir était le seul point d'eau disponible dans le village pour effectuer ses lessives, le tout à la main ! Outre sa fonction, le lavoir était également un lieu de rencontre où on se tenait au courant des dernières nouvelles du village et des environs. On le dénomme d'ailleurs parfois « la place des mauvaises langues » ou « le nid de guêpes ». La Gaume regorge de lavoirs, fontaines et abreuvoirs dont certains ont été parfaitement conservés et font partie du patrimoine bâti. Pour d'autres, il n'en subsiste plus que des ruines, en général les bacs, encore plus ou moins intacts, mais, dans tous les cas, ces lieux sont chargés d'histoire et de souvenirs. Outre les descriptions disponibles sur le site du syndicat d'initiative d'Etalle, ce chapitre est largement inspiré de l'article de Georges Matagne « Fontaines de la province de Luxembourg », paru dans les Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg, tome CV, année 1974, et, dans une moindre mesure de l'ouvrage « Patrimoine monumental de la Belgique-Tome 21-Arrondissement de Virton » de Mardaga (éditeur).

Le lavoir de Buzenol



Situé devant le 7, rue du Musée à Buzenol, ce lavoir est constitué de deux tunnels accolés. Il est adossé à la butte qui constitue le village de Buzenol, à 250 mètres au sud de l'église. Il date de la première moitié du XIX^e siècle. Le lavoir capte directement la source qui jaillit à cet endroit. Ce petit bâtiment de pierre est composé de deux loges qui contiennent des bassins rectangulaires de 5 x 2,40 m redivisés en deux sur la longueur et alimentés par des fontaines. Les deux loges sont surmontées d'une remise à bois, sous la toiture à deux versants, et accessible de l'extérieur. Les dimensions extérieures sont 10,50 m de largeur sur 7,20 m de profondeur. L'épaisseur des murs extérieurs varie de 0,70 à 1 mètre. La hauteur sous cintre de chacune des deux loges est de 2,60 mètres. La hauteur totale de la façade vers la route est de 3,30 mètres.

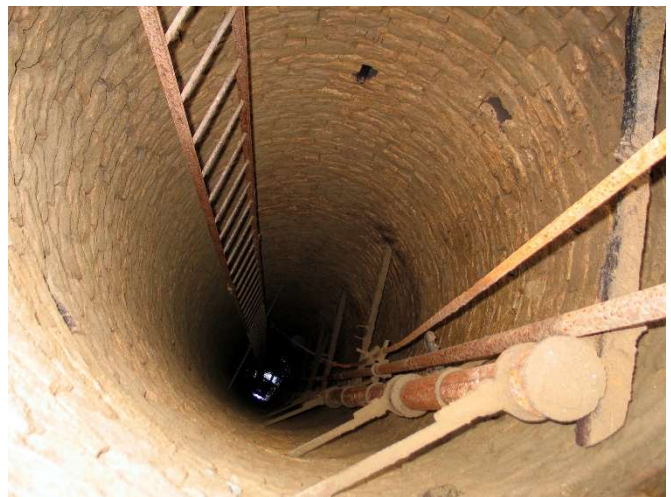
L'équipement du lavoir double-tunnel est réalisé en belle pierre calcaire et offre une symétrie saisissante par rapport à l'axe central du bâtiment. De chaque côté de la base commune aux deux voûtes court une rigole profondément taillée dans la pierre, où l'eau arrive abondamment pour se répartir dans les bacs.

L'ancienne pompe en fonte de Buzenol



Sur le triangle de terre à l'angle de la rue de Montauban et de la rue Place du Midi se trouvait une très belle pompe en fonte. En forme de borne à caisson au sommet arrondi, avec l'inscription : « A COLSON A MORTEHAN/BREVETE SGDG » et un bras étiré en forme de faux. La datation est inconnue, mais la géométrisation dépouillée évoque plutôt l'esthétique machiniste des années 1920.

Cette pompe n'est plus présente actuellement, mais on peut encore localiser son ancien emplacement, à l'endroit où une grille protège le puits maçonné qui permet d'accéder à la source.



La fontaine des Laveux à Chantemelle



Le mot « Laveux » évoque l'époque au cours de laquelle des carriers récoltaient le minerai de fer sur le versant nord de la vallée de la Rouge-Eau. Le minerai était lavé le long du ruisseau avant d'être livré aux fourneaux de Montauban, Habay et Mellier. Cette activité pris fin vers 1848, lors de la disparition de l'industrie métallurgique du Bas-Luxembourg.

Suite à cette fin d'activité, l'administration de la commune de Vance fit construire à cet endroit un lavoir public couvert. La source, au débit abondant et peu calcareuse, était très prisée par les lavandières jusqu'après la guerre 14-18, malgré les 2 km à parcourir. L'eau avait en effet la réputation de blanchir impeccablement le linge. Suite à la construction du lavoir dit « bas du village », la bâtisse du « Laveux » fut vendue en 1951. Il reste un bac du lavoir et la zone de captage souterraine appartient à la commune de Saint-Léger. Elle est située au sud-est de Chantemelle, au lieu-dit « Au Laveu », sur un ruisseau formé par le trop-plein des sources et qui se jette dans la Rouge-Eau 300 mètres plus loin. Les vestiges semblent provenir d'une petite construction très basse, largement ouverte, au moins sur l'un de ses côtés (cfr « Les Fontaines de la Province de Luxembourg » par Georges Matagne).

La fontaine du Chaufour entre Fratin et Buzenol



Sur le chemin qui prolonge la rue du Gros Hêtre de Fratin vers Buzenol, au-delà de la N87, dans le fond du vallon, se situe un endroit appelé « Fontaine du Chaufour », qui constitue la source d'un ruisseau qui descend vers le Fourneau Marchant pour y rejoindre l'Eau-à-Mi-le-Bois. Son nom provient du fait que cette source servait probablement d'approvisionnement en eau d'un four à chaux.

Le lavoir de Chantemelle



La fontaine publique du bas du village de Chantemelle date du début du XX^e siècle. Elle a été construite au lieu-dit « Pré entre les Eaux ». En 1901, l'administration communale de Chantemelle projette la construction d'un lavoir plus aisément accessible que celui établi aux « Laveux ». Des sondages en sous-sol sont effectués sur les usoirs, à l'ouest de l'église, devant l'habitation du forgeron Budinger, actuel n°45 de la rue de la Gravelle. Une source, dont le débit est suffisant pour alimenter un réservoir, est captée. L'eau est alors canalisée un peu plus vers le nord, à proximité de l'endroit où, actuellement, se trouve le complexe sportif de Chantemelle. Le trop-plein des bacs se déversait alors dans le ruisseau proche de la construction (la « Vieille Rivière », qui se jette dans la Semois 100 mètres plus loin). L'adjudication de la fontaine eut lieu en 1902. Le lavoir put fonctionner l'année suivante. A partir de 1928, les bacs furent alimentés par le réseau de distribution d'eau. A la même époque, de nombreux particuliers firent installer des bacs dans les dépendances de leur habitation, de sorte que la fontaine fut de moins en moins fréquentée. Elle finit par être abandonnée par les lavandières. Aujourd'hui, il sert de stockage de matériel et ne présente plus beaucoup d'intérêt architectural.

La pompe place Saint-Michel à Chantemelle



Chantemelle compte 5 pompes-abreuvoirs de la même époque (1883) et plus ou moins de la même facture. L'agriculture, fin du XIX^e siècle, devenait la principale ressource de la majorité des ménages de Chantemelle. Les carriers ont abandonné l'extraction du minerai de fer, les charbonniers ont quitté la forêt, les voituriers ont cessé d'alimenter les forges des environs, suite à la fermeture des fourneaux de la région en 1850. Pour répondre au désir maintes fois exprimé par les agriculteurs, en 1883, l'administration communale de Vance-Chantemelle décide de creuser 5 puits et d'acheter des abreuvoirs munis d'une pompe. Ceux-ci furent répartis dans les différents quartiers du village. Comme la fontaine, ces abreuvoirs furent alimentés par l'eau de distribution à partir de 1928. Les balanciers devenus inutiles furent enlevés et remplacés par un levier commandant le remplissage du bac. Sous ces pompes, on découvre encore les restes de puits. Sur la place Saint-Michel, à proximité de l'église, l'abreuvoir n'est plus présent, mais il reste la pompe, hexagonale, avec une base renflée ornée de motifs végétaux et une pomme de pin sur le dessus.

La pompe-abrevoir route d'Arlon à Chantemelle



La pompe-abrevoir est située route d'Arlon, presque en face de la rue des Etangs. Elle est de la même époque que les quatre autres pompes de Chantemelle (1883). L'ensemble comporte encore l'abreuvoir rectangulaire en pierre calcaire. La pompe est octogonale, avec base renflée ornée de motifs végétaux, fût à caissons, et amortissement en forme de pomme de pin sur cloche.

La pompe-abrevoir rue de l'Etang à Chantemelle



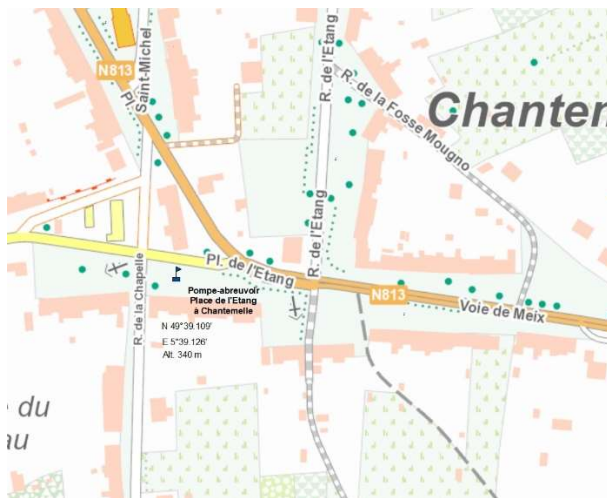
La pompe-abrevoir est située le long de la rue de l'Etang, à l'est de celle-ci, devant les habitations, entre la rue de la Fosse-Mougnon et la Voie de Meix. L'ensemble comporte l'abreuvoir en pierre calcaire, abondamment fleuri. La pompe est identique à celle de la route d'Arlon, octogonale, base renflée ornée de motifs végétaux et pomme de pin sur le dessus.

La pompe-abrevoir voie de Meix à Chantemelle



La pompe-abrevoir est située voie de Meix, à droite en direction de Meix-le-Tige, devant les habitations, entre la rue de l'Etang et la rue de la Fosse-Mougno. L'ensemble a conservé son bac rectangulaire de pierre, fleuri. La pompe est la même que celles de la rue de l'Etang et de la route d'Arlon : octogonale, ornée de motifs végétaux et pomme de pin sur le dessus.

La pompe-abrevoir place de l'Etang à Chantemelle



La pompe-abrevoir est située le long de la route, place de l'Etang, à 25 mètres de l'embranchement de la rue de la Chapelle. L'ensemble comporte l'abrevoir rectangulaire. La pompe est octogonale, en fonte, ornée de motifs végétaux à la base et comportant une pomme de pin sur le dessus.

L'ancien lavoir en face de la chapelle Saint-Antoine à Etalle



En face de la chapelle Saint-Antoine, de l'autre côté de la rue Saint-Antoine à Etalle et en contrebas de celle-ci, se trouvait un lavoir ouvert vers la rivière. Il datait de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il était semblable à celui de la rue du Termezart à Lenclos. Avec une toiture à quatre pans, il était construit en pierre sinémurienne, les bacs étaient bordés de pierre calcaire et avaient été réalisés avec beaucoup de soin, mais l'eau n'y était plus retenue. Afin de réduire la portée à vide de la poutre principale (au-dessus de l'entrée), ce lavoir, comme beaucoup d'autres, a été construit avec des « retours » empiétant sur l'ouverture, c'est-à-dire que le lavoir n'était pas ouvert sur tout son petit côté. Ce lavoir a été démoli en 2017.

Le bac près de la chapelle Saint-Antoine à Etalle



A gauche et au pied de la chapelle Saint-Antoine à Etalle se trouve un petit bac carré en pierres maçonnées. Son usage est peut-être purement décoratif, car il est fort petit et ne peut pas être utilisé comme lavoir.

La fontaine de Ferjanwé à Etalle



Cet ancien lavoir, de la première moitié du XIX^e siècle, était le plus grand et le plus utilisé de la commune d'Etalle. Maintenant, il n'est plus accessible que par le bois entre la voie de contournement et la rue Croix Chinin et il n'en reste plus que quelques ruines, envahies par la végétation. C'est à cet endroit que le ruisseau du Vivray prenait sa source. Ce lavoir pourrait être susceptible d'une restauration dans le cadre du nouveau lotissement communal, compte tenu, d'une part d'un état encore assez bon d'un mur pignon et d'autre part de l'intérêt historique de cet endroit.

Georges Matagne, dans « Les fontaines de la province de Luxembourg », Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg, tome CV, année 1974, décrit ce lavoir qui, compte tenu de ses dimensions, constitue un défi aux règles habituelles. *« La longueur de la poutre fait de cette construction une réalisation téméraire. Remarquons les murs pleins en pierre sinémurienne, le toit d'ardoises à deux pans, très abîmés, avec croupettes et admirons encore la poutre énorme qui a résisté, mieux que tout le reste du bâtiment, à l'épreuve du temps. (?) »*. Rappelons que la pierre sinémurienne est la pierre locale, extraite de carrières exploitant les couches du jurassique inférieur (entre -190 et -200 millions d'années). Elle est moins réputée que la pierre exploitée à Grandcourt et Torgny, provenant du bajocien (jurassique moyen, vers -170 millions d'années). Quant à la croupette, c'est le petit versant de toit triangulaire qui réunit les deux pans principaux. Assez typique des bâtiments gaumais, elle ne descend pas aussi bas que les pans principaux, contrairement à la croupe.

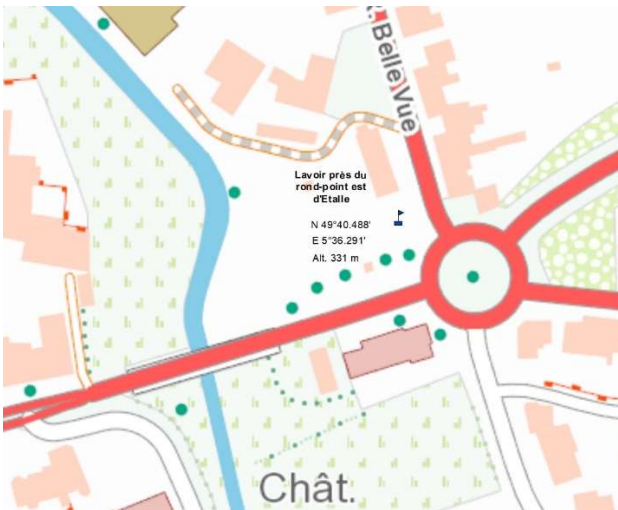
Le lavoir rue du Harret à Etalle



Sis sur le côté gauche de la rue, lorsque l'on quitte la route Etalle Virton pour emprunter la rue du Harret, ce lavoir est une construction rectangulaire possédant sur le pignon une ouverture béante, malheureusement pas toujours bien dégagée. Il expose ainsi à nu une très belle ferme dans le pignon. Cette ouverture est quelque peu réduite par un muret sur une partie de la base du pignon, prévenant ainsi des chutes possibles vers les bacs en contrebas par rapport au terrain ceinturant le lavoir. Sur la face parallèle à la rue, deux ouvertures et sur le pignon arrière, une troisième baie, procurent une bonne luminosité à l'ensemble. Le lavoir est muni de quatre bacs en pierre bleue avec une dalle latérale jouant le rôle d'agenouilloir, le tout en très bon état de conservation.



Le lavoir près du rond-point est d'Etalle



Cette fontaine-lavoir est située à l'angle de la rue Belle-Vue (N87), menant à Habay, et de la rue du Moulin (N83). Actuellement, elle passe quasi inaperçue, en contre-bas du rond-point à l'est du village. On l'atteint par un escalier accessible depuis la rue du Moulin. Un



pavage intérieur en belle pierre bleue et des dalles en la même pierre formant agenouilloir entourent de beaux bacs. L'eau de la source parvenait au lavoir par un tunnel dont l'exploration a toujours tenté la jeunesse du village. Cette fontaine a été partiellement détruite en 2018 pour réaliser la construction d'un immeuble.

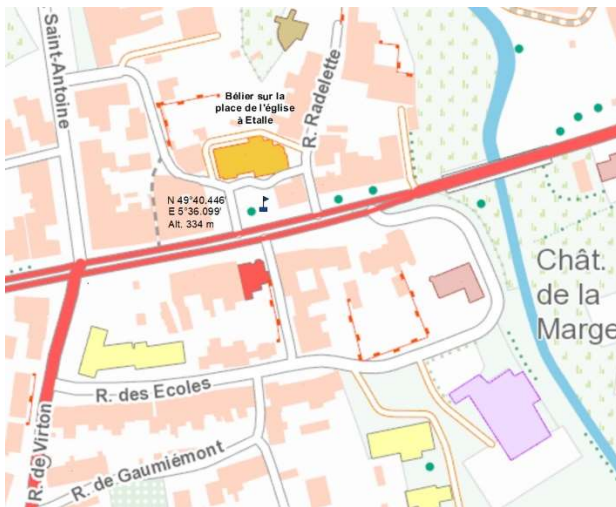


La pompe rue de Virton à Etalle



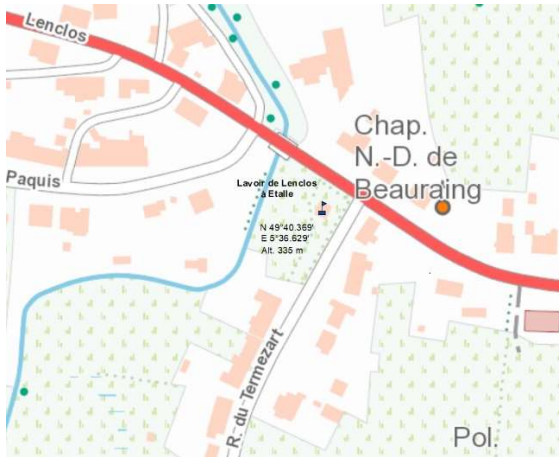
Situé à l'angle de la rue de Virton et de la rue du Bois à Etalle, cette pompe comporte plusieurs étages de section octogonale. La partie supérieure, galbée, est ornée de quadrillages gaufrés. L'abreuvoir n'est plus présent à cet endroit.

Le bélier sur la place de l'église à Etalle



Inventé vers 1870, par Mr Bollée, le bélier hydraulique constitue un système de pompe à eau. Machine à la fois motrice et élévatrice dotée d'un mouvement alternatif, son impulsion lui est donnée par la force d'une chute. L'eau mise sous pression dans le bélier provoque le refoulement d'un certain volume d'eau vers une hauteur supérieure (château d'eau), avec un claquement sec caractéristique. Il faut une dizaine de litres d'eau pour en envoyer un au château. Le premier bélier Bollée, utilisé dans la commune d'Etalle, dès 1927, alimentait le village de Chantemelle, et avait été placé sur une chute du ruisseau de la Rouge-Eau. Il relevait 50 mètres cubes par jour dans une conduite de 42 mètres alimentant le château d'eau. Depuis l'installation en 1982, d'une pompe électrique pour la distribution publique, le bélier a été mis hors d'usage. C'est lui qui, actuellement, « éclabousse » la fontaine située sur la place des chasseurs ardennais, au centre d'Etalle. D'autres béliers étaient présents dans la commune, par exemple en dessous du « Neuf moulin » de Buzenol.

Le lavoir-fontaine de Lenclos à Etalle-Lenclos



Ce lavoir en long est situé à l'entrée de la rue du Termezart, en venant de Lenclos. Il était déjà mentionné dans l'atlas des chemins de 1844. Située au bord du ruisseau des Coeuvin, on appelle aussi cette fontaine « la fontaine des Coeuvin ». A l'intérieur se trouvent quatre bacs. Ce lavoir est de même facture que celui jadis situé en face de la chapelle Saint-Antoine, excepté la présence, sur les longs côtés, de couples de fenêtres, dont les appuis sont reliés par un bandeau. La construction rectangulaire est coiffée d'un toit d'ardoises à quatre pans qui donne une allure élégante au bâtiment que l'on découvre avant de franchir le pont de la Semois. Edifié en pierre sinémurienne, crépi comme la plupart des bâtiments dans la région, le lavoir est ouvert sur une des plus petites faces, celle opposée au chemin principal. Les murs sont construits avec des « retours » empiétant sur l'ouverture. Des baies carrées et des cordons de pierre calcaire ont été réalisés avec beaucoup de soin. L'eau n'est plus retenue dans ce lavoir.

Le lavoir rue du Magenot à Fratin



Ce lavoir est situé rue du Magenot, à Fratin, à 150 mètres au-delà du cimetière, à droite de la route en allant vers Sainte-Marie. Il est actuellement utilisé comme local pour le club des jeunes de Fratin. Il a été construit en 1882, en même temps et avec la même architecture que celui de la rue du Magenot à Sainte-Marie. On remarque notamment les 4 baies de faible hauteur, très rapprochées, sur le côté long du bâtiment, avec appui commun sur console plate et la porte à linteau bombé, dans le pignon.

Dans « Les fontaines de la province de Luxembourg », Georges Matagne mentionne que "l'eau s'introduisait abondamment sous le mur du fond du bâtiment et envahissait toute l'aire du local pour en ressortir par la



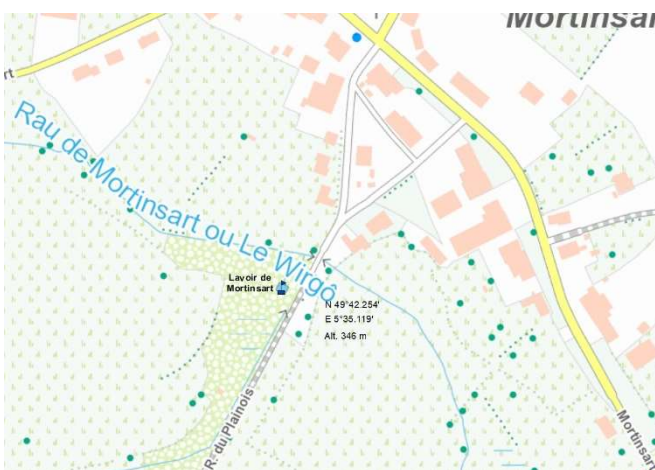
porte d'entrée". Mais en fait, il s'agit du parcours inverse, puisque ce lavoir était alimenté par le trop-plein de l'ancien château d'eau, situé en face du lavoir, dynamité en 1984 (voir photo). L'eau s'introduisait donc par la porte d'entrée et ressortait par le mur du fond pour s'écouler dans le ruisseau sans nom derrière le bâtiment.

La pompe-abrevoir Place de la Moisson à Fratin

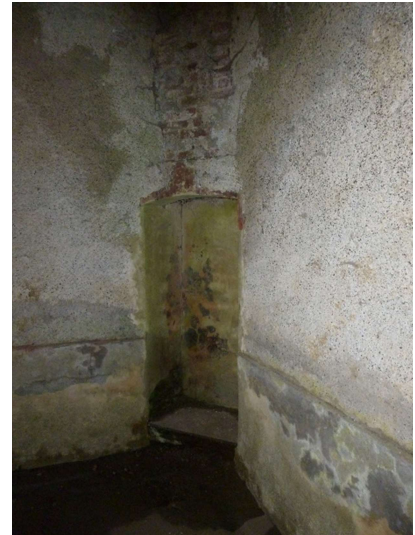


La pompe est située sur la place de la Moisson, à Fratin, en bordure de la route (qui devient la rue du Vivier au-delà de la place), près d'un abri de bus. Elle date de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e. Elle est en fonte, avec une base à motifs végétaux, un corps carré aux angles brisés et un amortissement en forme de gland. On peut lire une inscription : « W.CARVENS/ANVERS ». Elle est accompagnée d'un abreuvoir rectangulaire en calcaire gris, habituellement fleuri.

Le lavoir de Mortinsart



Situé un peu en dehors du village, au sud de Mortinsart, sur la rue du Plainois, qui mène au bois de Rastad, le lavoir date probablement de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e. Apparemment ouvert en long sur la chaussée, avec une grande baie sous un pignon de planches, mais obturé par un garde-corps et deux bacs abreuvoirs. Il est donc également pourvu d'une entrée latérale, à droite, sous un linteau droit. Il est réalisé en moellons sous cimentage. Un agenouilloir en béton a été réalisé autour des bacs en calcaire gris. Dans l'angle gauche du fond, on remarque un arc en briques sous cimentage pour abriter un poêle et une cheminée de briques. Outre l'intérêt de chauffer le bâtiment, le foyer pouvait servir à procurer des cendres de bois, ingrédient essentiel pour laver le linge à l'époque. La bâtière est faite d'ardoises, avec lambrequin de bois et épi de faitage.



L'abreuvoir au centre de Mortinsart



L'abreuvoir est situé sur le côté droit de la route principale de Mortinsart quand on se dirige vers Etalle, pratiquement au milieu du village, à l'angle de la rue du Plainois (prolongation de la route d'Houdemont) vers le sud. Il est constitué de deux bacs rectangulaires en pierre de taille. Il n'y a pas de pompe, il est alimenté par une source.

Le lavoir-fontaine rue du Magenot à Sainte-Marie-sur-Semois

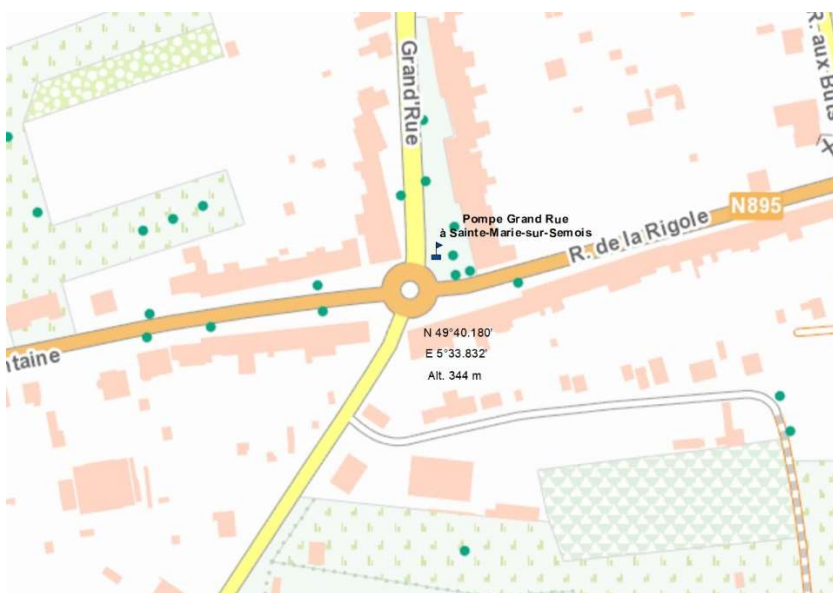


Ce lavoir est situé rue du Magenot à Sainte-Marie, à une petite centaine de mètres du croisement avec la rue de la Rigole. La commune de Sainte-Marie-sur-Semois avait fait construire deux fontaines-lavoirs à la fin du XIX^e siècle : l'une à Sainte-Marie-même et l'autre à la section de Fratin. On procéda au placement des bacs en 1880 et à l'érection des bâtiments en 1882. Les deux installations sont identiques. Les murs en pierre sinémurienne sont crépis ; les quatre angles sont renforcés ; il n'y a qu'une porte en façade, à linteau plat (peut-être anciennement bombé, comme à Fratin) ; quatre baies de faible hauteur, très rapprochées les unes des autres animent la partie supérieure des murs latéraux. Des vestiges d'une bordure métallique en dents de scie se remarquent à la toiture. Ce lavoir a reçu une nouvelle couverture en 1994.

Avant la construction du lavoir de la rue du Magenot, un ancien lavoir était situé au milieu du village, au 14 rue du Marais. Actuellement une mosaïque sur la façade représentant des bacs et l'eau de la fontaine ainsi que des hirondelles rappelle l'usage initial de ce bâtiment (voir le chapitre consacré aux témoins du passé dans le présent inventaire).

Matagne signale, dans sa notice de 1974 concernant les fontaines de la province de Luxembourg, que « ce lavoir partage étrangement avec une habitation contigüe un grand toit d'ardoises avec croupettes ». En effet, cet ancien lavoir était dans la continuité des maisons de la rue du Marais.

La pompe Grand Rue à Sainte-Marie-sur-Semois



Les trois pompes de Sainte-Marie sont classées. La première était située au carrefour de la Grand Rue et de la Chaussée Romaine (rue de la Rigole), mais a été déplacée un peu plus loin, dans la Grand Rue, pour permettre la construction du rond-point. Elle a été classée par arrêté-royal le 10 mai 1983. Les trois pompes de Sainte-Marie attirent l'attention par leur originalité. De style néo-classique, elles datent toutes les trois de la fin du XIX^e siècle.

Un socle carré porte un fût cylindrique en fonte, rayé de cannelures verticales couronné d'un bâti rectangulaire surmonté d'un ananas



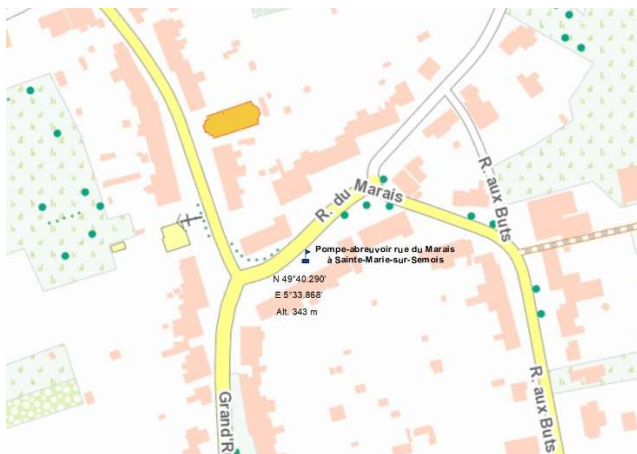
(parfois à tort considéré comme une pomme de pin). Elles déversaient leur eau dans une vasque en forme de coquille marine. Celle de la Grand Rue n'a plus d'abreuvoir.

La pompe-abreuvoir Place Communale à Sainte-Marie-sur-Semois



Cette pompe fait partie de l'ensemble des trois pompes classées de Sainte-Marie, elle se situe Place Communale, non loin du cimetière, en bord de route, en face de la chapelle Notre-Dame. Elle a été classée par arrêté royal le 12 octobre 1981. Elle est du même style que les deux autres, avec une colonne cannelée à chapiteau gorgerin (c'est-à-dire orné d'une petite frise à la base). Cette pompe a perdu sa partie supérieure en forme d'ananas. Le bac rectangulaire en calcaire gris, par contre, est toujours présent. Cette pompe a été déplacée, elle se trouvait à l'origine à la rue des Champs.

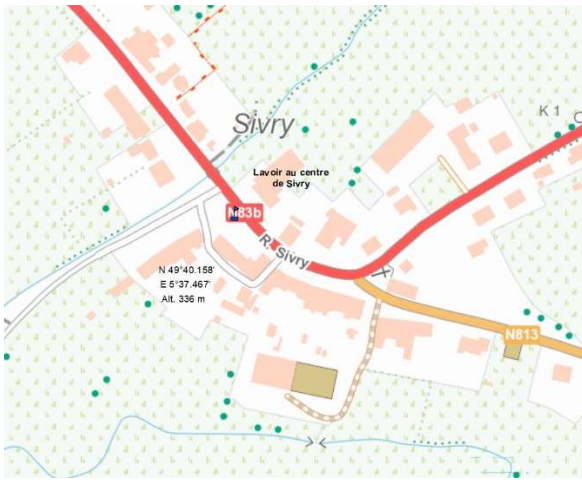
La pompe-abreuvoir rue du Marais à Sainte-Marie-sur-Semois



La troisième pompe de la série des trois pompes classées de Sainte-Marie est celle située devant le 8 rue du Marais, à une cinquantaine de mètres de la Grand Rue. Cette pompe-ci a été classée par arrêté-royal du 10 juin 1982. De la même facture que les deux autres, avec le fût cylindrique en fonte rayé de cannelures verticales, l'ensemble est le seul de Sainte-Marie qui soit à sa place d'origine et tout à fait complet, avec la

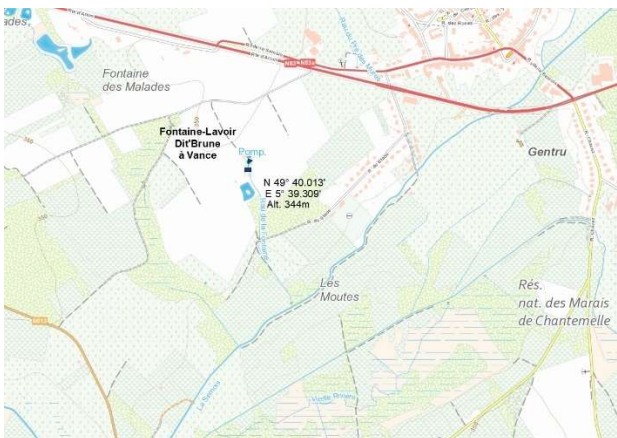
présence de l'ananas sur socle, au sommet de la pompe et le bac rectangulaire en calcaire gris, actuellement richement fleuri.

Le lavoir-fontaine au centre de Sivry



Ce lavoir, datant de 1850 environ, est situé sur l'ancienne route Etalle-Arlon (N83b), qui est la route principale de Sivry (rue de Sivry), à 40 m à l'est du ruisseau de Sivry et presque à l'angle avec la rue qui mène au lieu-dit « à Nalbochamp ». C'est un bâtiment de dimensions relativement modestes, mais bien proportionné. On y remarque en façade trois ouvertures cintrées, une porte encadrée de deux fenêtres, et à chaque mur latéral une baie, celle de gauche cintrée. Les parois sont épaisses et solides, en pierre sinémurienne garnie d'un revêtement protecteur. Le toit d'ardoises à deux pans est bordé, en corniche, d'une planche festonnée. A l'instar du lavoir de Buzenol, l'esthétique est inspirée de l'architecture utopique de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, futuriste et visionnaire pour l'époque, avec des formes classiques, sans superflu et +visant, parfois de manière idéale, la fonctionnalité et la qualité de vie.

La fontaine-lavoir de Dit'Brune à Vance



A 1,5 km à l'ouest de Vance se situait jadis la fontaine-lavoir de Dit'Brune. C'est sur ce lieu que se situaient les sources alimentant Vance, captées depuis 1947. Le mot « Brune » est à rapprocher de l'allemand « Brünnen » qui signifie « sources ». D'où l'expression « lieu-dit Brünnen » qui s'est wallonisé en Dit'Brune. Cette appellation est une des preuves que Vance a appartenu autrefois à la zone linguistique germanique. Un acte de 1548 du cartulaire Nothomb mentionne un « étang dit Brune » (il y a en effet un étang, actuellement dans une propriété privée, à proximité de la source, le long du Ruisseau de la Fontaine). C'est en 1865 que l'administration communale de Vance a créé en cet endroit la fontaine-lavoir dont l'utilisation

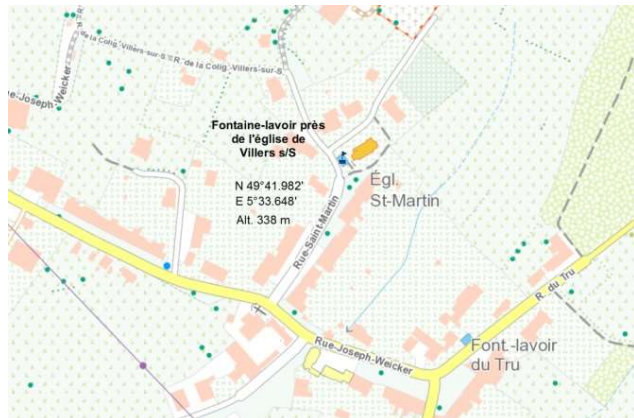
était soumise à un règlement voté en 1869 (cfr « Histoire de Vance » par Jules Massonnet-Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg-tome XC-Année 1959-p.361). Quant à Georges Matagne dans « Les Fontaines de la province de Luxembourg », il la décrit comme « une fontaine perdue dans les champs et qui est un vaste lavoir rectangulaire ouvert sur son grand côté et doté d'un pilier en bois reposant sur une borne en pierre. La construction est en pierre locale, revêtue d'un crépi. On y remarque de beaux chaînages harpés en pierre de taille jaune. L'ensemble est coiffé d'un toit d'ardoises à quatre pans. » Ce bel ensemble, déjà laissé à l'abandon, selon G. Matagne en 1974 a été complètement démoli en 1981. La photo ci-dessus est extraite du site <http://villagedevance.canalblog.com/>.

La fontaine-lavoir rue de la Fontaine à Vance



Au centre de Vance, rue de la Fontaine, se trouvent deux bacs en pierre, qui ne sont plus alimentés en eau et qui constituaient la fontaine-lavoir du village. Ils sont situés sur une placette entourée de murs.

La fontaine-lavoir près de l'église de Villers-sur-Semois



Au pied de l'église de Villers, cette fontaine-lavoir a été construite à l'emplacement de l'ancienne maison vicariale qui servit très longtemps d'école au village. La maison vicariale est décrite de la façon suivante dans un procès-verbal d'expertise en mai 1798 : *sans jardin, avec une petite cuisine et une petite chambre, le tout d'environ dix pieds de largeur sur vingt de longueur (soit environ 3 m x 6 m !!), sous lesquelles places, il y a une écurie de l'étendue du bâtiment.* Elle a été vendue le 14 juin 1798 après la mise sous séquestre suite au refus de prestation du serment de haine à la Royauté par le vicaire François-Xavier Henrion. En 1816, au début de la période hollandaise, la commune de Villers rachète la maison vicariale qui va servir d'école et parfois de logement d'instituteur jusqu'au 3 décembre 1872, date de l'entrée en fonction de la nouvelle et encore actuelle école. Le lavoir actuel a donc été construit après 1873. La construction est rectangulaire et

largement ouverte sur une des largeurs. Cette grande ouverture béante offre un accès facile au lavoir et assure l'éclairage et l'aération. Le toit qui coiffe la construction est un toit d'ardoises à quatre pans.

La fontaine-lavoir du Tru à Villers-sur-Semois



La fontaine-lavoir du Tru (ou « Trux », selon l'ancienne appellation de ce quartier du village) est sise à l'entrée du village de Villers lorsque l'on y pénètre par le chemin venant de Mortinsart (c'est la rue du Tru), elle trône sur le bord droit en un bâtiment imposant ouvert sur toute la longueur face à la route. G. Matagne le signale de la manière suivante dans son ouvrage « Les fontaines de la province de Luxembourg », dans Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. 105, 1974, p. 117. « A Villers-sur-Semois, à gauche de la montée vers Mortinsart, un grand lavoir s'impose à l'attention. Bien construit en pierre locale, dite des Malpieres (nom d'un lieu-dit situé à proximité du village, en direction du Nord), il porte un toit d'ardoises et est bordé en façade par un très bel ensemble de piliers et de chaînages dont la hauteur est coupée par de profondes rainures horizontales. Encore en service, bien que peu utilisé, ce bâtiment intéressant mérite sans doute d'être conservé. » Et dans l'ouvrage « Patrimoine monumental de la Belgique-Tome 21-Arrondissement de Virton » de Mardaga (éditeur), le lavoir est décrit comme suit : « Moellons sous enduit et cimentage, calcaire. Façade en large de trois travées fortement marquées par les piles d'angle et piliers à refends sur socles superposés. Ampleur et rudesse évoquent l'architecture utopique française de la 2^e moitié du XVIII^e siècle. Bacs de calcaire gris. Garde-corps métallique. Deux bacs-abreuvoirs au mur pignon droit. Croupes et ardoises. »

La fontaine, datant de la seconde moitié du XIX^e siècle, sera classée par arrêté-royal du 10/06/1982. Elle a servi de décor au film « Le Pantalon » qu'Yves Boisset a tourné en 1996.

L'abreuvoir rue Joseph Weicker à Villers-sur-Semois



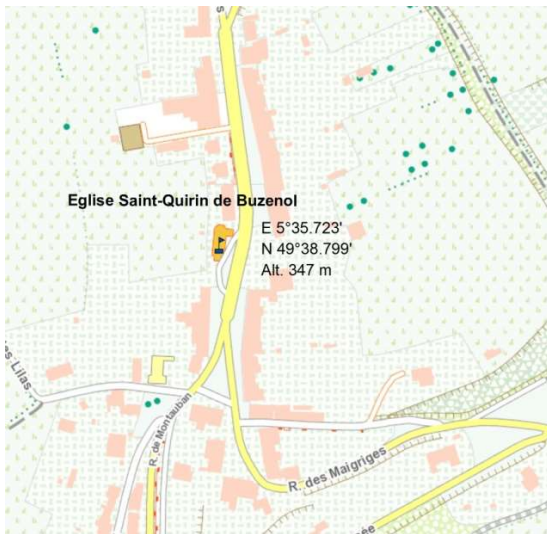
L'abreuvoir constitué de deux bacs en pierre de taille est situé à l'angle de la rue Joseph Weicker et de la rue Perdue à Villers-sur-Semois. Il est alimenté par une eau de source, sans pompe.

Les édifices religieux

Cette rubrique (comme d'autres qui suivent) est largement inspirée de l'ouvrage « Patrimoine monumental de la Belgique-Tome 21-Arrondissement de Virton » de Mardaga (éditeur), lui-même notamment inspiré par l'ouvrage du syndicat d'Initiative d'Etalle « Croix, calvaires, églises et chapelles et autres monuments dans la commune d'Etalle », par A.Lamand et C.Thiébeaux (1990).

Plusieurs illustrations sont extraites du site de BALaT (Belgian Arts Links and Tools), le moteur de recherches des bases de données de l'IRPA (Institut Royal du Patrimoine Artistique). Quelques informations intéressantes peuvent également être trouvées dans les études de José Gennart, disponibles dans les archives Saint-Aubain, à Namur. <http://archives.saintaubain.be/gennart/sommaire.htm>

L'église Saint-Quirin de Buzenol

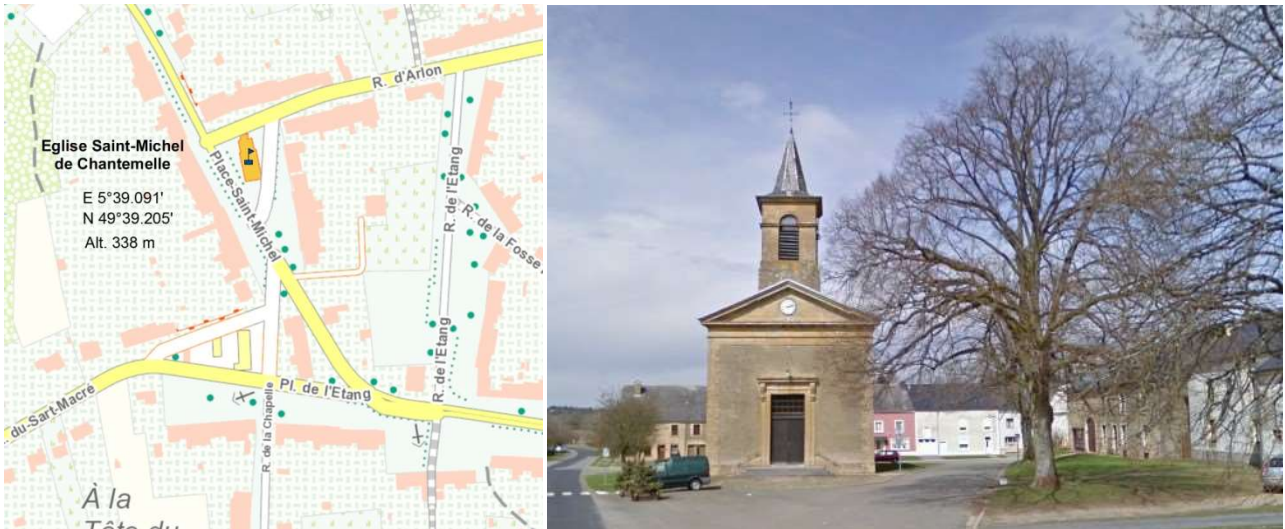


C'est une église à une seule nef, qui est la transformation d'une chapelle qui existait déjà en 1682. En 1846, on lui ajoute sa tour et elle devient paroisse. Située en plein centre du village, rue de Montauban, et construite dans le même gabarit et avec les mêmes matériaux que les autres maisons de Buzenol, elle



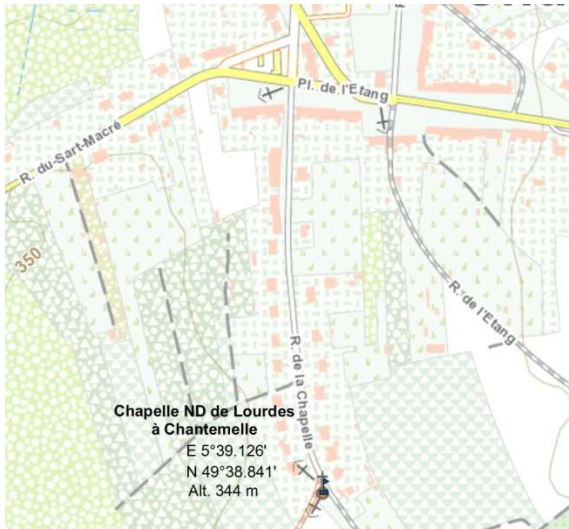
possède un mobilier rustique et les grandes fresques du plafond confèrent à l'ensemble une chaleur et une simplicité un peu naïve et attachante (cfr « Buzenol, un village en pays gaumais » par CRAU Univ.Liège 1979). Elle a été complètement restaurée extérieurement en 1986, notamment par un nouveau crépi protecteur et la mise en valeur de toutes les pierres d'angle en pierre du pays. A voir dans l'église, une statue de Notre-Dame du Luxembourg du XVIII^e siècle, et au maître-autel, une toile du XVIII^e siècle représentant le Christ mis en croix.

L'église Saint-Michel de Chantemelle



Érigée en plein centre du village, à l'angle des rues d'Arlon et de la Gravelle, sur une place qu'elle occupe entièrement, sa construction date des années 1841-1842, inaugurée en 1843, elle a été bénite en septembre 1844. Dédiée à Saint-Michel, que l'on fête le 29 septembre, elle est typique des églises gaumaises par sa forme rectangulaire et son style néo-classique. La nef a quatre travées et les voûtes ont été renouvelées en briques en 1913. A voir particulièrement dans l'église, une piéta et un autel en bois polychromé du XVIII^e siècle, mobilier qui appartenait à l'ancienne église, une croix de mission et un chemin de croix qui tire surtout son originalité par le fait qu'il a été peint par Poncin Bilocque, un enfant du village, qui a fait sa carrière dans la peinture à Paris. Face au portail de l'église, sur la place, on peut admirer un très beau tilleul classé en 1983. Il aurait été planté par Pierre-Joseph Gratia en 1890 pour marquer l'événement du mariage de sa fille Eugénie avec Monsieur Emile Muller.

La chapelle Notre-Dame de Lourdes à Chantemelle



Elle est située en pleine campagne, au bout de la très belle rue de la Chapelle, bordée de tilleuls et classée en 1990. Le calvaire dit « Croix du Routeux » (taillé par J-Louis Martin, né en 1799) se trouvait à l'endroit de la chapelle. Une niche suspendue à la croix, abritant une statuette Notre-Dame des Grâces, fut très vénérée. C'est la sœur Victoire, expulsée de son couvent lors de la révolution française, qui l'avait suspendue en 1843, dans son village natal où elle avait trouvé refuge. La niche fut déplacée en 1895, lors de la construction de la chapelle Notre-Dame de Lourdes où furent organisées des processions grandioses et fêtée encore de nos jours, le dimanche qui suit le 15 août. Elle est de style gothique et est entourée d'un jardinet que délimite une grille basse en fer forgé.

L'église Saint-Léger et Saint-Blaise d'Etalle

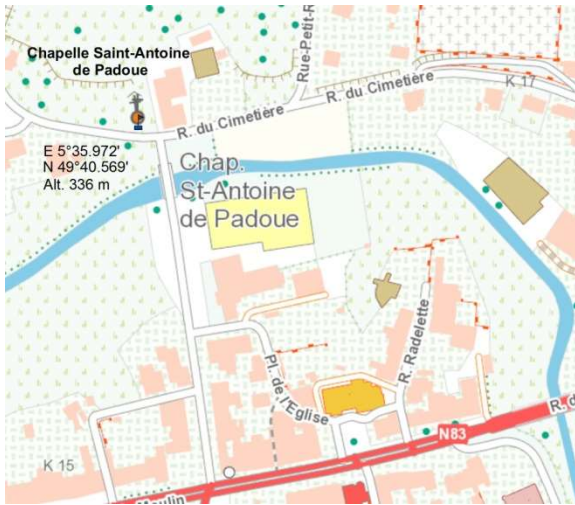


Elle a remplacé l'ancienne église romane qui datait de 1726 (voir photo de 1904). La nouvelle est de style néo-gothique et fut terminée en 1910. Elle se compose d'une grande nef et de deux petites. A voir particulièrement dans l'église, les deux autels latéraux, provenant de l'ancienne église et peints en 1949 de deux belles fresques modernes. L'église a pour saint titulaire Saint-Léger et pour patron secondaire Saint-Blaise. Leurs statues sont présentes de part et d'autre du chœur. On peut également noter le chemin de croix, datant de 1890, la cuve baptismale en pierre de France sculptée, le mobilier, datant en



grande partie du XVIII^e siècle et de nombreuses statues en bois. Dans les fonts baptismaux sont conservées deux belles pierres tombales.

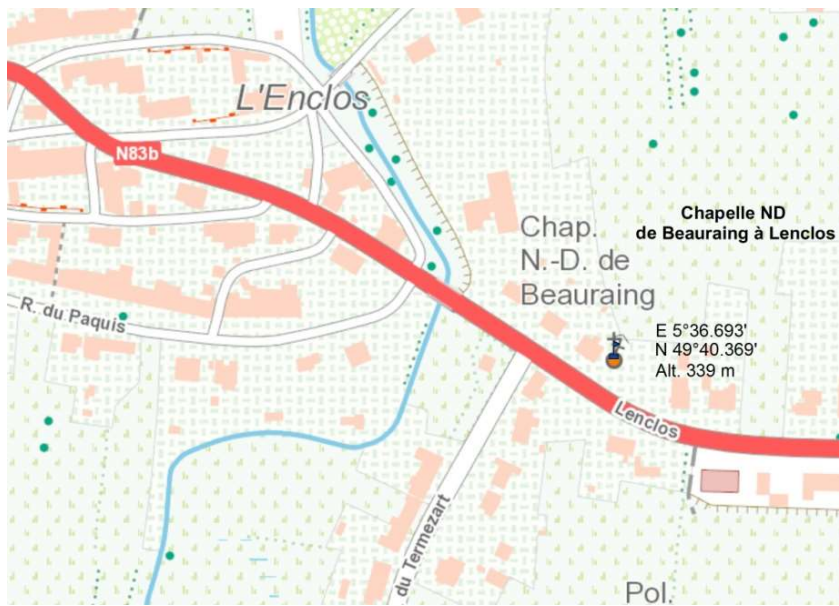
La chapelle Saint-Antoine de Padoue à Etalle



Située rue Saint-Antoine, après le pont de la Semois, cette chapelle a été édifiée en 1675 par Robert d'Etalle, qui avait échappé à une meute de chiens et de chasseurs, et qui s'était engagé à construire une chapelle. On peut admirer à l'intérieur une statue de Saint-Antoine en bois polychrome du XVII^e siècle. D'autres objets précieux et fragiles ont été transférés au musée gaumais de Virton. La chapelle est surmontée d'un clocher, jadis pourvu d'une cloche, et la porte d'entrée est protégée par un petit toit en pente vers l'avant. Au-dessus de la porte, un œil-de-bœuf avec un "S" de pierre le partageant, une petite niche avec une statuette de la vierge, et, surmontant la niche, une pierre incrustée et gravée de la date de construction, 1675.

En 1807, elle fut vendue par Pierre Reicht, notaire d'Arlon, qui l'avait achetée le 15 vendémiaire An IV (8/10/1800) aux occupants français, à G-J Verniolle et à J-B Denamier. Son dernier propriétaire fut le notaire Bernauda qui la légua à la fabrique d'église d'Etalle le 13 août 1940, après avoir fait de grosses réparations extérieures.

La chapelle Notre-Dame de Beauraing à Lenclos (Etalle)



Situé au lieu-dit « l'Ange Gardien », à Lenclos, à l'est d'Etalle, le bâtiment est en deux pans : un premier porche, avec sa toiture, est en retrait du bâtiment principal, surmonté d'un clocher, le tout en pierre du pays. La chapelle fut érigée en reconnaissance à Notre-Dame de Beauraing pour la protection accordée à la commune pendant la guerre 40-45. Elle a été bénie en 1949. En effet, Etalle avait dû subir plusieurs atrocités durant la guerre de 1914-1918 et la population était très inquiète aux premiers jours de la seconde guerre mondiale.

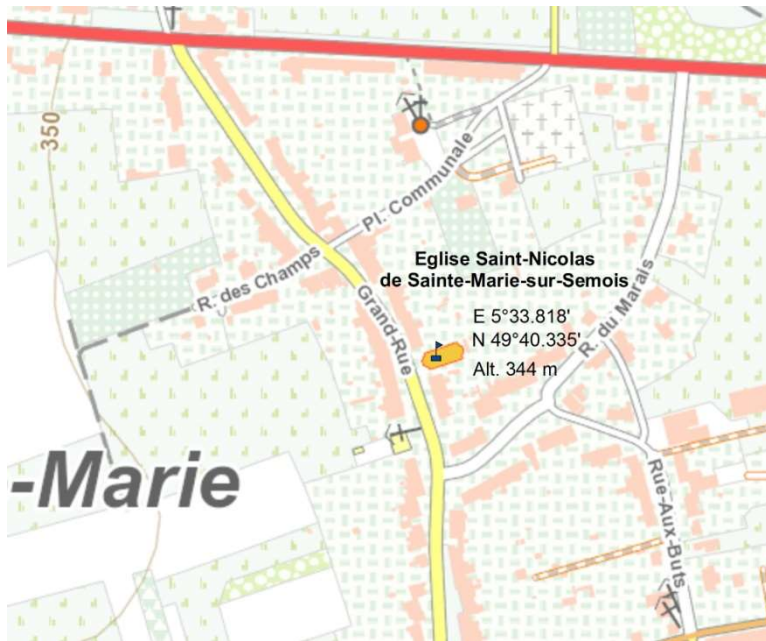
L'église Saint-Antoine de Fratin



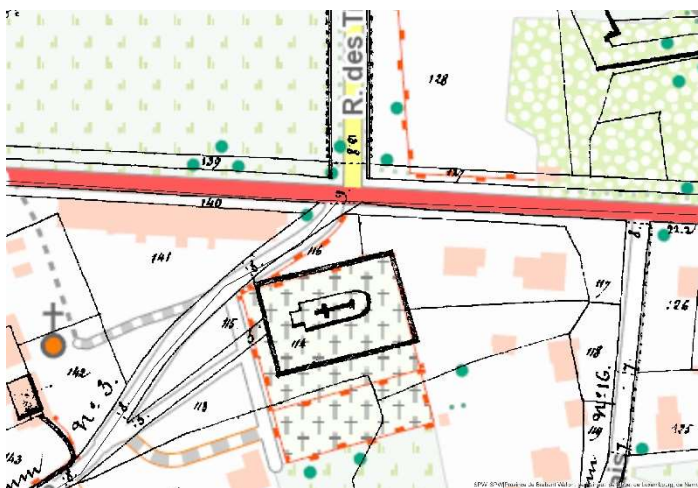
Rebâtie en 1843, puis en 1868-1869 par la commune, elle se dresse sur la magnifique place herbeuse au centre de Fratin. Elle est de style néo-gothique, ainsi que son mobilier (datant de 1895, maître-autel de 1902),

mais sa voûte est romane. Elle a remplacé une ancienne chapelle, qui se dressait à côté de l'endroit de l'église actuelle et qui a été transformée en école, puis démolie en 1932. La nouvelle paroisse de Fratin devint autonome en 1877 et fut dédiée à Saint-Antoine de Padoue, mais comme Saint-Nicolas était le patron de l'église primaire de Sainte-Marie et que la chapelle de Fratin dépendait de cette paroisse, la statue a pris place au-dessus d'un des petits autels et l'on vénère toujours sa relique à Fratin. A voir dans l'église, l'autel majeur, avec les agneaux de l'apocalypse et un retable avec calvaire entre deux anges, datant de 1900. Le mobilier néo-gothique est resté en place et est valorisé par la polychromie architecturale renouvelée, notamment en 1970. Outre ce mobilier, l'église de Fratin ne possède pas d'antiquités, sauf deux petites statues de Sainte-Anne en bois, qui provenaient probablement de l'ancienne chapelle.

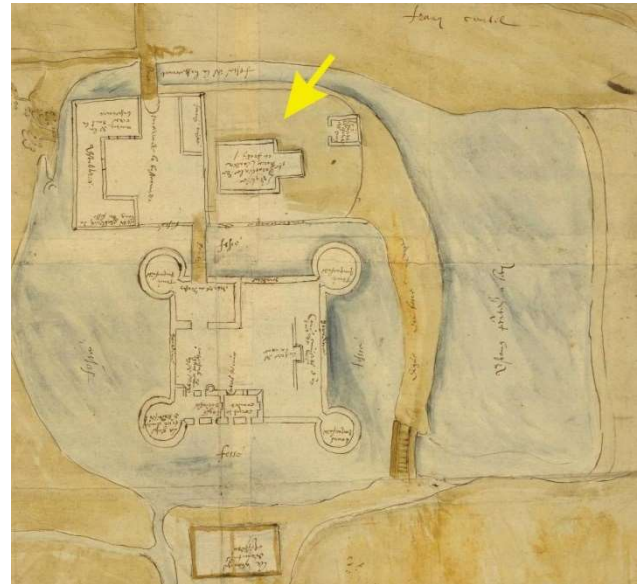
L'église Saint-Nicolas de Sainte-Marie-sur-Semois



Située au centre du village, en bordure de la Grand-Rue, elle a été édifée de 1868 à 1871 et remplaçait une ancienne église, construite en 1725, au centre du cimetière actuel (voir l'ancienne église sur la carte de l'Atlas des Chemins de 1843 superposée au nouveau cimetière sur la carte IGN actuelle).

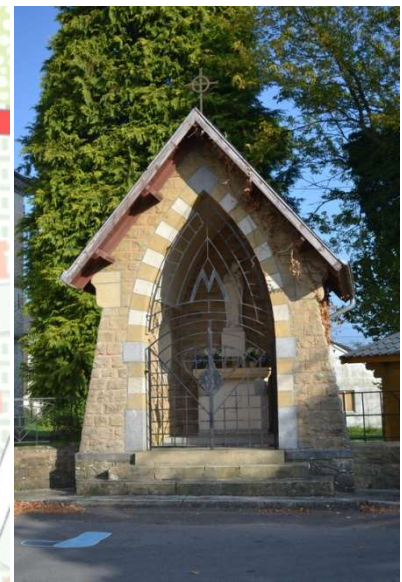
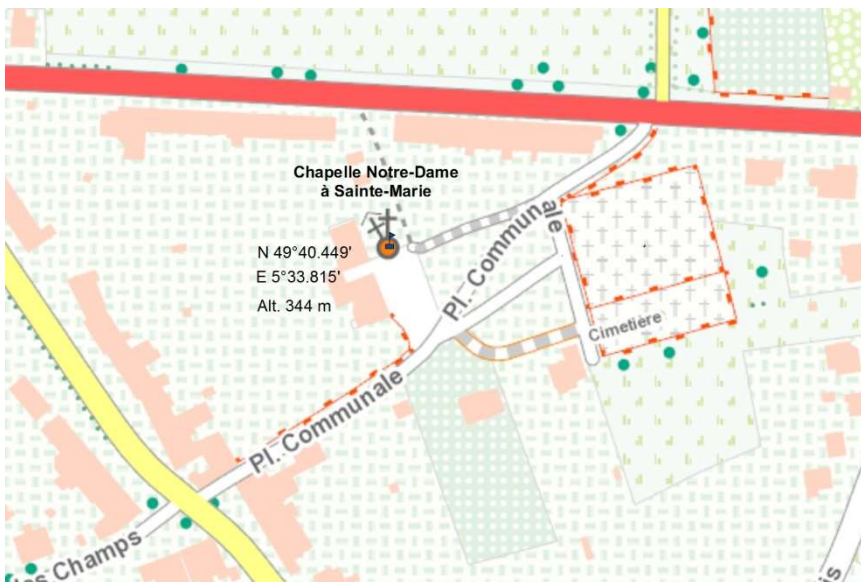


Cette dernière elle-même, remplaçait la première église, située près du château et qui dut être déplacée suite au désir d'Henri Henriquez d'agrandir le domaine du château-ferme (voir l'emplacement de l'église sur le plan de 1600). Le cimetière primitif joignant la première église se trouvait sur une place entourée d'eau, à gauche du porche d'entrée du château.



L'église actuelle s'apparente à celle de Fratin. Elle est de style néo-gothique à trois nefs, ainsi que son mobilier. Il faut aussi remarquer quelques hauts reliefs, essentiellement sur l'autel majeur. Une statue de la vierge debout à l'enfant de style baroque et incorporant une très ancienne vierge assise (du XIII^e siècle) a été retrouvée lors d'une vente aux enchères en Hollande. Le tout appartenait à l'église de Sainte-Marie, village placé sous le patronage de la vierge et miraculeusement épargné d'une épidémie de peste en 1636, grâce à son intervention. Plutôt que de faire disparaître l'ancienne statue que l'on était amené à déplacer, on la mutila, pour la placer dans le dos creusé de la nouvelle vierge. Cette dernière devenait en quelque sorte le reliquaire de l'autre, dont elle préservait les pouvoirs surnaturels. Donnée ou vendue en 1981, cette vierge passa d'un brocanteur à l'autre et on l'appela la « double madone ». Elle fut récupérée et ramenée à Etalle. L'original est à présent au musée gaumais et une copie est installée à l'église de Sainte-Marie.

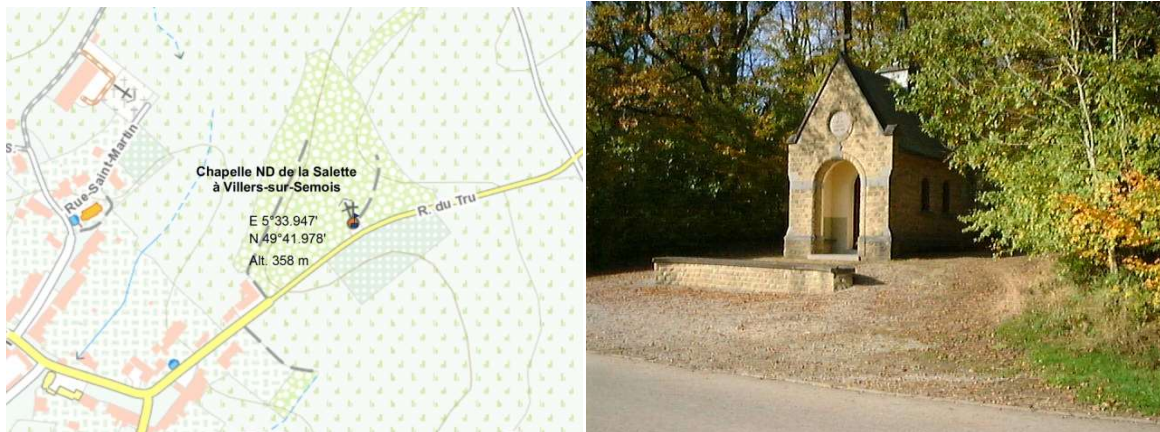
La chapelle Notre-Dame à Sainte-Marie



Située en face de l'école communale et du presbytère de Sainte-Marie-sur-Semois, sur cette petite place intérieure entre ces bâtiments et le cimetière actuel, cette construction n'est pas sans rappeler la chapelle Notre-Dame de Beauraing, à Lenclos, Etalle, mais d'architecture plus simple. Elle a été érigée après la seconde guerre mondiale, grâce aux aumônes des habitants, en remerciement à la Vierge pour avoir protégé le village des affres du conflit. La clef de voûte porte d'ailleurs l'inscription 40-45. La statue de la vierge à l'intérieur date de 1948 et est l'œuvre d'Henri Masson (voir aussi les maisons des célébrités dans le présent inventaire).

L'église de Villers-sur-Semois est l'une des plus vieilles églises de la province de Luxembourg. Elle a pour patron Saint-Martin de Tours, mort en 397 et réputé comme le créateur de nombreuses paroisses rurales (il existe 10 paroisses Saint-Martin en Gaume). Sur base d'une chapelle primitive datant probablement du VI^e siècle, l'église a été construite au XVI^e siècle, sur un tertre, ceinturé d'un mur en pierre du pays, avec un lavoir en contrebas. L'ensemble a été classé en 1938. La tour carrée, massive, surmontée d'un clocher bulbeux, est appliquée en saillie contre la façade et porte la date de 1712. C'est par cette tour que l'on pénètre dans l'église, construction irrégulière où plusieurs siècles ont laissé leur empreinte, avec probablement un rôle important joué par les religieuses de Marienthal dans les restaurations, puisqu'elles disposaient du droit de patronage dès 1323 et jusqu'en 1711, lors de la vente de leurs droits à Henri Henriquez, Seigneur de Villers. A l'intérieur, toutes les lignes architecturales, notamment la courbe de la grande nef, annoncent le style roman. On remarque dans les détails l'aigle de l'ancien empire germanique, la tiare d'Espagne, la croix de Bourgogne, dite de Saint-André, sur laquelle apparaît le fusil de la Toison d'Or. Elle a subi d'importantes réparations, notamment à cause d'incendies, en 1582, puis en 1672. Elle recèle, sous l'autel chrétien, la pierre romaine païenne "Ara Romana" sur les faces de laquelle on observe les divinités Apollon, Hercule, Minerve et Diane.

La chapelle Notre-Dame de la Salette à Villers-sur-Semois



Elle est située à la sortie de Villers-sur-Semois, à gauche en allant vers Mortinsart. Ce serait l'abbé Burtombois, prêtre belge ordonné en France, qui introduisit ce culte à Villers. A la Salette, près de Grenoble, la Vierge serait apparue à Mélanie et Maximin, deux petits bergers, en 1846. La chapelle a été bâtie sous le pastorat de l'abbé Léon Chenot. Elle est la réplique exacte de la chapelle érigée sur les lieux de l'accident qui a coûté la vie à la reine Astrid en 1935 à Kussnacht en Suisse. Un pèlerinage est organisé à la chapelle le troisième dimanche de septembre.

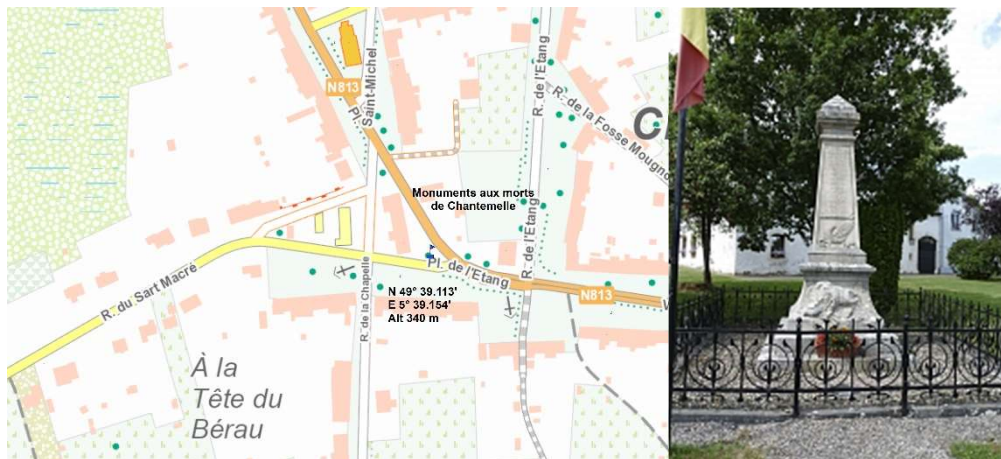
Les pierres funéraires et monuments aux morts

Plaque du souvenir sur l'église de Buzenol



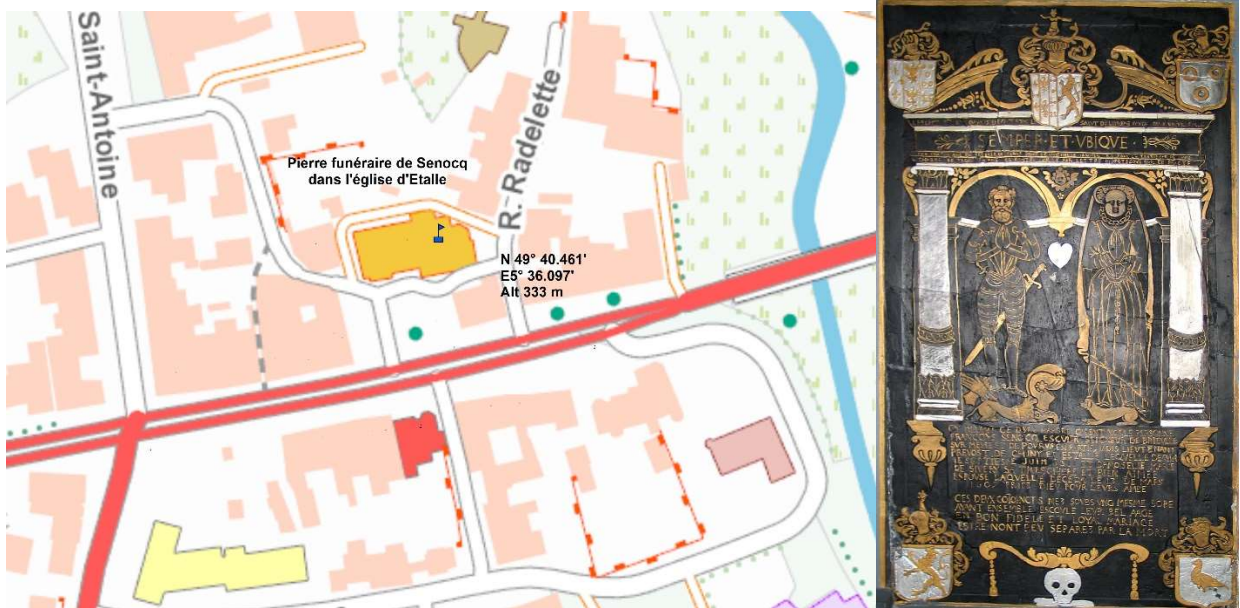
Deux plaques de marbre blanc fixées à hauteur d'homme sur la face est de l'église de Buzenol rappellent les victimes des guerres 14-18 et 40-45. La première, avec un arrondi supérieur, évoque la reconnaissance de la commune de Buzenol pour le sous-officier Maurice Piot, mort au bord du lac Victoria en 1916. La deuxième, rectangulaire, évoque les morts de 1940.

Monument aux morts de Chantemelle



Elevé en 1921 grâce à une souscription publique, à l'angle de la place de l'Etang et de la rue du Sart-Macré, à proximité de l'école de Chantemelle, cette stèle porte le nom des victimes de la guerre 14-18. Sur le socle, le sculpteur (Julien Crélot, un ancien déporté du village) a reproduit le lion terrassant l'aigle. En mai 1940, un soldat allemand mutila ce bas-relief à coups de masse ; ce « forfait » n'a jamais été réparé car la population a voulu en garder la trace. On devine actuellement le détail des griffes, des serres et des ailes qui ont échappé à la destruction. Le grillage entourant la stèle fut forgé par Joseph Zimmer, forgeron de l'endroit.

Pierre funéraire de Senocq dans l'église d'Etalle



Dans la nef de l'église d'Etalle, du côté de l'autel Saint-Blaise, se trouve une pierre portant cette épitaphe :

« Cy devant ce dure marbre gisent noble personne François de Senocq, escuier, seigneur de Briullesur-Meuse et de Pourus en partie, jadis lieutenant-prévôt de Chiny et d'Estalle, lequel décéda le septième juin 1611 ; et damoiselle Marie de Sivry, sa très chère et bien-aimée espouse, laquelle décéda le 13 de mars 1607.

Priez Dieu pour leurs âmes.

Ces deux conjointcs nez sous un mesme sorc

Ayant ensemble escoulé leur bel âge.

En bon, fidèle et loyal mariage,

Estre n'ont peu séparé par la mort ».

François de Senocq était lieutenant-prévôt de Chiny et d'Etalle et, par son mariage avec Marie de Sivry, devint maître des forges de Montauban. En payant une taxe, les fidèles pouvaient demander la faveur d'être inhumés dans l'intérieur de l'église, mais comme collateur de l'église (« propriétaire » de l'église, bénéficiant de la dîme et chargé d'assumer les frais d'entretien), François Senocq a pu jouir de cette faveur gratuitement.

Monument aux morts sur l'église d'Etalle



Scellé contre le mur de l'église d'Etalle, le monument, de style néo-gothique, rappelle les noms des victimes des guerres 14-18 et 40-45. Il a été inauguré en 1921.

Les victimes de 1914 sont essentiellement celles, militaires et civiles, qui ont péri lors d'une tuerie punitive des Allemands le 29 août 1914, après d'importantes pertes essuyées un peu plus tôt à Rossignol.

La place de l'église constitua également une étape solennelle du cortège funèbre ramenant d'Arlon, le 18 juillet 1920, les corps des 120 civils fusillés de Rossignol.

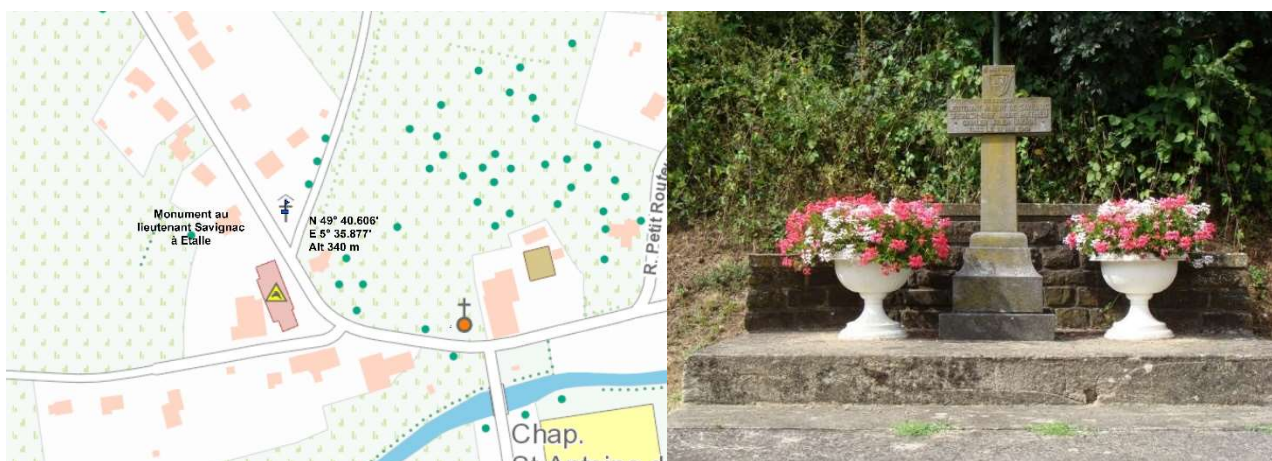


Monument aux soldats français au cimetière d'Etalle



Érigé à l'intérieur du cimetière d'Etalle, à gauche, dans le bas de l'allée centrale, un monument en pierre de taille porte, sur deux de ses faces, les inscriptions rappelant les morts français des deux guerres mondiales à Etalle. La première face porte également les lettres « R F » dans un écusson souligné par une banderole avec la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». Elle invoque le souvenir de 19 soldats tombés au mois d'août 1914. La deuxième face, tournée vers l'allée centrale, mentionne les noms de 16 soldats français tombés à Etalle le 10 mai 1940.

Monument du lieutenant Savignac à Etalle



En face de la caserne des pompiers à Etalle, un monument a été érigé en mémoire de trois militaires français tués par l'armée allemande lors de la bataille d'Etalle du 10 mai 1940. Le monument porte la date de l'inauguration « 6 mai 1978 » ainsi que l'inscription suivante sur la branche horizontale de la croix :

*En souvenir
Lieutenant Albert de Savignac*

Brigadier-chef André Mathieu

Cavalier Julien Guérin

Tués le 10 mai 1940

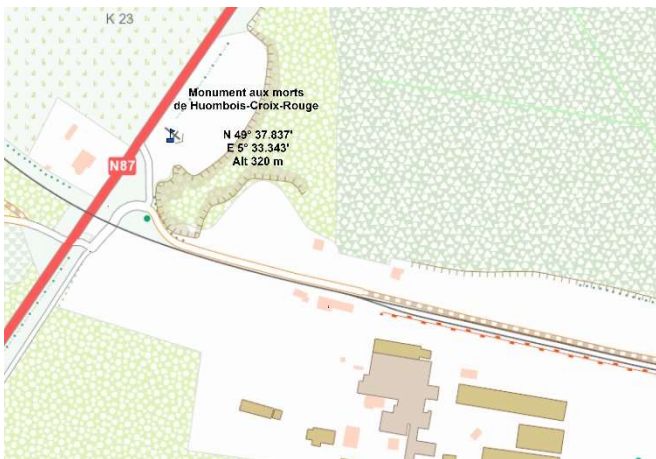
Le sommet de la croix en pierre de taille est orné d'un blason reprenant une tête de cheval et la croix de lorraine. Le monument est connu comme « monument du lieutenant Savignac ». Le jeune lieutenant avait 28 ans.

Plaque commémorative à l'église de Fratin



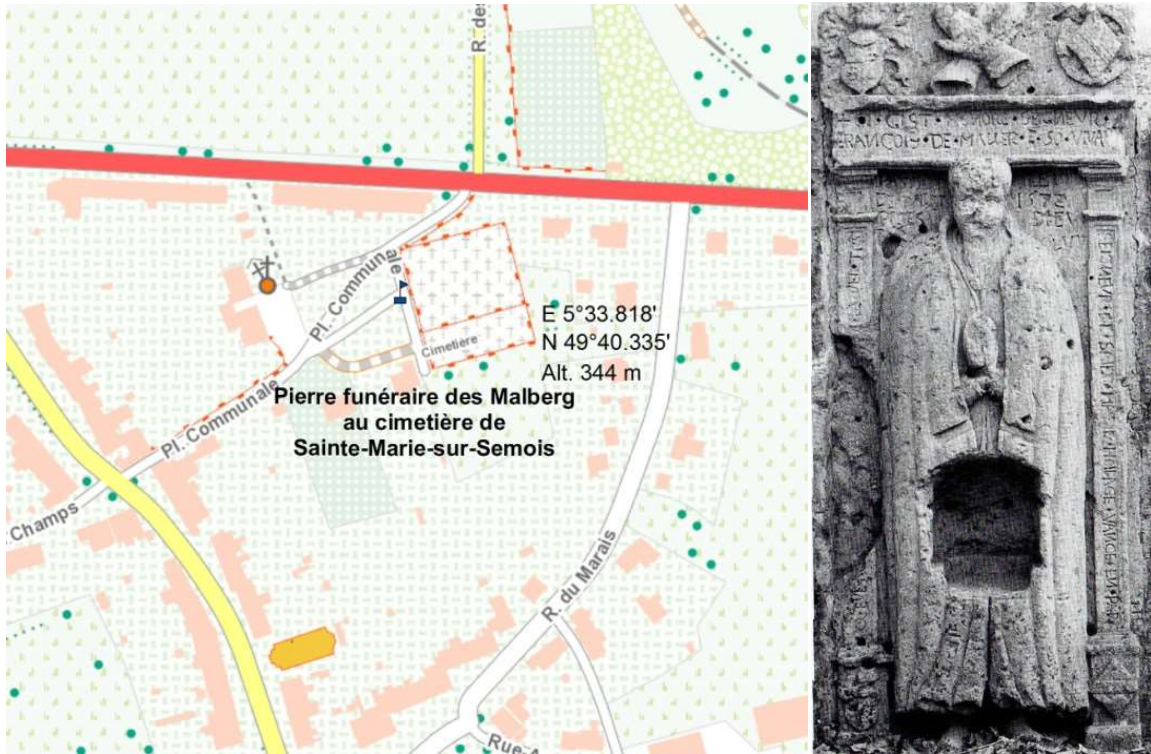
Placée sur le côté gauche de l'église de Fratin, le 8 mai 1995, à l'initiative de la commune, à l'occasion du 50^e anniversaire de la libération, cette stèle rappelle les noms de ceux qui ont payé de leur vie les combats de 14-18 et de 40-45. Parmi les civils, citons Antoine Badoux et Joseph Zondacg, mentionnés dans le présent inventaire. Une stèle de facture identique a été placée le même jour à Sainte-Marie-sur-Semois.

Monument aux morts de Huombois



Ce monument, situé en bordure de la route Etalle-Virton, à gauche, peu avant le passage à niveau, a été érigé en 1921 par la commune de Sainte-Marie à la mémoire des victimes civiles des 21 et 22 août 1914 de Huombois, Croix-Rouge, à savoir Antoine Badoux, Joseph Zondacg, Joseph Claisse et Joseph Hautot. En septembre 1945, la commune décida d'y ajouter les noms des victimes de septembre 1944, Albert Fagny et Gerges Balon, tous deux fusillés à la Citadelle de Liège ainsi que celui du lieutenant Jean-Pierre Carmes, fusillé à Huombois. Ce monument, jadis entouré de thuyas et d'un grillage fut déplacé en 1954 pour permettre la construction de la maison Dusausoit.

La pierre funéraire des Malberg au cimetière de Sainte-Marie-sur-Semois



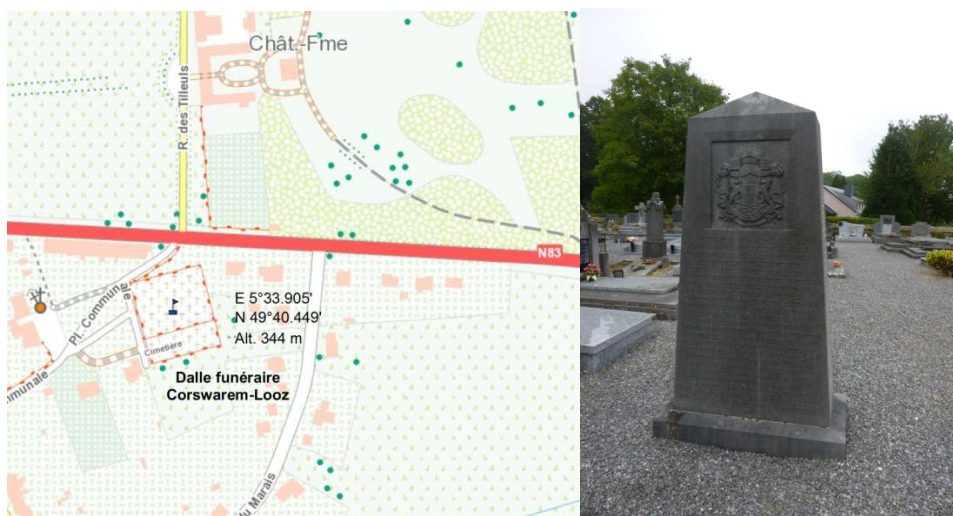
Provenant de l'ancienne église et actuellement enchâssée dans le mur du cimetière, juste à côté du portail d'entrée, se trouve la pierre funéraire de François Malberg, époux de Hélène de Montjoie, et datant de la fin du XVI^e siècle. François fut le dernier seigneur de Sainte-Marie de la lignée des Malberg. Il s'agit d'une très belle dalle en pierre calcaire avec le gisant du Seigneur François de Maller, avec plusieurs blasons : en haut, à sa droite, couronné par un heaume, le blason des Malberg, comportant deux croix, à sa gauche, un losange dans un cercle, blason de sa mère et, entre les deux blasons, des gantelets croisés. En dessous, deux écus qui symbolisent les blasons de sa grand-mère paternelle à sa droite et à sa gauche, de sa grand-mère maternelle. Une inscription est encore partiellement lisible : "*CI GIST HONORE SEIGNEUR FRANCOIS DE MALLER E SO VIVA...SEIGNEUR DE SAI...T MARIE HOLLAGE VANCE EN PARTIE Q... EVL... LEQUEL TRESPASSAIT LE 19 DE JUILLET 1572 PIRES DIEU POUR LUI*". Cette pierre provient de l'église initiale, qui se trouvait dans l'enceinte du château, puis, lors de la construction de la deuxième église, elle y aurait été transportée, et, selon certaines sources, cette pierre aurait servi de base aux fonts baptismaux, d'où la cavité carrée au milieu de ce gisant.

Plaque commémorative devant l'église de Sainte-Marie-sur-Semois



Placée devant l'église de Sainte-Marie le 8 mai 1995, à l'initiative de la commune, à l'occasion du 50^e anniversaire de la libération, cette stèle rappelle les noms de ceux qui ont payé de leur vie les combats de 14-18 et de 40-45. Parmi les civils, citons Louis Moreaux, mentionné dans le présent inventaire. Une stèle de facture identique a été placée le même jour à Fratin.

Dalle funéraire des Corswarem-Looz au cimetière de Sainte-Marie-sur-Semois



A l'intérieur du cimetière de Sainte-Marie, dans l'allée centrale, se dresse une large pierre de taille, avec un très beau blason aux armes des Corswarem-Looz. Sur la face regardant l'entrée du cimetière, une très longue inscription rappelle les titres de Joseph-Philippe-Hyacinthe, premier duc de Corswarem-Looz, notamment Seigneur de Sainte-Marie, né en 1689 et mort en 1777. Sur la face vers l'intérieur du cimetière, on découvre les titres du deuxième duc de Corswarem-Looz, Lamoral, né en 1736 et mort en 1785. Ce monument a été érigé en 1963 par le baron W. Von Bogaerde-Terbrügge à Rheine-Ems en Westphalie en souvenir des ducs de Corswarem-Looz, dont il était un des descendants.

Plaque commémorative sur l'ancienne gare de Sainte-Marie-sur-Semois



Une plaque de marbre blanc, plantée sur la façade de l'ancienne gare de Sainte-Marie, le long de la voie du chemin de fer, est dédiée aux 5 victimes civiles assassinées le 22 et le 23 août 1914 dans le quartier de Landin. Elle rappelle les exactions des Allemands qui ont débordé les champs de bataille de Rossignol et Bellefontaine : la maison du garde-barrière est incendiée et les habitants sont sauvagement traités. Le mémorial fut détruit par les Allemands en mai 1940 et restauré le 15 juillet 1945. L'un des noms évoqués est Louis Moreaux, photographe, qui était le grand père de Roger Moreaux, à qui l'on doit le dictionnaire du patois gaumais et qui est mentionné dans le présent inventaire, à propos du « café de la gare » à Landin.

Monument des maquisards à Sivry



Erigé sur la route N83b venant de Sivry vers Arlon, sur la gauche en direction d'Arlon, ce monument a été élevé à la mémoire des 2 maquisards tombés lors du départ des troupes d'occupation à la fin de la dernière guerre.

Monument aux morts à l'école communale de Vance



Érigé en 1921 sur la place du village, rue des Roses, en face du bloc scolaire des écoles communales de Vance, le monument fut l'objet d'une souscription publique. Il porte les noms des victimes des deux guerres du village et est entouré d'un jardinet cerclé d'une grille en fer forgé.

Stèle Devillers à Vance



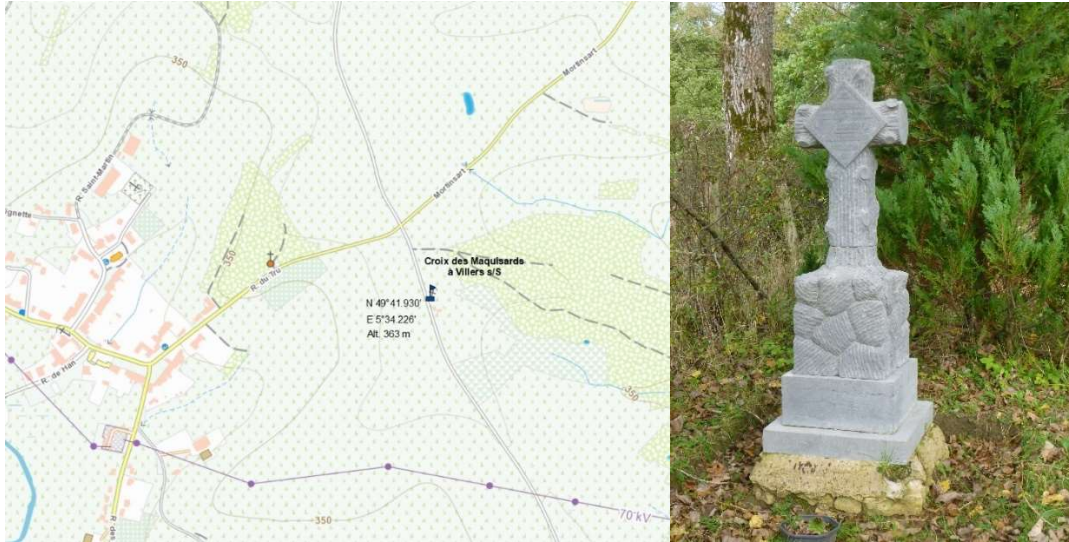
Située à la sortie de Vance vers Arlon, un peu avant la bifurcation vers Villers-Tortru, mais sur le bord droit de la N83, cette stèle due à la reconnaissance de la commune d'Etalle a été érigée à la mémoire de Marcel Devillers tombé en 1944.

Plaque commémorative des Dragons Français à Vance



Adossée sur le muret du pont enjambant la Semois à l'entrée du village de Vance, cette stèle fut inaugurée le 29 mai 1988 pour commémorer les quatre soldats français du 3^e Dragons Portés Français tombés à cet endroit le 10 mai 1940. Cette inauguration a eu lieu à l'initiative de la commune d'Etalle, de l'amicale du Troisième Régiment des Dragons Français et de la section vançoise des Anciens Combattants.

Croix des Maquisards à Villers-sur-Semois



A gauche, sur la route Rulles-Etalle, à 170 mètres après le carrefour avec la route Villers-Mortinsart se dresse une croix en pierre de taille ouvragée comme deux troncs d'arbres. Elle fut érigée par la jeunesse de Villers en mémoire de la mort de deux jeunes maquisards de Villers tombés à cet endroit en juillet 1944. Elle a été restaurée par l'IMP d'Etalle. Des inscriptions, difficilement lisibles, se trouvent au centre de la croix:

*« Aux maquisards tombés pour la Patrie.
La Jeunesse de Villers. »*

et sur le socle

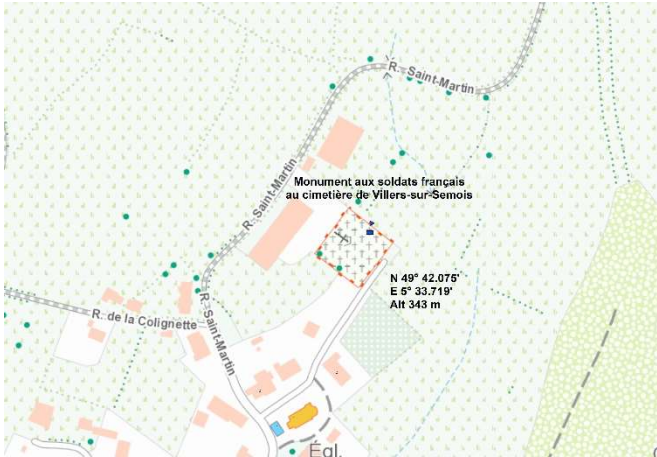
*« MAUER Joseph de Villers S/S
HAMES André de Mortinsart
27 juillet 1944 »*

Plaque commémorative à l'église de Villers-sur-Semois



Une plaque de marbre blanc apposée sur le mur de soutènement de l'église de Villers, à droite de l'escalier, comporte une inscription évoquant les soldats morts à Villers le 10 mai 1940.

Monument aux soldats français au cimetière de Villers-sur-Semois



Au milieu du mur de droite, dans le cimetière de Villers, un monument en pierre de taille, entouré de cyprès porte les noms et les matricules de 6 soldats français morts en août 1914. Il fait l'objet, en septembre de chaque année, d'une visite des troupes de la marine françaises, première étape d'une tournée du souvenir à travers les villages du Sud de la Belgique qui furent au cœur de la tourmente d'août 1914.

Plaque commémorative sur l'école de Villers-sur-Semois



Une plaque granit, adossée à hauteur d'homme sur le pignon du bâtiment scolaire de Villers-sur-Semois, porte un écusson avec le lion belge, couronné et encadré de lauriers, le tout surmonté d'une croix. En dessous on peut y lire : « A nom morts glorieux » suivi des 13 noms des victimes de la guerre 14-18. Le monument est entouré de deux mâts métalliques pour hisser les couleurs.

Les statues, croix, calvaires et potales

Cette rubrique est essentiellement inspirée de l'ouvrage « Croix, calvaires, églises, chapelles dans la commune d'Etalle » de Albert Lamand et Cécile Thiébeaux – Syndicat d'initiative d'Etalle – 1900 – 35p. Outre les édifices religieux, cet ouvrage décrit de manière exhaustive les croix, les calvaires (croix sur lesquelles est représenté Jésus crucifié, autour duquel se trouvent des personnages bibliques) et les potales (niches contenant une statuette de la Vierge Marie ou d'un saint protecteur) visibles dans la commune.

La croix Jean Hardy à Buzenol



La croix Jean Hardy est située à gauche de la N87 vers Virton, en face de la rue des Alouettes qui conduit à Fratin, juste à l'entrée de la rue des Hauts-Jardins qui mène à Buzenol. Le lieu-dit s'appelle « croix Jean Hardy ». La croix en fonte est relativement ouvragée, avec une couronne centrale fixée sur un socle de pierre de taille déposée sur un muret de moellons du pays. Cette croix est identique à celle du calvaire du bas du village de Buzenol. Elles doivent avoir été restaurées à la même époque et probablement provenir de l'ancien cimetière de Buzenol.

Le calvaire « Sous la coque », rue des Maigriges à Buzenol



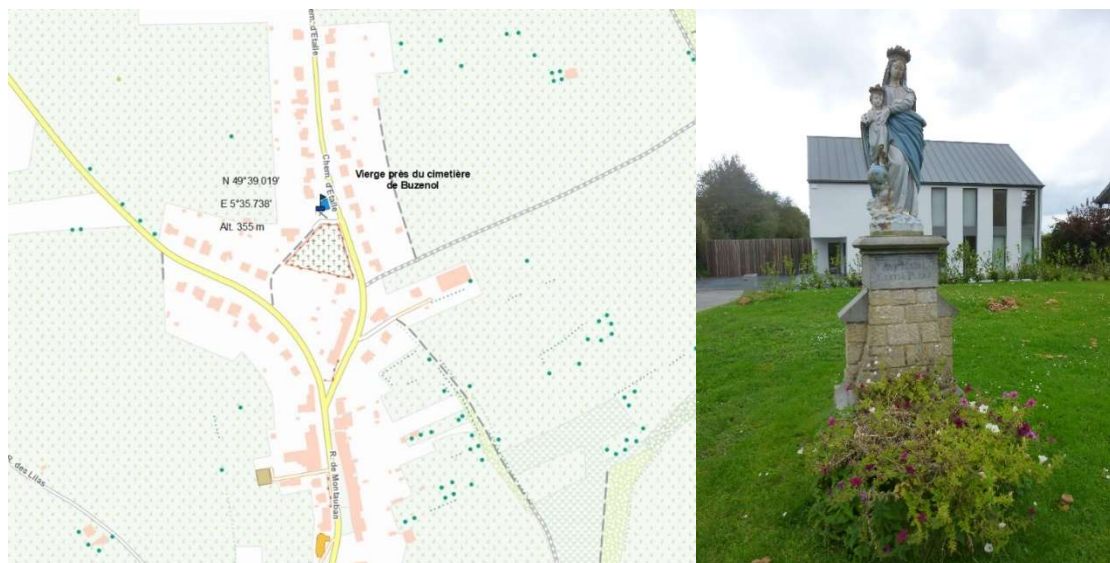
Cette croix est placée sur un talus sur la rue des Maigriges vers Chantemelle, à l'embranchement du chemin qui s'élève vers la forêt en sortie de Buzenol. Il s'agit d'une petite croix en fer forgé peu ouvragée sur laquelle est fixée un Christ. La croix est enfoncée dans un socle de pierre de taille quasi carrée et ayant pour base une deuxième pièce de pierre de taille, le tout posé sur un muret maçonné en moellons du pays. Ce calvaire a été élevé à l'endroit où existait jadis un autre calvaire. Le lieu-dit s'appelle « au Bon Dieu d'en dessous la coque ».

Le calvaire « au Bon Dieu », rue de Montauban à Buzenol



Ce calvaire date de la même époque que le calvaire de la rue des Maigriges. Il est placé dans la butte escarpée un peu plus loin que la dernière ferme du village, à droite, en direction de Montauban. Le lieu-dit se dénomme simplement « au Bon Dieu ». Ces deux calvaires ont été restaurés en 1928 et les croix proviennent de l'ancien cimetière de Buzenol.

La statue de la Vierge près du cimetière de Buzenol



Cette statue représente une Vierge couronnée tenant sur son côté gauche l'enfant Jésus, lui-même couronné. Sur la pierre de taille aux pieds de la Vierge, on peut lire l'inscription :

« AVE MARIA GRATIA PLENA ».

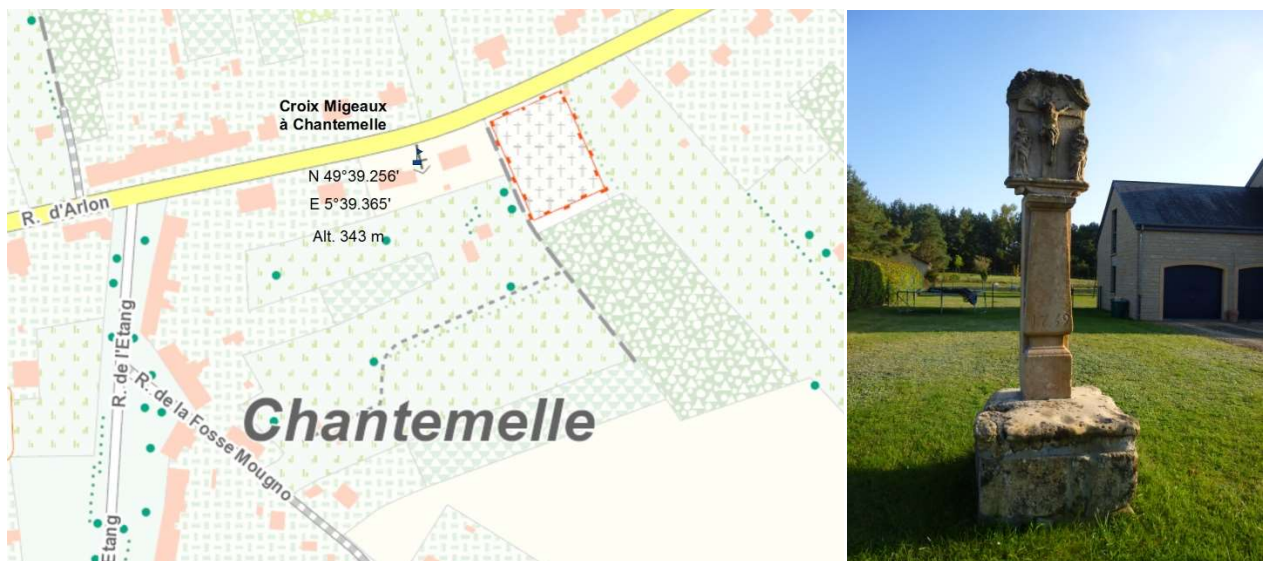
La statue se trouve sur le terre-plein entre le château d'eau de Buzenol et le cimetière, au-dessus du village, sur le chemin d'Etalle. Elle repose sur un socle et était entourée de 4 marronniers qui n'existent plus aujourd'hui. Cette statue de la Vierge a été placée à cet endroit suite à une promesse faite par l'abbé Renauld pendant la guerre 1914-1918. Elle a été inaugurée le 19 juillet 1928 en tant que « Notre-Dame Auxiliatrice ».

Le calvaire du Routeux à Chantemelle



En face de la chapelle Notre-Dame de Lourdes à Chantemelle, cette croix en pierre jaune, avec un petit Christ métallique, est posée sur une colonne cylindrique, le tout a été taillé par un maçon de l'époque, Jean-Louis Martin, né en 1799. La croix fut déplacée en 1895 lors de la construction de la chapelle ND de Lourdes. Un petit banc champêtre entre la croix et la chapelle incite à la méditation. Le calvaire a été restauré par Archetal.

La croix Migeaux à Chantemelle



Il s'agit d'un vieux calvaire du XVIII^e siècle en pierre de France qui se dresse près du cimetière de Chantemelle, le long de la route d'Arlon. La date de 1739 est taillée dans la pierre de la colonne qui soutient cette sculpture représentant le Christ en croix entouré de deux personnages en drapé volant et bouillonnant, peut-être la

Vierge et Saint Jean. Cette croix a été taillée pour la famille Migeaux. Elle fut renversée par les soldats républicains du général Beauregard. Elle a été récemment restaurée par Archetal.

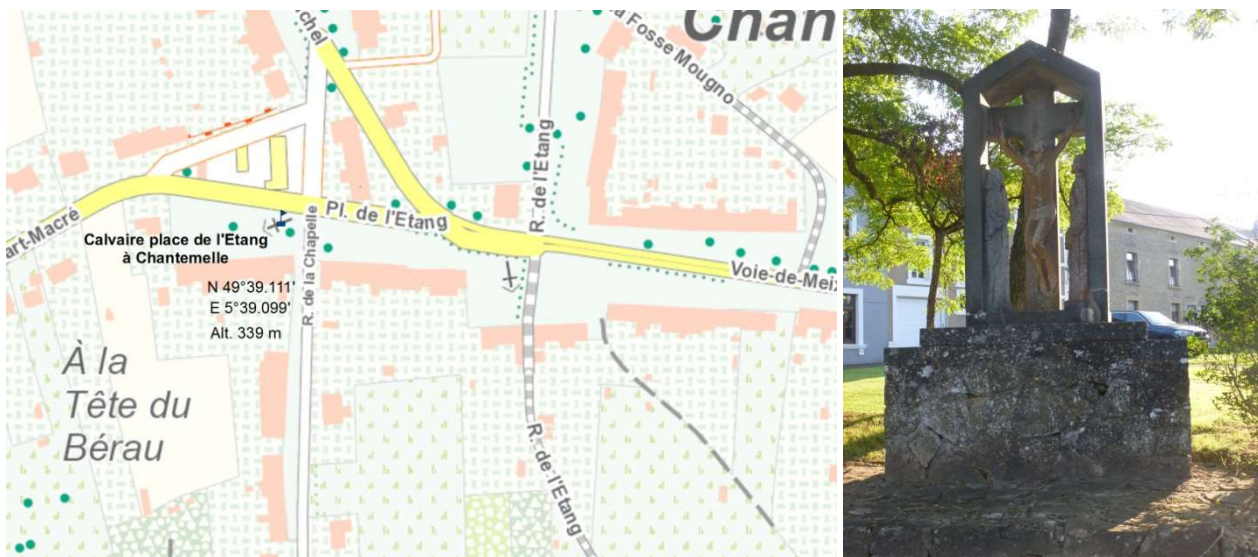
La potale de la Vierge à Chantemelle



Cet édifice est situé au « Sart Macré », à gauche sur la route allant vers Buzenol. Il fut érigé en 1956 par l'abbé Gillet. La statue toute blanche de la Vierge est relativement grande, posée sur un socle de pierre, lui-même déposé sur une petite rotonde maçonnée en moellons du pays.

L'édifice est surélevé par rapport au chemin voisin, ce qui a nécessité la construction d'un muret de soutènement dans lequel 4 marches d'accès ont été façonnées.

Le calvaire place de l'Etang à Chantemelle



A l'angle de la place de l'Etang et de la rue de la Chapelle, à Chantemelle, le calvaire est posé sur un socle rectangulaire de pierres du pays auquel on accède au moyen de 3 marches. Les personnages représentés, quasi en grandeur nature, sont le Christ en croix, la vierge à gauche et un apôtre à droite. Ces deux derniers personnages sont collés aux montants qui soutiennent un toit de pierre étroit au-dessus du groupe.

Le calvaire a été construit en 1935 par l'abbé Flamion pour le 19^e centenaire de la mort du Christ. Les statues ont coûté 6000 francs à l'époque. La maçonnerie fut faite bénévolement par Mr Decolle, entrepreneur.

La croix de la mission à Chantemelle



A la sortie de Chantemelle, en direction de Sivry (rue de la Gravelle), à l'embranchement d'un chemin de terre, cette croix de pierre de deux mètres de haut est enchassée sur un muret carré de pierres du pays. Sur cette croix est fixé un Christ en bronze. Elle fut élevée par l'abbé Flick en 1910 à l'occasion d'une semaine de mission dans la paroisse de Chantemelle.

La croix Thiry à Chantemelle



La croix des Thiry, ou Croix des fermiers est une croix métallique (originellement en béton ?) située le long de la route de Meix. Elle est appelée « Croix des Thiry », du nom des fermiers qui travaillaient à la ferme de Bar à la fin du XIX^e, début du XX^e siècle et qui vinrent se réinstaller à Chantemelle. La croix aurait été élevée en 1890 par un Thiry, mort en 1910, à l'âge de 44 ans.

La croix au centre de Chantemelle



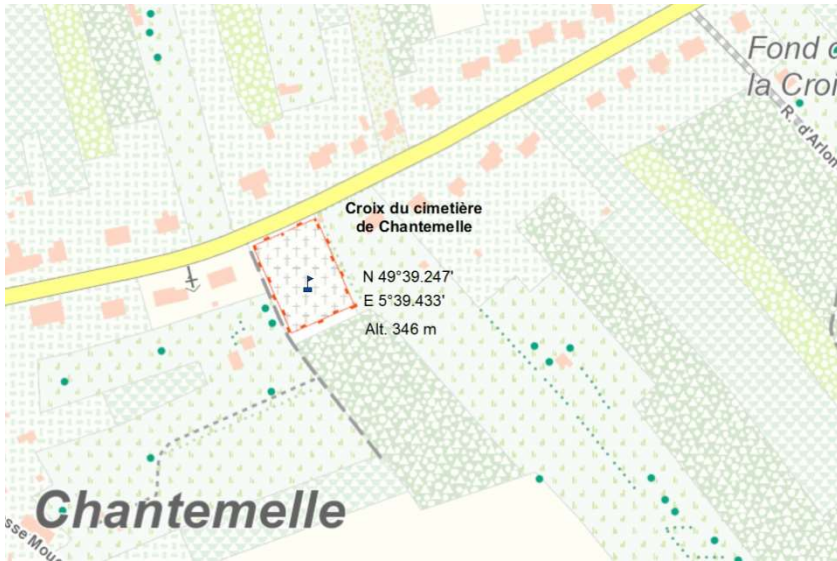
Située sur le bord droit de la Voie de Meix, cette simple et vieille croix de bois est relativement défraîchie et porte un Christ.

La croix de béton à Chantemelle



Il s'agit d'une simple croix en béton placée sur le bord droit de la route allant de Chantemelle à Vance.

La croix monumentale du cimetière de Chantemelle



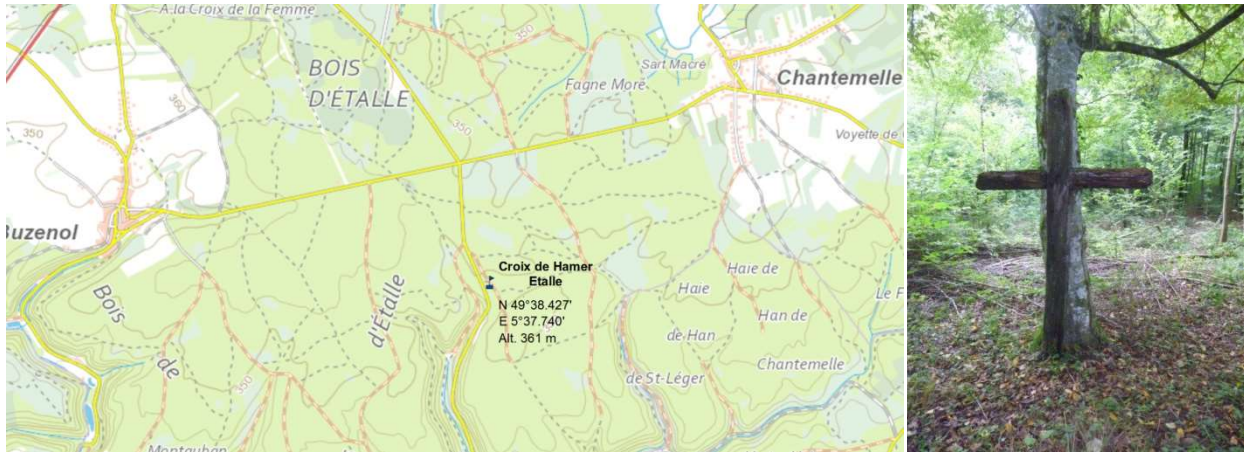
A l'intérieur du cimetière de Chantemelle, dans l'allée centrale, s'élève une croix de plus de trois mètres de hauteur. Elle est taillée dans la pierre de sable. Le triangle avec l'œil de Dieu est taillé sur la partie supérieure de la croix.

La Croix-Rouge au carrefour de Croix-Rouge



Située à la limite de la commune, à l'embranchement des routes Etalle-Virton et Ethe-Bellefontaine, au carrefour de Croix-Rouge, cette croix a donné son nom à ce lieu. Elle se trouve du côté opposé au « Trou des Fées ». La légende raconte que les fées qui habitaient autrefois l'endroit auraient été tuées par des soldats de passage, tout près de leur demeure. On rapporte également que cette croix fut érigée en souvenir des victimes d'un attentat odieux au XIX^e siècle lors d'un passage de la diligence. La croix était sans doute peinte en rouge à l'origine. En patois, ce lieu s'appelle « *la routche croix* ».

La croix de Hamert (ou Hamer) à Etalle



Après le carrefour des routes menant de Buzenol à Chantemelle et celle d'Etalle à Saint-Léger, continuer 300 m vers Saint-Léger avant de prendre le chemin forestier à gauche menant au site archéologique de la « Tranchée des Portes ». La croix se trouve à gauche du chemin quelque 350m plus loin, avant d'arriver au rempart. Selon la légende, elle porterait le nom de celui qui fut brûlé un jour de distribution d'affouage. Cette coutume consistait en l'attribution, aux divers chefs de ménage du village, par tirage au sort, des lots de bois de chauffage dans les bois communaux.

La croix et la statue de Saint-Donat à Etalle



Elle est située le long de la route Buzenol-Chantemelle, à la clairière du même nom, quelques centaines de mètres après avoir dépassé le château d'eau d'Etalle dans les bois communaux. Il s'agit d'une croix faite de deux poutres de chêne sur laquelle est déposée une niche en bois dans laquelle est déposée une statuette de Saint-Donat (non visible à travers la vitre, mais restaurée depuis par Archetal). Sur la poutre qui soutient la niche, on peut lire, gravée dans le bois, la date de 1830.

La tradition populaire conserve le souvenir de la prière à Saint-Donat pour la protection de la foudre. Il est aussi le patron des bateliers. La prière invoquée pendant un orage est faite à chaque éclair :

« Saint Donat, que le tonnerre tombe à l'eau sans qu'il écrase aucun bateau. »

La croix de la femme à Etalle



Elle est située à 200m à l'entrée du bois (juste après la zone artisanale dite de « Gantaufet », à droite sur la route Etalle-Saint-Léger -rue du Bois). Cette appellation est devenue un toponyme pour désigner cette partie du bois. C'est une croix de même facture que la croix Hamert et la croix Saint-Nicolas : deux poutres en chêne croisées. La tradition populaire rapporte l'explication toponymique par la désignation d'un endroit où une femme a été tuée.

Le calvaire du presbytère à Etalle



Cette croix d'environ 4,50 mètres de hauteur était érigée en 1920 devant l'ancien presbytère d'Etalle (au 35, rue du Moulin), près du carrefour entre la route Florenville-Arlon et la route Etalle-Virton. Elle a maintenant été déplacée à l'angle de ce carrefour, près de l'IMP. Cette croix monumentale fut construite en mémoire de l'abbé Pierret martyrisé par les Allemands le 22 août 1914. Selon O.Dejardin, dans « Chronique de la Guerre 14-18 », le vicaire aurait été pendu à un réverbère après avoir été battu à mort.

La vierge du presbytère à Etalle



Devant l'ancien presbytère, sur une place semi-circulaire prélevée sur le jardin presbytéral qu'entoure une grille de fer forgé, une statue de la Vierge (1943) est posée sur un socle, l'ensemble mesurant près de trois mètres de hauteur. La croix monumentale qui était située derrière a été déplacée, mais la vierge se trouve toujours devant l'ancien presbytère, au 35, rue du Moulin, reconverti en siège de la justice de paix. Sur la plaque posée sous les pieds de la Vierge, on peut lire l'inscription suivante :

*« Mémorial de la consécration de la paroisse
À la Vierge immaculée
Le 8-12 de l'année mariale 1943.
N.D. médiatrice P.P.N. »*

La statue de l'Ange Gardien à Etalle



Cette statue, datant de 1750, repose sur un socle de pierres taillées, en face de la chapelle Notre-Dame de Beuraing, de l'autre côté de la N83b entre Lenclos et Sivry. Elle représente deux personnages, le premier avec ses ailes est l'ange, tenant un long bâton de pèlerin dans sa main droite et le second, à sa gauche, est un adolescent levant les yeux vers le "gardien". Au bas des personnages figure l'inscription suivante :

*« Saint Ange de Dieu,
Conduisez-nous aux cieux
Anno 1750 »*

Le sanctuaire Hanus-Toussaint à Etalle



Situé au carrefour des routes menant d'Etalle à Virton et de Buzenol à Etalle (au bout de la portion actuellement sans issue qui aboutit à la voie de contournement d'Etalle), dans un massif de verdure bordé d'épicéas, ce monument au Sacré-Cœur a été érigé en juin 1955.

La statue du Sacré-Cœur a été sculptée dans la pierre par un artisan d'Etalle, Monsieur Edmond Hanus, de son métier tailleur de pierres. La statue du Sacré-Cœur est posée sur une stèle avec l'inscription :

« Je serai le refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort. Don de la famille Hanus-Toussaint. »

Une deuxième statue est é au pied du sacré-cœur et représente une femme agenouillée.

Ce très beau calvaire, probablement l'un des plus beaux du patrimoine d'Etalle, situé dans un bosquet accueillant, devait jadis constituer un lieu de recueillement et de repos. Il est actuellement perdu dans un massif forestier et troublé par le bruit de la circulation sur le contournement d'Etalle, mais il mériterait une réhabilitation.

Notre-Dame du bosquet à Etalle



Dans le même bosquet que le sanctuaire Hanus-Toussaint et, faisant toujours partie de ce bel ensemble, une statue de la Vierge aux mains jointes est déposée sur un socle où l'on peut lire l'inscription :

« Je vous salue Marie ».

A proximité, un banc de bois permet le recueillement et le repos.

Croix Saint-Nicolas à Etalle



Située au terrain de football, il s'agit d'une grosse croix taillée dans deux poutres équarries de chêne de la même facture que la croix « Hamert » et la croix de la Femme. On peut également y lire, comme à cette autre croix, la date de 1830, gravée dans le bois. La statuette de Saint-Nicolas qui se trouvait dans une niche (d'où le nom de la croix) aurait pu être volée (?).

Statue Notre-Dame des Champs à Etalle



Située à l'extrémité de la rue du Harret, juste avant le contournement d'Etalle, cette statue fut restaurée en l'année mariale 1943 à l'initiative de la Jeunesse de l'Action Catholique Féminine.

Il s'agit d'une croix massive en pierre de France au centre de laquelle une niche a été creusée pour y déposer une statuette de la Vierge. L'édifice est posé sur un muret de pierre de taille de même nature.

On peut lire l'inscription suivante gravée dans la pierre :

« N.D. des champs P.P.N. – Restaurée en l'année mariale 1943. – Erigée en cet endroit en l'an 2000 ».

En effet, l'édifice se trouvait initialement à l'embranchement de la rue du Harret et de la N83, mais les travaux pour le contournement d'Etalle ont nécessité son déplacement à quelques dizaines de mètres de là.

La potale Notre-Dame de Beauraing à Fratin



Située le long de la rue du Vivier à Fratin, à l'embranchement avec le chemin qui mène à Etalle, cette potale est entourée d'un jardinet ceint par une clôture en treillis auquel on accède par un portillon de bois peint.

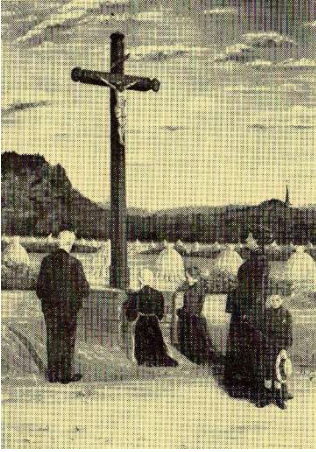
La statue blanche de la Vierge est placée dans une niche en pierre, posée sur une pierre de taille, elle-même posée sur un socle d'un mètre de haut. Sur la pierre de taille, on peut lire l'inscription suivante :

« Mère au cœur d'or, convertissez les pêcheurs »

Cette potale fut bénie par le Doyen Poncelet le dernier dimanche de mai 1949 afin de remercier la Vierge pour une conversion. Elle fut érigée à l'initiative de l'abbé Breuskin et de la Jeunesse Agricole Catholique Féminine dans une section fut fondée à Fratin en 1948.

Le calvaire du Magenot à Fratin





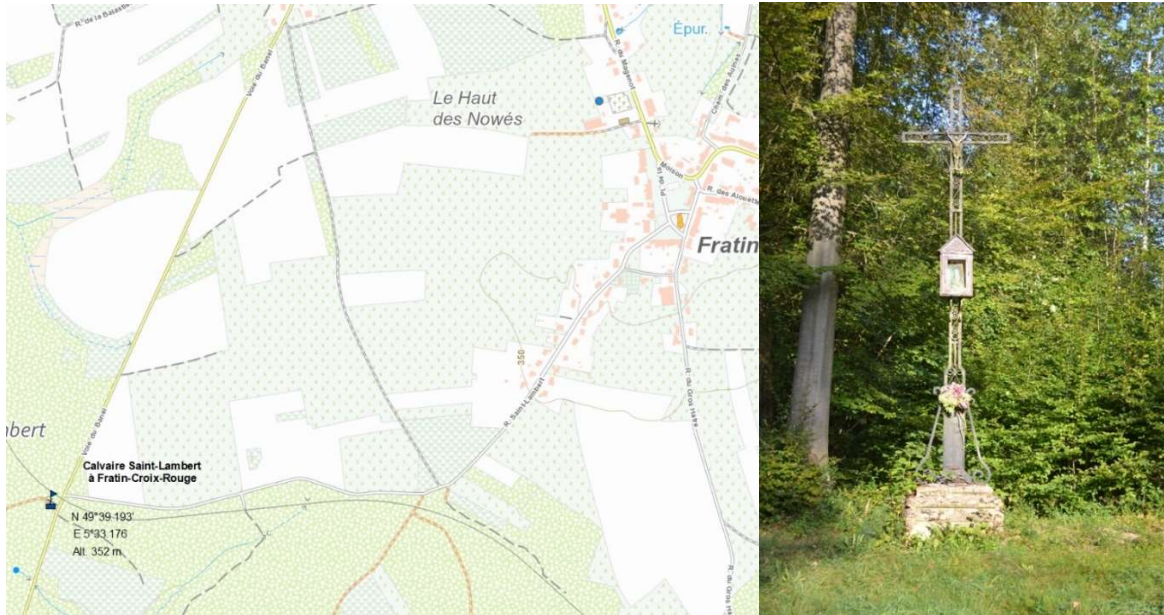
Situé entre Fratin et Sainte-Marie, sur la droite en venant de Fratin, à l'entrée de la zone artisanale du Magenot, cette croix métallique mesure deux mètres de hauteur et porte un Christ. Elle a été placée en 1912 pour remplacer l'ancien calvaire en bois érigé au XIX^e siècle par un Mr Lenoir. La croix est plantée dans un petit monticule de pierres du pays grossièrement maçonnées. Les anciens disent que ce calvaire a été placé à l'ancienne limite entre les communes de Sainte-Marie et de Buzenol-Fratin. Notons que l'ancienne croix de bois peut encore être vue au Musée Gaumais de Virton, sur une magnifique toile peinte en 1909 par Félicien Jacques, peintre de Sainte-Marie.

Le calvaire des Aisances à Fratin



Collée au mur clôturant la prairie, le long de la rue du Magenot, en face de la très belle ferme typique lorraine Vuylsteke, cette croix en fer forgé est plantée sur une grosse pierre de taille et annexée à l'extrémité du mur. Elle est surmontée d'une deuxième petite croix qui provient de l'ancienne chapelle de Fratin. Ce calvaire fut érigé en 1868 par Mr Eppe de Vance, acquéreur des aisances communales, parcelles de terre mises à la disposition des habitants et qui furent vendues pour la construction de l'église de Fratin, aisances qui se trouvaient derrière l'emplacement du calvaire. Dans la niche, en 1935, à la demande de Mme Catherine Schintgen, Mr Edmond Hanus plaça une statuette de Notre-Dame de Lourdes. Elle rappelle aux villageois l'ancienne chapelle dédiée à la Vierge.

Le calvaire Saint-Lambert à Fratin-Croix-Rouge



Ce calvaire est situé en bordure de la route menant de Sainte-Marie à Croix-Rouge, presque en face de la prolongation de la rue Saint-Lambert qui vient de Fratin, à proximité du chemin de fer. Ce lieu-dit a une origine très ancienne. Il y a bien longtemps, une statuette de Saint-Lambert était fixée au tronc d'un chêne. Mr Jean-Baptiste Habran-Protin mit à sa place une croix en bois. En 1868, avec les aumônes recueillies dans le tronc, Mr Habran la remplaça par une croix en fer forgé (socle avec la date 1868). A cette croix fut fixée une niche dans laquelle se trouve une petite statue de la Vierge que l'on invoque sous le vocable de Notre-Dame de Saint-Lambert. Cette niche a été remplacée en 1990.

La croix au centre de Mortinsart



Située à l'embranchement des routes menant vers Houdemont et vers Villers-sur-Semois, cette croix en fonte est entourée d'un jardinet clos par des grilles de fer forgé avec, en façade, la mention
« O CRUX AVE »
(signifiant « Salut ô croix ! ») soudée sur la grille.

La croix de Beaumont à Sainte-Marie



Dite aussi « Croix des Libertés » ou « Franche Croix », elle fut érigée en 1462 à l'entrée de Sainte-Marie-sur-Semois, à droite, en direction de Tintigny, au carrefour de la N83, de la Grand'Rue et de la rue du Rond. Elle est le symbole de l'affranchissement au droit de Beaumont des habitants de la Seigneurie de Sainte-Marie en 1461. La loi de Beaumont fut promulguée en 1182 par Guillaume aux Blanches Mains. Ce n'est que le 15 janvier 1461 que les habitants de Sainte-Marie, irrités, firent pression sur Jean de Malberg, seigneur du lieu et s'en furent à Virton réclamer leur droit à l'affranchissement. Elle a été restaurée au XX^e siècle, comme l'indique l'inscription sur le socle :

*« Restaurata Anno 1914
CRUX LIBERTATIS ERECTA
Anno 1462 »*

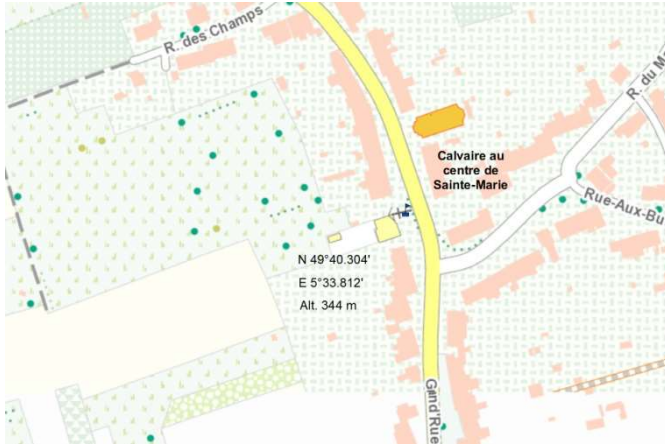
qui signifie que la croix de la liberté a été érigée en 1462 et restaurée en 1914.

La croix de Landin à Sainte-Marie



La croix est située dans le quartier de Landin, à l'entrée de Sainte-Marie, sur le grand espace de voirie sur la N83 qui laisse deviner le tracé originel de la route nationale avant sa modernisation, à l'angle avec la rue de Bertauvaux. C'est une croix de bois, d'environ 2 mètres de hauteur, avec un petit Christ noir. Il est probable que cette croix fut érigée en commémoration de la peste qui décima le hameau de Landin en 1636. Elle est à l'ombre d'un hêtre pourpre remarquable planté à l'occasion du centenaire de la Belgique en 1930.

Le calvaire au centre de Sainte-Marie



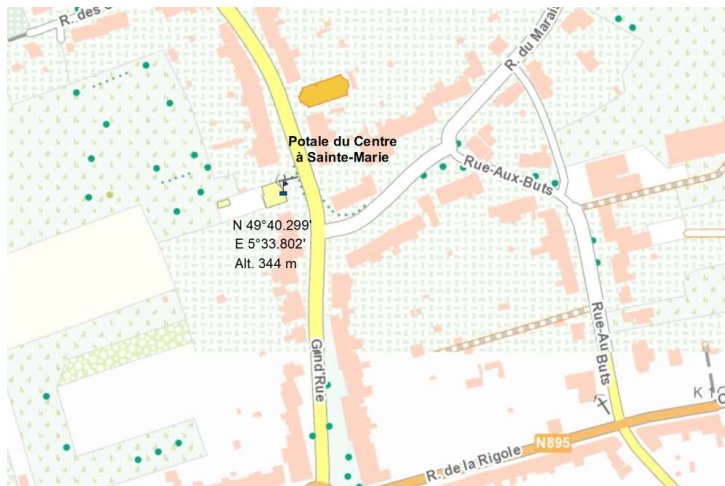
Situé au centre du village de Sainte-Marie, le long de la Grand Rue, en face du bâtiment communal mis à la disposition de l'école libre de Sainte-Marie, ce calvaire date de 1754 et a été profondément relmanié par les habitants, après la guerre, en 1947. Il était initialement situé sur la place, en face de l'école. Il était probablement composé à l'origine d'un socle formant autel et d'un fût supportant l'amortissement brisé à sa base. Actuellement, posé sur un muret en pierre du pays, il est composé



- d'une stèle reprenant un texte faisant date, il s'agirait de la devise du sire Henriquez « *Potius mori quam foedari* »,
- d'un bloc portant l'inscription « *JHS* » surmonté d'une croix et enfant,
- et du calvaire proprement-dit constitué du Christ en bronze qu'entourent de côté deux angelots de pierre et de dessus deux têtes d'angelots, le tout surmonté par des feuilles et fleurs taillées dans la pierre.

En 1793, un « sans-culotte » qui abattait la croix eut les pieds broyés dans sa chute. La croix fut redressée peu de temps après.

La potale de la Vierge au centre de Sainte-Marie



C'est une statue de la Vierge placée entre deux fenêtres du premier étage du bâtiment communal mis à la disposition de l'école libre de Sainte-Marie.

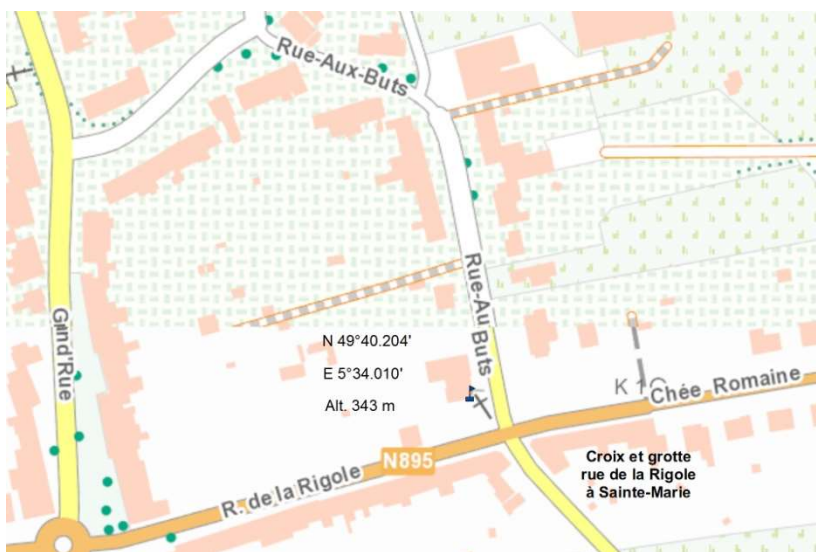
Sous la Vierge, un médaillon avec l'inscription suivante faite de lettres rouges et vertes, les rouges majuscules représentant une date :

« DoVce Marie VeLLez sVr Ce VILLage »

« DVC MI VILL V C VILL=1935 »

Elle résulte d'un accord du seigneur de Sainte-Marie, Henri Henriquez, avec les habitants du village. En compensation d'un agrandissement de son parc aux alentours du château, il était tenu de faire ériger une croix de pierre. Mais c'est en fait son successeur, le comte de Corswaren-Looz, qui réalisa l'ouvrage en 1754 au centre du carrefour. Il fut ensuite restauré et déplacé devant l'école en 1947 (voir "Les carnets de Nochet" n°0).

La croix et la grotte rue de la Rigole à Sainte-Marie



A l'embranchement de la route venant de Fratin se trouvent une croix de bois de près de deux mètres de hauteur (récemment restaurée) et, au pied de celle-ci, une grotte maçonnée en pierres du pays, avec, sur la croix, un christ blanc et dans la grotte, une petite vierge toute blanche. Au pied de la grotte, on peut lire l'inscription suivante :

« *Hommage filial à Marie.*

« *Année mariale 1941.* »

La croix Jean Lecouturier à Sainte-Marie



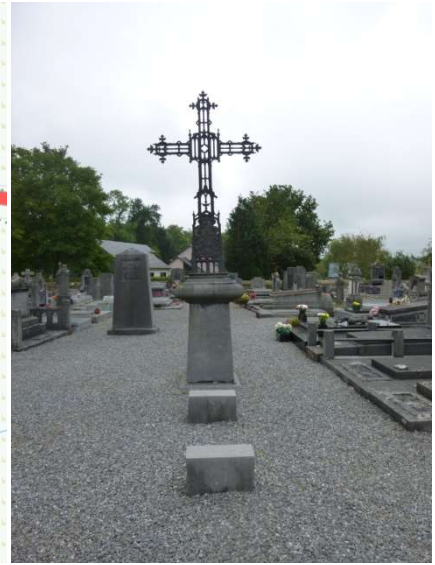
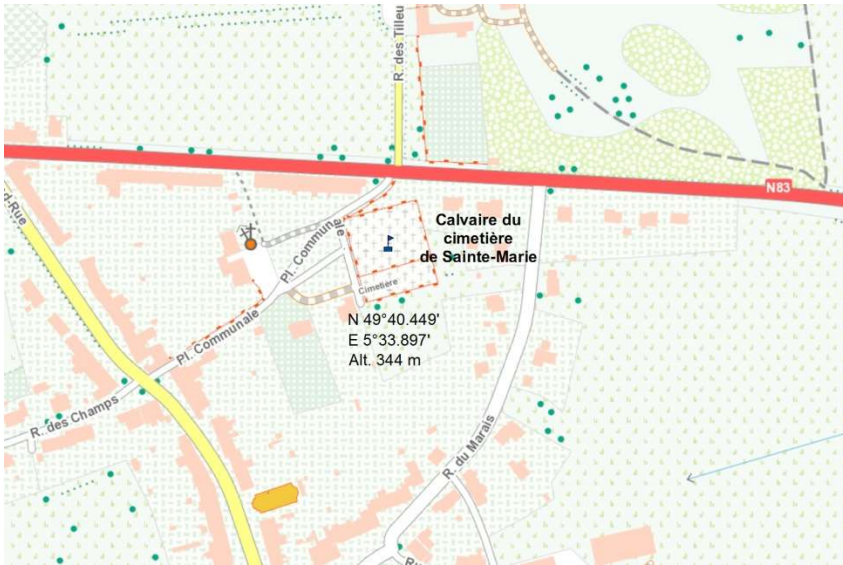
Au croisement de la voie du Banel et du chemin, en continuation de la rue du Bertauvaux, qui conduit à Fratin, au pied d'un marronnier majestueux, la simple croix de bois initiale a été remplacée en 1989 par une croix métallique, au même endroit. Ce devait être un endroit de repos et de méditation avant les extensions d'habitat faites dans les années 1960...1970. Le lieu-dit s'appelle « Lacouture ». Le nom pourrait s'être inspiré du patronyme « Lecouturier », la croix serait alors peut-être une "croix d'occis" (érigée à l'endroit où une personne, en l'occurrence, Jean Lecouturier, trouva la mort). Mais, plus probablement, il évoque « couture », qui vient du mot latin « cultura » qui signifie terres cultivées et souvent terres de bon rapport (cfr « Noms de lieux du Grand Etalle » par Albert Lamand, 1997-203p).

La croix de la mission à Sainte-Marie



Située au croisement de la rue de Bellefontaine et du chemin qui poursuit la rue de Bertauvaux à Sainte-Marie, cette croix fut inaugurée à l'occasion d'une mission en 1912. La croix, à l'époque, était beaucoup plus grande. Le christ est de la même facture que celui du calvaire érigé à Etalle en face de l'ancien presbytère, puis déplacé au carrefour de la N83 et de la N87b.

Le calvaire du cimetière de Sainte-Marie

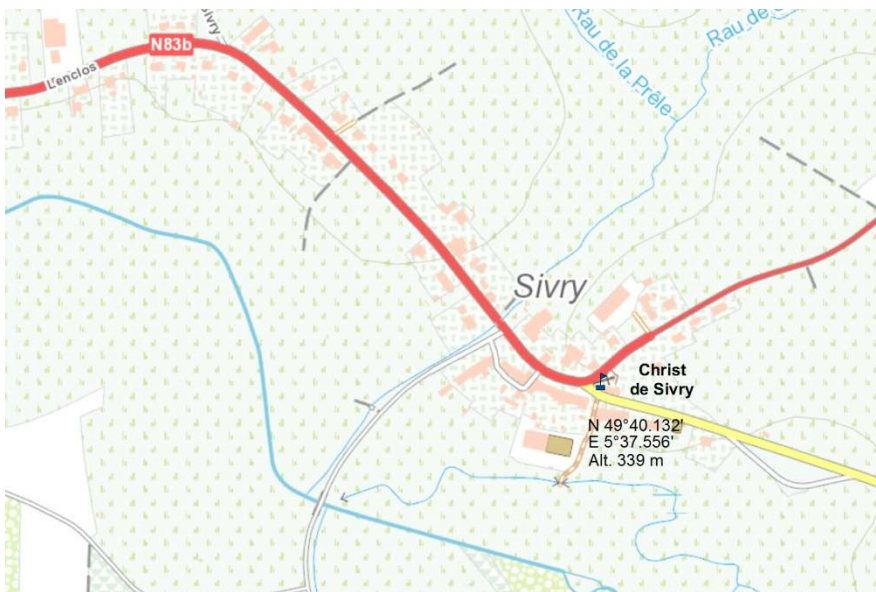


Au centre du cimetière, sur un bloc de pierre de taille quadrangulaire de près de deux mètres de hauteur, sur lequel se lit

*« Hodie Mihi,
Cras Tibi »*

(« moi aujourd'hui, toi demain »), se dresse une croix monumentale en fonte de style gothique très ouvragée portant au pied un tableau coulé dans la fonte et représentant une vierge montant aux cieux et entourée d'angelots.

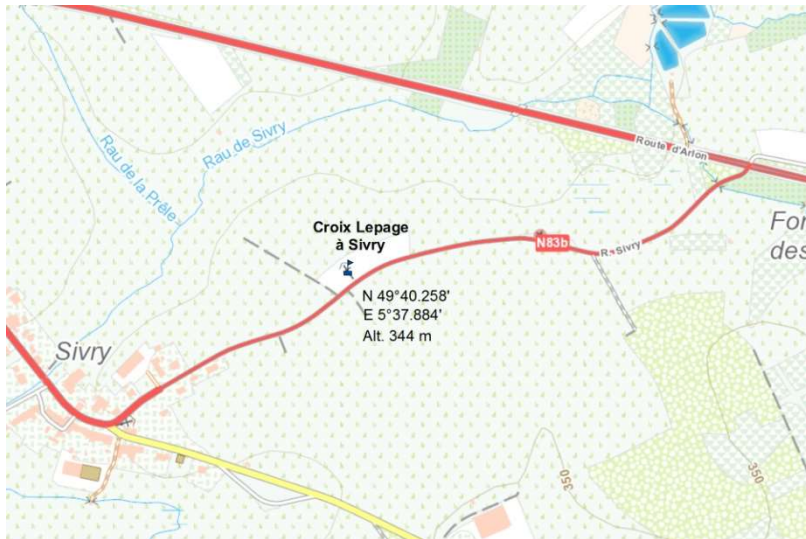
Le calvaire "Christ de Sivry"



Il est situé à la sortie du village de Sivry, dans le village vers Vance de l'ancienne Nationale reliant Etalle à Arlon. La croix est en bois de chêne de section carrée sur laquelle est fixé un Christ protégé par un cache de fer latéralement et sur le dessus. Fixée sous le Christ se trouvait jadis une petite niche où était logée une statuette d'une vierge à l'enfant. Les bois et les fers protecteurs sont peints en vert. L'édifice repose sur un petit socle maçonné en pierre du pays. Ce calvaire était fort abîmé, il avait été recouvert de multiples couches de peinture, présentait des fentes et des collages et clouages inadaptés. Il a été restauré par Sophie Calonne, à l'initiative d'Archetal.



La croix Lepage à Sivry



Située sur l'ancienne route Etalle-Vance, à la sortie de Sivry et à gauche en direction de Vance, cette croix est taillée dans la pierre du pays. Elle est à bouts ouvragés et déposée sur une colonne de section carrée dont une des faces montre la date gravée de 1815, chiffres soulignés et encadrés. Le tout est posé sur un socle carré maçonné en pierre du pays.

Elle a été érigée après la campagne de Russie (1812). Lors de leur participation à cette campagne, deux Lepage, cousins germains (Pierre-Louis, né à Vance le 17/02/1789 et Henri-Joseph, né le 21/10/1794), ou leurs parents qui habitaient effectivement à Sivry, avaient fait la promesse de faire ériger une croix s'ils revenaient sains et saufs de ces campagnes napoléoniennes.

Ils en sont bien revenus et on les retrouve cités lors d'une remise de la Médaille de Sainte-Hélène aux anciens militaires de l'Empire dans le procès-verbal de la réunion du conseil communal de Vance du 13/03/1848.

La tradition donne aussi une deuxième version de l'érection de cette croix : celle d'avoir été élevée par un Lepage en reconnaissance pour avoir été épargné par une des dernières meutes de loups qui sévissaient encore dans la région.

La croix Jean Dulieu à Vance



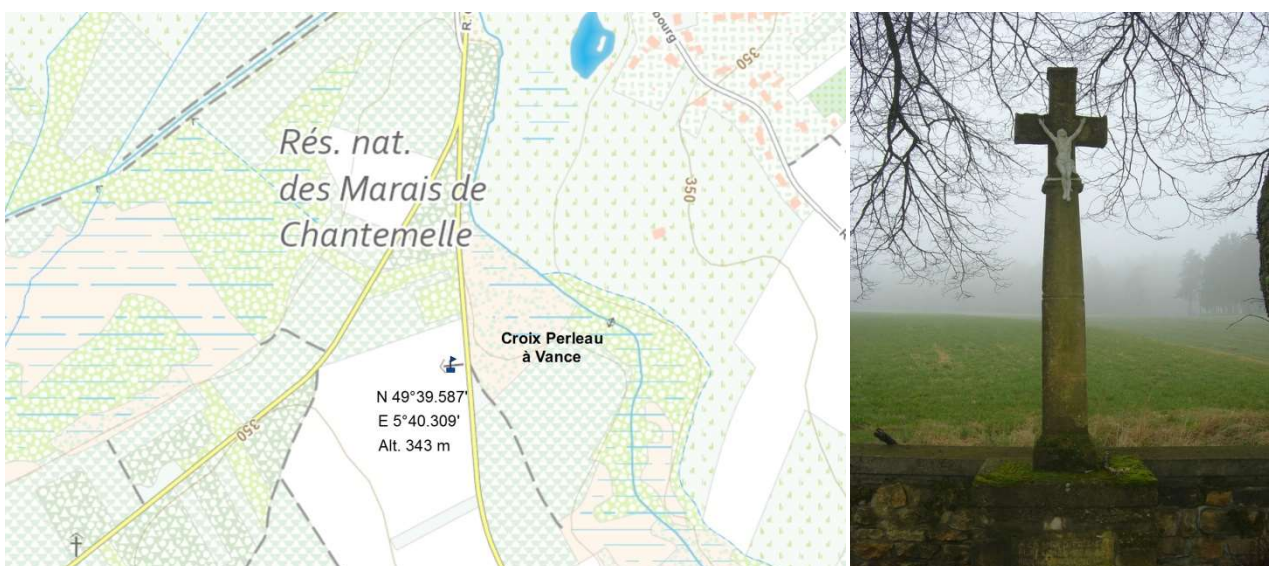
Cette croix est située au « Haut des Loges » sur la route de Saint-Léger. La tradition veut que Jean Dulieu fut receveur des impôts de la République et qu'il fut assassiné d'un coup de feu par un malandrin qui voulait le dévaliser, mais ne trouva que quelques sous sur sa victime.

Il semble cependant qu'il y ait un doute sur l'identité de la victime, car le registre paroissial de Vance relate le décès comme suit

« Le 26 avril 1795, Jean Dulieu, manœuvre à Vance, originaire de Mellier, a été trouvé mort dans un trou au lieu-dit Monganterme, bois de Vance, âgé de 46 ans. Son corps ayant été levé le dit jour vers 5h du soir par la Justice de ce lieu, a été inhumé dans le cimetière de Vance, le même jour vers 7h (signé JB Reizer, curé). »

Une troisième version est défendue par l'historien Henri Jacob de Chatillon, comme étant le résultat d'une facétie de jeunes gens qui, affublés d'une peau de bête, ont voulu faire peur à un ami de passage qui déchargea son fusil sur ce qu'il croyait être une bête.

La croix Perleau à Vance



Situé au lieu-dit « Longue Adnet », au bord et à droite de la route Vance–Saint-Léger, ce calvaire se dresse dans un jardinet entouré d'un muret et planté de quatre tilleuls, protégé jadis par une grille en fer forgé qui servait de porte. Sur un socle de moellons en pierre de France est scellée une pierre portant une inscription

difficilement lisible qui rappelle que ce calvaire a été élevé en 1848 à la mémoire de HP Perleau, maître charpentier à Vance.

La croix Kelner à Vance



Cette croix composée de deux barres verticales et deux autres horizontales en fer forgé (comme la croix Orban), réunis à leur extrémité où une boule agrémente le décor, est située au carrefour entre la rue de Habay et la Chaussée Romaine, au nord de Vance. Les barres sont réunies par un fer qui forme un losange sur la croix, quasi cachée par la végétation de la haie vive auprès de laquelle elle fut dressée par la famille Kelner en 1920 sur une parcelle leur appartenant. C'est à cet endroit que fut tué le 4/8/1914 par les Allemands un jeune homme de 22 ans de Vance, Joseph Monneau. Ce dernier avait été réquisitionné par les Allemands pour dépendre le drapeau belge que le bourgmestre avait fait arborer au clocher de l'église. Joseph Monneau avait beaucoup de peine à défaire la corde suite aux pluies qui avaient resserré les noeuds. Ce voyant, un officier allemand vociféra que c'était une manière de faire des signaux à l'ennemi et, sitôt Monneau descendu du clocher, on le poussa à coups de crosse à travers le village jusqu'au clos Kelner où on le fusilla séance tenante, sans autre forme de procès.

La croix Orban à Vance



Cette croix est d'une facture identique à celle de la croix Kelner. Elle est située au « Bochelet », à gauche du carrefour de la rue d'Habay et de la rue du Gibet. Elle était entourée de trois beaux tilleuls plus que centenaires, abattus en 2017. L'autorisation d'ériger cette croix fut donnée le 30/10/1852 par le conseil

communal de Vance à la famille Orban en reconnaissance de la guérison du fils qui tombait dans des crises d'épilepsie, Isidore Orban, qui devin par la suite, de 1904 jusqu'à sa mort en 1915, bourgmestre de Vance.

La croix Notre-Dame des Champs à Vance



Situé au croisement de la rue d'Habay et de la rue Notre-Dame des Champs, au nord de Vance, il s'agit d'un petit monument érigé en 1950 par la section locale de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique). Il est composé de quelques pierres rectangulaires formant un socle à deux étages surmonté d'une niche en pierre où l'on découvre une vierge à l'enfant, la niche étant elle-même surmontée d'une croix de pierre à laquelle est fixée un Christ. L'ensemble mesure environ 1,20 mètres de hauteur. On peut lire l'inscription suivante sur le socle :

« Notre-Dame des Champs P.P.N. »

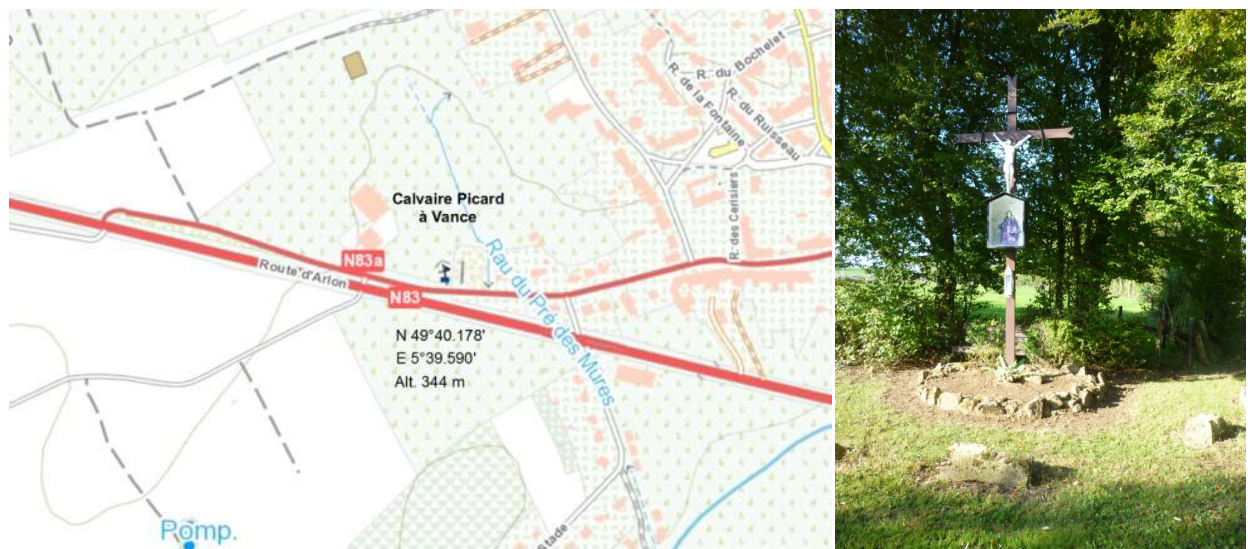
Le calvaire était à l'intérieur d'un petit jardinet, et, à l'époque de sa construction, était réellement entouré de prairies et de champs, sans aucun bâtiment aux alentours. En mai 1986, le calvaire a été démonté pour être déplacé vers l'arrière par rapport à son ancien emplacement lors de la réfection de la route de Habay (route en béton) (cfr: <http://villagedevance.canalblog.com/> de Georges Lafontaine).

On a pu observer à cette occasion que la base de la croix était en réalité une pierre tombale de l'ancien cimetière de Vance. Elle porte l'inscription :

« Marie-Anne Perleau épouse de Nicolas Jacques, décédée le 29 décembre 1880, âgée de 57 ans ».

Aujourd'hui, le calvaire est privé de son petit jardinet mais mis en valeur par le petit bâtiment construit à l'arrière du monument.

La croix du Gros Mare ou calvaire Picard à Vance



Érigé à la sortie du village, sur l'ancienne route Vance-Etalle (N83A), ce calvaire est sans doute le plus ancien du village. Il est décrit dans « l'Histoire de Vance » de Jules Massonnet en page 347 (rappelé sur le site : <http://villagedevance.canalblog.com/archives/2009/04/11/13350759.html> de Georges Lafontaine).

On l'appelle communément « le croix du gros mare », c'est-à-dire du gros maire (gros maieur, gros bourgmestre). Celui-ci semble bien être Nicolas Picard, qui fut bourgmestre de Vance presque sans discontinuité de 1776 à l'an VI (1797) de la république. Antérieurement, il y avait eu comme mayeurs à Vance André et Henry Picard, mais le nom de « mar », maire, paraît bien indiquer qu'il s'agisse de Nicolas Picard. Ce fut de cette famille Picard que descendait Edmond Picard, l'éminent juriste belge.

Une autre source nous apprend que ce calvaire (appelé calvaire Notre Dame de Grâce) fut restauré en 1936 lors du congrès de la JAC. Ce calvaire fut une nouvelle fois restauré dans les années 1990.

Il s'agit d'une croix où, en plus du Christ, est actuellement fixée une niche avec une Vierge à l'enfant. La croix est plantée à même la terre qui est retenue par un cercle de pierres dressées pour délimiter le petit jardinet qui est toujours entretenu avec soin par la famille Picard et les habitants de Vance.

La croix Georges à Vance



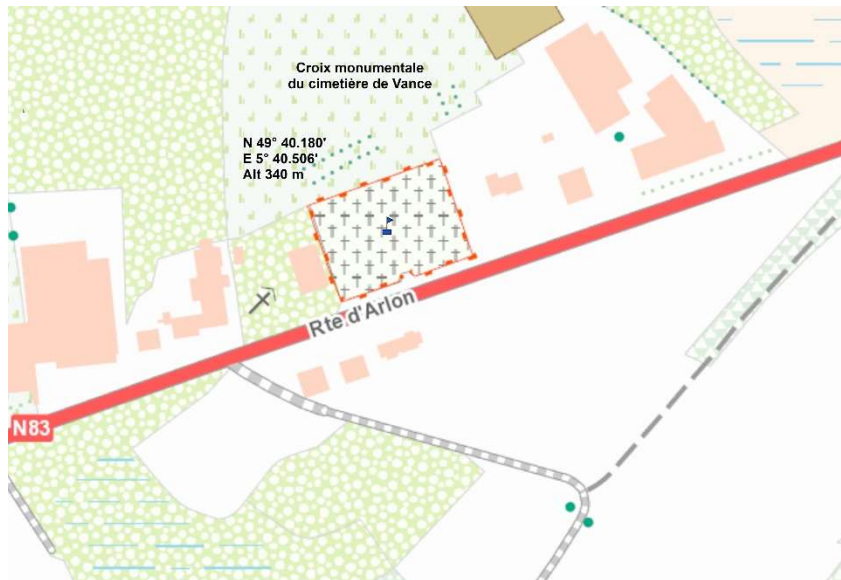
La croix Georges est située au pré « Le Chapelier », au carrefour de la chaussée Brunehaut (chemin des romains) et de l'actuelle rue Notre-Dame des Champs, qui était la « route du Pont Bideau », menant à Habay-la-Vieille. Elle aurait été érigée en 1869 par Joseph Georges en signe de reconnaissance. La croix fut remplacée en 1949 par son fils Ernest et par l'abbé Jules Georges. En 1995, elle fut à nouveau complètement remplacée. Cette fois la croix est métallique. Le Christ fut remplacé sur la nouvelle construction.

La croix Hummer à Vance



La croix Hummer fut originellement érigée à la sortie de Vance, au carrefour de la N83 vers Arlon et de la route Vance-Saint-Léger, par l'abbé Jean Hummer, en souvenir de son passage à la cure de Vance qu'il desservit de 1838 à 1849. Cet abbé, originaire d'Aix-sur-Cloie, mourut à Arlon à l'âge de 80 ans. Le nouveau tracé de la route nationale Arlon-Florenville exigea son déplacement sur le parking attenant au cimetière de Vance. La croix fut démontée et les trois tilleuls qui l'entouraient furent impitoyablement coupés. Elle fut dégradée par des vandales en 1988, puis restaurée. Une nouvelle croix fut taillée et le Christ d'origine remplacé sur la nouvelle pierre.

La croix monumentale du cimetière de Vance



Au milieu du cimetière de Vance, situé le long de la N83, se dresse une croix monumentale.

La croix jouxtant la ferme-château à Villers-sur-Semois





Près de la ferme-château de Villers-sur-Semois, dans la rue Joseph Weicker et juste en face de la rue Saint-Martin, se dresse une croix métallique reposant sur un socle de pierres du pays et qui portait un Christ, probablement du XVIII^e siècle. La version actuelle est fort épurée par rapport à la version ancienne (voir illustration de 1934), qui comportait encore le Christ.

La croix à la limite Villers-Harinsart



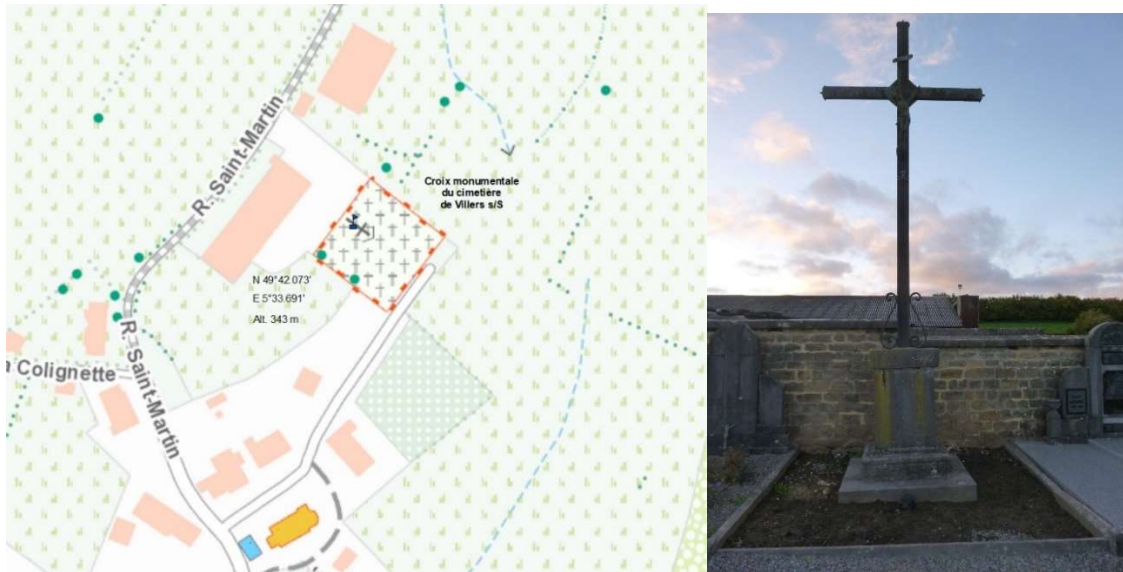
Sur le côté gauche lorsque l'on quitte Villers-sur-Semois en direction de Marbehan, à la limite des localités de Villers et Harinsart, cette croix est située à l'endroit où la route est à la crête et juste à l'embranchement avec le Chemin des Romains. Surélevée par rapport au niveau de la route, il faut prendre quatre marches pour être auprès du socle de quelque 1,20 mètre de hauteur et d'une section carrée d'1 mètre de côté.

La pierre formant la croix est taillée pour représenter deux troncs d'arbre assemblés auxquels sont ajoutés divers motifs tels que feuilles, cordage et ancre de bateau, en plus du Christ en bronze. Sous la croix, deux rameaux croisés dans une couronne. On peut lire l'inscription suivante sur le socle :

« O CRUX AVE, SPEC UNICA »

Qui signifie « Salut, ô Croix, [notre] unique espérance ».

La croix monumentale du cimetière de Villers-sur-Semois



Placée au fond du cimetière, dans l'allée centrale, en face de l'entrée principale, la croix métallique de quelque quatre mètres de hauteur est peinte en noir avec en couleur argent l'inscription INRI. Sur la croix, le Christ et une tête de mort et tibias croisés à ses pieds. Sur le socle de pierre de taille, l'inscription :

*« Je suis la Résurrection et la Vie.
St Jean XI, 25 »*

La potale Notre-Dame de Beauraing à Villers-Tortru

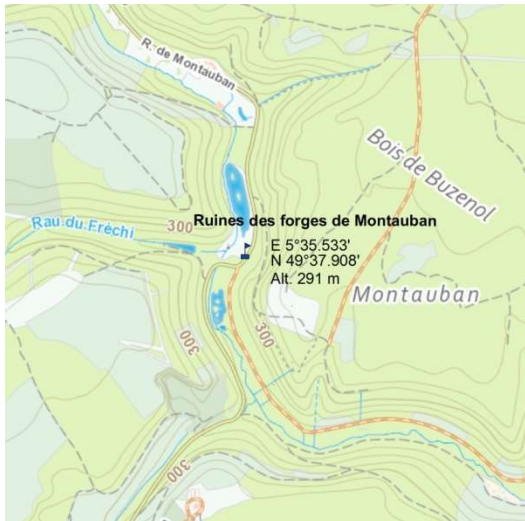


Située sur la route principale de Villers-Tortru, à l'extrémité ouest de la boucle que forme la route, la potale de la Vierge est constituée d'une niche maçonnée, en pierre du pays et d'une statue de Notre-Dame de Beauraing en pierre blanche.

Les installations industrielles et autres activités anciennes

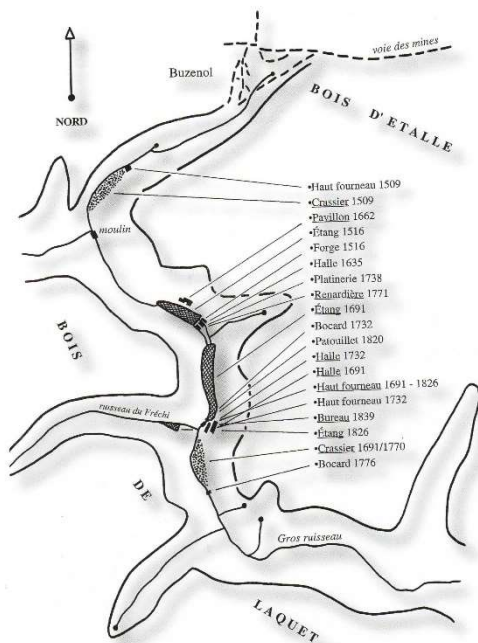
Les hauts-fourneaux et les forges

A Montauban



Le site repose sur les territoires d'Etalle et de Virton. Depuis les origines des forges, en 1507, plusieurs propriétaires, dont certains, peu scrupuleux, ont occupé le domaine. La production des forges a suivi l'implication des propriétaires, avec des hauts et des bas. Après la révolution française de 1789, la métallurgie de la région connut un long moment de stagnation. Les statistiques industrielles établies pour toute la France en 1812 montrent cependant que les fourneaux de Montauban avaient surmonté la crise. Mais cette situation assez avantageuse se modifia à partir de 1814, en raison surtout du protectionnisme français. La famille de Boër, qui possédait les forges à ce moment et résidant au Luxembourg, vendirent leurs propriétés à Joseph-Michel Orban et à son fils Henri-Joseph, tous deux industriels à Liège. Ils ranimèrent le deuxième

haut-fourneau de Montauban et y agrandirent la forge en 1825. On leur doit aussi le modeste bâtiment encore existant qui porte l'inscription de « Bureau » et le millésime de 1839. C'est, avec les courtières (dans les moulins hydrauliques, ce sont les emplacements des roues à aubes) et les étangs, le seul vestige (intact) témoignant de la présence, sur ce point, d'un important complexe industriel. Après une nouvelle diminution des activités due à une concurrence plus efficace au niveau du transport des produits, une courte reprise des affaires pendant la guerre de Crimée (1854-1855) put, un moment, rendre confiance aux maîtres de forges luxembourgeois. On coula alors au fourneau de Montauban des boulets de canon qui furent employés au siège de Sébastopol, puis les activités cessèrent tout à fait sur le site. A Montauban, outre la très belle maison forte du régisseur, il subsiste les vestiges de l'usine séculaire, l'étang et ses digues, le petit bureau sur le ruisseau canalisé et les nombreux chemins qui convergent vers ce site autrefois très fréquenté. Tout le site a été classé en 1959.



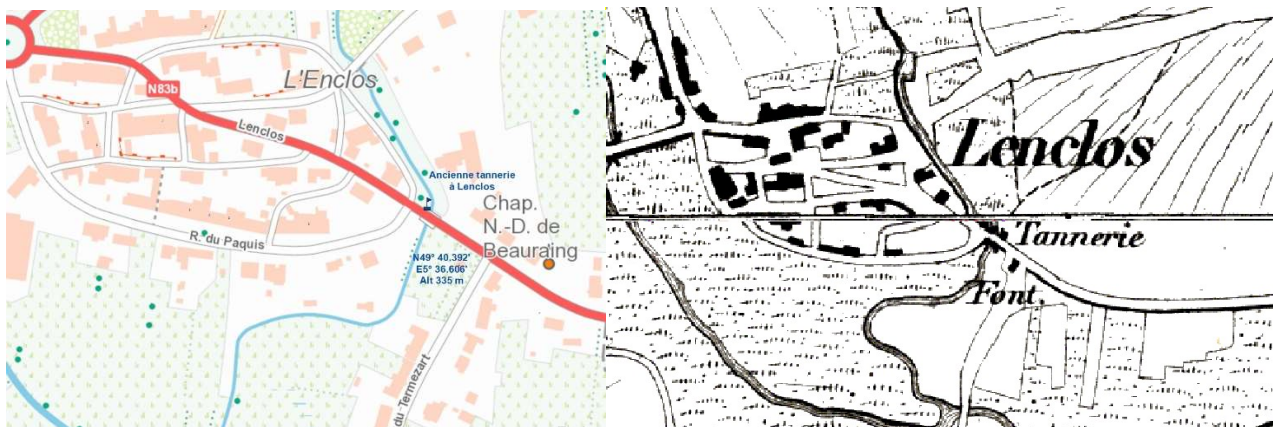
Au Fourneau Marchant



C'est en 1621 qu'Henri Lecomte, qui appartient à une famille de maîtres des forges de Berchiwé, reçoit l'autorisation d'ériger une « forge à battre le fer » entre le bois du Banel et Huombois, puis, en 1622, d'ériger une platinerie et un haut fourneau. Dès lors, l'usine adopte la consistance classique d'un haut fourneau, d'une forge d'affinage et d'une platinerie (cfr « La Sidérurgie Gaumaise » -Tome 2 – par Jean-Claude Delhez). L'usine fut décimée par la guerre de Trente Ans, mais en 1640, Henri Lecomte vendra toute l'usine à Guillaume Marchant, qui laissera son nom au site. Le nouveau maître des forges va réactiver le haut fourneau, en abandonnant la forge (dite forge Habaye) à la ruine. Le site cessera de fonctionner vers 1741, puis reprendra un peu plus tard, et les installations serviront pour un plus petit fourneau jusqu'en 1845, une scierie, un four à chaux, un moulin à farine et plus tard, une pisciculture renommée jusqu'au décès de son propriétaire, mais qui aujourd'hui reprend vie. L'implantation primitive occupe le confluent des ruisseaux de l'Eau à My le Bois et du Chaufour. Il y reste les étangs et la maison du facteur des forges (ou « factorie »), qui date de la fin du XVIII^e siècle.

Industries, commerces et administrations

La tannerie de Lenclos



Il y a probablement eu jadis à Etalle plusieurs petites exploitations artisanales aujourd'hui disparues. Tandel cite par exemple un brasseur, des charrons, des serruriers, des tisserands, ... Mais sur la carte de Vander Maelen, le seul bâtiment « industriel » qui est répertorié sur le territoire de l'actuelle commune est une tannerie à l'est de Lenclos, à proximité du pont où le ruisseau de Lenclos (ou de la Tortrue ou encore des Cœuvins) traverse la rue de Lenclos qui mène à Sivry. A l'époque de Vander Maelen (1850), il existait probablement quelques tanneries dans la région (à Jamoigne par exemple), qui alimentaient en cuir les bourreliers ou l'armée pour l'attelage des chevaux. La tannerie entraînait aussi dans la région d'autres

C'est en 1868 qu'Edouard Genin vint s'installer à Etalle, au départ pour assurer une activité de recouvrement de toitures (ardoises, zinc et fer blanc). En 1918, il développa une activité de commerce en gros, d'abord à Etalle, puis plus tard à Luxembourg et à Liège. Sous l'appellation « Grande Quincaillerie Moderne », la famille Genin vendait du fer, de la quincaillerie, des

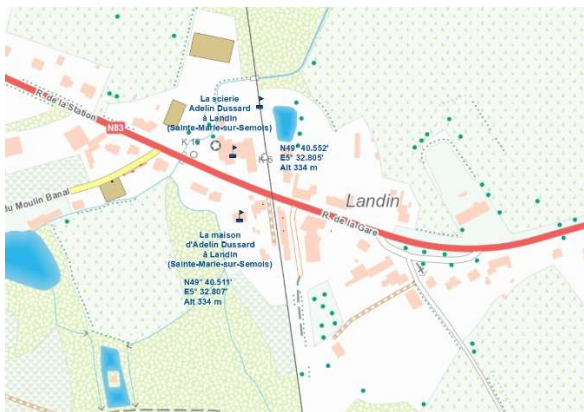


outils, des cuisinières, des appareils de chauffage, ... L'activité de commerce, au 18, rue du Moulin (actuelle salle communale et syndicat d'initiative d'Etalle - N49° 40.437' E5° 36.052' Alt 335 m), cessa à Etalle en 1947, et plus tard à Luxembourg et à Liège.

Les entrepôts, eux, ont cessé leur activité en 1989 et le bâtiment fut revendu à l'Institut « La Providence » (N49° 40.483' E5° 36.019' Alt 333 m). Arsène Genin (1883-1947) fut l'un des principaux artisans du succès des établissements. Il fit construire une grande maison, au 15 rue du Moulin (N49° 40.426' E5° 36.094' Alt 335 m), qui a été rachetée dans les années 1980 par la commune d'Etalle, c'est l'actuelle maison communale (qui était initialement installée où est actuellement le CPAS). Arsène Genin fut lui-même bourgmestre d'Etalle pendant une vingtaine

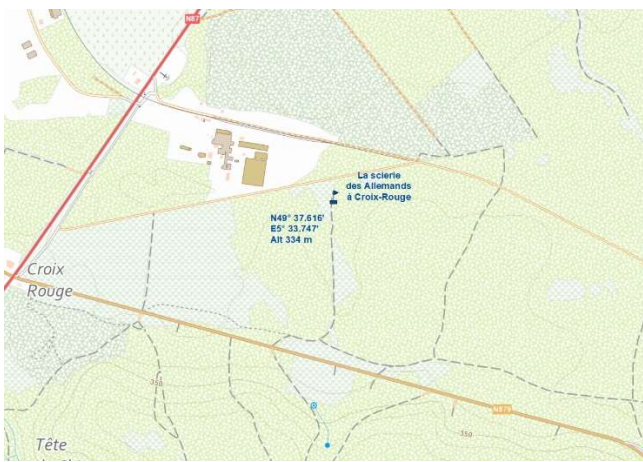
d'années.

Les établissements et la maison d'Adelin Dussard à Sainte-Marie-sur-Semois

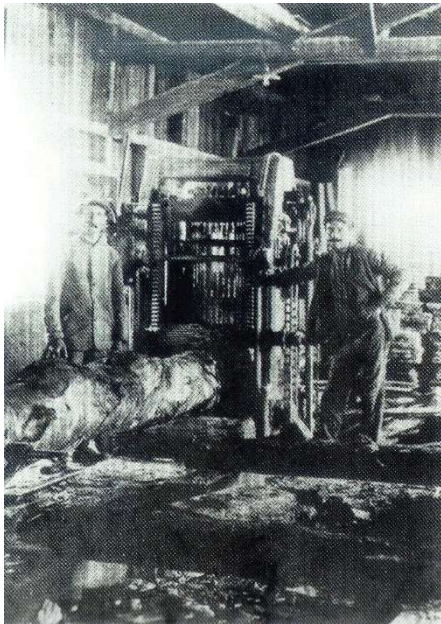


Avant que la famille Stiernon ne reprenne les installations en 1983, la scierie à Landin, à gauche de la route en venant de Tintigny, appartenait à Adelin Dussard. L'entreprise débitait du bois pour la construction et la menuiserie, mais, au départ, la production était surtout axée sur les carrosseries en bois pour les véhicules militaires. Adelin Dussard avait fait construire pour ses ouvriers 3 maisons « jumelées », le long de la route. Pour lui et sa famille, il avait fait ériger un « petit château » en face de la scierie, entre la route et le ruisseau « Le Rolle ». Cette maison, au 8, rue de la Gare, existe toujours. Pendant tout un temps, il y avait donc deux scieries l'une en face de l'autre dans le quartier de la gare : celle d'Homère Stiernon, dont la force motrice était la roue à aube actionnée par une retenue d'eau, au confluent des ruisseaux « le Plane » et « le Rosoi », et celle d'Adelin Dussard, dont les lames étaient mues par des moteurs à vapeur.

La scierie des Allemands à Croix-Rouge



Après les combats d'août 1914, le front se déplace devant Verdun et s'y enterre. La Gaume devient alors une zone-étape chargée d'alimenter l'armée allemande en nourriture et fournitures diverses. Ce fut une époque



de réquisitions sévères, d'occupation par les troupes, d'enrôlement forcé et de déportation des travailleurs qui ont saigné à blanc les ressources et les forces vives de la population civile. Les scieries notamment fournissaient le bois pour les tranchées, les baraquements et les ouvrages de génie. La forêt gaumaise étant riche en feuillus, les Allemands ont construit à Croix-Rouge un vaste complexe de scierie. Au contraire des Français qui utilisaient la scie à ruban, les Allemands ont opté pour le haut-fer, sur une scie à cadre pouvant recevoir plus de 10 lames et scier un tronc entier en une seule passe. La demande de main d'œuvre locale était importante. La forêt fut mise à blanc sur 440 ha, rien que dans l'ancienne commune de Sainte-Marie-sur-Semois. De cette scierie, d'importants vestiges en béton subsistent çà et là dans les bois aux alentours de l'actuelle scierie (Dusausoit, puis Scidus). On peut encore en observer les structures et les fondations dans une petite clairière sur le bord droit du RAVel, peu avant le premier virage en direction d'Ethe.

Les anciens cafés, restaurants et épiceries

Au début du XX^e siècle, beaucoup de maisons dans les villages étaient des débits de boisson. On y venait boire une « petite goutte » ou une bière, un verre de vin. On y venait surtout pour parler, glaner des informations et se réunir entre amis. Il en était donc ainsi dans les villages de la commune d'Etalle. Ainsi, rien qu'à Vance, avant la guerre de 1914-1918, il existait une quinzaine de bistrots. Cependant, parmi ceux-ci, quelques-uns seulement payaient la « grande patente », les autorisant à vendre non seulement de la bière, mais aussi de l'alcool et du tabac. Ceux qui ne payaient que la « petite patente » n'avaient le droit que de servir des boissons à faible teneur en alcool (18° maximum). Ceux-ci, ne pouvant afficher une enseigne sur leur façade, plaçaient une branche d'arbre (ou « buchan » en gaumais, en France « le bouchon ») au-dessus de leur porte pour signaler qu'ils pouvaient servir de la bière. C'était le cas par exemple de 9 tenanciers sur les 15 de Vance (cfr <http://villagedevance.canalblog.com/>).

Cette réglementation durera jusqu'à la promulgation de la loi interdisant la vente d'alcool au détail (dite loi Vandervelde en 1919).

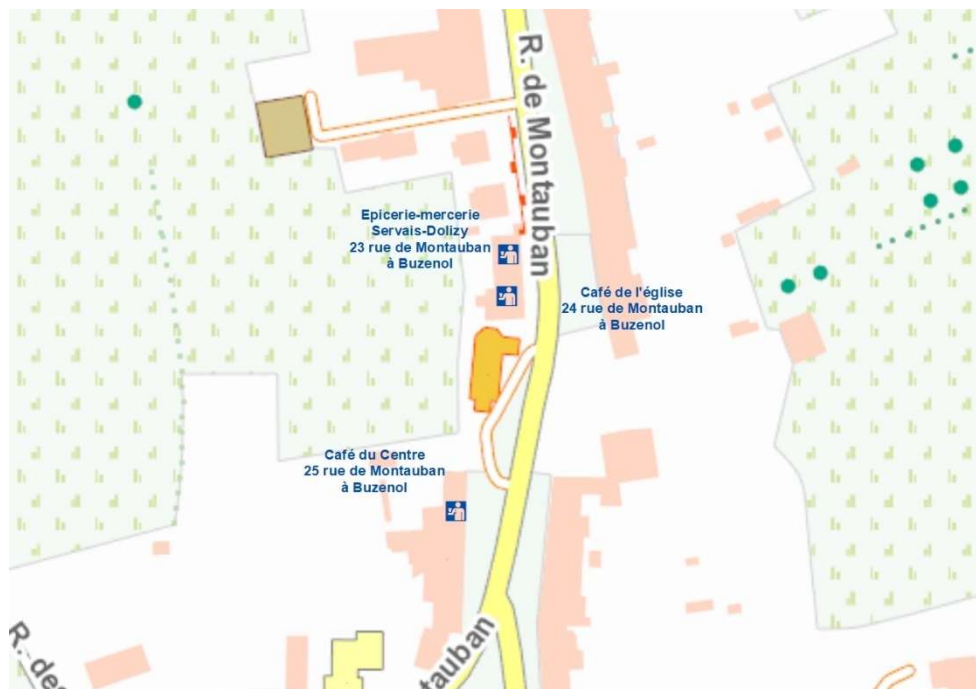
Ces petits estaminets n'avaient comme « salle » et comme « comptoir » que la cuisine et une table de la maison.

Les cafés « officiels », payant une grande patente, étaient plus grands, et parfois, on y jouait aux quilles, au billard ou aux cartes. La plupart du temps, un de ces établissements était situé à proximité de l'église et on y repassait le dimanche après (ou pendant) la messe.

De même, vers 1920, il y avait une quantité incroyable d'épicerie et de boutiques de village : près de 300 000 en Belgique. La plupart étaient exploitées par des commerçants à titre accessoire en marge d'une profession principale. Comme le café, la boutique était aussi le carrefour où se croisaient et se commentaient les nouvelles du coin.

Dans cet inventaire, l'intention n'est pas de citer tous les cafés, restaurants et épicerie ayant existé sur le territoire de la commune. Ce serait fastidieux et peu utile. Par contre, quelques-uns d'entre eux ont été relevés pour rappeler cette ambiance de l'époque, probablement plus conviviale que celle d'aujourd'hui. Ceux qui sont repris sont essentiellement ceux dont l'enseigne est visible sur d'anciennes cartes postales ou encore actuellement, dans un cartouche en relief sur la façade.

A Buzenol

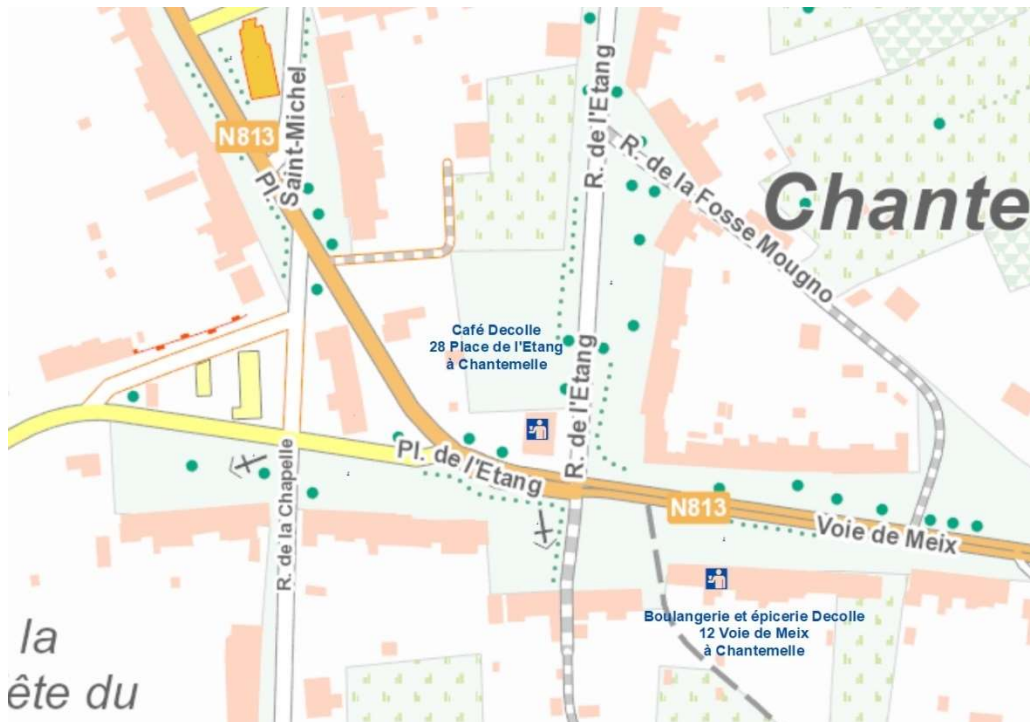


A Buzenol, il y avait deux cafés à côté de l'église, dans la rue de Montauban : le café de l'église au 24 (café « Barthélemy », N49° 38.813' E5° 35.729' Alt 347 m) et le café du Centre, au 25 (N49° 38.772' E5° 35.711' Alt 345 m). A côté du café de l'église, au 23 rue de Montauban, se situait également l'épicerie-mercerie Servais-Dolizy (N49° 38.820' E5° 35.728' Alt 348 m).





A Chantemelle



Les cafés de Chantemelle sont décrits dans le Gletton n°346-347 de janvier-février 2005. Il est par exemple question du café Halbardier, du café de Fernande Picard (Déom-Crochet), le rendez-vous des chasseurs et des marchands de vaches, du café d'Eugène Picard (Libois), devenu ensuite une épicerie ou encore du café Thiry. Mais après la guerre, seuls ont subsisté celui de Joseph Flamion et celui de Joseph Decolle. Ce dernier, au 28 Place de l'Étang (N49° 39.114' E5° 39.195' Alt 339 m), exhibe encore



actuellement sur sa façade le contour de l'ancienne enseigne.



Les Decolle à Chantemelle forment d'ailleurs une véritable dynastie et étaient reconnus notamment pour leur boulangerie, au 12, Voie de Meix (N49° 39.079' E5° 39.258' Alt 342 m). C'est Félix Decolle qui débuta le métier de boulanger après la guerre 14-18, dans la maison voisine de la boulangerie tenue jusque dans les années 2000 par son petit-fils. Son épouse tenait une épicerie à côté, sous la marque « l'Abeille ».

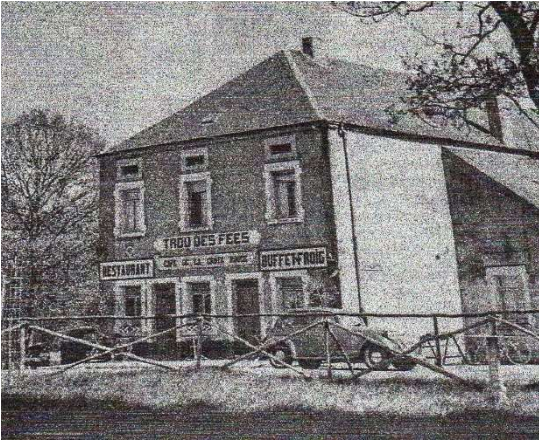
Le fils de Félix, Emile, eut 10 enfants et 5 d'entre eux (Jean, Claude, René, Paul et Albin) vont travailler à la boulangerie et la faire prospérer, grâce aux tournées, bien au-delà du seul village de Chantemelle. Une des nombreuses voitures de livraison était une Ford aménagée (voir photo, avec l'ancienne boulangerie en arrière-plan).

A Croix-Rouge - Huombois



Sur la route Etalle-Virton, au n°7 de la N87, à proximité de Huombois (N49° 38.000' E5° 33.496' Alt 320 m), le café « Chez l'Aurèle » était aussi la maison natale du poète Adolphe Meurisse. L'établissement était connu et fréquenté, notamment lors du passage de la course cycliste annuelle du lundi de Pentecôte, organisée par les tenanciers sur la route nationale et dont l'arrivée était située au niveau du café.



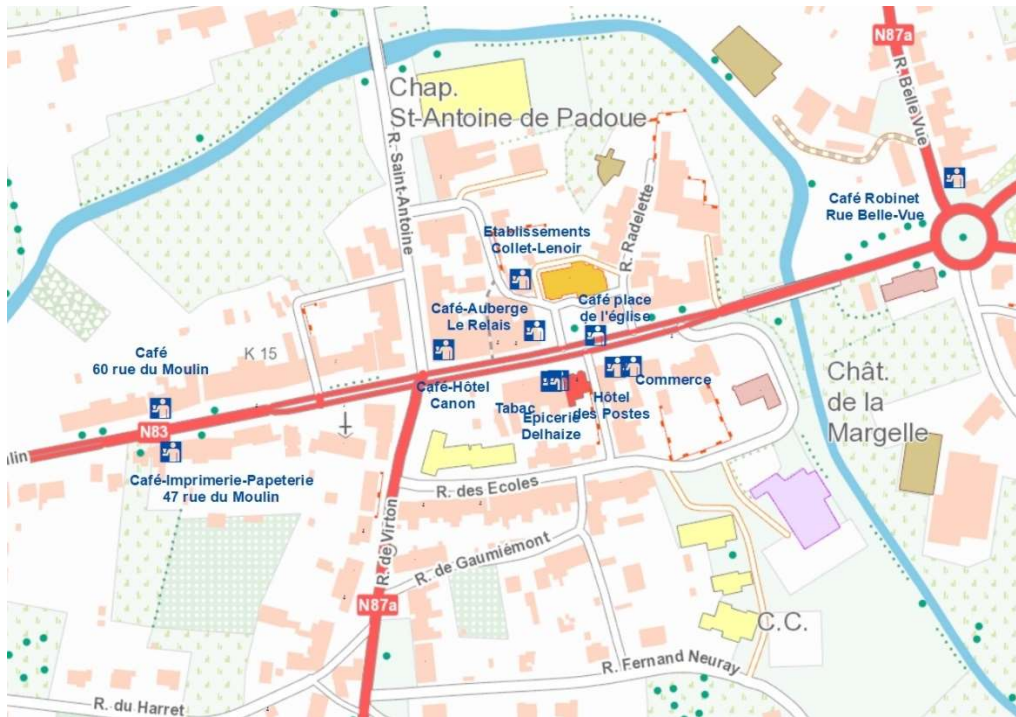


Au carrefour de Croix-Rouge entre la N87 et la route Ethe-Bellefontaine, sur le parking côté « Trou des Fées » (N49° 37.505' E5° 33.000' Alt 338 m) se situait un café (« le Trou des fées ») tenu par Joseph Zondacg (né en 1850) et sa femme Henriette. Le bâtiment fut brûlé par les Allemands en 1914 et Joseph Zondacg fut retrouvé, tué à l'arme blanche, après s'être sauvé vers Rabais. Le bâtiment calciné fut longtemps un témoin visible des destructions de bâtiments dues à la guerre, puis fut démoli en 1955.

Par la suite, on décida, non pas de reconstruire le café au même endroit, mais d'en bâtir un nouveau, de l'autre côté de la route, en diagonale par rapport à l'ancien, sous la forme d'un chalet qu'on appela « La Sapinière » (N49° 37.545' E5° 32.982' Alt 336 m). C'est Auguste Zondacg qui en pris la gestion. On l'inaugura en 1953 et pendant longtemps, il fut le lieu d'animation de toute la région, grâce notamment à ses soirées dansantes mémorables du week-end. Depuis fin 2017, cet endroit emblématique et chargé d'histoire vit une seconde jeunesse, en proposant des menus « de la ferme à l'assiette ».



A Etalle



Parmi les nombreux anciens cafés et commerces d'Etalle, on peut citer le café sur la place de l'église, qui était devant le bâtiment actuel du CPAS (ancienne maison communale), comme en témoigne le plan cadastral de la moitié du XIX^e siècle (N49° 40.441' E5° 36.106' Alt 334 m).



Sur la même place, existait aussi « Le Relais d'Estalle », auberge-restaurant, tenu jusqu'en 2014 par Bénédicte et Jean-Paul Boegen et dont le bâtiment a été repris en 2017 par Monsieur Pierson pour agrandir son magasin de musique (N49° 40.445' E5° 36.076' Alt 334 m).

Inventaire des points d'intérêt de la commune d'Etalle



A proximité de l'ancienne église, au 201 rue Saint-Antoine, sur la place de l'église (N49° 40.459' E5° 36.068' Alt 334 m), se trouvait la « Maison Collet-Lenoir », spécialiste en machines à coudre « accessoires et réparations ».

A l'angle de la rue du Moulin et de la rue Saint-Antoine (N49° 40.436' E5° 36.022' Alt 335 m) existe depuis très longtemps un hôtel-restaurant qui a pris plusieurs noms « Hôtel de la Nouvelle Place » au début du XIXe siècle, « L'Hôtel Canon » vers 1930 (Canon étant le nom d'une famille d'Etalle) et « La Chrysalide » actuellement.



En face de l'église, à côté de l'actuelle maison communale, au 17, rue du Moulin (N49° 40.426' E5° 36.086' Alt 335 m) a existé une épicerie sous différentes enseignes « Delhaize » et, plus récemment « Spar ».

A côté de l'épicerie Delhaize se tenait également un magasin de tabac qui probablement servait également de l'alcool. C'est l'actuelle banque BNP-Paribas-Fortis, au 19 rue du Moulin

(N49° 40.426' E5° 36.080' Alt 335 m).

« L'Hôtel des Postes », au 11 rue du Moulin (N49°40.430' E5° 36.119' Alt 334 m) était le bâtiment public de la poste (le mot « hôtel » est utilisé au même titre que dans « hôtel de ville »). Il constitue également le logement de fonction. Le bâtiment fut plus tard la banque Dexia, puis le bâtiment des titres services.





A côté de l'hôtel des Postes, au 9, rue du Moulin (N49° 40.430' E5° 36.126' Alt 334 m), où se trouve actuellement le funérarium, il y avait également un commerce.

Au début de la rue Belle-vue (n°2), à droite vers Habay (N49° 40.496' E5° 36.306' Alt 338 m) était un café-bowling. La maison a été incendiée par les Allemands le 23 août 1914, comme la plupart des maisons de la rue. Elle a été reconstruite, toujours comme café. C'est la maison familiale de Camille Robinet, où il est revenu habiter après son mariage avec Jeanne Guillaume (parents de Marie-jeanne Robinet, l'épouse de l'apiculteur Paul Collet, décédé en 2018). Il y avait un café et un bowling, très fréquentés après la guerre 40-45, notamment le dimanche, depuis la messe de onze heures jusqu'à minuit. Beaucoup repassaient de la messe pour prendre l'apéritif. C'étaient des soirées et des parties interminables où il régnait une bonne ambiance (cfr Le Gletton n°328-329 de juillet-août 2003). Dans ce café se tenaient les ventes notariales de maisons, de pâtures et de bois. Se tinrent également pendant de nombreuses années, les réunions politiques et les permanences des mandataires PSC du canton de Virton (Joseph Michel, Charles-Ferdinand Nothomb, ...). Le café et le bowling cessèrent le 1^{er} janvier 1973, à la pension de Camille Robinet (qui fut notamment échevin de 1956 à 1964).

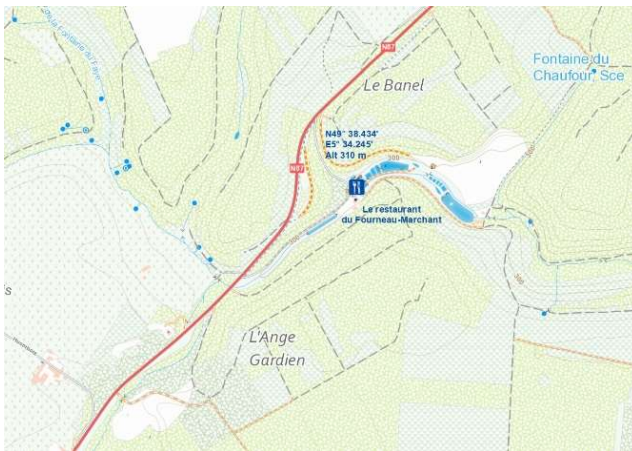


Sur la rue du Moulin, en allant vers Sainte-Marie, existait encore un café, au 60 rue du Moulin (N49° 40.418' E5° 35.864' Alt 335 m), dans le bâtiment occupé actuellement par le salon de coiffure Yvette.

En face, existait également un café au 47 rue du Moulin (N49° 40.403' E5° 35.873' Alt 335 m). Il s'agissait d'une ancienne ferme de la deuxième moitié du XIX^e siècle, qui a été transformée en imprimerie à la fin du XIX^e siècle. C'est la raison pour laquelle ce café était également une papeterie.



Au Fourneau-Marchant



Après les activités de sidérurgie, de scierie, puis de meunerie au Fourneau Marchant, les étangs ont été exploités comme bassins d'élevage pour une pisciculture qui fut très renommée dans la seconde moitié du XX^e siècle. La truite était particulièrement appréciée par les connaisseurs et le propriétaire des lieux avait ouvert un restaurant où il servait les produits de son exploitation. Il se situait sur les lieux-même de la pisciculture, au Fourneau Marchant, dans les anciens bâtiments de l'usine sidérurgique.

A Fratin

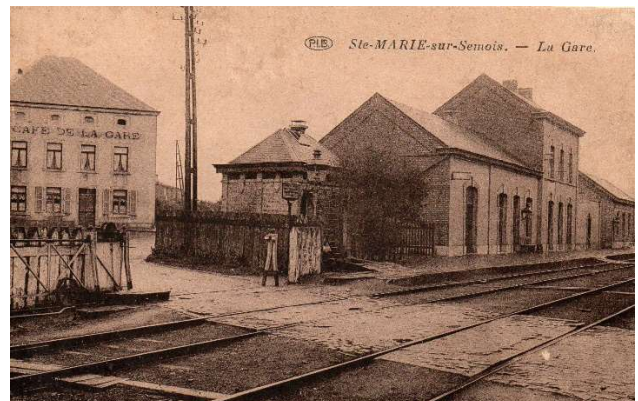
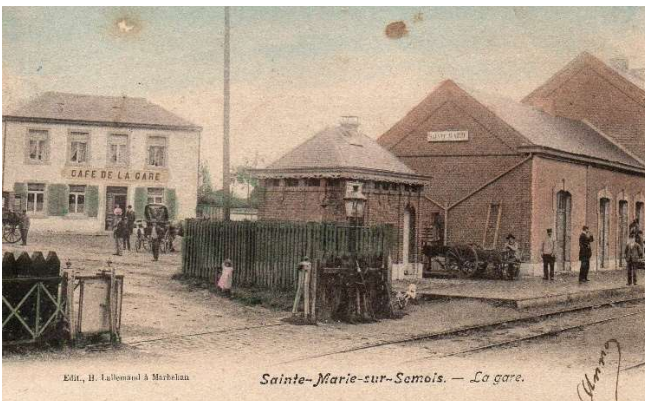


A Fratin, il y avait un café au 31 Place de la Moisson, en face de l'actuel garage Masson.

A Landin



A Landin, dans le quartier de la gare à Sainte-Marie, se trouvaient jadis deux cafés. Le plus connu est le café Moreaux, juste à côté de la gare (N49° 40.507' E5° 32.876' Alt 336 m). Il prit le nom de « café de la gare », puis « café de la gare et du tram », puis « hôtel Moraux », « café Moreaux », « à la bonne franquette » avant de devenir actuellement le Karaquillos. C'est Louis Moraux, le grand-père de Roger Moreaux, à qui l'on doit le dictionnaire du patois gaumais, qui l'a construit au début des années 1890. Entre les deux hommes, notez le changement d'orthographe du nom de famille, dû à une mauvaise transcription sur un acte de baptême. Louis était un passionné de photographie, pionnier pour son époque. Vers 1893, le bâtiment initial a été rehaussé (voir comparaison des photos d'époque) pour offrir plus de chambres. Plus tard, vers 1934, Marcel, le fils de Louis, a repris le café. Un bowling existait déjà à cette époque. Marcel était un amuseur, un poète, un chansonnier, un homme de théâtre. Il a animé le bistrot qui a alors connu des années folles (cfr Le Gletton n°424-425 de juillet-août 2011).

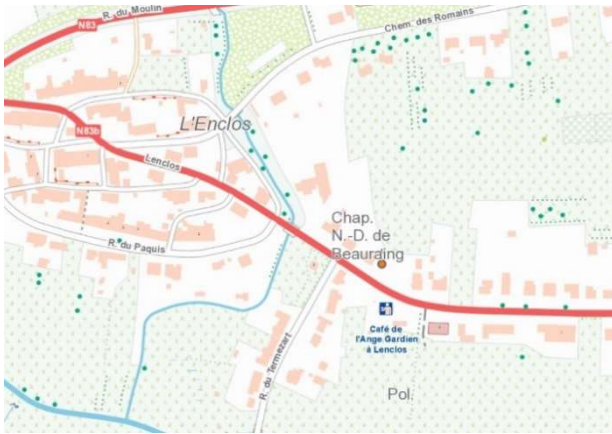


C'est en 1999 que Ludovic Penning y ouvrit le Karaquillos comprenant un côté brasserie et un côté jeu de quilles.

En face du café Moreaux, construit sur l'ancienne boucle du tram (N49° 40.525' E5° 32.863' Alt 336 m), un autre café a vu le jour plus tard. Il était tenu par Octave Stiernon-Perreau. On peut encore le voir sur une photographie datant de la libération en 1944.

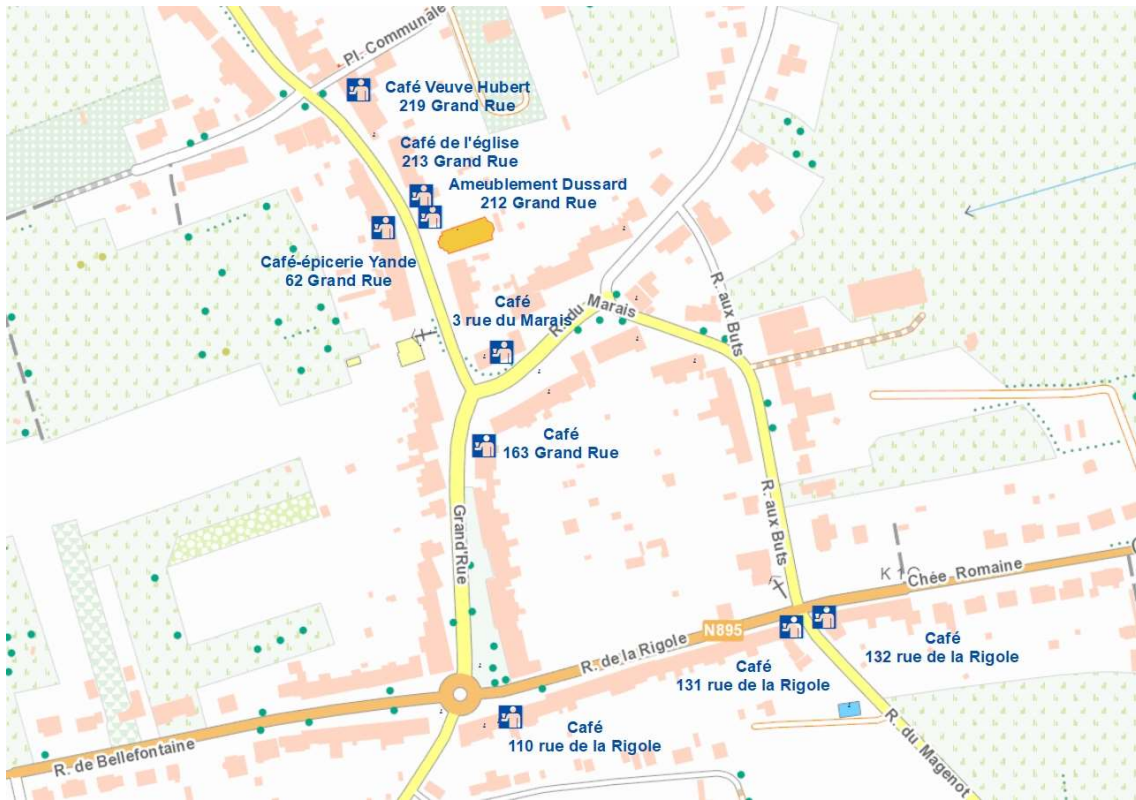


A Lenclos



A côté de la statue de l'Ange Gardien, à Lenclos, la maison qui porte le même nom fut occupée par la famille Rezette qui y tenait un café avant la première guerre (N49° 40.342' E5° 36.695' Alt 338 m). Avant l'installation de la gare du tram en 1908, c'était la première maison d'Etalle en venant de Sivry. L'enseigne en fer, imitation de celle d'un café de Villers-devant-Orval, a été placée en 1995. (Le Gletton n°328-329-juillet-août 2003).

A Sainte-Marie-sur-Semois



Sur la « Grand Place » de Sainte-Marie, carrefour entre la Grand Rue et la Rue du Marais, au 3, rue du Marais (N49° 40.297' E5° 33.852' Alt 343 m) se trouvait un café.

Un autre café était présent sur la Grand Place, en face du précédent, au 163 Grand Rue (N49° 40.261' E5° 33.835' Alt 344 m). Ce bâtiment sera occupé plus tard par une épicerie EPC, puis par le magasin de chaussures de Marianne Laloi.





En face de l'église, au 62, Grand Rue, se trouvait le café-épicerie Yande (N49° 40.341' E5° 33.784' Alt 345 m).

A côté de l'église, en face du café-épicerie Yande, se tenait le magasin de meubles Dussard, dont l'enseigne « G.Dussard-Ameublement » est encore visible actuellement, au 212, Grand Rue (N49° 40.344' E5° 33.811' Alt 345 m).



Avant que le magasin de meubles Dussard ne s'étende et que le bâtiment ne devienne plus élevé, existait, juste à côté, au 213, Grand Rue (N49° 40.353' E5° 33.803' Alt 345 m), un café de l'église que l'on peut distinguer sur les anciennes photos.

Toujours dans la Grand Rue, à côté de la boucherie Tock, au 219 Grand Rue (N49° 40.392' E5° 33.771' Alt 345 m) se tenait le café de la veuve Hubert.



Au carrefour entre la rue de la Rigole et la rue aux Buts et rue du Magenot qui mène à Fratin, se trouvaient deux cafés, l'un en face de l'autre. Le premier à droite en direction de Fratin, au 131, rue de la Rigole (N49° 40.194' E5° 34.005' Alt 343 m) et le deuxième à gauche, au n°132 (N49° 40.198' E5° 34.025' Alt 343 m).



Dans la rue de la Rigole, au n°110 en face de l'épicerie l'UMA (N49° 40.165' E5° 33.849' Alt 344 m), se tenait également un café.

C'était un café particulièrement connu dans le village, le « Café de la Paix » tenu par Alice Turban de 1938 à 1958. On l'appelait aussi le « pèle d'Alice », car la tenancière recevait dans sa pièce de vie. C'était la halte de beaucoup de travailleurs de la région et aussi du poète-écrivain Francis André, de Fratin. Une grosse attraction se situait à l'arrière, dans un long hangar qui abritait le bowling (voir les Carnets de Nochet n°7 de mars 2008).



Un dimanche au "Café de la Paix" dit le "pèle de l'Alice" vers 1957.



Assis de g. à d. : Marie Turban, Paul Stiermon, Lucien Lasseron, Jules François et Andrée Jacob.
 Debouts de g. à d. : Elie Stiermon, William Leclercq, Marcel Darge, Francis André, Jules Magnette S^r. Fernand Renneson
 Jules Marquet, Albert Késer, Jeannot Cellier et Alice Turban épouse Camille Renneson, la tenancière.
 Original: dia d'André Leclercq, retravaillée par G. Feller

A Vance



Sources : Georges Lafontaine et son site <http://villagedevance.canalblog.com/> et Le Gletton n°244-245 de juillet-août 1996.



Près de la butte de l'ancien cimetière de Vance, situé autrefois autour de l'église, se situait un café au 4 rue de la Semois (N49° 40.198' E5° 40.049' Alt 342 m). Sur une ancienne photo, on peut distinguer, sur le pignon de cette maison, la publicité Birrh, du nom de cet apéritif au quinquina, fort prisé à l'époque. Actuellement, la forme du cartouche de l'enseigne de l'établissement est encore visible au-dessus du linteau de la porte d'entrée.



Au 3 rue de Habay se situait le café de la Jeunesse (N49° 40.223' E5° 40.038' Alt 342 m). Le café, visible sur la photo de 1968, n'est plus exploité actuellement, le bâtiment est devenu une maison privée. Un peu plus loin, au 5 rue de Habay (N49° 40.233' E5° 40.025' Alt 342 m), c'était le café de Jules François, dont l'enseigne est encore visible sur une photo de 1970.



Inventaire des points d'intérêt de la commune d'Etalle



Cette maison a été achetée par Octave Lafontaine en 1964 et l'enseigne a été enlevée lors de la transformation de la maison en 1981.

Sur cette même photo de 1921, on reconnaît la veuve Grégoire, née Marie Sosson, surnommée la Marie du Mataire. bien connue des enfants du village, car, outre sa profession de couturière, elle exploitait, avec sa nièce Julia Thiry une épicerie située au n°6 de

l'actuelle rue de la Semois, où les enfants sages qui, pour récompense, avaient reçu un ou deux sous se précipitaient chez elle pour y acheter des 'Nic-nac' ou du chocolat.

Au n°18, rue de Habay, se situait la maison de Jules Bouvy (N49° 40.303' E5° 39.995' Alt 344 m) avec une branche d'arbre sur la façade, indiquant que le propriétaire détenait une « petite patente », l'autorisant à servir des boissons avec un taux d'alcool limité.

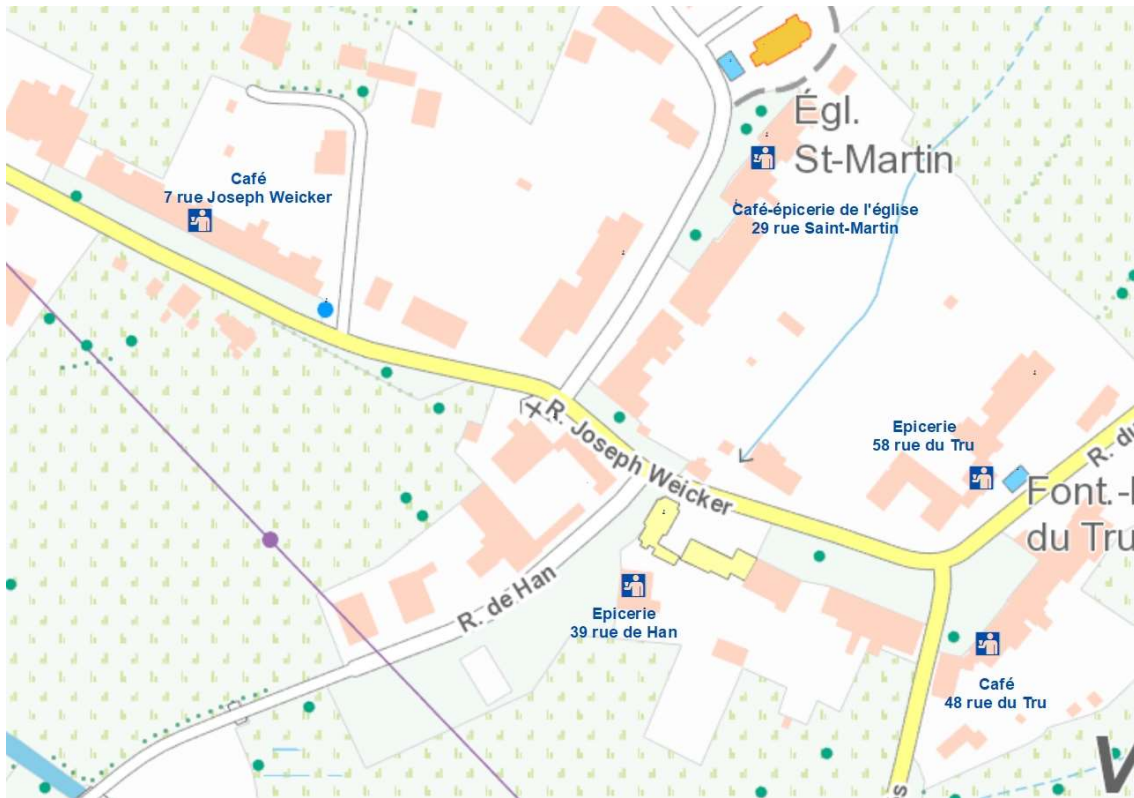


En face de l'église, au 125 rue de la Semois, à l'angle de la rue du Bru (N49° 40.216' E5° 40.087' Alt 342 m), il y avait une épicerie tenue par Auguste Massonnet et son épouse Euphrasie Pêthe, puis par la suite par Marcel Lafontaine et son épouse Marie Fagny. Le bâtiment a été transformé depuis et a abrité plusieurs commerces, dont une fleuriste et une pizzeria.

L'enseigne de cette épicerie est visible sur une carte postale de 1917. La photo, prise à l'entrée du village permet de voir également, à droite, l'ancien hôtel Baron Noo, au 140 rue de la Semois (N49° 40.203' E5° 40.123' Alt 342 m).



A Villers-sur-Semois



A Villers-sur-Semois, il y avait, près de l'église, au 29 rue Saint-Martin (N49° 41.960' E5° 33.657' Alt 337 m), un café-épicerie où l'on repassait après la messe pour jouer aux quilles et au billard. Elle était tenue par Germaine Iker, épouse d'Adelson Felten (parents d'Andrée Felten qui a épousé le colonel Albert Tellier ; ils ont repris la maison plus tard). La sœur de Germaine Iker, sur le site www.quenouvelle.be, "souvenirs d'aînés", témoigne de la façon suivante : « A Villers-sur-Semois, ma sœur tout en étant fermière, s'occupait d'une épicerie Courtheoux où elle vendait aussi bien du café, du riz que de la corde, des brosses ou des touches ».



Une autre épicerie se trouvait au 58 rue du Tru, près de la fontaine (N49° 41.882' E5° 33.738' Alt 337 m), actuelle maison Daisomont.



Par la suite, une épicerie, tenue par l'épouse de l'instituteur Weynand, s'est installée au 39 rue de Han.

A la fête patronale, le week-end après la Saint-Luc (18 octobre), on dansait chez l'Albert Lefèvre au 7 rue Joseph Weicker (N49° 41.947' E5° 33.450' Alt 336 m, voir photo ancienne, actuelle maison Sampont) et chez Léon Cornet, au 48 rue du Tru (N49° 41.841' E5° 33.738' Alt 335 m, actuelle maison Gruslin). Ces deux estaminets possédaient également un jeu de quilles.



Les carrières

La carrière du Banel au Fourneau-Marchant

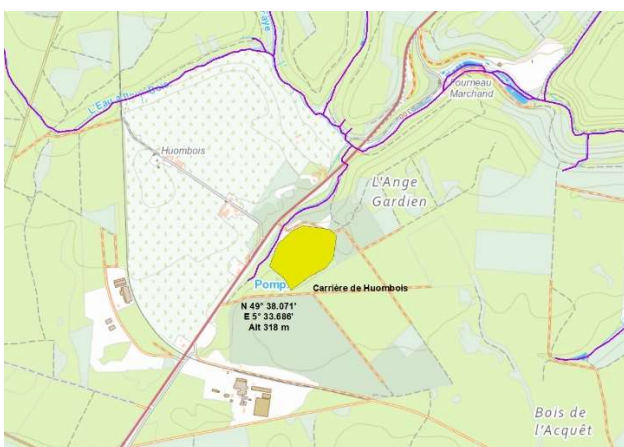


Située près des étangs du Fourneau Marchant, cette carrière, arrêtée au début des années 2000, est considérée comme un site de grand intérêt biologique. Elle est constituée d'une falaise élevée de grès sableux, d'étendues sableuses et/ou pierreuses, de bordures et talus plus ou moins couverts de végétation et d'une zone traversée par le ruisseau de l'Eau-à-Mi-le-Bois et un de ses affluents qui récoltent l'eau de plusieurs suintements de la falaise. Le site héberge une riche entomofaune incluant diverses espèces rares.



On y observe notamment trois espèces de Cicindèles, plusieurs odonates et papillons vulnérables et divers Hyménoptères aculéates sabulicoles. La zone du ruisseau et des suintements est intéressante par l'abondance d'algues du genre *Chara sp.* Notons que le terme « Banel » est issu de *bannalis* qui signifie banal, c'est donc un territoire banal, au même titre que celui qui se trouve au sud-ouest de Fratin et qui porte également le toponyme de Banel.

La carrière de Huombois



Située au lieu-dit « l'Ange Gardien », le long de la route N87 Etalle-Virton, en face de la route qui mène au hameau de Huombois, cette ancienne carrière de sable et de pierres est considérée comme un site de grand intérêt biologique. Elle se trouve sur la rive droite d'un petit ruisseau qui se jette dans le Gros Ruisseau 500 m

plus loin. On y a exploité à flanc de colline des grès et sables calcarifères du sinémurien. Elle est directement accessible par la route et se présente sous forme d'une excavation plus ou moins rectangulaire allongée parallèlement à la route. Le chemin d'accès passe au-dessus du petit ruisseau qui forme une mare à cet endroit, entre le site et la route. Vers le sud-est, la falaise est relativement élevée (8-10 m) ; subverticale à éboulée selon les endroits, elle est constituée d'une alternance de bancs de grès et de sable. De jeunes arbres commencent à s'y développer dans sa partie supérieure. Le fond est utilisé par intermittence comme quai à bois ; une grande partie de la moitié sud est ainsi couverte de bois et d'écorces. Un pavillon de chasse a été récemment construit au nord de l'arrivée du chemin d'accès. Les ligneux sont globalement peu nombreux. Juste de l'autre côté de la route se trouvent également trois autres petites carrières.

La carrière du Haut des Loges à Vance



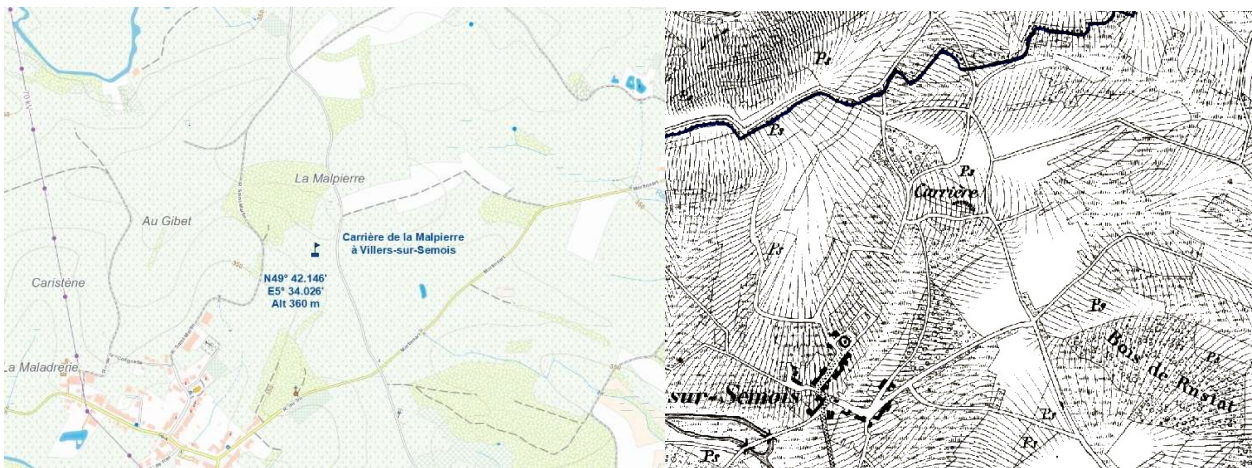
Située au lieu-dit « Haut des Loges », dans les bois de Vance, cette carrière est considérée comme un site de grand intérêt biologique. Elle est située dans l'angle sud-ouest du carrefour 'des Quatre bras' (routes Meix-le-Tige - Chantemelle et Saint-Léger - Vance). Le site est à la limite des 'sables et grès de Virton' du lotharingien et des 'grès calcarifères' du sinémurien. Cette carrière comprend trois niveaux à surface plus ou moins plane : le fond (niveau 0) correspond aux grès calcarifères et sables du sinémurien, les niveaux 1 et 2 aux sables et grès de Virton du lotharingien, décalcifiés et mêlés d'un minéral de fer pauvre (minette). Le talus entre les niveaux 0 et 1 est constitué de grès et de sable, celui entre les niveaux 1 et 2 est sableux et éboulé. Le niveau 2 correspond à la partie de la carrière qui a été découverte presque jusqu'aux deux routes ; l'évolution vers le tapis de mousses pionnières y est très rapide, après un stade de sables vifs observé durant plusieurs années. La nappe aquifère n'est pas affleurante, sauf lors d'hivers particulièrement pluvieux (1994-95). Le site est en contact direct avec le terrain militaire de Lagland-Stockem qui comprend de vastes zones sableuses ; de plus, il fait partie d'un grand ensemble d'affleurements sableux. Le lieu-dit « Haut des Loges » fait référence aux loges, qui étaient des huttes de charbonniers travaillant à la fabrication du charbon de bois pour les usines sidérurgiques de nos régions entre le XVI^e et le XIX^e siècle.

La carrière de Vance-Sampont



Au sud de la N83, en face de la route qui mène à Villers-Tortru, le site est constitué de deux carrières de sable désaffectées et contigües, entre les villages de Vance et de Sampont. La limite entre les communes passe dans la carrière et, dès que cette frontière est passée vers l'est, les noms de lieux prennent une consonnance germanique, comme *Weiller Knop* ou *Diffendal*. Le site, considéré comme d'un grand intérêt biologique, abrite des biotopes variées et intéressants : étang bordé d'une roselière, falaise et talus sableux, pelouses sur sable, friches sèches, fourrés de genêts, etc. Plusieurs plantes rares y sont présentes comme le corynéphore (*Corynephorus canescens*), la laïche jaunâtre (*Carex flava*), la jasione (*Jasione montana*), l'épipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*). Les vastes plages nues ou encore peu colonisées par la végétation sont très favorables aux Hyménoptères aculéates ainsi qu'à de nombreux coléoptères psammophiles. Un plan d'eau s'y est créé et abrite une riche faune d'odonates. Le site représente également un refuge de choix pour les reptiles.

La carrière de la Malpierre à Villers-sur-Semois



Sur la carte de Vander Maelen de 1850 une carrière est indiquée au lieu-dit « La Malpierre » au nord de Villers-sur-Semois. Le toponyme Malpierre se retrouve en beaucoup d'endroits et il signifie une pierre de mauvaise qualité. Néanmoins, il semblerait que cette carrière ait alimenté en pierres la plupart des constructions de Villers-sur-Semois, y compris les lavoirs et peut-être l'église. Aujourd'hui, il ne reste aucune trace de cette ancienne carrière.

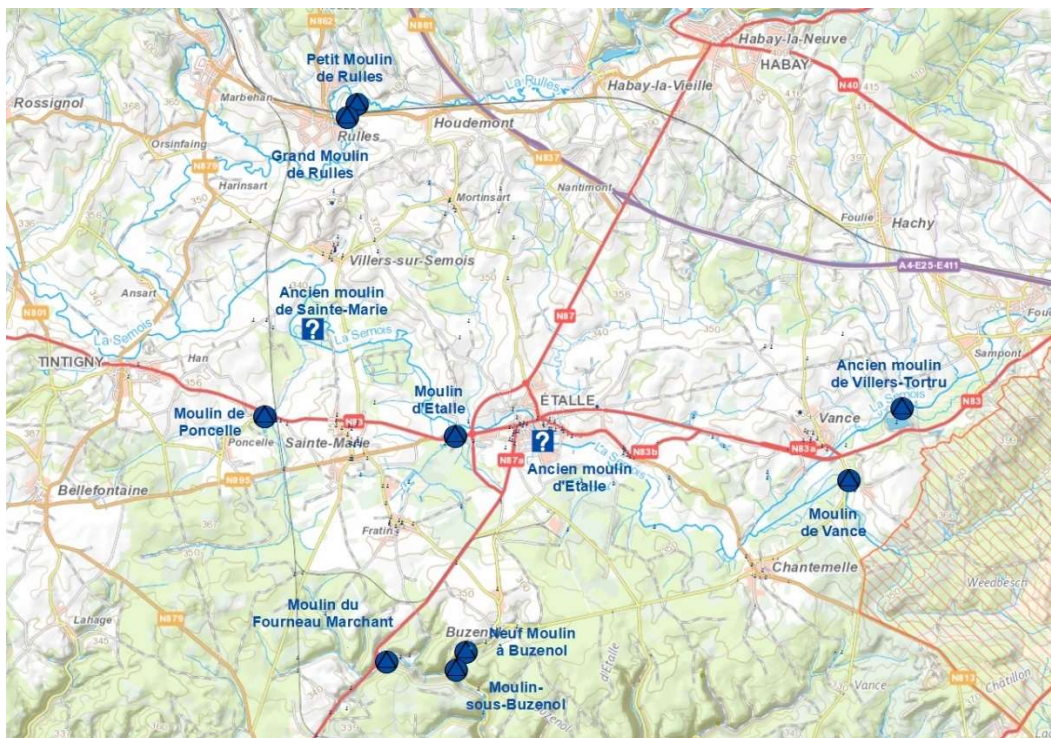
Les moulins

Au moyen-âge et jusqu'au XIXe siècle, l'agriculture dans la région d'Etalle était fort développée et, comme le souligne Ferraris en 1777, les moissons étaient fort abondantes en froment, en seigle, en orge et en avoine. Une partie de cette production était transformée en farine dans les moulins à eau, qui s'installaient à proximité des cours d'eau, souvent secondaires, parfois en les dérivant par un canal qui servait à faire tourner la roue à aube. Presque chaque village possédait son propre moulin. Ferraris en cite 9 dans ses commentaires sur la carte de Tintigny, qui s'étend de Jamoigne à Etalle et de Lahage à Marbehan. Plusieurs de ces moulins étaient banals, c'est-à-dire qu'ils appartenaient au seigneur du lieu, mais qu'ils étaient mis à la disposition des habitants, moyennant une redevance. Moudre son grain au moulin banal était même une obligation pour les paysans. Le développement des moulins banals serait lié au déclin du servage, forme d'esclavage où le paysan vivait dans la totale dépendance du seigneur pour travailler sur son domaine. A partir de la fin du Moyen-Age (XV^e siècle), l'exploitation des moulins banals devenait un excellent rapport pour les seigneurs et lorsque, comme à Sainte-Marie, le moulin n'était plus en état de fonctionner, les bourgeois et les paysans ne souhaitaient pas sa reconstruction, ils échappaient ainsi à ces banalités et pouvaient moudre leur grain où ils voulaient.



Tandel dans « Les communes Luxembourgeoises » cite, pour 1890, les moulins d'Etalle, de Vance et de Buzenol ainsi que le Neuf-Moulin à Buzenol.

Le présent chapitre ne mentionne pas à proprement-parler des éléments de « patrimoine », car plusieurs de ces moulins n'existent plus, mais il permet éventuellement de comprendre l'existence de certains canaux, étangs ou constructions encore visibles aujourd'hui.



A Buzenol

Dans les actes de la prévôté d'Etalle de 1602, le maieur et les gens de justice de la mairie de Buzenol ont déclaré sous la foi du serment qu'ils avaient un moulin banal appartenant aux princes, mais que leur four banal était ruiné depuis longtemps et qu'ils en payaient une reconnaissance jusqu'à sa réfection. Le vieux moulin ainsi évoqué devait se situer à l'endroit qui s'appelle « Moulin-sous-Buzenol », dans le tournant de la route entre Buzenol et Montauban (N49° 38.335' E5° 35.153' Alt 295 m). Il était alimenté par le ruisseau de l'Eau-à-My-le-Bois et le ruisseau du Moulin-sous-Buzenol. Les étangs sont d'ailleurs encore visibles à proximité et il a fonctionné jusqu'en 1934. Pendant la guerre 1914-1918, il aurait fourni l'électricité au village. Lors des démêlés du clergé avec les représentants de l'état après la révolution française de 1789, on apprend qu'un dénommé Antoine-Joseph Davenne, ancien moine d'Orval avait tenté le 26 nivôse an V de racheter le moulin banal de Buzenol, propriété de l'abbaye, séquestrée par le gouvernement. Pour cela, il fut déporté à l'île de Ré.

Mais un autre moulin a été érigé à Buzenol, un peu plus haut, après l'exploitation d'une platinerie, puis d'un haut fourneau. On l'a appelée Neuf-Moulin. Ce moulin et ses étangs sont actuellement utilisés pour la pisciculture et le lieu-dit est encore dénommé « Neuf Moulin » (N49° 38.492' E5° 35.289' Alt 324 m).

Ce moulin, construit en 1780, a été détruit par un incendie en 1904 puis reconstruit, acheté par la commune de Buzenol en 1906 et démoli.



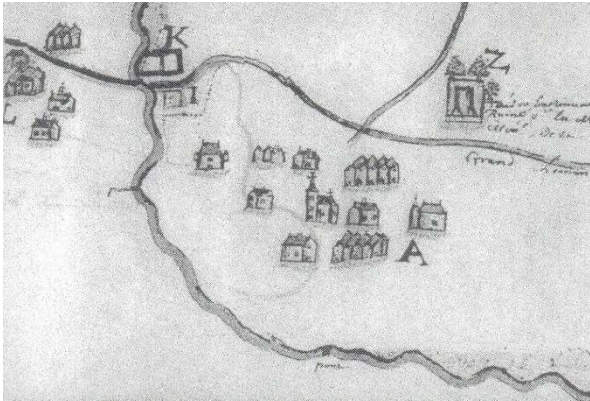
A Etalle

La ferme du Moulin, près du rond-point ouest d'Etalle (N49° 40.344' E5° 35.213' Alt 334 m) était bien le moulin de la localité, en face des étangs de l'Illé. Il devait être actif au temps de Ferraris, qui l'indique bien sur sa carte de 1777, ainsi que Vander Maelen en 1850. Tous deux ont dessiné clairement un canal de dérivation de la Semois qui aboutit au moulin, qui existe encore

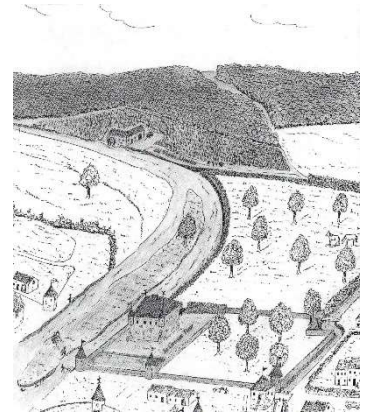


sur le plan cadastral. Selon Tandel (Les communes Luxembourgeoises), il y avait là 1 habitant (sans doute le meunier), 2 granges et 2 écuries. Il est dès lors assez logique que la rue qui passe devant ce moulin ait pris le nom de « rue du Moulin ». Le lieu-dit où se trouve la ferme du moulin s'appelle « Au Moulin » et le chemin qui va vers Villers-sur-Semois s'appelle « Au Chemin du Moulin ».

Cependant, avant ce « nouveau » moulin existait un « vieux moulin » banal qui fonctionnait au temps du Moyen-Age. Tandel signale qu'à proximité du château de la Grosse Tour, il y avait un étang de plusieurs hectares dont un



bras passait, pour aboutir à la Semois, entre cette tour et l'endroit où s'élève aujourd'hui le village de Lenclos ; de sorte que cet endroit était entièrement entouré d'eau. De là le nom de *Enclos*, *L'enclos*, enfin Lenclos. Les eaux de ce canal faisaient mouvoir un *moulin banal* nommé le *vieux moulin*, nom que porte encore le territoire. Effectivement, la zone qui



va du complexe sportif à l'arrière des maisons de la rue de la Résistance porte le toponyme de « Au Vieux Moulin ». Marie Hittélet, dans « La Terre d'Etalle » mentionne que sur le plan du centre d'Etalle de 1646, la lettre K indique « c'est la place à Mathieu du vieux moulin ». Elle a tenté une reconstitution cartographique du village et, sur celle-ci, elle situe le vieux moulin derrière la rue de la Résistance, le long de la Semois.

Ce moulin était banal, puisque, en 1602, dans les actes de la prévôté d'Etalle, le maire et les gens de justice d'Etalle ont déclaré, sous la foi du serment que les fours et le moulin appartiennent aux seigneurs et sont banaux.

Enfin, Lepage dans « Le lignage et la seigneurie de Sainte-Marie » mentionne que les bourgeois de Sainte-Marie avaient, en 1682, le droit de vaine pâture sur le ban d'Etalle pour la partie du côté de Buzenol, mais ailleurs, ils ne pouvaient dépasser le moulin d'Etalle avec leur bétail.

Au Fourneau Marchant

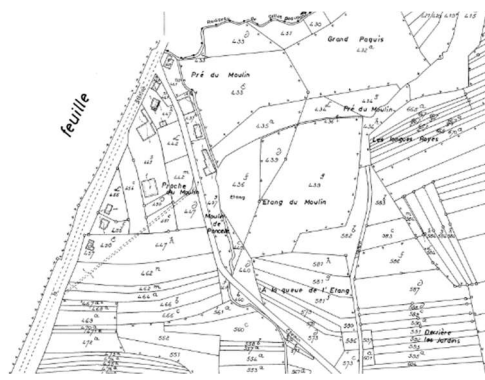


(N49° 38.415' E5° 34.245' Alt 313 m). Il était alimenté par le ruisseau l'Eau-à-My-le-Bois et une cascade rendait le site particulièrement attractif pour les promeneurs du dimanche.

Les activités de sidérurgie au Fourneau Marchant prennent fin en 1845. Jean-Joseph Henry, maître des forges de l'époque, revend l'usine au profit de celle de la Soye. Le Fourneau Marchant devient alors un moulin à farine en 1864, en occupant le bâtiment de la factorie



A Landin



Landin, à l'ouest de Sainte-Marie, était un village à part entière avant la peste qui le décima en

1636. Les habitants ce village n'avaient cependant ni four, ni moulin et se servaient du moulin de Poncelle, seigneurie de

Villemont, où il n'était pas banal. En 1602, les manants de Landin utilisaient encore de ce moulin, situé à la confluence des ruisseaux de la Plane et du Gilbaupont pour former le ruisseau du Rolle qui se jette plus au nord dans la Semois et dont le parcours servait de limite entre les territoires de Tintigny et de Sainte-Marie. Le moulin, le long de la route vers Poncelle (N49° 40.528' E5° 32.680' Alt 335 m), a été transformé en scierie exploitée par la famille Stiernon depuis 1899, sous le nom de « scierie de Landin ». Au début, la scie était actionnée par la roue à aube de l'ancien moulin. Les noms des lieux-dits « Pré du Moulin », « Etang du Moulin », « A la queue de l'Etang », « Proche du Moulin » de cet endroit rappellent son existence. Ferraris, en 1777, l'indiquait clairement sur sa carte.

A Mortinsart

Comme à Villers-sur-Semois, les habitants font moudre leur grain au moulin banal de Rulles. Par contre, Mortinsart dispose d'un four banal pour cuire le pain.

A Sainte-Marie-sur-Semois

Situation au 1^{er} janvier 1890.

Nom wallon.		H.	M.	F.	G.	E.
Station d'Pancé (Poncelle) ou Landin (1).	Sainte-Marie	750	152	150	34	170
	Station	12	3	3	"	2
	Fratin	362	59	58	19	65
Huambot.	Huambois	52	13	13	5	12
La routche croix.	La Croix-Rouge	43	3	3	4	1
	Fourneau-Marchand	6	1	1	1	1
Les moulins de Bugenô.	Moulin de Buzenol	7	1	1	1	1
	Neuf-Moulin	6	1	1	"	1
	L'Ange-Gardien	4	1	1	1	1
	Voie de Virton	4	1	1	"	1
	Saint-Lambert	5	2	2	"	2
		1221	237	234	62	257

Du temps de Tandel, à la fin du XIX^e siècle, Sainte-Marie était décrite comme une commune comprenant Fratin, Fourneau Marchant, Moulin de Buzenol, Neuf Moulin et Sainte-Marie. Le tableau décrivant la situation démographique au 1^{er} janvier 1890 peut sembler ambigu, car en face des « moulins de Bugenô » (pour moulins de Buzenol), on peut lire 5 éléments. En réalité, l'appellation gaumaise « Moulins de Bugenô » ne concerne que les deux premiers, à savoir le « Moulin de Buzenol » et le « Neuf-Moulin », qui sont probablement les deux moulins de la rue qui descend vers Montauban

(respectivement le « Neuf-Moulin », à l'ancien haut-fourneau et le « Moulin-sous-Buzenol », un peu plus bas).

Il y avait cependant un moulin à Sainte-Marie, qui ne devait probablement pas être l'un de ceux de Buzenol. La fausse charte de fondation de l'abbaye d'Orval atteste en effet qu'Othon II, comte de Chiny, donne en 1124 les revenus de la moitié du moulin de Sainte-Marie à l'abbaye. Il s'agissait cependant d'une fausse charte, car l'abbaye a été en réalité fondée en 1131, à la suite, en effet, d'une donation d'Othon. La charte est un faux indubitable, avec de grosses erreurs chronologiques, fabriqué beaucoup plus tard par les Cisterciens eux-mêmes, pour ne pas que les comtes de Chiny apparaissent comme les fondateurs officiels pouvant percevoir une rémunération de la part de l'abbaye. Une cinquantaine d'années plus tard, en 1173, Louis III de Chiny confirme les donations antérieures faites à l'abbaye, sans cependant qu'il soit question du

moulin de Sainte-Marie. Pas de confirmation donc, mais bien la possibilité d'une donation quand même : le don d'un moulin à l'abbaye d'Orval n'étant pas conforme aux statuts premiers de l'Ordre de Cîteaux, il n'est pas impossible que l'abbaye s'en soit rapidement défait (cfr Lepage : « Le lignage et la seigneurie de Sainte-Marie »).

Quoiqu'il en soit, le moulin de Sainte-Marie a bel et bien existé, mais il a manifestement été détruit et jamais relevé de ses ruines, puisqu'il n'existait plus au milieu du XV^e siècle, probablement décimé par les guerres de la première moitié du XV^e siècle.

Comme l'exploitation des moulins était cependant d'un excellent rapport pour les seigneurs qui ne pouvaient plus guère compter sur le servage, Jean IV de Malberg, seigneur de Sainte-Marie, envisagea, en 1462 de reconstruire le moulin, avec l'obligation pour ses bourgeois d'y moudre leurs grains. Ce ne fut cependant pas le cas, puisque l'absence de moulin en activité dans la seigneurie sera encore confirmée dans un acte de 1473. Un siècle plus tard, soit en 1572, François de Malberg, seigneur de Sainte-Marie, reprend parmi ses fiefs les fours et le moulin de Sainte-Marie *qui toutefois présentement sont en ruine*. Un acte de 1633 mentionne encore que les habitants de Sainte-Marie ont le droit d'aller moudre et cuire leur pain où bon leur semble pour n'y avoir aucun moulin ni four banal sur la seigneurie.

Nul doute que les bourgeois ne souhaitaient pas la reconstruction du four et du moulin : ils échappaient ainsi à ces deux banalités et aux charrois y afférents. Comme aucun document postérieur ne mentionne l'existence d'un moulin, on est amené à croire que les habitants de Sainte-Marie se rendirent par la suite aux moulins d'Etalle ou de Poncelle pour faire leur farine.

Ce moulin a donc été détruit il y a près de 600 ans, mais sa localisation initiale est fort incertaine. André le Tourneur appartenait à une famille de meuniers, comme le suggère son surnom. Or, une charte datée de 1469 mentionne un pré sis *on Halloy sur la ryvier royant le Torneur*. Le Haloup et le Halloy sont actuellement des lieux-dits situés aux Abattis, près du vieux bras de la Semois. La proximité de la Semois et du ruisseau du Rolle rend fort possible cette hypothèse de localisation (Lepage : Le lignage et la seigneurie de Sainte-Marie-sur-Semois).

A Vance

Un moulin banal était situé rue des Faubourgs, à l'endroit où encore actuellement se situe la ferme « le Moulin » de Vance (N49° 39.905' E5° 40.375' Alt 338 m). Il était alimenté par un canal de dérivation du ruisseau de Lagland. Les habitants de Vance, Chantemelle et Villers-Tortru étaient tenus de faire moudre tous leurs grains au moulin banal, moyennant une redevance. Sur la carte de Ferraris de 1777, on distingue clairement le moulin et le bras de rivière qui l'alimente. Il a été quelque fois détruit et reconstruit. Selon Massonnet dans « Histoire de Vance », il a encore été détruit en 1955 par un incendie, mais reconstitué avec fidélité par son propriétaire.

Les paysans de Chantemelle ne possédait pas de moulin banal-propre et utilisaient le moulin de Vance, moyennant redevance au seigneur.

A Villers-sur-Semois

Le village ne possédait pas de moulin, mais seulement un four banal. Tandel, en 1890, écrit que les habitants de Villers sont « bannaux » aux moulins des princes à Rulles et à Etalle et aux fours de leurs villages.

A Rulles, Ferraris, en 1777, indique deux moulins : le « Grand Moulin » et le « Petit Moulin », tous deux localisés dans le même méandre de la Rulles. Le petit moulin était situé près du très beau cimetière classé de

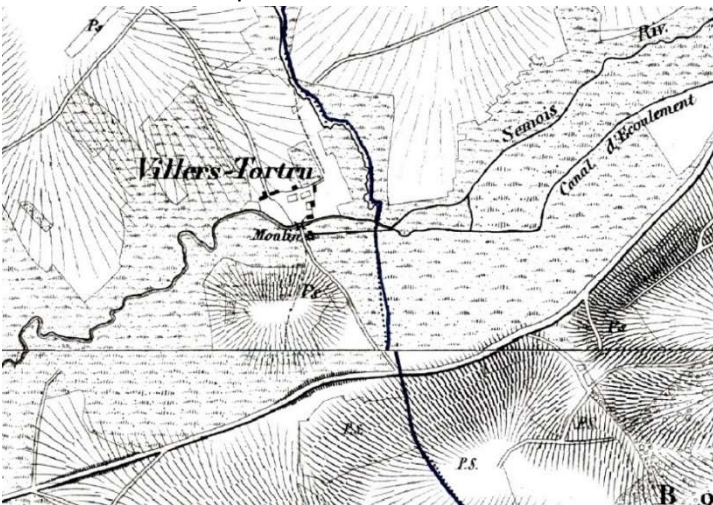


Rulles, au nord de la N897 Marbehan-Habay (N49° 43.167' E5° 33.983' Alt 351 m). Le bâtiment et les étangs existent toujours en contrebas du cimetière. Le grand moulin, lui, était situé le long de cette nationale, à l'angle de la petite route qui mène à Villers-sur-Semois, presque en face de la menuiserie Cornet (N49° 43.086' E5° 33.832' Alt 346 m). Vander Maelen, en

1850 indique, pour le même emplacement un moulin, une scierie et un moulin à huile.

A Villers-Tortru

A l'instar de Chantemelle, Villers-Tortru n'avait pas de moulin banal et dépendait lui aussi du moulin de Vance. Cependant, Tandel a écrit en 1890 « il y a une vingtaine d'années, Villers-Tortru comptait encore six maisons : un moulin qui a été démoli, une qui a été incendiée, une autre tombée en ruine ». Effectivement, Lepage dans « Le lignage et la seigneurie de Sainte-Marie » nous apprend que les deux coseigneurs de Vance (Aubert et Thirion) convinrent, fin du XIII^e siècle, qu'ils feraient édifier un moulin à Villers-Tortru « par leurs communes dépenses ». Le développement concerté d'une « neuve ville » à Villers était donc leur objectif déclaré. C'est ainsi qu'en décembre 1309, *Willeirs et Torterud* ont constitué une ville franche de la châtellenie

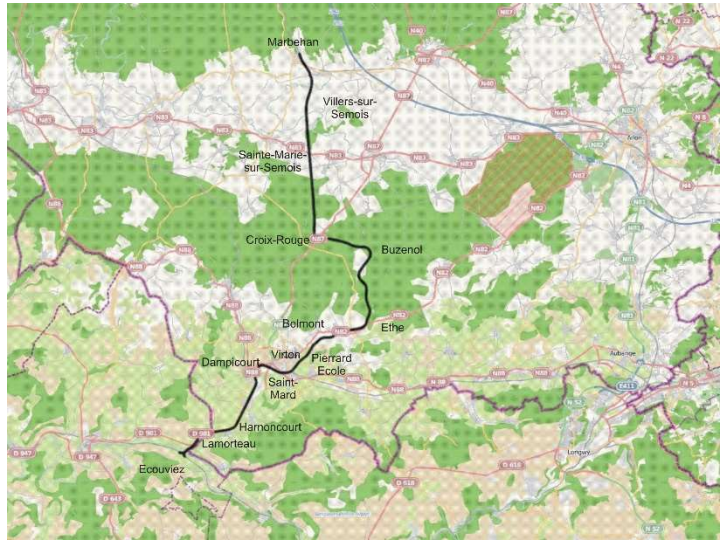


d'Arlon. L'entité n'avait plus alors la dimension d'un hameau, il y avait alors 32 feux bourgeois, chiffre qui étonne par son ampleur quand on sait quelle dimension modeste l'entité eut aux siècles suivants. A l'époque de l'affranchissement de Vance et de Villers-Tortru, à la fin du XIII^e siècle, il n'y avait pour les trois villages (Vance, Chantemelle et Villers-Tortru), que le moulin banal de Vance. Celui de Villers ne fut donc construit que quelques temps après (Massonnet « Histoire de Vance »). L'indication de son emplacement est donnée par Massonnet qui écrit que « la

Semois reçoit le gros ruisseau appelé canal d'écoulement qui draine, depuis Sampont, les eaux des marais, et qui actionnait autrefois le moulin banal de Villers-Tortru ». Effectivement, c'est presque au croisement de la route de Villers avec la Semois que Vander Maelen situe le moulin (N49° 40.513' E5° 41.085' Alt 345 m). Jusqu'à quand fut-il en activité ? Une déclaration de 1806 indique que les anciens moulins banaux de Vance et de Villers-Tortru sont toujours en activité. En 1837, le conseil communal donne l'autorisation au meunier de Villers-Tortru à établir, près de son moulin, une deuxième roue qui sera mue par le même cours d'eau pour actionner une scierie. Il est probable que vers cette époque, le moulin existait encore, mais qu'il a été peu à peu reconverti en scierie, puisqu'il était démoli vers 1870, selon Tandel. Les toponymes de cet endroit, « Au Moulin » et « Au Moulin de Villers-Tortru », attestent la présence ancienne d'un moulin.

Le chemin de fer

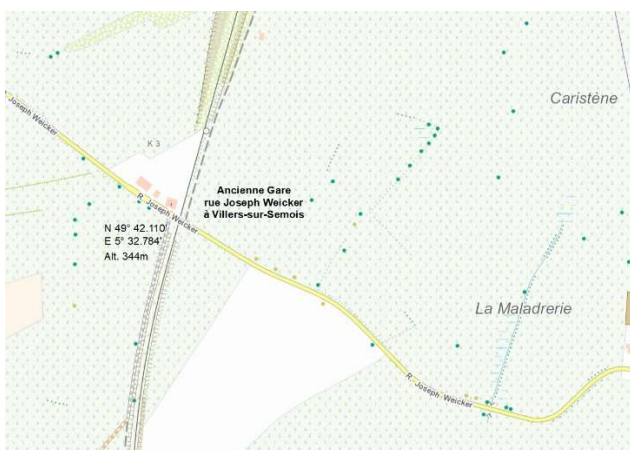
La ligne de chemin de fer L155 qui reliait Marbehan à Ecouviez (en France), en passant par Virton, a été mise en service en 1873 et abandonnée en 1951. La ligne a ensuite été utilisée entre Marbehan et Croix-Rouge pour l'acheminement des bois de la scierie Dusausoit sur le réseau ferroviaire via Marbehan, jusqu'en 2007. Sur le tronçon Croix-Rouge-Ethe, la ligne a été transformée en RAVeL (le RAVeL L155). En 1997, la ligne a été dédoublée au niveau du lieu-dit « Saint-Lambert », dans le bois de Sainte-Marie, avec une seconde ligne de 4,5 km (numérotée 289) se dirigeant vers le zoning de Gantaufet. Elle a servi à transporter par voie ferroviaire les produits de l'usine d'embouteillage de l'eau minérale Valvert via Marbehan. Le but était principalement écologique. En 2009, la crise économique a condamné la ligne car les exportations de bouteilles d'eau avaient diminué et il devint impossible de remplir assez de wagons. Or, la SNCF n'autorisait sur son réseau que des trains de marchandises composés d'au moins une dizaine de wagons.



Le long de la ligne 155 existaient sur le territoire de la commune d'Etalle plusieurs gares et maisons de garde-barrières dont la plupart sont encore présentes aujourd'hui. L'histoire de cette ligne a été décrite en détail par Michel Demoulin et Gérard Martin dans plusieurs numéros du Gletton. Les commentaires du présent document s'en sont notamment inspirés et quelques photos en sont extraites.

Sur la ligne, dans la commune d'Etalle, il y avait 4 haltes : Villers-sur-Semois, Sainte-Marie-sur-Semois, Croix-Rouge et Buzenol, avec 2 bâtiments de gare, à Croix-Rouge et à Buzenol, bâtis selon le même plan datant de 1893, et deux bâtiments de « point d'arrêt », plus modestes, à Villers-sur-Semois et Sainte-Marie-sur-Semois. En outre, chaque fois que la ligne traversait une route, existait un passage à niveau et souvent, une barrière, avec un garde-barrière qui la manœuvrait lorsque le train passait. Ce (cette) garde-barrière (souvent une femme) et sa famille disposait d'une maisonnette. Mais il existait également des maisonnettes réservées aux cheminots exerçant le métier de garde-voie, de garde-route ou de piqueur.

Ancien point d'arrêt de Villers-sur-Semois



Situé sur la route entre Villers-sur-Semois et Harinsart, le bâtiment de l'ancien point d'arrêt de Villers-sur-Semois existe toujours le long de la ligne de chemin de fer, aujourd'hui inutilisée, qui relie Marbehan à Croix-Rouge et au zoning de Gantaufet. L'ancienne ligne 155 reliait jadis Marbehan à Ecouviez (en France) en passant par Virton. Elle a été ouverte en 1873 et fermée en 1951 pour les voyageurs.

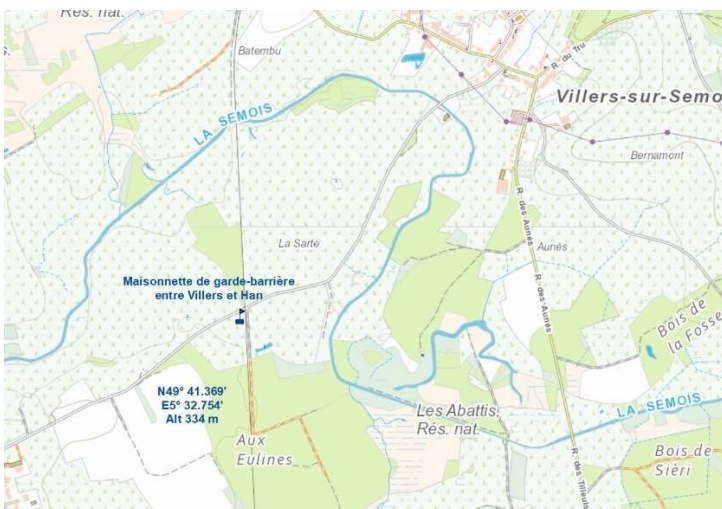
Cette maisonnette était aussi celle de la garde-barrière. Elle fut occupée dès le début par Renée Saussu, puis plus tard par Henri Saussu (1858-1931), qui était garde-voie. Son métier consistait à parcourir à pied, deux fois par jour, la portion de voie ferrée longue de 6 km reliant Marbehan à Sainte-Marie-sur-Semois, vérifiant l'état de la voie et ses bas-côtés. De plus, il avait dans ses attributions l'allumage et l'extinction des réverbères éclairant le quai et le soin de bien nettoyer le verre protecteur. Sa femme, Marie Renson était la garde-barrière à cette époque et, vu le poids des barrières en bois et le trafic intense de cette ligne, la barrière était quasiment fermée en permanence. La maison est actuellement occupée par des particuliers, sans relation avec le chemin de fer.

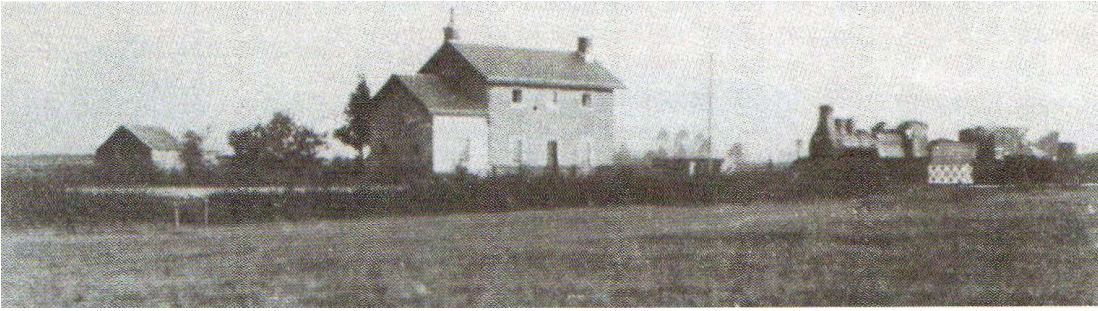
Pont sur la Semois entre Villers-sur-Semois et la route de Han



Un kilomètre après le point d'arrêt de Villers, le train traverse la Semois sur un très beau pont. Cet ouvrage magistral démontrait l'importance des intentions de la SNCB pour cette ligne 155. Elle était en effet destinée à un trafic intense, avec des liaisons vers Bruxelles et vers la France, via Marbehan ou Ecouviez. Ces plans ont été modifiés par la suite, pour des raisons politiques et des contraintes économiques.

Ancienne maisonnette de garde-barrière entre Villers-sur-Semois et Han





Après le point d'arrêt de Villers, la route suivante à traverser était celle menant de Villers à Han, qui était, elle aussi, munie d'un passage à niveau à barrières. La maison a été tenue par Léa Saussu, mais a été démolie et n'existe plus du tout actuellement.

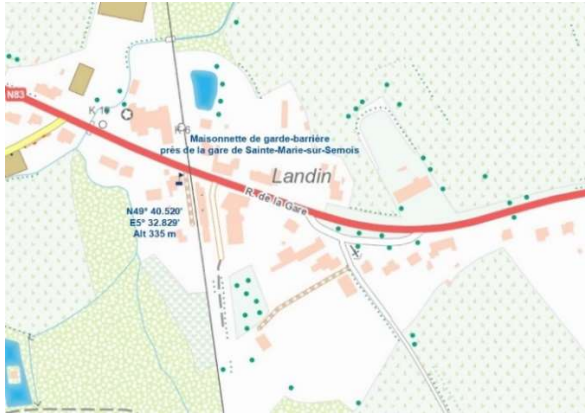
Ancienne gare de Sainte-Marie-sur-Semois



Située dans le quartier de Landin, à proximité de l'actuel bowling-brasserie Karakillos, l'ancienne gare de Sainte-Marie-sur-Semois est encore présente le long de la voie ferrée, à présent inutilisée, qui relie Marbehan à Croix-Rouge et au zoning de Gantaufet.

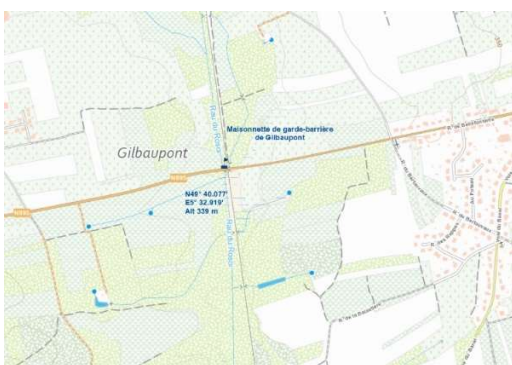
Ouverte en 1873, cette gare desservait la ligne 155 Marbehan-Ecouvies (en France), en passant par Virton. La gare s'appelait Poncelle jusqu'en 1885.

Ancienne maisonnette de garde-barrière près de la gare de Sainte-Marie-sur-Semois



La nationale Arlon-Florenville, traversée par le train près du point d'arrêt de Sainte-Marie, était, elle aussi, munie d'un passage à niveau à barrières. La maison fut notamment occupée par la famille Lahure et Joseph Lahure fut tué par les Allemands en 1914. Jusqu'en 1926, la manœuvre de la barrière était dévolue à une garde-barrière qui logeait dans une maisonnette à proximité de la gare. Ensuite, la commande de fermeture fut confiée au personnel de la gare riveraine.

Ancienne maisonnette de garde-barrière à Gilbaupont



Après la gare de Sainte-Marie, le train filait vers le sud en direction de Croix-Rouge, en accompagnant sur environ 2 km le ruisseau du Rosoi qui coule parallèlement à la voie de chemin de fer. Il devait traverser la route Sainte-Marie-Bellefontaine au lieu-dit Gilbaupont, un peu avant la bifurcation vers Poncelle. Là encore, un passage à niveau à barrières était présent ainsi qu'une maisonnette de garde-barrière, gérée par la famille Moreau (la photo, datant de 1944, est prise en venant de Bellefontaine vers Sainte-Marie). La maisonnette n'existe plus actuellement. C'est lors de la construction de cette maisonnette, vers 1889, qu'on a pu mettre à jour des vestiges de la chaussée Romaine Reims-Trèves, qui constitue encore l'assise de la route de

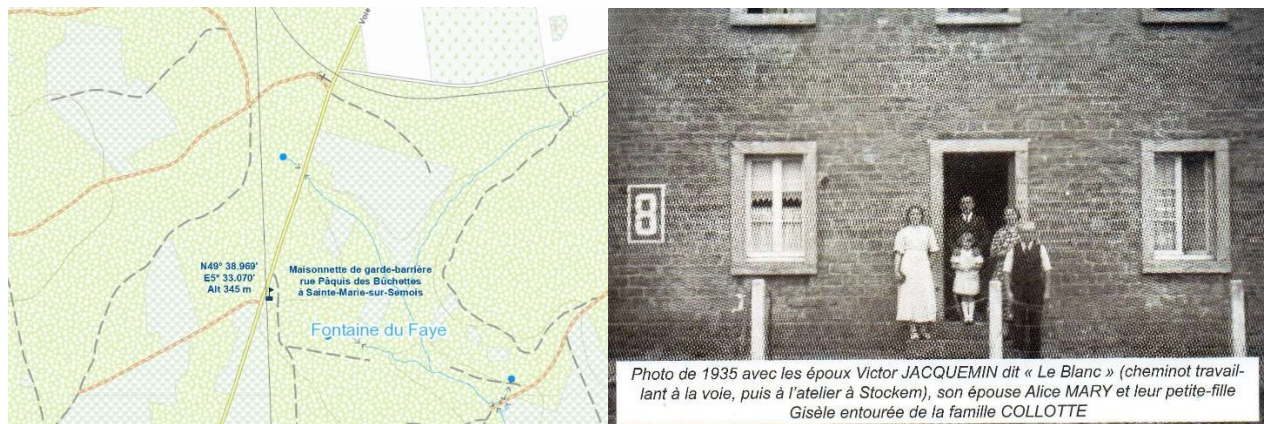
Bellefontaine. Les matériaux utilisés pour cette route ont été jugés plus résistants que n'importe quel béton et la construction d'une dalle pour la maison n'a pas été utile.

Passage à niveau Saint-Lambert à Sainte-Marie-sur-Semois



En continuant vers le sud, dans le bois de Sainte-Marie, au lieu-dit Saint-Lambert, la voie ferrée croisait le chemin forestier qui part du calvaire Saint-Lambert vers l'ouest. Il existait là un passage à niveau, à 275 m environ après l'endroit où actuellement, existe l'embranchement de la voie vers le zoning de Gantaufet. Comme ce chemin forestier ne devait pas être très fréquenté, le passage ne devait probablement pas être gardé.

Maisonnette de garde-Barrière à la rue Pâquis des Bûchettes à Sainte-Marie-sur-Semois



Moins de 400 mètres après le passage à niveau de Saint-Lambert, le train croisait la rue Pâquis des Bûchettes (continuation de la voie du Banel vers Croix-Rouge) où étaient situés un passage à niveau à barrières et une maisonnette de garde-barrière gérés par la famille Wala. Les barrières ont été supprimées en 1926. Ensuite, la maisonnette a été attribuée au personnel du chemin de fer qui en faisait la demande.

Passage à niveau au chemin forestier n°5 près de Huombois



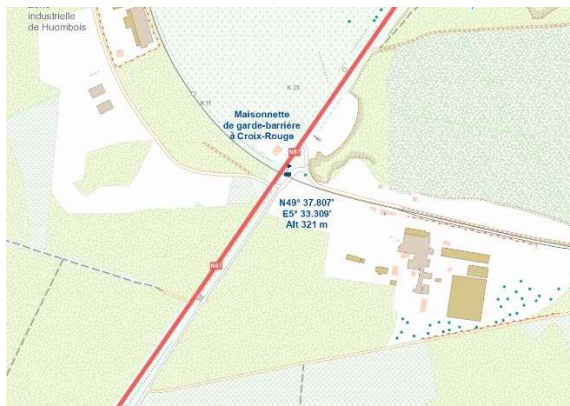
Entre la rue Pâquis des Bûchettes et Croix-Rouge, les archives du chemin de fer belge font état de 3 passages à niveaux (n° 9, 10 et 11). Ces passages n'étaient probablement pas gardés et on n'a pas de trace de présence de maisonnettes à ces endroits. Effectivement, la ligne L155 traverse d'abord un chemin forestier, c'est le chemin n°5 de l'Atlas des chemins et sentiers, qui poursuit la rue Saint-Lambert à partir de Fratin jusqu'à Croix-Rouge. Il s'agit probablement du passage n°9.

Passage à niveau au chemin de Huombois



En poursuivant vers le sud, et moins de 200 mètres après avoir croisé le chemin forestier n°5, la ligne 155 croise le chemin qui mène à Huombois, en venant de la rue Pâquis des Bûchettes entre Sainte-Marie et Croix-Rouge. C'est le deuxième des trois passages à niveau mentionnés dans les archives du chemin de fer, mais le troisième est plus difficile à localiser.

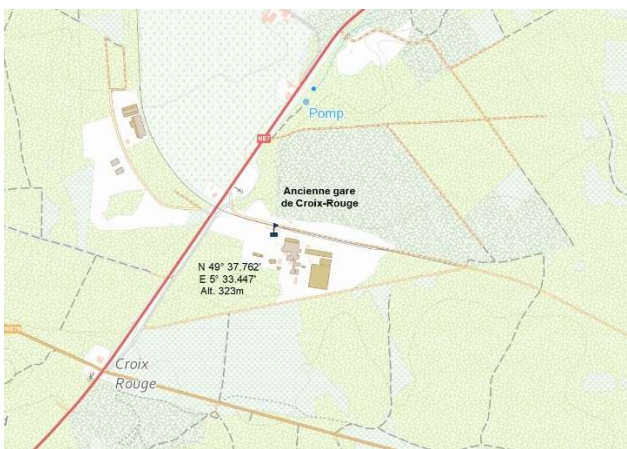
Ancienne maisonnette de garde-barrière à Croix-Rouge



La maisonnette a été occupée pour les besoins du chemin de fer jusqu'en 1926

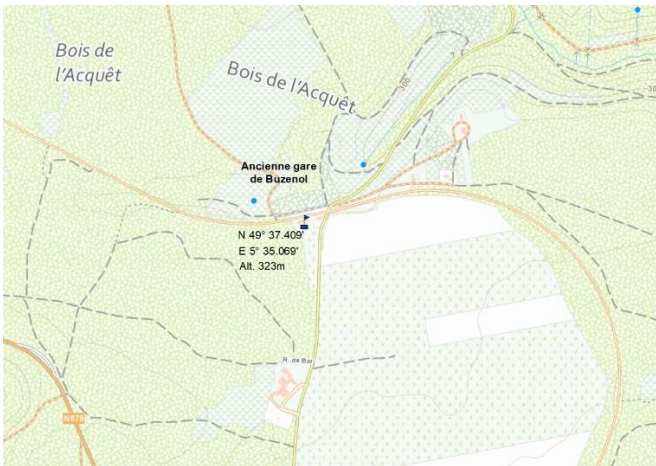
Avant d'arriver à la gare de Croix-Rouge, le train devait traverser la N87 Etalle-Virton. Un passage à niveau avec barrières y était présent (portant le n°12), ainsi qu'une maisonnette de garde-barrière, occupée notamment par la famille Badoux. Le père, Antoine, était piocheur et a été fusillé par les Allemands au pied de l'église de Buzenol en 1914 et sa femme, Monique, travaillait comme garde-barrière. La maisonnette fut occupée pour les besoins du chemin de fer jusqu'en 1926. Ensuite, elle a été louée par la scierie Dusausoit à partir de 1950. Elle a été notamment occupée par le personnel de la scierie. Par après, la maisonnette et la remise attenante sont restées inoccupées jusqu'à leur démolition en 1988 lors des travaux de modernisation et d'élargissement de la N87.

Ancienne gare de Croix-Rouge



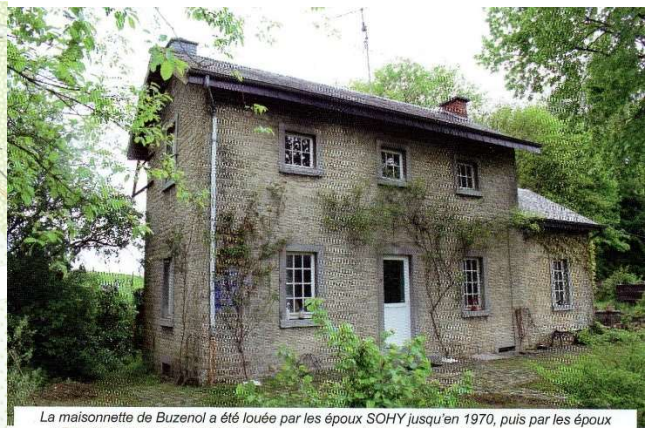
Ce bâtiment est situé à Croix-Rouge, près du début de l'actuel chemin du RAVeL, qui utilise l'ancienne voie ferrée de la ligne 155 qui liait Marbehan à Ecouvies (en France), via Virton. Cette ligne a été fermée pour les voyageurs en 1951 et, dès lors, Mr Dusausoit, directeur de la scierie, y a installé ses bureaux, qui étaient initialement dans l'actuelle bibliothèque d'Etalle et le garage des véhicules, initialement dans les hangars du tram, à Lenclos. Il a notamment réhabilité une partie de la scierie de Croix-Rouge installée par les Allemands durant la première guerre mondiale. Il a alors utilisé les voies ferrées pour acheminer les produits de la scierie vers Marbehan, et ainsi bénéficier du réseau de la SNCB pour le transport ferroviaire. Les bâtiments ont été notamment réaffectés au logement d'ouvriers. La ligne n'est actuellement plus utilisée et le site est occupé par une nouvelle entreprise de sciage et de transformation du bois, Scidus.

Ancienne gare de Buzenol, rue de Bar



Située à une vingtaine de mètres de la rue de Bar, entre Ethe et Buzenol, le bâtiment de l'ancienne gare de Buzenol est encore présent et bien conservé.

Maisonnette de garde-barrière près de la gare de Buzenol



La maisonnette de Buzenol a été louée par les époux SOHY jusqu'en 1970, puis par les époux LEPAGE-WILKIN de 1970 à 1982, et par Mme Annie Van LOOY qui l'occupe depuis 1987.

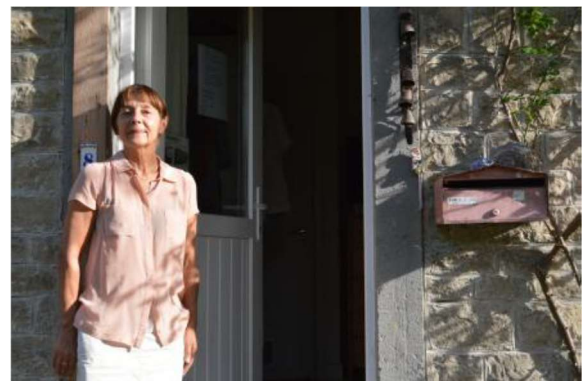
Juste après la gare de Buzenol, la ligne 155 croise la rue de Montauban, qui devient rue de Bar par la suite pour rejoindre plus loin la route Bellefontaine-Ethe. Il existait là un passage à niveau gardé qui portait le numéro 16. Il y avait donc, avant celui-ci, 3 autres passages à niveau dans les bois entre Croix-Rouge et Buzenol, lorsque le train croisait des chemins



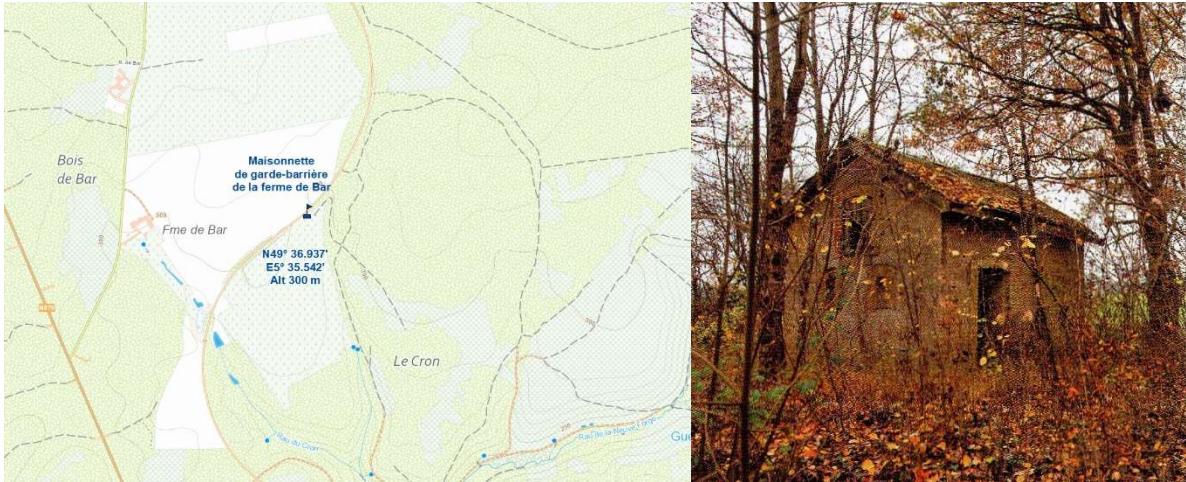
forestiers. La gare et la maisonnette sont situées

dans une avancée de la commune de Virton dans la commune d'Etalle.

La maisonnette de Buzenol a été achetée en 1969 par la commune de Virton et a été louée par Annie Van Looy et sa famille à partir de 1987. En 2015, le bâtiment de la gare et celui de la maisonnette ont été acquis par Gilles Lempereur, kinésithérapeute.



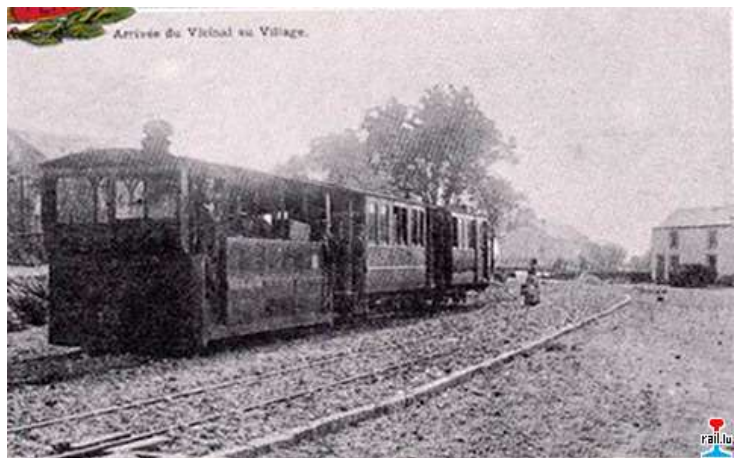
Maisonnette de garde-barrière de la ferme de Bar



Pour être complet, citons encore, sur le territoire de Virton, mais à proximité de la commune d'Etalle, la petite maisonnette de garde-barrière, gérée par la famille Billocq, responsable de la barrière du passage à niveau sur le chemin qui venait de la ferme de Bar et se poursuivait vers Saint-Léger. En patois, il s'agissait de « *la mézonète don bilok* » ou de « *la mézonète dè bar* ».

La ligne vicinale Etalle-Villers-devant-Orval

En 1885, le roi Léopold II promulguait une loi créant la Société nationale des Chemins de fer vicinaux. « Vicinal », emprunté au latin *vicinalis*, chemin qui sert aux gens du vicus, c'est-à-dire du bourg, ce vocable fut attribué aux nouveaux chemins de fer parce qu'ils étaient autorisés à s'établir sur l'accotement des routes. Il s'agissait donc d'un réseau qui allait pouvoir s'implanter sans rencontrer les gigantesques difficultés de terrain qu'avait connues son aîné, le réseau de trains. Dans ces conditions, on comprend la rapidité avec laquelle ces chemins de fer secondaires ont pu se développer. En moins de trente ans, un réseau dense fut déployé dans nos régions et, jusqu'aux abords de la grande guerre, il ne se passera guère d'années sans qu'une nouvelle ligne vienne s'ajouter à celles existantes. En particulier, une ligne de 31 km a été construite entre Etalle et Villers-devant-Orval, elle portait le numéro 141 (et plus tard, 523 dans l'indicateur des chemins de fer et 622 pour le numéro administratif). Elle fut inaugurée en 1908, le 1^{er} février pour le tronçon Etalle-Bellefontaine de 13,5 km et le 9 décembre pour les 17,5 km restants. De manière générale, les lignes vicinales étaient toujours étroitement liées à celles du grand chemin de fer. Et c'est également le cas pour celle-ci, puisqu'elle passait par la gare de Sainte-Marie-sur-Semois pour établir la liaison avec la ligne L155 vers Marbehan ou Virton. Le vicinal croisait aussi la ligne 165 « Athus-Meuse » en gare de Saint-Vincent-Bellefontaine. Le « tram » servait de transport des voyageurs, mais aussi celui des marchandises (par exemple, les farines de Gérouville pour Etalle, des grumes, ...), mais aussi celui du courrier. Le tram « ramassait » le courrier aux différents arrêts pour le transférer par le train à Marbehan, via la gare de Sainte-Marie. Le train était constitué d'une petite motrice à vapeur et de deux à cinq wagons. Les voitures de voyageurs étaient chauffées par un poêle à charbon.



Le dépôt des rames était à Lenclos. Après la gare de Lenclos, située immédiatement après le dépôt, le tram s'arrêtait à la place de la poste, rue du Moulin, à l'entrée d'Etalle. Il poursuivait alors sur la rue du Moulin, puis passait devant le moulin (actuelle ferme du Moulin, à la sortie d'Etalle), puis devant le château de Sainte-Marie. Une halte était alors prévue à Sainte-Marie-sur-Semois-village avant l'arrivée et la halte à la gare de

Sainte-Marie. Le tram passait au-dessus des voies de chemin de fer de la ligne L155 et continuait vers Han (avec une halte) et vers Tintigny, avec deux haltes : Tintigny-Station et Tintigny-Entrée du village. Il obliquait alors vers le sud-ouest, vers Bellefontaine, avec également deux haltes : Bellefontaine-Station et Bellefontaine-Village. Il prenait alors le Chemin de Saint-Vincent, avec également une halte, puis arrivait à la gare de Saint-Vincent-Bellefontaine, où il croisait la ligne L165 « Athus-Meuse ». Il continuait sur la route de Meix, puis arrivait à Gérouville, avec deux haltes : Gérouville-Centre et Gérouville-Station. Il longeait alors La Soye, avec un arrêt, puis Limes en s'arrêtant à Limes-Village et Limes-Station. Il prenait ensuite le Chemin de Margy et arrivait à Orval, pour atteindre enfin la gare-terminus de Villers-devant-Orval.

Un tronçon qui aurait permis ensuite la poursuite vers Margut en France avait été prévu, mais il n'a jamais été mis en œuvre.

Certaines haltes étaient officielles et renseignées dans l'indicateur de la SNCV, mais, à partir de 1914 il semblerait que plusieurs haltes mineures n'étaient plus renseignées que dans des notes de bas-de-page. Il est donc assez difficile de savoir quels étaient les arrêts de la ligne 141.

En 1917, les voies furent démantelées par les Allemands, mais la ligne fut remise en état en 1921. Avant 1914, il y avait 7 voyages aller et retour par jour, les premiers partaient d'Etalle à 6h25 et de Villers-devant-Orval à 4h55 et les derniers arrivaient à Etalle à 22h48 et à Villers-devant-Orval à 21h10. Le croisement des véhicules se faisait à la gare de Sainte-Marie ou à celle de Saint-Vincent-Bellefontaine. Après les années 1920,



il n'y eut plus que deux trajets aller-et-retour par jour, puis après 1931, 2 trajets par semaine. La ligne fut supprimée en 1935. On la remplaça par un service de bus Renault à l'essence qui pouvaient transporter de 12 à 14 personnes. Un premier essai de 15 jours avait eu lieu en 1925, mais il ne fut pas concluant et c'est seulement en 1935 que le service de bus fut définitivement adopté. L'objectif était surtout de

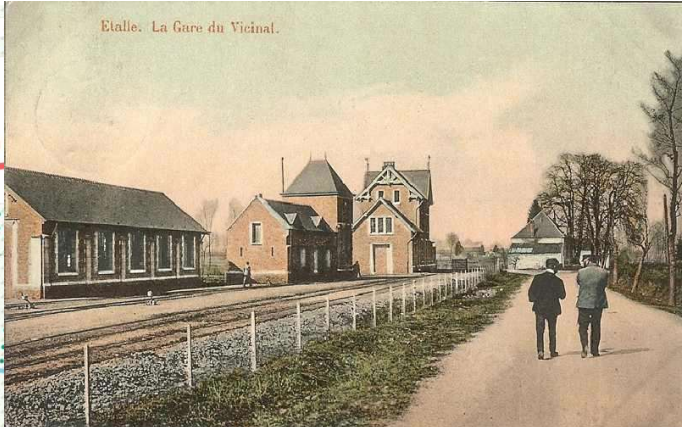
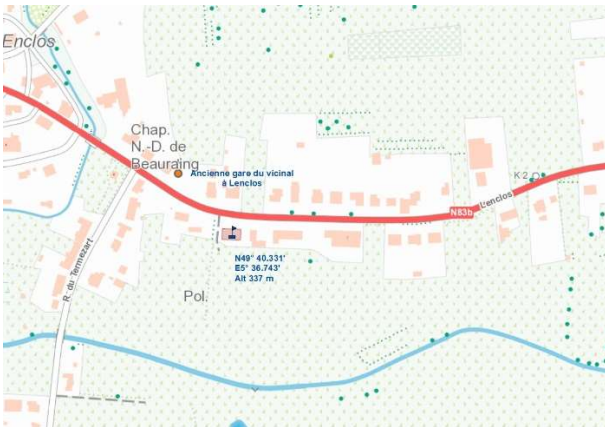
desservir les marchés d'Arlon le jeudi et de Virton le vendredi. Merci à Gérard Servais pour avoir pu puiser de précieuses photos d'archives dans sa collection de cartes postales. Les informations ont notamment été extraites de la revue de Tintigny « Le Vivier aux Joyaux » n°4, 1991 et de plusieurs sites internet, dont « rail.lu ».

Le dépôt de Lenclos



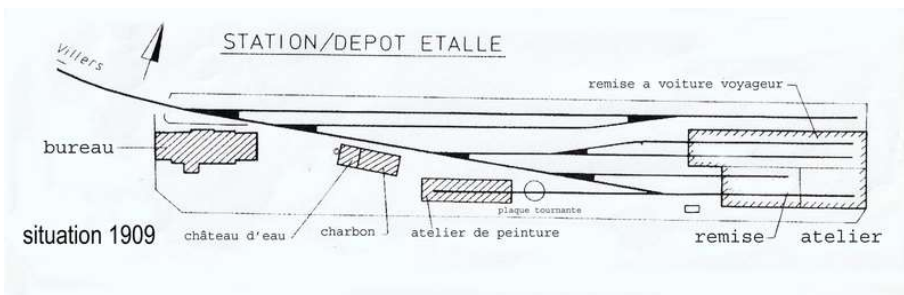
Ce hall, aujourd'hui transformé en maisons d'habitation (136-142 Rue Lenclos), abritait les ateliers d'entretien et de réparation du tram.

La gare du vicinal à Lenclos

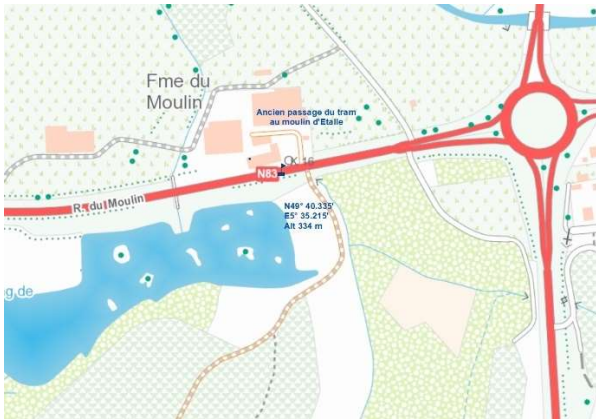


Une centaine de mètres au-delà du dépôt, en allant vers Etalle, se situaient les bâtiments de la gare du tram,

point de départ de la ligne en direction de Villers-devant-Orval. Ces bâtiments n'existent plus tels quels et l'espace est actuellement occupé par la zone de police de Gaume, aux 126-134, rue de Lenclos.

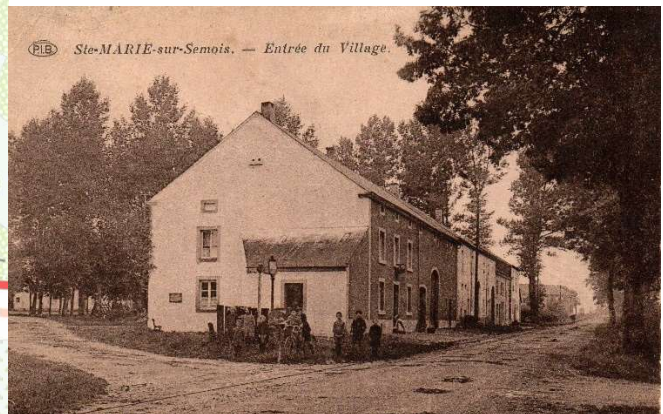
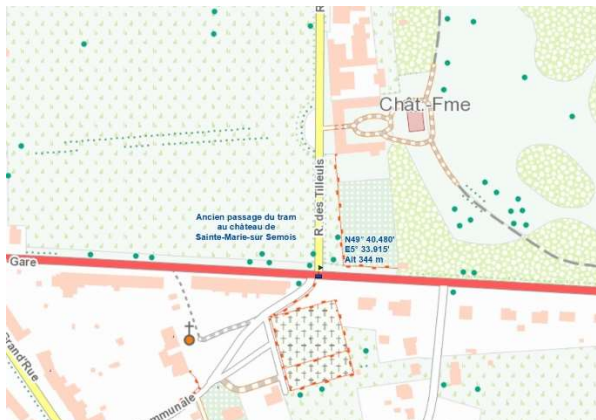


La halte au moulin d'Etalle



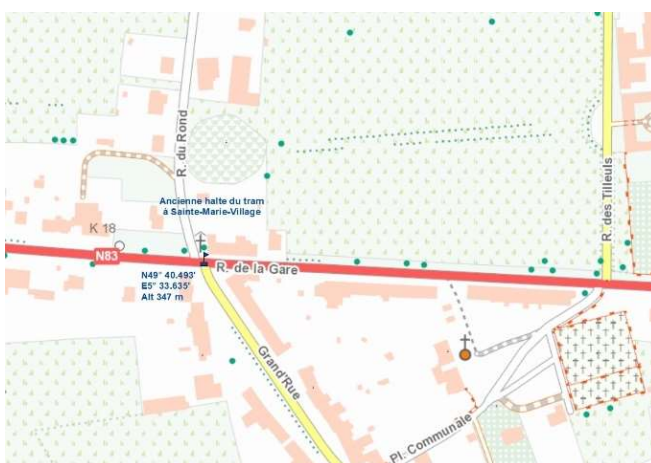
Le tram quittait Etalle en passant devant le moulin, en face des étangs de l'Ilé (actuelle ferme du Moulin, 78 rue du Moulin). Un arrêt était également prévu à cet endroit. Il filait alors vers Sainte-Marie en suivant la gauche de la route, plus ou moins où est actuellement la piste cyclable.

La halte près du château de Sainte-Marie



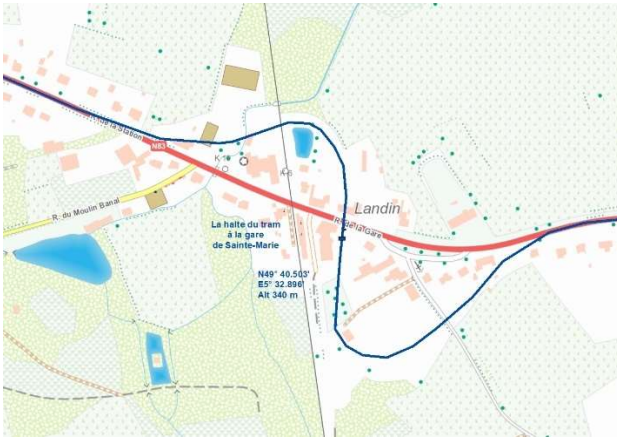
Le tram passait sur la route Etalle-Florenville, le long du château de Sainte-Marie. Une halte était prévue à proximité de la maison du 147 rue de la Gare, au croisement de la rue de la Gare et de la rue des Tilleuls, venant de Villers-sur-Semois.

La halte du tram à Sainte-Marie-village



Après le passage à proximité du château, une halte était prévue à « Sainte-Marie-Village », à l'angle de la Grand Rue, en face de la croix de Beaumont.

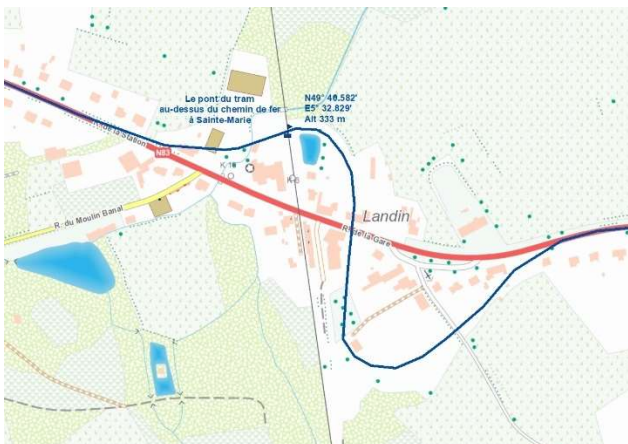
La halte du tram à la gare de Sainte-Marie



L'arrivée à la gare de Sainte-Marie était particulière, dans la mesure où le tram devait assurer la liaison avec la ligne de train L155. Le tram quittait donc momentanément le tracé de la grand 'route pour décrire une grande boucle et se faufiler derrière le café Moreau (actuel Karaquillos), qui était donc entre les deux voies ferrées, et s'arrêter pour charger et décharger des voyageurs, des marchandises et du courrier transportés par le train de Marbehan ou Virton. Le tram peut en effet être deviné en bas à droite sur les photos d'époque.



Le pont du tram au-dessus du chemin de fer à Sainte-Marie

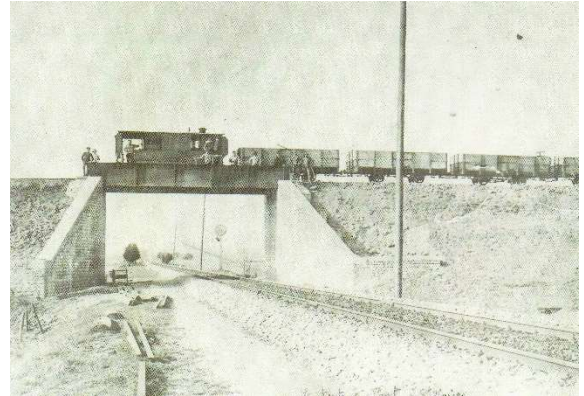




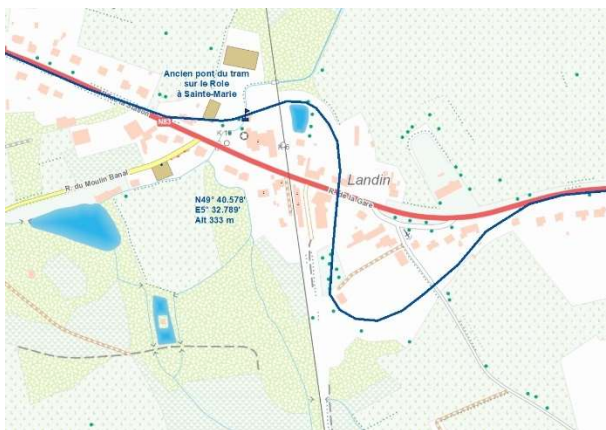
Le convoi du tram quittait la gare de Sainte-Marie en traversant la chaussée. Une maison (famille Stiernon) a été construite depuis à l'endroit où le tram passait au nord de la route.

Comme il devait franchir également la ligne du train, il a fallu construire un pont. Les rails du tram devaient donc prendre un peu d'altitude et une butte en courbe a donc été érigée. Cette butte,

entourant un étang, est encore visible actuellement à l'est de la voie ferrée. La butte se poursuivait à l'ouest, mais elle a été aplanie pour les besoins de développement de l'entreprise de tuyaux en béton de José Rossignon, dont le site fut ensuite occupé par la scierie (Dussard, puis Stiernon). Le pont a été construit en 1907, puis testé en conditions réelles avant d'être mis en fonction.



Le pont du tram au-dessus du ruisseau du Role à Sainte-Marie



A peine 50 mètres plus loin que le pont au-dessus du chemin de fer, un second pont, plus petit, avait été construit pour franchir le ruisseau du Role. Ensuite, la descente après le pont ramenait le parcours au niveau de la route, à peu près au niveau de l'actuelle entreprise Multimat.

La halte à la Maison Blanche, en face de la route de Han



Le tram quittait Sainte-Marie sur l'actuelle rue de la Gare. Une halte était encore prévue à la « Maison Blanche », au carrefour entre la Grand route et la route de Han. Cette halte, comme d'autres situées en dehors des centres des villages, était facultative. Notons que la route de Han était appelée rue de la Maison Blanche à cette époque, comme le lieu-dit de cette zone. Actuellement, ce nom a été affecté à une rue nouvelle du quartier du Gros Terme.

Le parcours et la halte du tram à Tintigny



Deux arrêts étaient prévus à Tintigny : Tintigny-village et Tintigny-station. A l'entrée du village, la « rue de la Gare » ne suivait pas la ligne droite que l'on connaît actuellement, mais suivait l'actuelle rue des Acacias (qui portait alors le nom de rue de la Gare). En quittant cette route, le tram continuait en, ligne droite vers Bellefontaine. Le parcours peut encore être deviné à droite d'un immeuble construit en 2017 sur la Grand Rue de Tintigny. L'arrêt

« Tintigny-Village » se situait à cet endroit, à proximité des écoles (immeuble devenu « La Table et le Feu » puis cabinet de kinésithérapie).

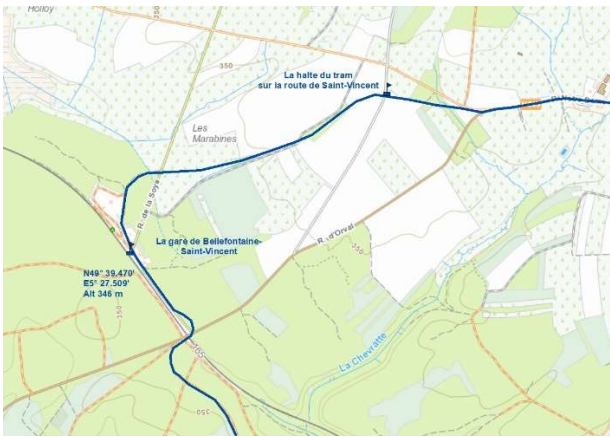
La « gare » de Tintigny était située le long de l'actuelle rue du Marotin. La station comportait une demi-lune de manœuvre et



une voie de cul-de-sac avec butoir, mais pas de quai, simplement une maison sur laquelle on distingue encore l'enseigne « A l'arrêt du tram – Café Restaurant ».



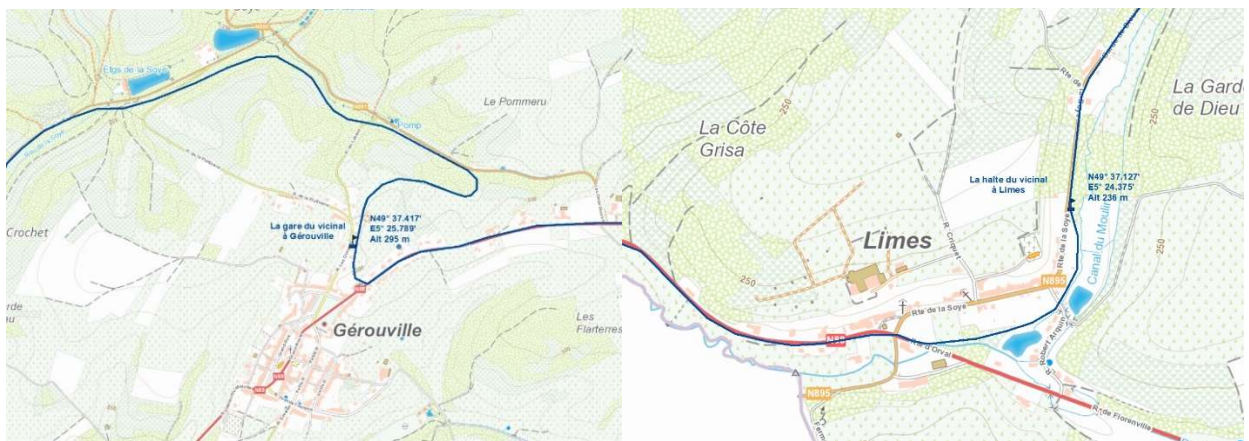
Le parcours et la halte du tram à Bellefontaine-Saint-Vincent



Le tram passait le long du cimetière de Tintigny, à l'ouest de celui-ci et continuait à travers les prairies jusqu'à rejoindre la rue de France et entrer dans Bellefontaine sur la rue Jean-Charles de Hugo. Il la quittait ensuite pour obliquer vers l'ouest, dans le village, en suivant plus ou moins l'actuelle rue des Combattants où une halte facultative était prévue. Il poursuivait alors son chemin sur la route d'Orval, qui devient la rue Notre-Dame, puis la quittait pour piquer sur la rue de l'Enfer qui mène à Saint-Vincent, où une halte était prévue. Après un parcours à travers prés et une large boucle, il arrivait en gare de Bellefontaine-Saint-Vincent où il croisait le tain de la ligne 165 « Athus-Meuse ». La ligne du train existe encore, mais de la gare, il ne subsiste plus qu'une partie du bâtiment, à la rue de la Soye. Comme à Sainte-Marie, la ligne du vicinal devait alors traverser le chemin de fer sur un pont (qui existe toujours sur la route d'Orval), en suivant une double boucle en forme de « S » caractéristique.



Le parcours et la halte du tram à Gérouville-Limes



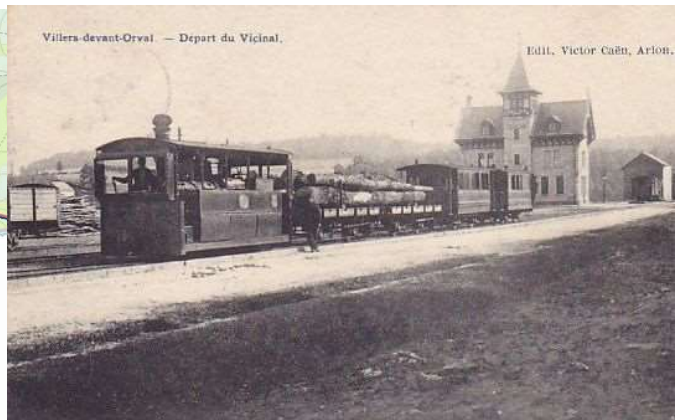
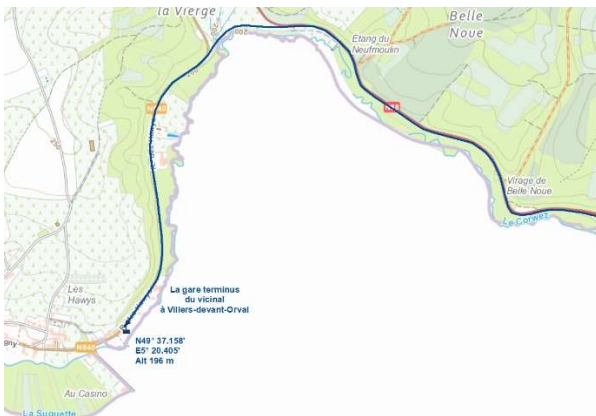
En quittant la gare de Bellefontaine-Saint-Vincent, le tram effectuait un parcours de près de 4 km à travers bois (« *Les aisances de Bellefontaine* », « *Bois de Thonne-la-Long* » et « *Bois de Nichansart* ») pour arriver à Géroville en rejoignant la route de Meix. Il quittait celle-ci un peu avant d'arriver dans le centre du village et faisait une halte. Le chemin est encore tracé, sauf



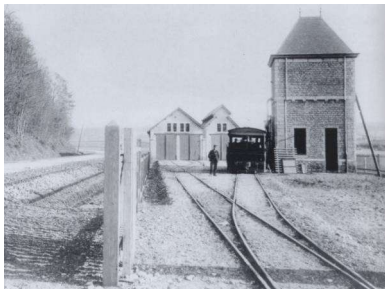
au début, car il arrive dans une propriété privée, mais la suite est carrossable sur une boucle dans un petit bois. Sur cette courbe très sèche, appelée par les machinistes « le rayon de 50 », le tram devait manœuvrer à 5 km/h. Elle était suivie d'une contre-courbe pour desservir la brasserie de la Soye. Ensuite, le tram quittait le village sur la route de la Soye pour atteindre Limes. A l'entrée de Limes, il s'écartait un peu de la route au niveau d'une

halte, en face de l'église, pour longer le ruisseau de la Soye, puis quittait le village sur la route d'Orval.

L'arrivée en gare de Villers-devant-Orval



Après Limes, le tram longeait la frontière française et le ruisseau « le Corwez » sur la route d'Orval. Il n'obliquait pas vers les étangs et l'abbaye, mais entrait en ligne droite dans le village de Villers-devant-Orval. Le chemin n'existe plus, mais la butte est toujours visible en contrebas de la route. Il rejoignait



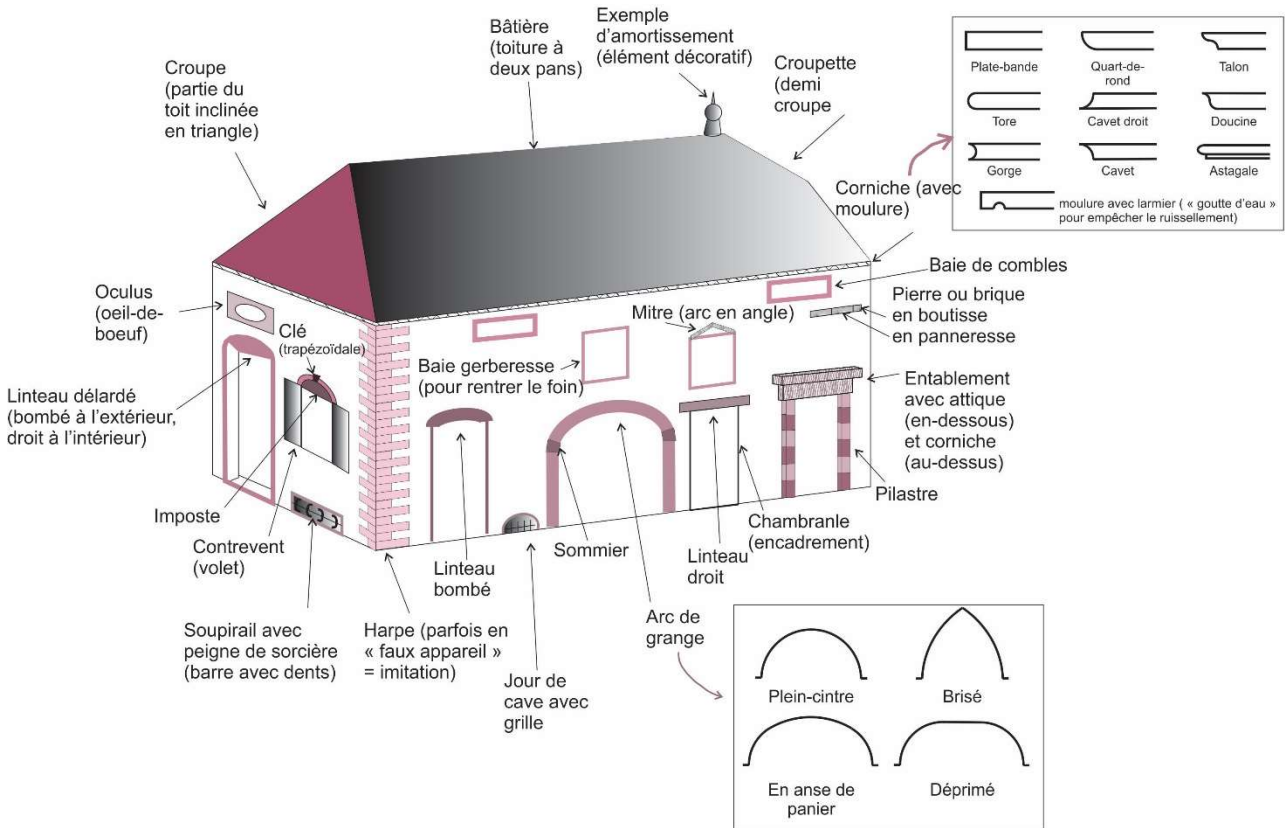
ainsi la rue des Hawys qu'il suivait sur 1,4 km, jusqu'à la gare-terminus. Environ 200 mètres avant la gare, se trouvaient les dépôts et les ateliers. Ces bâtiments existent encore et ont abrité tout un temps le Centre de Découverte du Tram Vicinal, géré par les Amis du Tram Vicinal. Le musée a maintenant fermé ses portes.



Le patrimoine bâti

Glossaire architectural

Pour mieux comprendre le texte qui détaille les éléments d'architecture, issu de la description de spécialistes du domaine, rappelons ici, pour les moins initiés, le vocabulaire architectural appliqué au dessin d'une maison.



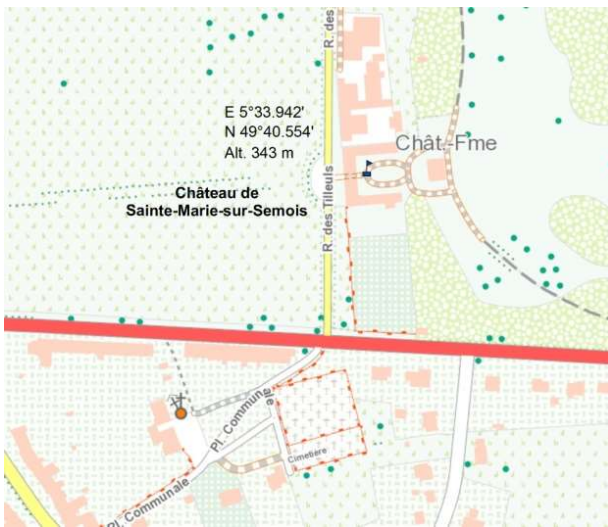
Les châteaux

Le château des Seigneurs d'Etalle : château de la Margelle ou château de la Grosse Tour

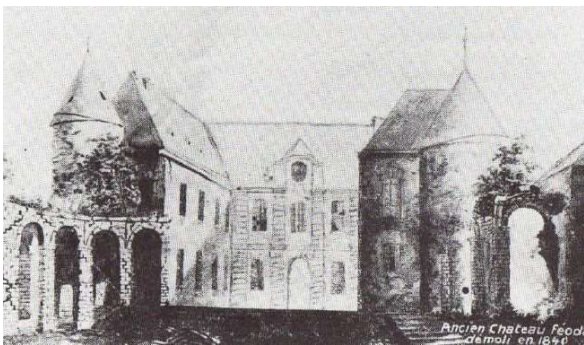


Jadis, Lenclos était un village à part entière. Son nom provient du fait qu'il était entouré d'eau, d'une part par la Semois et d'autre part par un canal qui conduisait à un étang. Dès 1258, Thibaut, comte de Bar, beau-frère du comte de Chiny, annonce dans un acte sa volonté de construire et fortifier une « ville neuve » au quartier dénommé plus tard « l'Enclos ». Il s'agit d'une ville fortifiée, au plan caractéristique, en ovale défensif. En 1283, le château est construit à l'extrémité ouest de Lenclos. C'est la « Grosse Tour » ou « Château de la Margelle » aujourd'hui restauré par la famille Hittélet. Il s'aligne sur l'ancienne chaussée romaine, au niveau de son passage à ce qui constituait jadis le gué de la Semois. Bâti sur la rive gauche de la Semois sous la forme d'une maison forte, il constituait en quelque sorte la tête de pont de la ville neuve de Lenclos, construite à la même époque sur la rive opposée.

Le château de Sainte-Marie-sur-Semois

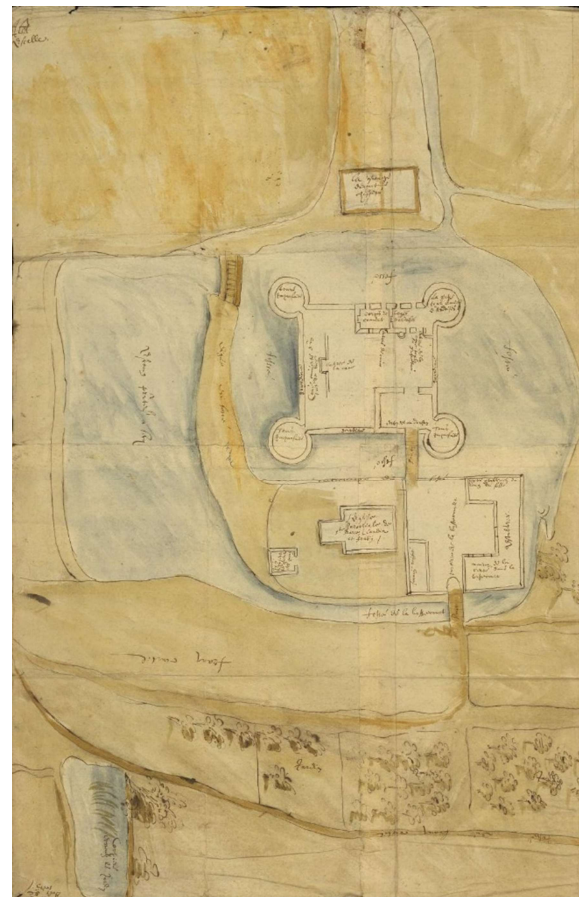


Déjà cité en 1017, le château de Sainte-Marie était probablement à l'origine une forteresse entourée de larges fossés et flanquée de 4 tours.



Il semble que le nouveau château ait été construit vers 1460 (voir le plan de 1600 et l'ouvrage « Le lignage et la seigneurie de Sainte-Marie-sur-Semois » par Dominique Lepage).

En 1700, Servais Gauthier devint Seigneur de Sainte-Marie et vécut au château, qu'il fit restaurer. Mais, endetté vis-à-vis d'Henri Henriquez, le Seigneur de Villers-sur-Semois, il dut lui céder la seigneurie de Sainte-Marie et le château, en 1721. Henri Henriquez ne se contenta pas du manoir de Gauthier, mais résolut de



construire un château digne de sa fortune et de son rang. Par échange avec la communauté voisine, il obtint des terrains qui allaient servir à l'assiette du château, de la ferme et du parc. La construction de ces dépendances, confiée à Jean-Georges Knaust, allait débiter en 1725. Henri Henriquez occupa les lieux à partir de 1730, mais très peu de temps, puis qu'il mourut le 17 décembre 1730. Son épouse, Anne-Elisabeth de Beyer, se remaria un an plus tard avec le comte Joseph-Philippe-Hyacinthe de Looz-Corswarem. Ils occupèrent le château et le comte l'occupa encore après la mort de son épouse en 1743, jusqu'à son propre décès, en 1777 (cfr "Henri Henriquez, maître des forges et fermier général", par Marcel Bourguignon). L'ancien château à quatre tours fut rasé en 1841 par le baron de Woelmont pour être remplacé par le château actuel, de style imposante villa romaine. Il fut ensuite abaissé en 1961. Sur le portail d'entrée figure le blason des Corswarem-Looz (1731). Le château est un quadrilatère ouvert à l'est. Le corps de passage médian est en forme de tour carrée, en deux niveaux, sous pavillon, avec épi de faîtage et, à l'étage, deux oculi ovales et des chaînes harpées. La ferme, à gauche du château, est également bien conservée et a été partiellement reconvertie en immeuble d'appartements.

L'ancien château de Sivry



Situé au 211/2 et au 213 de la rue principale de Sivry, le bâtiment de l'ancien château de Sivry a été tout à fait remanié et son état actuel ne correspond plus du tout à la description qui suit et qui est extraite de l'ouvrage « Patrimoine monumental de la Belgique » (tome 21 : arrondissement de Virton) par Mardaga (éditeur).



Autrefois quadrilatère (voir photo ancienne, extraite de « La Terre d'Etalle » de Marie Hittélet), une seule aile est encore en place perpendiculairement à la chaussée, avec un court retour d'équerre sur celle-ci. Probablement de la fin du XVIII^e siècle, avec remaniements au XIX^e et XX^e siècles, ; coutures indiquant des chevauchements de structure. Elévation extérieure sur le coupe-feu à gauche, deux fours à pain ovoïdes en surplomb et, au fond, pile d'angle d'une tour arasée. Deux autres piles au mur-pignon. Elévation sur

cour avec couture et harpe (?) marquant le quatrième angle de la tour ; travée irrégulière sur deux niveaux. Bâtière avec croupe pour assurer la liaison avec le retour d'équerre, légèrement diminué de hauteur. Sur celui-ci, côté cour, trace d'une grande porte obturée. Seconde porte plus petite, à linteau droit. Corniche calcaire en doucine, côté chaussée. Travée supplémentaire de la seconde moitié du XIX^e siècle avec, côté chaussée, arc de grange en anse de panier et frise dentée de briques ; côté cour, porte plus basse arc pseudo-

clavé presque en plein cintre et clé sous corniche de réemploi (?). Bâtière avec croupette. Sur l'ensemble, baies disparates à linteau droit.

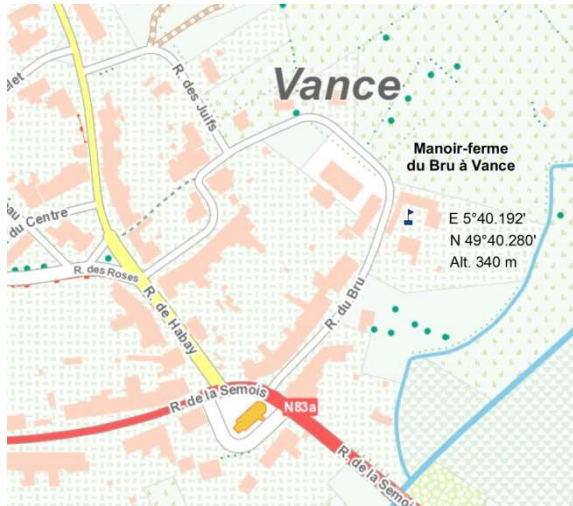


Ce château était probablement la maison-forte que Thibaud de Bar, en 1342, déclare tenir en fief. Elle est mentionnée dès 1270 dans une charte concernant un arrangement entre les comtes de Luxembourg et de Bar. La maison forte a été tenue par Clément de Sivry en 1604, puis par le comte de Monceau en 1750. Un plan de la carte Ferraris, qui cependant ne



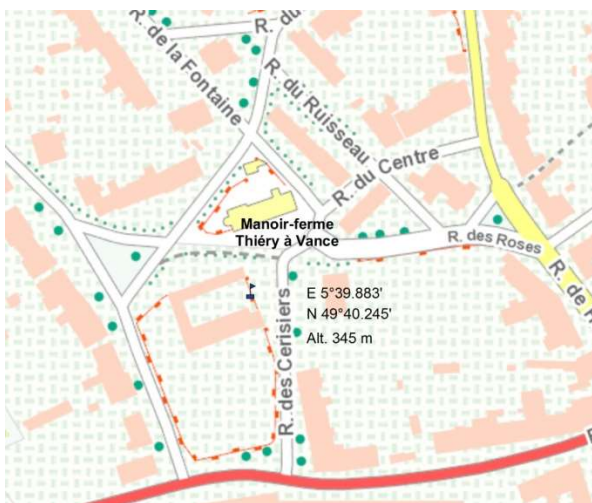
le qualifie pas de château, montre le bâtiment en quadrilatère (cfr L.Gourdet : « Les châteaux disparus de la province de Luxembourg »). Une taque de foyer au blason de Clément Jacquot, qui signe « Clément de Sivry » est conservée. Au XVI^e siècle, la maison a également probablement été habitée par Rémy Jacquot, lieutenant-prévôt pour le duché de Lorraine. C'est la pierre tombale de sa fille Marie et de son beau-fils François de Senocq qui est adossée au mur du fond de l'église d'Etalle (voir le point consacré aux pierres funéraires dans le présent inventaire). La maison forte fut aussi occupée par André Blanchart, mort en 1729 à la suite d'une chute de cheval. Son épitaphe se trouve dans le fond de l'église d'Etalle (voir le Gletton n°328-329 de juillet-août 2003).

Le manoir-ferme du Bru à Vance



Le manoir ferme du Bru était autrefois une maison forte seigneuriale entourée de murailles et de fossés alimentés par les eaux de la Semois. Son origine est probablement du XVI^e siècle. L'ensemble est bâti en quadrilatère. Le corps de logis, dans l'angle sud-est, porte le millésime de 1837, indiquant plutôt une transformation des élévations. Cette partie, sur deux niveaux, est plus haute que le reste, étendu sur un seul niveau, avec une façade aveugle du côté de la rue du Bru et un retour d'équerre est-ouest, aile remaniée dans les années 1960.

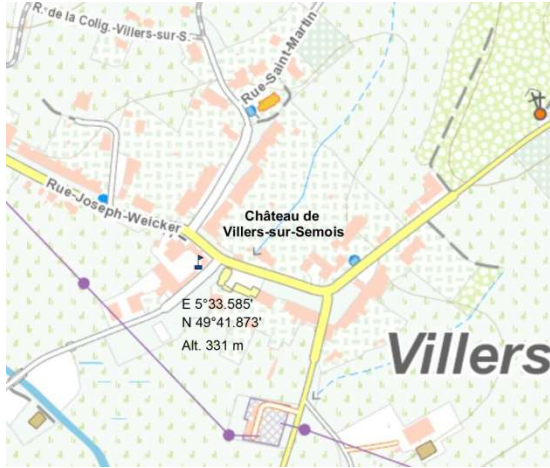
Le manoir-ferme Thiéry à Vance



Le manoir Thiéry est ensemble architectural en moellons de calcaire chaulé édifié autour d'une cour rectangulaire à la fin du XVII^e siècle, reconstruit en partie en 1745 et agrandi en 1820. François Wolfgang de Tesch s'installa dans une ancienne maison-forte dont il reconstruisit une partie du logis, combla les fossés de défense et remplaça le pont-levis par un pont. Le domaine fut vendu plusieurs fois pour aboutir, en 1820 à Marie Joseph Thiéry, qui supprima les deux tourelles du mur d'enceinte, derniers vestiges de la maison-forte (cfr « Patrimoine monumental de la Belgique » Mardaga éditeur).

Le manoir apparaît comme une grosse ferme atypique de l'habitat lorrain et son ampleur indique que ce fut la demeure de familles seigneuriales importantes. Peut-être existait-il dans ce manoir une chapelle, avec une voûte, ce qui aurait donné le nom de « Gamelles » à la rue riveraine, puisque « Gabelle » dérive du latin « Camella », signifiant « plafond voûté ».

Le château de Villers-sur-Semois

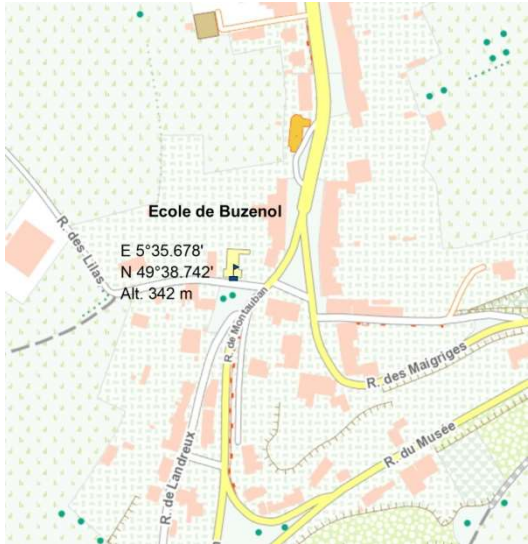


Il s'agit de l'ancien château du Maître des Forges Henri Henriquez, Seigneur de Villers depuis 1709. C'est en 1712 (millésime par les ancrs à la façade principale) qu'il obtint l'autorisation de détourner la Semois pour des raisons d'assainissement et qu'il fit édifier ce château qui fut sa résidence jusqu'en 1730. Bâti en quadrilatère, il est flanqué d'une tour octogonale de 10 mètres de hauteur et comportait une chapelle castrale où l'on pouvait célébrer des offices. C'est d'ailleurs dans cette chapelle que furent mariées les belles-sœurs d'Henri Henriquez. A l'ouest, le château s'adjoignit des dépendances agricoles, édifiés plus tard, vers la moitié du XIX^e siècle. Elles furent utilisées par les cultivateurs de Villers-sur-Semois, jusque dans les années 2000. Le château est en phase de restauration.

Les bâtiments remarquables

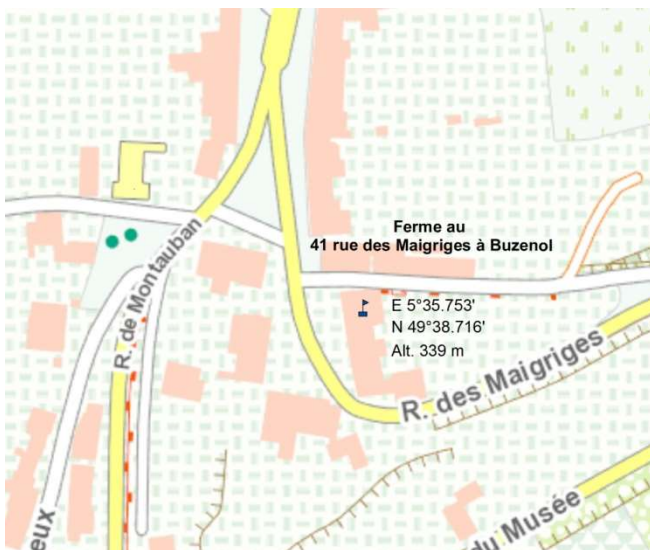
Ce chapitre est largement inspiré de l'ouvrage « Patrimoine monumental de la Belgique » (tome 21 : arrondissement de Virton) par Mardaga (éditeur) ainsi que du site http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php qui reprend l'inventaire du patrimoine immobilier en Wallonie, sur base de l'ouvrage de Mardaga.

Ecole de Buzenol



Située au n°53 de la rue des Lilas, l'école est un bâtiment d'esprit classique, mais sans référence à un ordre précis, datant de 1871. Il est formé de deux bâtiments emboîtés en T. La façade présente cinq travées sur deux niveaux. L'école a bénéficié au cours des années 1980 d'une nouvelle jeunesse suite à un renouveau du village qui s'est "repeuplé" et agrandi par l'apparition de lotissements au nord sur les routes menant à Fratin et Etalle ainsi que quelques constructions aux extrémités des autres chemins. Ce renouveau a nécessité également, au cours de l'année 1997, l'aménagement de la remise agricole en une nouvelle classe sise à l'ouest du bâtiment principal et séparé de celui-ci par une petite cour menant au jardin (cfr site du SI d'Etalle).

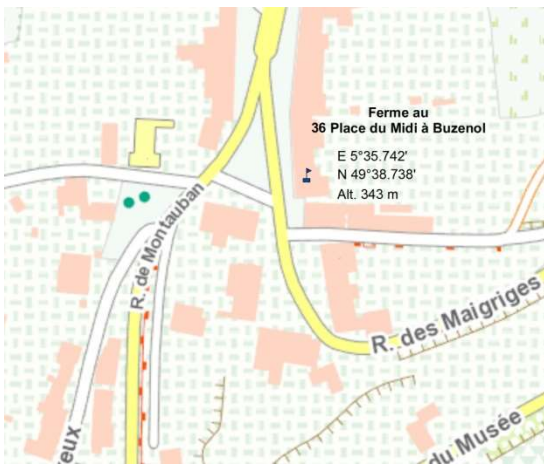
Ferme millésimée au n°41, rue des Maigriges à Buzenol



Cette ferme, millésimée 1812 au-dessus de la porte de l'étable possède une façade typiquement gaumaise, en trois cellules (côté "Place du Midi"): le logis, à gauche, sur cave, d'une travée de deux fenêtres, au centre,

l'étable, et à droite, la porte de grange, en anse de panier. Au mur pignon gauche (côté "rue des Maigriges"), porte et fenêtre de cuisine, avec traces d'un four à pain détruit.

Ferme millésimée au n°36, Place du Midi à Buzenol



Cette ferme, millésimée 1828 à la souche de la cheminée, est également typique, mais, récemment restaurée, elle ne possède plus vraiment les caractéristiques d'origine en cellules : logis sur cave, à gauche, avec deux larges travées de deux fenêtres, partie agricole à droite, avec étable et grange, puis une deuxième étable à droite de la grange. Il s'agissait d'une exploitation agricole d'une assez grande taille pour justifier un tel volume de bâtiment.

Ferme au n°43, Place du Midi à Buzenol



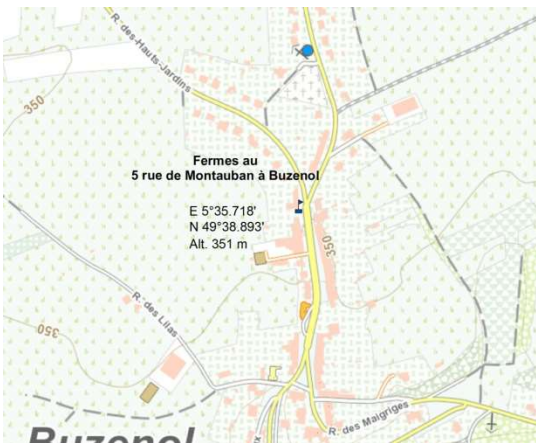
Cette ferme, datant du dernier tiers du XIX^e siècle, est en angle, dans le tournant de la Place du Midi, avec le logis à gauche, de deux larges travées de deux fenêtres avec porte, puis l'étable sous le fenil, avec une baie de combles. Elle a été récemment restaurée.

Ferme au n°45, Place du Midi à Buzenol



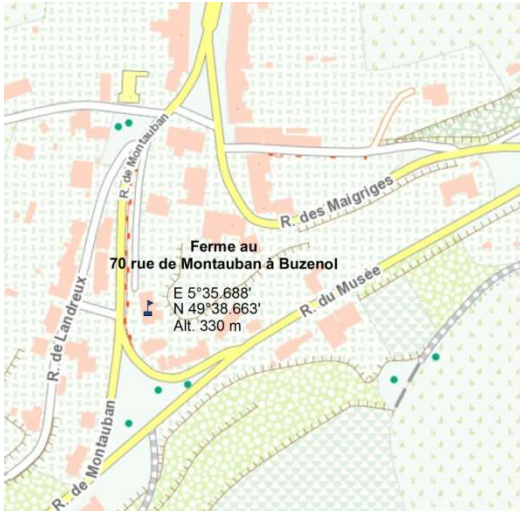
Cette ferme, datant du dernier tiers du XIX^e siècle, est en redent (décrochement par rapport à la continuité du profil). La façade est tricellulaire, avec grange en retrait, le logis est à droite, avec deux travées de deux fenêtres, l'étable au milieu et la grange à droite, avec la porte en anse de panier.

Fermes au n°5, rue de Montauban à Buzenol



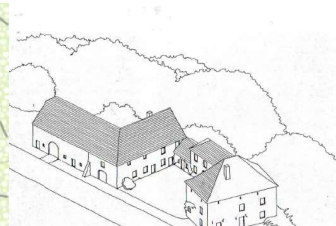
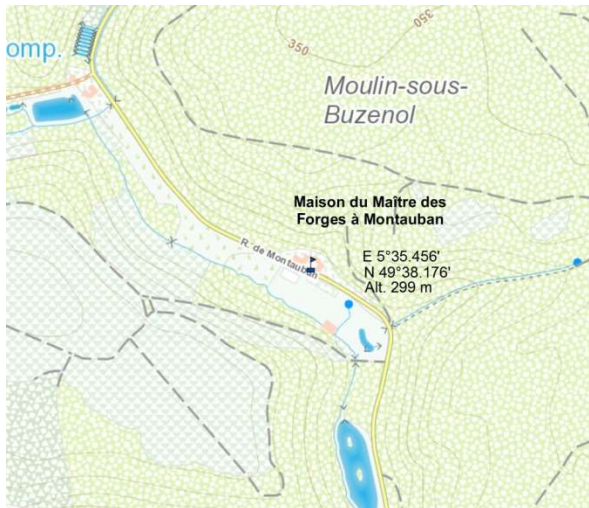
Il s'agit de deux fermes réunies au XX^e siècle par une travée établie sur le coupe-feu. A gauche, la ferme était bicellulaire à l'origine, avec le logis à droite, de deux travées de deux fenêtres et la porte surmontée du millésime 1842. L'étable à gauche, sous le fenil. A droite, la seconde ferme est de la première moitié du XIX^e siècle, elle est identique à celle de gauche, mais avec une seule cellule agricole. Au mur-pignon, il existe des traces d'une porte obturée et d'une annexe détruite.

Ferme au n°70, rue de Montauban à Buzenol

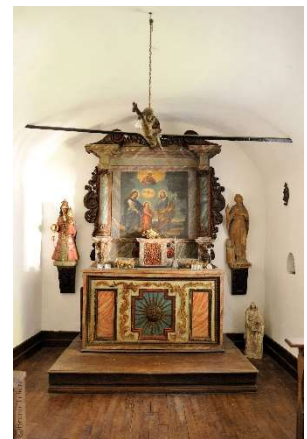


Vaste ferme isolée, millésimée 1871 à la souche de la cheminée. Façade quadricellulaire avec disposition précoce de la grange séparant hommes et bêtes. Logis sur cave à gauche de deux larges travées de deux fenêtres avec porte, porte de grange en anse de panier, double étable et porte commune, baie gerberesse.

Maison du Maître des Forges au n°82, rue de Montauban à Buzenol



Maison de 1662, édiée par le Maître des Forges Charles Jacquesse. Le village de Buzenol a connu la sidérurgie très tôt en raison de sa situation au cœur des forêts, dans la zone des "cranières" et à proximité des gisements miniers et du "Gros Ruisseau". L'exploitation de Montauban remonte au début du XVI^e siècle. C'est vers 1660 que Charles Jacquesse reprend la forge et le fourneau, après un siècle d'inactivité. La très belle maison du régisseur a été plusieurs fois remaniée, suite notamment à un incendie. Il subsiste encore quelques parties d'origine, mais la maison a été profondément transformée au XIX^e siècle. Outre le corps de logis, bâtiment de prestige surmonté d'un toit à quatre pans, d'un ensemble abritant grange, étable, écurie, ateliers, chenils et les logements du personnel, une construction plus récente forme la jonction entre les deux blocs primitifs. La maison comporte même une chapelle (voir photo).



Centre d'art contemporain du Luxembourg Belge à Montauban (Buzenol)



Le centre d'art contemporain du Luxembourg Belge, le CACLB, s'est établi aux confins des communes d'Etalle et de Virton, sur le site des forges de Montauban-Buzenol, en 2007. Il a d'abord occupé le "bureau" des forges, situé sur le petit bief au sud du grand étang. Il s'est ensuite agrandi grâce à une structure érigée à quelques mètres de là, basée sur l'empilement de quatre containers maritimes agencés sous la forme du signe mathématique "+". Cette infrastructure, inaugurée en 2014, a été conçue par le Bureau d'Architecture Greisch (BAG) et le Bureau Greisch (BEG). Elle est connue sous le nom "d'espace René Greisch". Elle compte trois niveaux d'exposition reliés par un escalier extérieur en colimaçon et s'élève dans le sous-bois face aux halles à charbon.

Ferme au n°49, rue de la Gravelle à Chantemelle



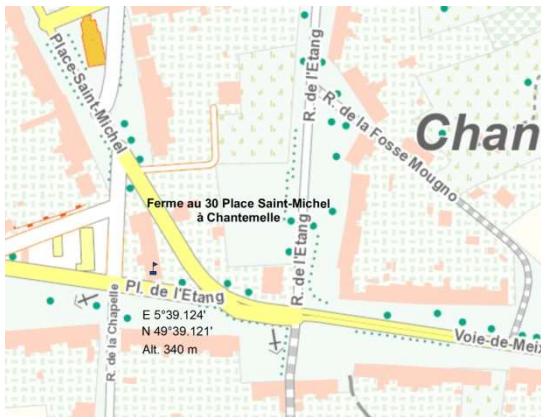
Ferme tri-cellulaire, avec corps de logis à gauche, d'une travée de deux fenêtres, dont celle du rez-de-chaussée à linteau bombé, étable au milieu et grange en arc surbaissé à droite, four à pain semi-circulaire dans le mur-pignon à gauche. La date de construction se trouverait sur la charpente.

Ferme au n°36, Place Saint-Michel à Chantemelle



Ferme du XVII^e siècle aux façades en redent. Le corps de logis est à gauche, de deux larges travées de deux fenêtres à linteaux bombés, sur deux niveaux. La porte est surmontée d'une fenêtre plus étroite. La répartition à l'arrière est identique. La partie agricole, à droite, est en avancée par rapport au corps de logis. Elle a été restaurée et ne présente plus exactement les caractéristiques du bâtiment d'origine.

Ferme au n°30, Place de l'Etang à Chantemelle



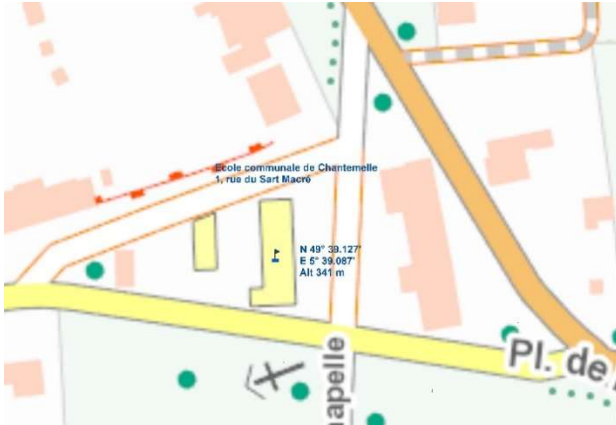
Ferme tri-cellulaire de 1748. Elle aurait servi d'école, selon la tradition orale. Sa volumétrie est insolite : le logis est agrandi d'une travée, puis entièrement surhaussé, probablement au XIX^e siècle, en même temps que le placement d'une frise dentée de briques. Le logis comporte deux travées de deux fenêtres et la porte est surmontée d'un oculus. Au rez-de-chaussée, il existe deux portes d'un ancien commerce, maintenant à demi-obturées. La partie agricole, à droite, est plus basse.

Cercle Saint-Michel, au n°1, Place de l'Etang à Chantemelle



A proximité de l'école communale de Chantemelle et contigu avec la ferme du n°30, Place de l'Etang, se dresse le bâtiment du « Cercle Saint-Michel ». Construit en 1756, c'était l'ancien presbytère, jusqu'à 1908, date de construction du nouveau. L'abbé Dussart fut en 1920 le promoteur de l'implantation du cercle actuel. Les jeunes de Chantemelle s'y transformait en acteurs pour trois soirées par an : à la Saint-Michel, à Pâques et à Noël. Cela dura jusqu'à la guerre 40-45. Plus récemment, un renouveau se dessine par un groupe de responsables chantemellois désireux de mettre à la disposition de leur village un outil nécessaire et vivant.

Ecole de Chantemelle, au n°1, rue du Sart Macré



Une ancienne école, construite en 1839, occupait déjà l'emplacement de l'actuelle classe primaire. Elle servait également de lieu de réunion pour le conseil communal. Le bâtiment fut démoli en 1905, date de construction du bâtiment actuel. Celui-ci comprenait deux classes primaires, une classe gardienne, deux pièces communales et un logement pour les religieuses.

Bâtiment au n°8, Place des Chasseurs Ardennais à Etalle



L'ancienne mairie occupée à présent par le CPAS date de 1829, lors de l'occupation hollandaise. Située au centre du village, sur la place où se trouve l'église, sa masse imposante ressemble à un énorme cube et elle donne l'impression d'avoir été construite pour défier les siècles. C'est un bâtiment néo-classique qui se caractérise par deux niveaux, séparés par un bandeau-larmier en quart-de-rond et des arcs en plein-cintre aux fenêtres du rez-de-chaussée.

En 1936 est accrochée sur la façade sud de ce bâtiment, une plaque commémorative à l'effigie de Fernand NEURAY, journaliste et écrivain né à Etalle en mai 1874, mort en mars 1934 (en 1896, il entre à l'Avenir du Luxembourg puis dirige le XXe siècle à Bruxelles ; en mars 1918, il fonde à Paris "La Nation Belge").

Bâtiment au n°14, Place des Chasseurs Ardennais à Etalle



En face du bâtiment précédent, sur cette même place, se trouve une ancienne maison de notable de la moitié du XIX^e siècle. Elle est davantage développée au mur-pignon qui est tourné vers la place, la façade côté rue est plus petite et possède une entrée de cave en plein cintre. L'entrée principale se trouve sur la place, le portail étant décentré, à pilastres, entablement et corniche. A droite, une remise avec une porte en arc en plein cintre. Cette maison a notamment servi de taverne-restaurant (« le Relais d'Estalle ») et a été rachetée en 2017 par Mr Pierson, pour agrandir son magasin d'instruments de musique.

Maison au n°84, rue des Ecoles à Etalle



Maison du dernier tiers du XIX^e siècle, seul exemple conservé d'un groupe de trois. Façade de trois travées sur deux niveaux, portail médian avec petit escalier, entrée de cave à gauche.

Maison au n°103, rue des Ecoles à Etalle



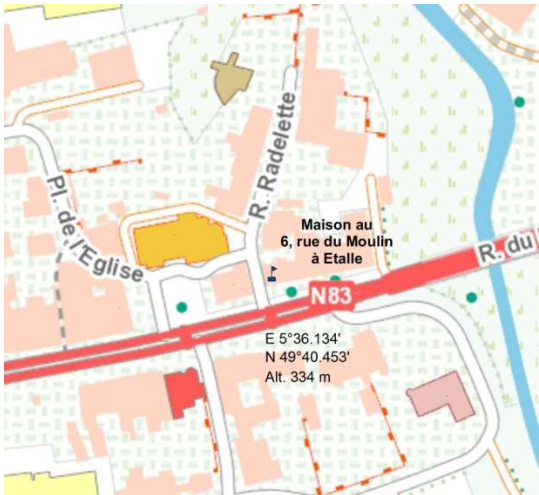
Il s'agit d'une imposante maison de notable de la première moitié du XIX^e siècle. La façade comporte 3 travées sur deux niveaux et demi avec porte décentrée à imposte. A noter la répartition irrégulière des fenêtres du rez-de-chaussée due à l'adjonction d'une fenêtre supplémentaire. A l'arrière, une élévation a été construite autrefois sur le même agencement. A droite, on peut remarquer une aile plus basse, plusieurs fois remaniée, avec, jadis, une élévation arrière en redent. Les linteaux sont droits. Cette maison fait actuellement partie de l'Institut Médico-pédagogique d'Etalle.

Ferme au n°106, rue des Ecoles à Etalle



Cette ferme tricellulaire date de 1844, le millésime étant inscrit à la souche de la cheminée. Le logis est à droite, avec deux travées de deux fenêtres et une porte médiane décalée sur la gauche. La baie d'étable et la gerberesse (par où on rentre les bottes de foin) sont liées. Cette partie est probablement de la fin du XIX^e siècle, comme la corniche de ciment à ressauts. L'arc de la grange est muni d'impostes cubiques et d'une clé trapézoïdale. Au-dessus de la grange se trouvent deux baies de combles. Les linteaux sont droits. La toiture présente une croupette à droite.

Maison au n°6, rue du Moulin à Etalle



Maison au coin des rues du Moulin et de la Radelette, datant de 1800, millésime au linteau du portail. La façade à l'origine était constituée de 4 travées sur deux niveaux, avec l'entrée décentrée. Cette maison a été utilisée pour la justice de paix ainsi que pour l'espace public numérique et le centre d'éveil artistique de la commune d'Etalle.

Petite maison au n°16, rue du Moulin à Etalle



Cette petite maison date de la première moitié du XIX^e siècle. Elle comporte deux travées de deux fenêtres et une porte médiane, ainsi que deux baies de combes liées à la corniche calcaire en doucine (moulure en S). Les linteaux sont droits et il existe une élévation arrière remaniée. Cette maison est occupée par le commerce des pianos Pierson.

Maison au n°25, rue du Moulin à Etalle



Maison qui, autrefois, ne formait qu'une seule propriété avec le n°27 (à droite). Le corps de logis est du XVIII^e siècle, avec trois travées sur deux niveaux et un joli petit escalier pour accéder à l'entrée. Il est millésimé « 1754 » sous la fenêtre d'imposte.

Ferme au n°35, rue du Moulin à Etalle



Il s'agit d'une ferme quadricellulaire de la première moitié du XIX^e siècle, avec la façade agricole autrefois saillante sur l'usoir. Elle était mentionnée comme presbytère sur l'atlas des chemins de 1841-1844. Le logis est à gauche, avec une porte médiane surmontée d'une fenêtre plus étroite que les autres. La partie agricole est distincte, avec la porte de grange en arc et la porte de la remise en linteaux droits. La ferme abrite actuellement les activités de la justice de paix à Etalle.

Ferme au n°47, rue du Moulin à Etalle



Cette ferme de la deuxième moitié du XIX^e siècle a été transformée en imprimerie à la fin du XIX^e siècle. Le logis est à gauche, de deux travées de deux fenêtres. Deux portes sont liées par un pilier. L'étable est annexée au logis. Triplet de fenêtres au rez-de-chaussée, avec des colonnettes à chapiteaux corinthiens médiévalisants, arc en plein cintre et anse de panier. La porte de garage est sous gerberesse (fenêtre du fenil), avec des linteaux droits. Les baies de combles sont liées à une corniche calcaire en quart-de-rond sur cavet (moulure concave).

Maison au n°108, rue de Gaumiémont, à Etalle



A l'angle de la rue de Virton et de la rue de Gaumiémont, se trouve une imposante maison de notable avec des dépendances agricoles, datant de la première moitié du XIX^e siècle. Une girouette est millésimée « 1781 ». Le corps de logis, à gauche, est à trois travées, sur deux niveaux, porte à baie d'imposte et décoration cimentée. La corniche en bois est profilée en doucine et il existe une seconde girouette en forme de dragon. L'aile agricole, à droite, est plus basse, avec l'arc de grange en anse de panier, deux étables et une gerberesse.

Ferme au n°9, rue de Virton, à Etalle



Située à l'angle de la rue de Virton et de la rue Fernand Neuray, cette imposante ferme date de 1846, millésime à la taque de la cheminée. La façade est tricellulaire, avec le logis sur cave à gauche, de cinq travées sur deux niveaux, le perron (renouvelé) en calcaire gris de deux volées d'escalier convergentes. La partie agricole est à droite, avec des baies de combles au-dessus de la porte de grange en arc. L'étable se situe à l'arrière, sous un gerberesse. La corniche est moulurée. Une partie de ce bâtiment a été transformé en gîte.

Ferme au n°32, rue de Virton, à Etalle



A l'angle de la rue de Virton et de la rue du Harret se trouve une ferme tricellulaire de la première moitié du XIX^e siècle. Le logis à droite comprend deux travées sur deux niveaux et porte. Le bâtiment comporte quatre baies de combles et une porte de grange en anse de panier. La toiture présente deux croupettes.

Ferme au n°14, rue de Virton, à Etalle



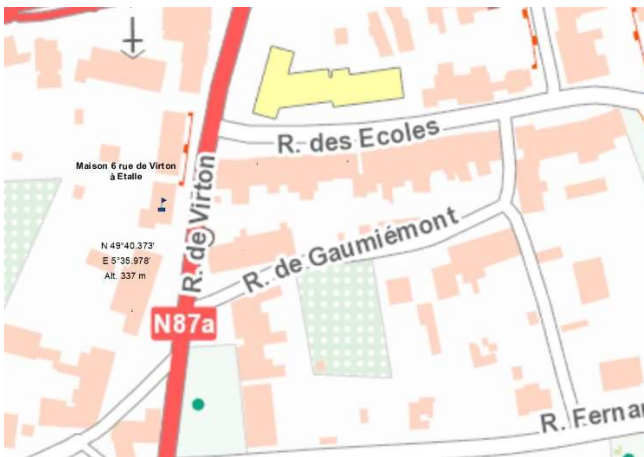
Juste en face de l'extrémité de la rue de Gaumiémont, le long de la route de Virton, cette ferme tricellulaire date de 1765, avec un millésime au-dessus de l'ancienne porte de logis. En façade, un volume bas et étroit a été adjoint, accolé au mur-pignon gauche de l'ancienne partie et comprenant trois nouvelles travées de logis sur deux niveaux avec portail à attique décoré d'une clé. Les fenêtres de l'ancienne travée ont été renouvelées et la porte millésimée a été reportée à l'arrière du nouveau volume. La porte d'étable présente un linteau bombé du XVIII^e siècle. Au-dessus de la porte de grange en arc presque déprimé, se trouve une baie de comble. Les linteaux des fenêtres sont droits et la corniche en bois est profilée en doucine. Le mur-pignon a été remanié au XIX^e et XX^e siècles. D'origine, on peut encore voir la fenêtre du rez-de-chaussée et la baie de combles. La partie gauche de la bâtière est à croupette.

Ferme au n°10 & 12, rue de Virton, à Etalle



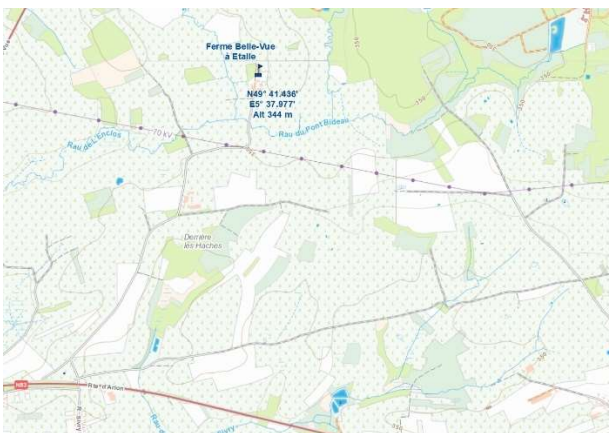
Accolée à la ferme du 14 rue de Virton se trouve une ancienne ferme dont la partie agricole, à gauche, a été profondément dénaturée, mais dont le corps de logis, à droite, est encore caractéristique de l'époque de sa construction. La façade est à deux travées de deux fenêtres et porte à linteaux droits. Deux baies de combles sont accolées à une corniche calcaire profilée en doucine. L'élévation arrière est remaniée.

Maison au n°6, rue de Virton, à Etalle



Sur la gauche de la rue de Virton, en direction de Virton, entre la rue des Ecoles et la rue de Gaumiémont, se trouve une imposante maison, probablement de la première moitié du XIX^e siècle, actuellement remaniée. La façade présente cinq travées sur deux niveaux à linteaux droits. Le portail néo-classique est décentré et présente des pilastres et entablements à ressauts. L'embranchement est d'origine. La porte et la fenêtre à gauche sont du XX^e siècle. Au mur-pignon gauche, on peut encore voir une gerberesse avec un arc de briques sous ciment. La corniche en calcaire est en larmier avec ressauts aux angles et les baies de combles y sont liées. La cheminée est d'origine à corniche moulurée et la toiture présente des croupettes des deux côtés.

Ferme Belle-Vue à Etalle



Tout au bout de la petite route qui traverse les prairies, à gauche, en sortant d'Etalle vers Arlon (au même embranchement que la chaussée romaine vers Vance), se trouve cette belle ferme restaurée. Elle s'appelle aussi ferme des Cœuvins, du nom du lieu-dit dont le nom provient du latin *cova*, signifiant creux, fossé. La fin du chemin de campagne, juste avant d'arriver à la ferme, enjambe le ruisseau « la Tortru », sur un petit pont, et offre un magnifique paysage dans la verdure, avec des centaines de moutons. C'est en effet là qu'Alexandre et Véronique Dupont élèvent des moutons, depuis 1987, en succédant à la famille Masson, qui exploitait une ferme traditionnelle avec vaches laitières.

Ferme au n°3, rue du Magenot à Fratin



En face de la place de la Moisson, au début de la rue du Magenot, cette ferme quadricellulaire possédait autrefois une grangette. La bâtisse a été occupée par la famille de Jean Brederbach, écuyer et seigneur de Fratin. Le logis est à gauche, à redent, au moins de la première moitié du XIX^e siècle. Trois travées au total sur deux niveaux, fenêtre au rez-de-chaussée à linteau bombé à soffite droit et cavet ; entrée de cave dans le renforcement. Corniche calcaire en doucine.

La façade agricole était autrefois en oblique et probablement contemporaine de la ferme voisine (au 9 rue du Magenot). Arc de grange médian, corniche en chanfrein. Au mur pignon gauche, se trouvaient deux travées de deux fenêtres de largeur décroissante. L'élévation arrière a été détruite. Les linteaux sont droits sur l'ensemble.

Ferme au n°9, rue du Magenot à Fratin

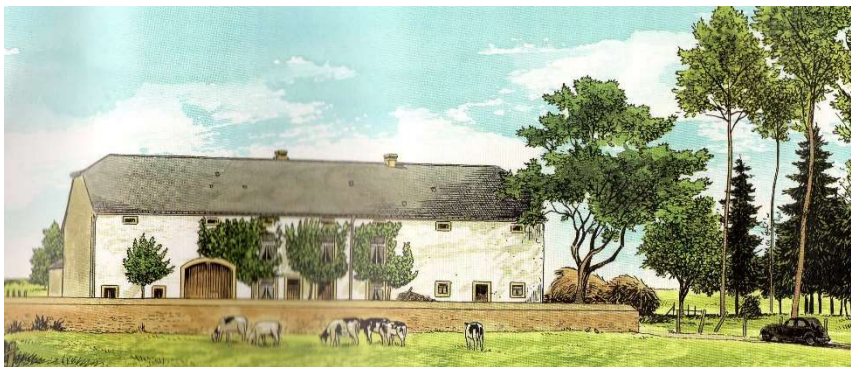


Voisine de la ferme au 3 rue du Magenot, cette ferme date de 1856, avec un millésime sur table à la façade quadricellulaire. Le logis est à droite, il comporte deux larges travées de deux fenêtres, avec une porte partiellement obturée. Une travée supplémentaire a été édifiée à droite vers 1900, avec des trous d'attente pour les solives d'une quatrième travée. A gauche, se trouvent les étables et une porte de grange avec arc surbaissé sur sommiers anguleux. Plusieurs baies de combles, des linteaux droits. L'élévation arrière a été modifiée. La corniche est en calcaire en chanfrein. La toiture présente une croupette à droite.

Ferme au n°15, rue du Magenot à Fratin



Située un peu avant le cimetière de Fratin, en sortant du village, cette imposante ferme porte le millésime "1866" au-dessus de la porte du logis. Elle a été remaniée, mais reste très homogène et fidèle à l'architecture d'époque. A l'origine, elle était quadricellulaire, avec une étable maintenant annexée au logis et deux nouvelles, édifiées à droite. Les linteaux sont droits et la grange est en arc surbaissé. Sur le mur-pignon à droite, baies avec arc surbaissé. C'est dans ce bâtiment que se trouve le café populaire le Point B'arts, qui est



aussi un espace-rencontre pour les artistes, ainsi que des gîtes et le restaurant « Lady Green ». Il s'agit d'une des fermes les mieux conservées de la commune. Elle a d'ailleurs servi de modèle à Jean-Claude Servais pour la BD « Le tempérament de Marilou » (Tome 2, page 8).

Ferme au n°7, rue des Alouettes à Fratin



Située dans la partie ancienne de la rue des Alouettes, côté droit en allant vers le centre du village, cette petite ferme date de la première moitié du XIX^e siècle. Le logis est à droite, d'une travée de deux fenêtres avec porte. La porte de l'étable est juste à sa gauche, sous un fenil. Les linteaux sont droits et la porte de grange est en arc surbaissé de briques sous cimentage. Jadis, existait une annexe en appentis à gauche, qui a été transformée en habitation.

Ferme au n°3, place de la Moisson à Fratin



Située en face de la grande place centrale de Fratin, deux maisons plus loin que la marbrerie Cremer, cette ferme à deux façades étagées date au moins de la première moitié du XIX^e siècle. Le logis est à gauche, de deux travées sur deux niveaux, avec une disposition irrégulière des fenêtres. Des baies de combles sont observables au mur-pignon. La toiture, sur cette partie, présentent des croupettes. La façade agricole est tricellulaire, elle a été remaniée vers 1900. L'arc de grange est surbaissé sur sommiers anguleux. Les linteaux sont droits d'origine, tandis que les linteaux bombés sont plus récents.

Maison au n°18, place de la Moisson à Fratin



Situé un peu au sud-est de l'église, cette maison est un ancien presbytère édifié en 1858, puis désaffecté par la commune en 1974.

(cfr José Gennart, *Diocèse de Namur-Paroisses et édifices du culte-1808-2011*, disponible aux archives Saint-Aubain de Namur, http://archives.saintaubain.be/gennart/edifices_culte_diocese.htm).

Le style est hybride, encore néo-classique, notamment par les linteaux droits, mais aussi néo-gothique, par les amortissements et la baie gerberesse avec arc brisé et, peut-être plus tardifs, les cordons-larmiers retroussés de la corniche. Perpendiculairement à la chaussée, deux niveaux, avec entrée latérale. A gauche, un portail de clôture avec linteau bombé classique et amortissements néo-gothiques.

Ferme au n°2, rue du Vivier à Fratin



A l'angle de la rue des Alouettes et de la rue du Vivier, cette imposante ferme date de 1816, avec un millésime au portail à pilastres et ressauts. La façade est quadricellulaire. Le logis est à droite, de deux travées de deux fenêtres avec porte. La porte de grange médiane est en anse de panier avec clé trapézoïdale et impostes cubiques. Les étables sont symétriques, avec une baie plus récente et lucarne à poules. A l'arrière, deux travées de deux fenêtres, grangette avec archères et petite baie. Pour l'ensemble : baies de combles de différents modules, linteaux droits. Contrevents. Croupettes en toiture.

Ferme au n°7, rue du Vivier à Fratin



Note : une ferme est décrite dans l'ouvrage « Patrimoine monumental de la Belgique » (tome 21 : arrondissement de Virton) par Mardaga (éditeur), au 82 rue du Vivier. Comme la numérotation des rues a changé depuis la parution de l'ouvrage, il n'est pas certain qu'il s'agisse bien ici de la même ferme. Celle-ci est au 7 rue du Vivier, dans le tournant de la route, à gauche en allant vers la rue de Virton. Nous reproduisons tel quel le texte de l'ouvrage, mais il semble qu'il ne corresponde pas exactement à la description actuelle de cette ferme.

Ferme du XVIII^e siècle (?), utilisée comme hangar agricole. Annexe en appentis de la 2^e moitié du XIX^e siècle. Moellons sous enduit, calcaire nu ou peint, boutisses au pignon droit (boutisse=pierre présentant sa face étroite au parement). Elévations encore lisibles. Logis à droite, d'une travée de deux fenêtres et porte, étable double sous fenil. A l'arrière, travée de logis, porte et baie d'étable. Linteaux bombés et délardés pour les fenêtres de logis, linteaux droits ailleurs. Croupette à droite, ardoises. Tôles sur l'appentis.

Ferme au n°12, rue du Vivier à Fratin



Située dans le tournant de la rue du Vivier, à droite en allant vers la rue de Virton, cette ferme tricellulaire a peut-être été édifiée dans la première moitié du XIX^e siècle, puis le logis a été agrandi durant la deuxième moitié, par un volume bas et plus étroit adossé au mur-pignon droit. La partie primitive du logis ne comprenait qu'une seule travée avec porte et fenêtre. La partie agricole, à gauche, comprend une porte de grange en anse de panier avec impostes cubiques et clé trapézoïdale. Sous la bâtière à croupette, le volume supplémentaire possède une travée de deux fenêtres avec une porte. Au mur-pignon, dépasse le four à pain semi-circulaire sous appentis, à la gauche d'une travée de deux fenêtres avec linteaux droits. Ce bâtiment était la maison construite pour les frères convers par les moines d'Orval en 1634.

Ferme au n°14, rue du Vivier à Fratin



Accolée à la ferme du 12, rue du Vivier, dans le tournant de la route, cette ferme du milieu du XVIII^e siècle a été récemment remaniée avec des fenêtres de même style. La façade est tricellulaire. Sont encore d'origine, la travée du logis, dans la partie gauche, avec une fenêtre surmontée d'une baie étroite de combles ainsi que les trois portes. Au mur-pignon, également d'origine, un four à pain de plan rectiligne sous appentis, une fenêtre de logis au rez-de-chaussée, un jour de cave cintré, une petite baie rectiligne à l'étage ainsi que trois archères de combles récemment dénaturées. L'élévation arrière a été modifiée. Les linteaux sont bombés et délardés pour la partie logis et droits ailleurs. La porte de grange est en arc surbaissé. La toiture présente une croupette. Avec le bâtiment voisin, au 12 rue du Vivier, l'ensemble constitue la ferme et la maison construite par les moines d'Orval en 1634. Les terres furent cultivées jusqu'à la révolution française. Des moines d'Orval s'y seraient réfugiés lors de cette époque.

Ferme au n°32 rue de Lenclos, à, Lenclos (Etalle)



Le dernier bâtiment du pôle de maisons du nord du quartier de Lenclos, avant un chemin qui le relie à la N83 est une ferme tricellulaire datant probablement de la première moitié du XIX^e siècle. Vers la fin du siècle, la façade de logis a été reconstruite en retrait et les combles ont été réaménagés. Les encadrements de baies au logis sont cimentés, avec de fausses piles à refends, caractéristiques du post-néo-classicisme « 1900 ». Le logis, à droite, comporte deux travées avec porte sur deux niveaux. A l'arrière, deux travées sur deux niveaux et baies de combles ; boutisses. Le mur-pignon était également à boutisses (pierres présentant leur face étroite au parement). Il existe une petite annexe accolée sous bâtière à ressauts de briques. La partie agricole, à gauche, était de style plus ancien, mais elle a été remaniée. La porte de grange en anse de panier, une petite baie thermale d'aération et des baies de combles. Une autre porte de garage a été réaménagée plus récemment. A l'arrière, baies au rez-de-chaussée et baies de combles. Linteaux droits sur l'ensemble. Corniche calcaire en doucine à la façade, croupette à droite.

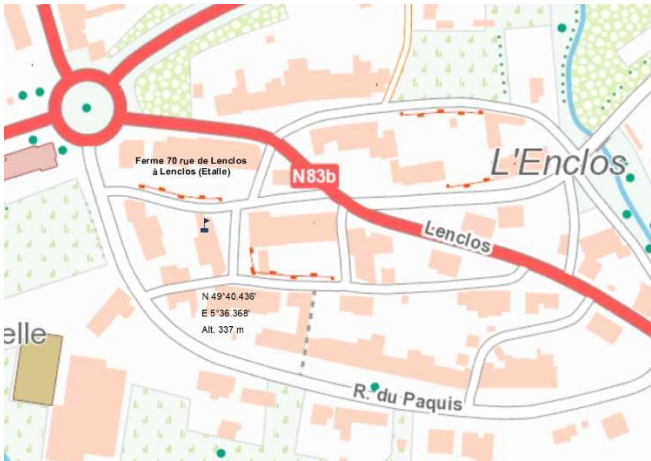
Ferme au n°40 rue de Lenclos, à, Lenclos (Etalle)



A l'angle de deux rues, à l'est, avant l'embranchement vers le chemin des Romains, se situe une imposante bâtisse qui était à l'origine deux propriétés distinctes. A gauche, une petite maison du XVIII^e siècle, avec, jadis, probablement l'étable en partie arrière et des boutisses au mur-pignon (pierres présentant leur face étroite au parement). La façade est d'une travée de deux fenêtres à linteaux bombés et délardés, porte à linteau droit probablement du XIX^e siècle, surmontée d'une fenêtre récente. A l'arrière, au rez-de-chaussée, porte et fenêtre à linteau droit, en bois de réfection pour la fenêtre. A l'étage, fenêtre de bois à linteau légèrement incurvé. Croupette à gauche.

La ferme à droite est également du XVIII^e siècle, une taque indiquant la date de 1735. Autrefois quadricellulaire, avec une partie agricole avec grange médiane maintenant englobée dans un imposant bâtiment de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle. Les limites anciennes sont encore visibles. Le corps de logis de cette partie est à gauche, avec une travée de deux fenêtres et une porte. A l'arrière, porte à linteau droit plus tardive, surmontée d'une petite baie à linteau bombé, travée de deux fenêtres, celle du rez-de-chaussée détruite. Linteaux bombés à délardement.

Ferme au n°70 rue de Lenclos, à, Lenclos (Etalle)



Cette ferme bicellulaire de la première moitié du XIX^e siècle est située dans la première petite rue nord-sud à l'ouest du quartier de Lenclos. Le logis est à droite, de deux travées de deux fenêtres et portail. Etable sous fenil, linteaux droits. Portail à chambranle creusé en talon et orné d'une agrafe, attique ornementé sous corniche. La partie droite a été autrefois transformée en commerce, avec une fenêtre agrandie et une porte supplémentaire, maintenant obturée. La corniche est en calcaire en doucine et la toiture présente une croupette à droite.

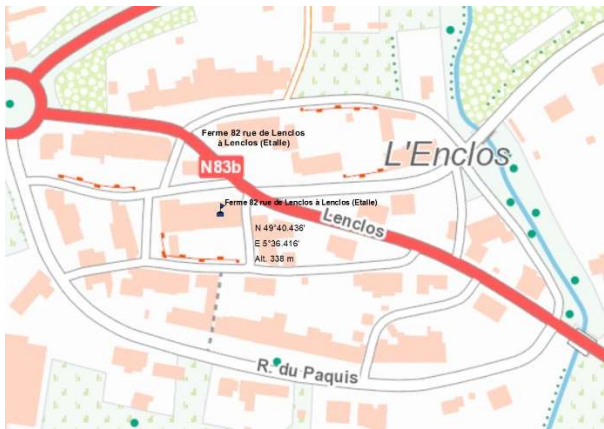
Ferme au n°71 rue de Lenclos, à, Lenclos (Etalle)



Située à côté de la ferme au 70 rue de Lenclos, dans cette voie nord-sud à l'ouest du quartier de Lenclos, cette ferme tricellulaire date de la première moitié du XIX^e siècle. Le logis est à gauche, d'une travée de deux fenêtres avec porte. L'arc de grange est surbaissé, des baies de combles sont liées à une corniche calcaire en doucine. Une travée de deux fenêtres, qui est répétée au mur-pignon, puis à l'arrière avec baies de combles. Essentage (bardage d'ardoises) en retour d'équerre à l'angle sud-ouest. Linteaux droits. Linteaux bombés

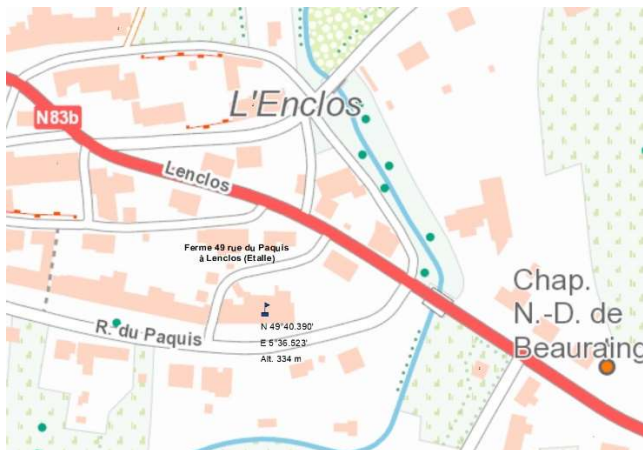
pour les portes (XVIII^e siècle ?). Baie d'étable avec arc probablement de briques sous cimentage. Croupettes dans la toiture.

Ferme au n°82 rue de Lenclos, à, Lenclos (Etalle)



Le long de la rue principale de Lenclos, à droite en direction de Sivry, se trouve cette grande ferme quadricellulaire sous deux faîtes étagés, datée de 1825 à l'attaque du portail. Le corps de logis est à droite, de quatre travées sur deux niveaux, avec un portail décentré à pilastres avec attique à clé et corniche en quart-de-rond sur cavet. Soupiraux avec peignes de sorcière qui en barrent les ouvertures, corniche calcaire en quart-de-rond sur cavet. Elévation arrière apparemment selon le même agencement. Au pignon droit, sous demi-coupe, baie de combles à linteau bombé, fenêtre. Piles d'angles irrégulièrement harpées. A gauche, la partie agricole est plus basse, avec grange médiane, en anse de panier, des baies de combles. Le mur-pignon est à boutisses (pierres présentant leur face étroite au parement) et oculus (« œil de bœuf »). La toiture présente une croupette.

Ferme au n°49 rue du Pâquis, à, Lenclos (Etalle)



L'avant-dernier bâtiment à gauche de la rue du Pâquis en allant vers Sivry est une petite ferme bicellulaire. Le logis est à gauche de deux travées de deux fenêtres avec une porte surmontée d'un millésime « 1846 ». Linteaux droits, arc de grange en anse de panier, restauré avec des briques sous cimentage. Elévation arrière remaniée. Croupette dans la toiture à droite.

Ferme au n°54 rue du Pâquis, à Lenclos (Etalle)



Sise vers le milieu de la rue du Pâquis, à gauche, en allant vers Sivry, cette ferme bicellulaire date de la seconde moitié du XIX^e siècle. Le logis est à gauche, de deux travées de deux fenêtres et porte liée à celle de grange. Baies de combles. Linteaux droits, arc de grange surbaissé et légèrement brisé. Corniche calcaire en quart-de-rond sur cavet. Souche de cheminée à corniche en doucine.

Ferme au n°55 rue du Pâquis, à Lenclos (Etalle)



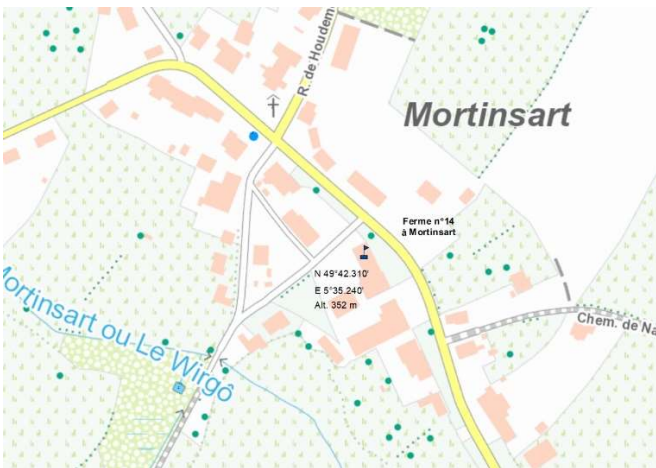
Située à la moitié de la rue du Pâquis, à gauche en allant vers Sivry, cette ferme quadricellulaire date de la seconde moitié du XIX^e siècle et a été édifiée en deux étapes. Le pignon à gauche est essenté d'ardoises. Le logis est à droite de deux travées de deux fenêtres -disposition qui est répétée à l'arrière- et porte ; étable avec porte et baie à chanfrein. Seconde partie sous ressauts de briques ; arc surbaissé de grange ; étable. A l'arrière, annexe récente sous appentis. Croupette dans la toiture à gauche. Ce bâtiment est actuellement occupé par la menuiserie de Frédéric Tholl.

Maison au n°56 rue du Pâquis, à Lenclos (Etalle)



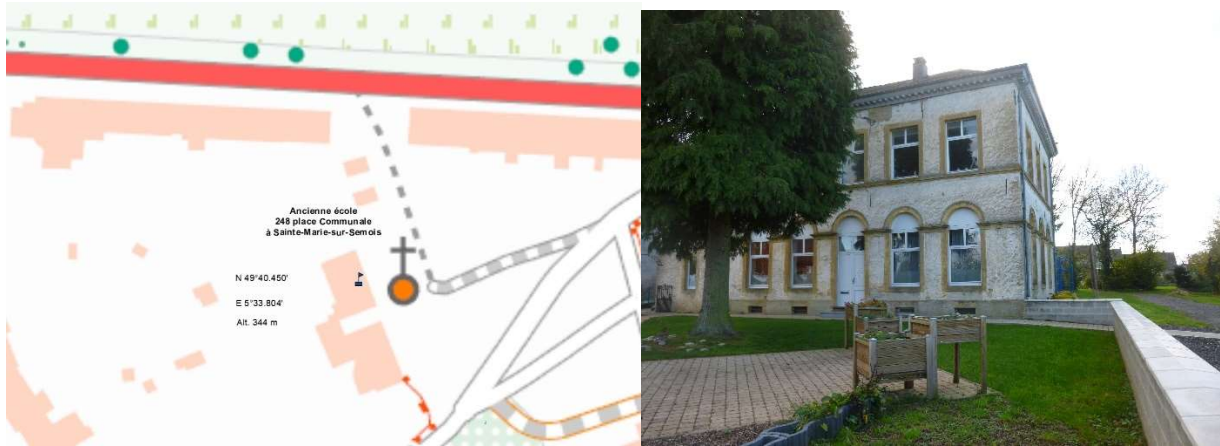
Située à gauche de la grosse ferme au milieu de la rue du Pâquis, cette maison de journalier date de la seconde moitié du XIX^e siècle. Le logis est à gauche : travée de deux fenêtres, fenêtre au rez-de-chaussée, portes liées, gerberesse. A l'arrière, porte d'étable, gerberesse sous linteau de bois, fenêtre de logis à l'étage. Corniche calcaire en doucine, croupette dans la toiture à droite.

Ferme au n°14 à Mortinsart



Située à l'angle de la rue principale de Mortinsart et de la rue du Plainois qui va vers le sud-ouest, cette ferme quadricellulaire date de 1820, avec un millésime à l'attaque du portail néo-classique. Le logis est à droite, probablement en double corps, de trois travées sur deux niveaux. L'arc de grange est surbaissé, les baies de combles sont à linteaux droits échancrés. Le pignon droit est orné de petites baies disposées en triangle. Au mur-pignon, chartil (?) sous appentis, arc surbaissé, archères. Grangette à l'arrière de la 2^e moitié du XIX^e siècle. Linteaux droits. Corniche moulurée en bois. Croupette à droite, deux appentis.

Ancien presbytère au 248 place Communale à Sainte-Marie-sur-Semois



Située sur la place Communale à Sainte-Marie, non loin de la chapelle Notre-Dame, cette ancienne école des filles a été édiée en 1841. Elle a été utilisée comme école de 1843 à 1896 et comme presbytère, à partir de 1855, lui-même désaffecté en 2004. La façade est en double corps sur soubassement appareillé avec jours de cave ; cinq travées sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, fenêtres en plein cintre aux impostes reliées par un bandeau-larmier en doucine ; à l'étage, fenêtres à linteau droit et appuis reliés par un bandeau. Même disposition, mais sur trois travées au mur-pignon droit. A l'arrière, trois travées, mais une seule fenêtre à l'étage. Corniches en bois sur modillons. Toit à croupes, ardoises. Annexe plus récente au mur-pignon gauche.

Ancienne mairie au 249 place Communale à Sainte-Marie-sur-Semois



Juste à côté de l'ancienne école des filles et presbytère, sur la Place Communale de Sainte-Marie, se dresse le bâtiment de l'ancienne mairie de Sainte-Marie. Le sud de la Belgique, frontalier de la France, aime en effet garder le nom français de « mairie » à la place de « maison communale ». Le bâtiment d'origine a été construit en 1832 et fut utilisé comme école mixte, commune à la section de Fratin, jusqu'en 1843. Il fut restauré en 1895 afin d'accueillir le bureau communal, le logement de l'instituteur et l'école des garçons. Suite à la fusion des communes en 1976, l'école des garçons a disparu en 1993 et l'instituteur a quitté son logement en 1998. Le bâtiment a été réaffecté en 2011 comme maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE), hébergeant la crèche « Pirouette ».

Petite maison de journalier au 44 Grand Rue à Sainte-Marie-sur-Semois



Située à l'entrée de la Grand Rue à Sainte-Marie, sur le côté droit en allant vers le centre du village, cette petite maison de journalier, à présent redécorée et ne présentant plus, telle quelle, beaucoup d'intérêt architectural, date de 1830. Le logis est à droite, d'une travée de deux fenêtres avec porte surmontée du millésime. Etable sous fenil, élévation arrière intacte (?) : travée de deux fenêtres, porte et baie d'étable. Croupette à gauche. Annexe récente adossée au mur-pignon.

Maison d'ouvrier au 217 Grand Rue à Sainte-Marie-sur-Semois



A présent intégrée au bâtiment de la boucherie Tock, au 218 Grand Rue, cette haute maison d'ouvrier agricole date de la seconde moitié du XIX^e siècle. La travée du logis comporte deux fenêtres avec porte surmontée d'une baie gerberesse. Le mur-pignon est arrondi à sa rencontre avec la façade arrière aveugle. Four à pain détruit ; archère de combles en briques.

Ferme au 3/1 rue du Marais à Sainte-Marie-sur-Semois



Située à l'angle de la Grand Rue, à l'entrée de la rue du Marais, cette ferme quadricellulaire date de 1761, avec un millésime au-dessus d'un linteau droit de porte, en élévation arrière. Fausses harpes d'angle, logis à droite, d'une travée de deux fenêtres avec portail à linteau bombé à clé sous corniche en doucine ; fenêtre à droite, au niveau de l'entresol. Arc de grange médian en anse de panier avec impostes cubiques et clé trapézoïdale. Linteaux bombés avec ou sans clé, délardés ou non, linteaux droits de réfection, quelques appuis saillants plus tardifs. A l'arrière, deux travées de deux fenêtres à linteau bombé avec clé, dont une transformée en porte. Porte à millésime, baie agricole récente. Corniche calcaire en doucine, croupette à gauche.

Maisons au 8 rue du Marais à Sainte-Marie-sur-Semois



Devant la pompe-abreuvoir, rue du Marais, ces deux maisons de journalier datent de la première moitié du XIX^e siècle et elles ont été remaniées pour ne former qu'une seule propriété. Celle de droite est bien conservée. Le logis est à droite d'une travée de deux fenêtres avec porte surmontée d'une gerbesse, porte d'étable obturée (?), lucarne à poules, linteaux droits. Ce fut la maison du peintre Félicien Jacques (voir le chapitre "Les habitations de personnalités locales" dans le présent inventaire).

Ferme au 26 rue du Marais à Sainte-Marie-sur-Semois



Située au début de la portion de la rue du Marais qui conduit à la rue aux Buts, cette ferme date de la moitié du XIX^e siècle. Moellons dérochés ; façade tricellulaire ; logis à droite de deux travées de deux fenêtres avec porte ; étable sous ancienne baie gerberesse ; porte de grange en anse de panier avec impostes cubiques et clé trapézoïdale. Linteaux droits. Autres élévations remaniées ; toiture avec croupettes de part et d'autre.

Ferme au 27 rue du Marais à Sainte-Marie-sur-Semois



Située au début de la portion de la rue du Marais qui conduit à la rue aux Buts, en face de la ferme au n°26, cette ferme date de la moitié du XIX^e siècle. Moellons dérochés ; logis à droite de deux travées de deux fenêtres avec porte sous mitre. Etable sous ancienne baie gerberesse (?) ; une baie plus récente. Corniche en doucine. Mur-pignon droit avec travée de deux fenêtres sous mitre en fin de logis, boutisses. Toiture avec croupettes de chaque côté.

Maison au 108 rue de la Rigole à Sainte-Marie-sur-Semois



Située près du rond-point de la rue de la Rigole à Sainte-Marie, cette large maison d'ouvrier agricole date de 1843, avec un millésime sur table au-dessus de la porte du logis. Le logis est à droite, d'une travée de deux fenêtres avec porte ; fenil sur étable. Linteau de béton à la baie gerberesse. Linteaux droits. Ce bâtiment, ainsi que le voisin, au 109, ont été épargnés par l'incendie du 25 août 1868 qui ravagea 42 maisons dans la rue de la Rigole. Le feu s'était propagé par les toitures contigües. Les maisons ont été reconstruites en ayant soin de bien séparer les toitures, à des niveaux différents.

Maison au 109 rue de la Rigole à Sainte-Marie-sur-Semois



Située près du rond-point de la rue de la Rigole, cette large maison d'ouvrier agricole date de 1843, avec un millésime dans une table surmontant la porte du logis. Le logis est à gauche, d'une travée de deux fenêtres avec porte. Au-dessus de la porte d'étable, baie gerberesse aménagée en fenêtre. Partie agricole percée de fenêtres récentes dans le style d'origine. Linteaux droits.

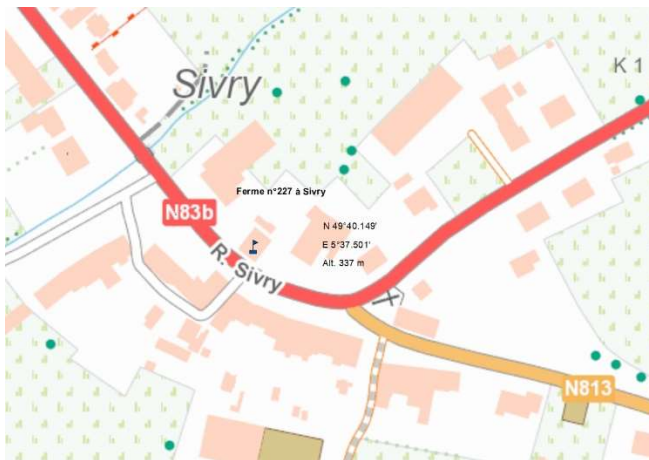
Ferme au n°216 à Sivry



Située à l'angle de la rue principale de Sivry et de celle qui mène à la rue du Bois vers le sud, le long du ruisseau de Sivry, cette ferme quadricellulaire à faîtes étagés date de la première moitié du XIX^e siècle. Quelques linteaux sont en bois ; boutisses au mur-pignon gauche ; contrefort.

Le logis est à gauche, de plan presque massé, travée de deux fenêtres et porte, travée sur deux niveaux et demi au mur-pignon. A l'arrière, fenêtre au rez-de-chaussée, essentage (bardage) d'ardoises. La partie agricole est à droite, avec une toiture présentant une croupette. Linteau en bois pour la grange médiane. Porte et baie d'étable, baies de combles à l'arrière. Linteaux droits ; quelques appuis saillants plus tardifs.

Ferme au n°227 à Sivry



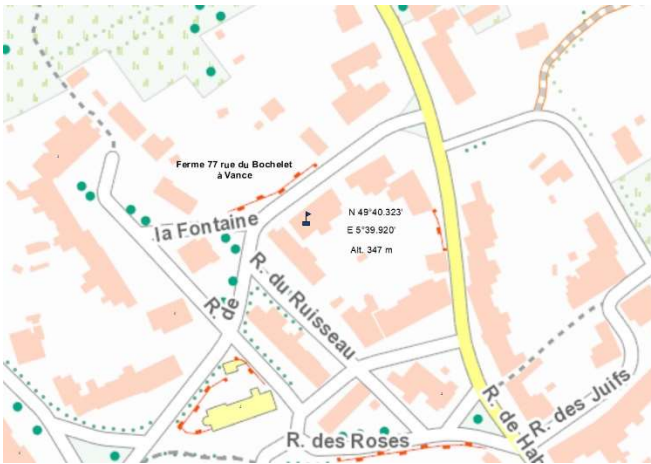
Située à gauche de la route principale en venant d'Etalle, dans le tournant, le long d'une allée perpendiculaire à la route avec quelques maisons, cette ferme quadricellulaire date de 1804, avec un millésime à clé de linteau de la porte du logis. Le logis est à gauche, sans travée de façade, mais avec deux travées sur deux niveaux au mur-pignon gauche, vers la rue. On peut y deviner également un four à pain en surplomb. Travées de deux fenêtres à l'arrière. En façade, portes liées à un pilier commun, linteaux droits à clé. Grange médiane avec linteaux en bois. Linteaux droits, encadrements sous crépi et appuis récents.

Petite école à Sivry



Situé entre les numéros 211 et 217 à Sivry, à gauche en venant d'Etalle, presque inaperçu, car petit et tout à fait délabré, ce bâtiment est l'ancienne école de Sivry, datant de 1871, avec un millésime en lamelles torsadées appliquées aux deux cuvettes en zinc à coiffe ajourée, harpes d'angles. La salle de classe sous bâtière est encadrée de deux volumes plus bas accotés aux murs-pignons, également sous bâtière. Linteaux droits, appuis saillants. Corniche en bois en doucine, petite cloche sous bâtière de zinc, épis de faîtage, ardoises.

Ferme au 77 rue du Bochelet à Vance



Cette ferme tricellulaire date de la première moitié du XIX^e siècle. Elle a probablement été épargnée par l'incendie de 1848. Moellons sous cimentage, calcaire peint ; soubassement en faux-appareil ébauché du XIX^e siècle. Logis d'une travée de deux fenêtres, portes liées par un pilier, baie d'étable récente, arc de grange légèrement brisé, fenêtres plus tardives au mur-pignon.

Ferme au 61 rue de la Fontaine à Vance



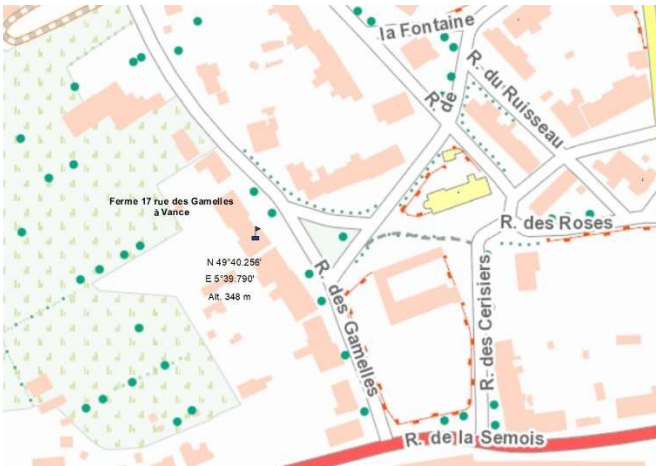
Cette ferme quadricellulaire de la première moitié du XIX^e siècle est située à l'angle de la rue de la Fontaine et de la rue des Roses. Le logis est à droite, d'une travée de deux fenêtres avec porte ; baie d'étable plus tardive ; arc de grange surbaissé. Prolongement à gauche en retrait. Corniche calcaire en doucine. Mur-pignon droit à boutisses ; travée de deux fenêtres ; four à pain en forme d'abside (demi-cylindre). Elévation arrière avec trois fenêtres de logis sur deux travées et deux niveaux ; porte et petite baie agricole. Corniche en bois en quart-de-rond ; croupe et croupettes en toiture.

Ferme au 68 rue de la Fontaine à Vance



Cette ferme quadricellulaire est située au fond de la rue de la Fontaine. Elle date de la première moitié du XIX^e siècle. Le logis est à gauche d'une travée de deux fenêtres -répétée à l'arrière et au mur-pignon-, portail de réemploi avec chambranle à tore et linteau fouillé en table, orné d'un cartouche millésimé « 1609 ». Porte de grange à linteau de bois, baie d'étable plus tardive, porte à demi obturée ; gerberesse et baie de comble (anciennement) liées à la corniche calcaire profilée en talon. Petites baies carrées et rectilignes au pignon, baie « technique ». Linteaux droits pour l'ensemble. Annexes diverses. Croupette en toiture.

Ferme au 17 rue des Gamelles à Vance



Cette ferme, située rue des Gamelles anciennement au n°40 et actuellement au n°17, au niveau de l'école, à droite de la rue des Gamelles en descendant le village, date de 1747, avec un millésime à la baie de combles médiane. Il s'agit d'une ferme quadricellulaire en redent avec la partie logis à droite. A gauche, la partie agricole a été agrandie sur l'usoir dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le logis était probablement en double corps de trois travées sur deux niveaux, plus des baies de combles. Porte à fenêtre d'imposte ; linteaux bombés à clé. Élévation arrière remaniée, à deux travées seulement, sous corniche calcaire en doucine. La façade agricole est de style néo-classique, avec une grange médiane avec arc en anse de panier ; porte de garage récente ; baies de combles. A l'arrière, encore d'origine, porte et baie. Linteaux droits. En façade, sur l'ensemble, corniche calcaire en doucine sur quart-de-rond plutôt de la fin du XIX^e siècle. Toiture avec une croupette à gauche.

Ecole au 52 rue des Roses à Vance





Au milieu du triangle de la rue des Roses, ce bâtiment d'école est de style néo-classique et date de 1833, avec un millésime dans un cartouche au-dessus de la porte. Six travées sur un niveau et demi. Linteaux droits, appuis saillants sur cavet. A gauche, agrandissement terminé en 1861 dans le même style, mais avec une harpe médiane au montant ; travées inégalement occupées sur deux niveaux. Abside à trois pans au mur-pignon. Pour l'ensemble, élévations remaniées à l'arrière. Corniches calcaire en doucine, croupettes en toiture.

Ancienne école au 105 rue des Roses à Vance



Située rue des Roses, à proximité de la route d'Habay, la construction de cette ancienne école fut achevée en 1837. Le plan est en T, de style hybride. Edifiée en long sous bâtière d'ardoises avec deux annexes, également sous bâtière, accotées aux deux murs-gouttereaux. Moellons sous enduit ou sous cimentage, calcaire nu ou peint, essentage partiel d'ardoises. Façade de trois travées sur deux niveaux avec porte médiane et fenêtre dite « serlienne » au pignon (trois baies avec un arc au milieu). Rampants en calcaire sur corbeaux. Fenêtres des classes à ébrasement en doucine. Linteaux droits, appuis saillants. Style néo-classique. Linteaux droits et arcs brisés pour l'annexe de droite, de style néo-gothique. L'annexe de gauche est plus récente. Une première modification date du début des années 1960, puis plus récemment, lors de la construction de la salle du village. L'entrée principale de la salle de classe sera créée dans la fenêtre de la partie droite.

Presbytère au 2 rue de la Semois à Vance



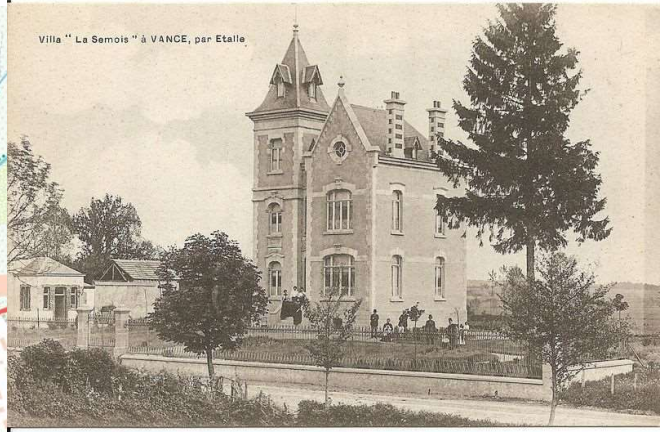
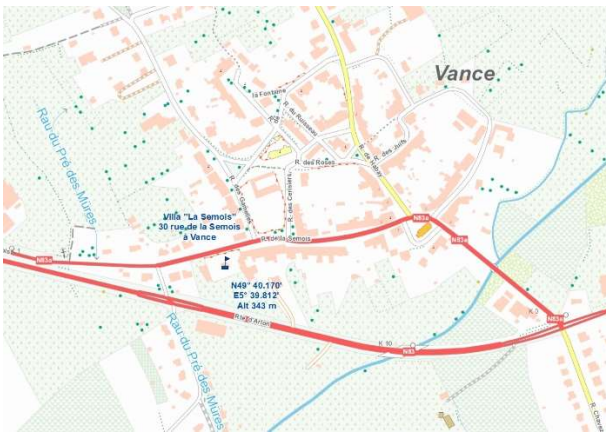
Ce presbytère, situé près de l'église de Vance, a été édifié en 1840, il comporte trois travées de deux baies avec porte médiane, avec la même répartition à l'arrière. Baies de combles en façade ; linteaux droits ; contrevents à l'origine. Corniche calcaire en talon avec ressaut à chaque pile d'angle. Souche de cheminée à corniche moulurée. Toiture avec croupes. Les dépendances à gauche sont de même style, dénaturées par une porte de garage.

Ferme au 5 rue de la Semois à Vance



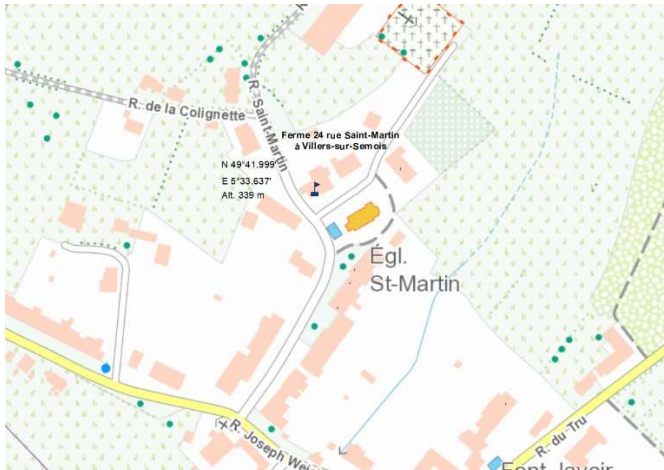
Située près de l'église, presque au croisement entre la rue de la Semois et la route d'Habay, cette ferme quadricellulaire date de 1834, avec un millésime au portail du logis. Les baies ont plusieurs fois été remaniées. Moellons sous cimentage, calcaire peint ; soubassement et piles d'angle en faux-appareil. Le volume a peut-être été développé à partir d'un noyau plus ancien, encore indiqué à l'arrière par deux travées de deux baies du XVIII^e siècle à linteau bombé et soffite droit en retrait. Le logis est à droite sur cave et à niveau d'entresol ; deux travées sur deux niveaux de baies inégales avec portail médian à pilastres et entablement à ressauts. Degré renouvelé en calcaire gris avec départ à droite ; porte de cave à gauche. Les locaux agricoles sont à gauche, avec la porte de grange médiane en plein cintre légèrement brisé et les baies d'étable remaniées. Linteaux droits et baies de combles sur l'ensemble de la façade. Le mur-pignon droit comporte deux travées sur deux niveaux de baies inégales à linteau droit ; baie de combles carrée. A l'arrière, pour le logis, on trouve une travée d'une porte cintrée et d'une fenêtre rectangulaire et deux travées du XVIII^e siècle et, pour la partie agricole, une porte et une baie d'étable à linteau droit et des baies de combles plus récentes. Les corniches sont en calcaire en double doucine plutôt du dernier tiers du XIX^e siècle. La toiture présente des croupettes des deux côtés.

Villa « La Semois » au 30 rue de la Semois à Vance



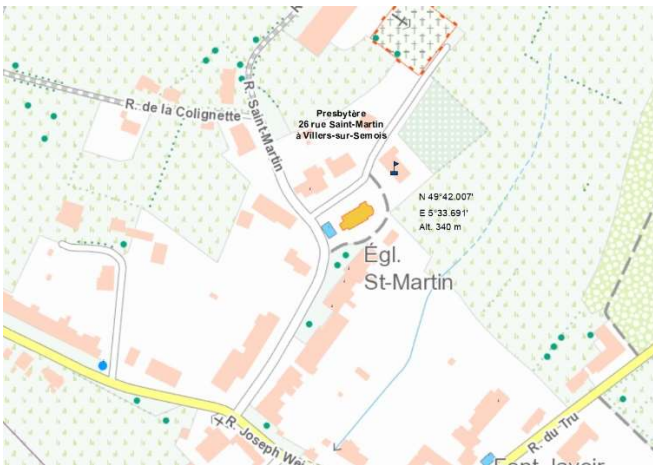
Véritable château, cette villa, située presque en face de la rue des Gamelles, à l'extrémité ouest de la rue de la Semois à Vance, a été construite en 1907 par une famille Cailteux de Vance. François Lood en avait été locataire à une certaine période. Il a écrit « Entre espoirs et réalités. L'occupation à Vance entre 1940 et 1945 », un carnet de notes écrites durant l'occupation. François Lood donne, au fil des jours et des semaines, des commentaires, des analyses, des comptes rendus de ce qu'il a vécu, entendu, vu. Tout démarre le 12 mai 1940, par l'exode de Vance vers La France et la Gironde. Puis c'est le retour à Vance, à la villa La Semois, en août 40. Une villa pillée par les Allemands. On y lit avec intérêt le vécu de l'occupation - les restrictions, le marché noir, le zèle de contrôleurs qui détournent les produits des champs -, mais aussi des réflexions plus profondes sur le conflit devenu mondial en décembre 41.

Ferme au 24 rue Saint-Martin, à Villers-sur-Semois

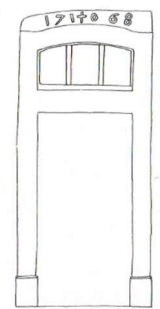


Il s'agit d'une ferme quadricellulaire située près de l'église de Villers-sur-Semois. Le corps de logis date du XVIII^e siècle et la partie agricole de la première moitié du XIX^e siècle. Le logis est à gauche, de deux travées sur deux niveaux avec porte légèrement décentrée et une fenêtre obturée. Entrée de cave à gauche sous arc en plein cintre, autrefois masquée par un petit volume. Baies de combles à linteau bombé de bois. A l'arrière, même répartition des travées ; archère, baie technique de combles plus tardive. Corniche en bois en doucine sur cavet. Croupettes. Essentage sur corbeaux au mur-pignon gauche, losanges de fibrociment. Taque de cheminée au millésime 1735, conservée. Linteaux bombés sur l'ensemble. La partie agricole est plus basse et débordante tant sur l'usoir qu'à l'arrière. Grange médiane avec arc en anse de panier. Baies de combles. Linteaux droits. Croupette. Adossée au mur-pignon du logis et sous appentis, petite annexe de la première moitié du XIX^e siècle sur linteaux droits. Boutisses sur deux côtés. Four à pain (?) de plan rectangulaire.

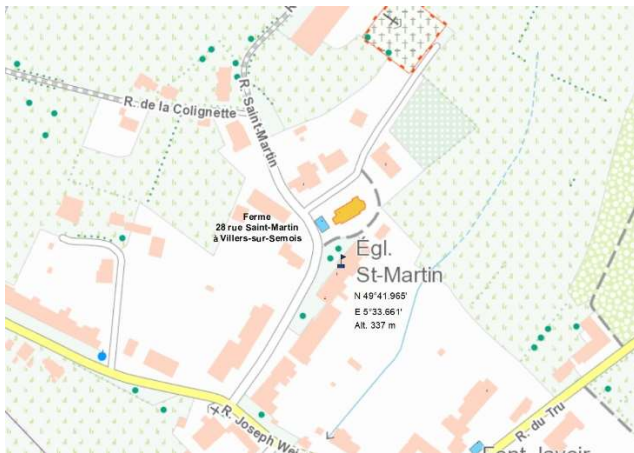
Presbytère au 26 rue Saint-Martin, à Villers-sur-Semois



Ce presbytère, situé derrière l'église de Villers, date de 1768, avec un millésime à la porte du logis et à la souche de la cheminée. Il a été augmenté d'un étage en 1843. La façade est tricellulaire, avec le logis à droite de quatre travées inégales sur deux niveaux. Linteaux bombés du XVIII^e siècle sur sommiers anguleux, traverse d'imposte pour les portes du logis. Linteaux droits du XIX^e siècle pour l'étable et les fenêtres d'étage ; arc de grange en plein cintre avec impostes cubiques et clé trapézoïdale. A l'exception de la porte de grange, même caractéristiques à l'arrière. Au mur-pignon droit, élévation du XVIII^e siècle, en deux travées de deux fenêtres, de hauteur décroissante à linteau bombé. Mur-pignon gauche transformé. Corniche calcaire en doucine et croupettes en toiture. Sur la gauche, la ferme au n°25, de la seconde moitié du XIX^e siècle, accompagne stylistiquement le presbytère.

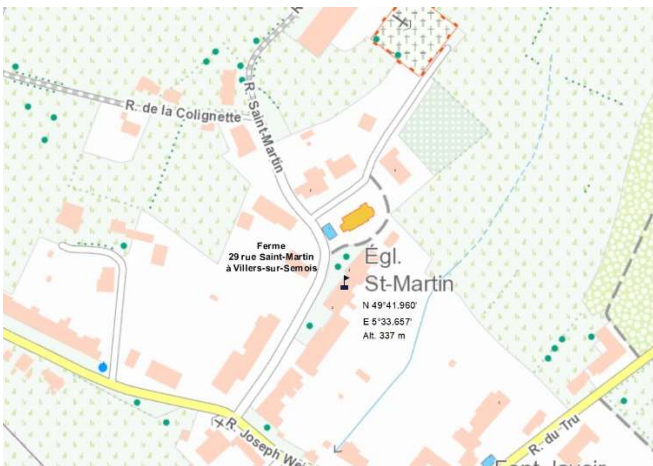


Ferme au 28 rue Saint-Martin, à Villers-sur-Semois



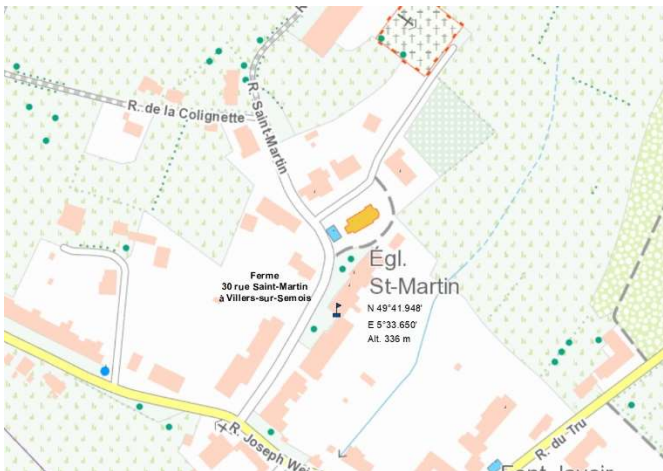
Située près de l'église de Villers, à droite lorsque l'on regarde l'entrée de l'église, cette ferme tricellulaire date de la première moitié du XIX^e siècle, elle a été surhaussée et élargie en 1873, selon un millésime peint autrefois sur les vantaux de grange. Le logis est à droite, d'une travée de deux fenêtres et porte, linteau de réemploi (?) bombé et délardé à l'étable, arc de grange surbaissé surmonté d'une baie de combles. Élévation arrière remaniée.

Ferme au 29 rue Saint-Martin, à Villers-sur-Semois



Située près de l'église de Villers, à droite lorsqu'on regarde l'église, cette ferme quadricellulaire date de la première moitié du XIX^e siècle, vers 1800 (?). Le logis est à gauche de trois travées sur deux niveaux avec portail décentré, à pilastres et attique sous corniche. La partie agricole en contrebas a été fortement remaniée, avec une porte basse pour la grange, terminée en anse de panier. Baie d'étable du XX^e siècle à linteau droit. Porte rebouchée entre la porte d'entrée du logis et la grange. Deux baies récentes au-dessus de la porte de grange. Corniche de bois en quart-de-rond partiellement conservée. Grangette à l'arrière.

Ferme au 30 rue Saint-Martin, à Villers-sur-Semois



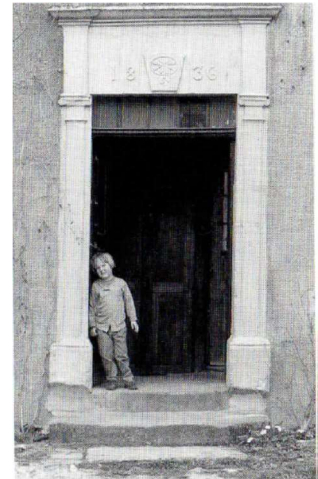
Située à droite de la rue Saint-Martin lorsqu'on va vers l'église, cette ferme est en trois corps sur cour. Le plan terrier est repérable sur la carte du comte de Ferraris, vers 1775. Les fenêtres sont de l'époque 1800-1810. Reconstruction sur le même plan ou plus simplement remaniement des ouvertures (?). Le corps de logis est perpendiculaire à la chaussée. La façade est en trois travées sur deux niveaux. Portail médian de style transition : déjà néo-classique avec l'attique, le linteau à clé et le chambranle creusé en talon ; mais encore marqué par l'animisme baroque avec les pilastres superposés et dédoublés, ainsi que les ressauts de la corniche. Degré monumental entre murets convergents. Etage sous essentage (bardage) renouvelé en losanges de fibrociment sur corbeaux. Mur-pignon gauche de deux travées sur deux niveaux et demi, entrée de cave médiane. Agencement répété à l'autre mur-pignon. Linteaux à clé passante, sauf à l'étage en façade : petit ressaut médian sous le soffite. Corniches de bois en quart-de-rond. Croupettes en toiture. Les dépendances agricoles sont en retour d'équerre : grange avec arc surbaissé et oculus ovale, étables avec

linteaux droits. Près du logis, fenêtre rectangulaire éclairant une seconde cuisine, ouverte à l'arrière sur un angle évidé et à claire-voie. Petit appentis en deuxième retour d'équerre avec port à linteau droit.

Ferme au 56 rue du Tru, à Villers-sur-Semois



Située à gauche de la rue du Tru, en retrait par rapport à la route actuelle, cette ferme avait été édiée le long d'une ancienne voie qui filait vers le nord à gauche du bois de Danremy. Elle date de 1836, avec un millésime au portail. La façade est quadricellulaire. Le logis est à droite sur deux travées de deux niveaux. Portail à pilastres supportant attique, clé à motif rayonnant et svastika. Pour la partie agricole : porte de grange médiane avec arc en anse de panier surmonté d'un oculus ovale ; étables avec une baie moderne sous cimentage. Linteaux droits, appuis affleurants mais débordants en largeur. Corniche de bois en doucine. Autres élévations remaniées. Croupette à droite ; tuiles roses curvilignes récemment posées ; bonne intégration à la polychromie générale. Cette ferme a servi de décor au film « Le Pantalon » qu'Yves Boisset a tourné en 1996.



Ecole au 40 rue Joseph Weicker, à Villers-sur-Semois



Située à l'angle de la rue Joseph-Weicker et de la route de Han, cette école date de 1873 et a été construite par l'architecte provincial A. Jamot. Moellons sous enduit ou cimentage récent, calcaire peint, soubassement appareillé, essentage partiel de losanges de fibrociment. Trois volumes. Corps principal à trois travées sur deux niveaux. Corniches calcaires en, petite doucine sur larmier. De part et d'autre, volumes plus bas. Celui

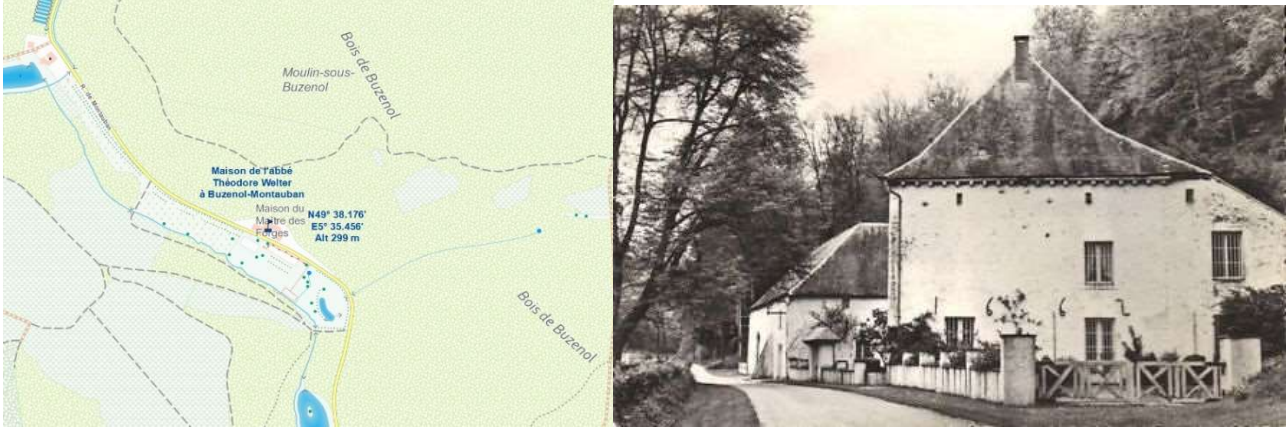
de gauche percé d'une porte sur cour et celui de droite avec porte sur rue obturée. Agrandissement avec modénature et appareil identiques mais factices en ciment. Corniches calcaire à doucine sur tore. Linteaux droits et appuis saillants. La construction de cette école est décrite par Roland Yande dans « *La construction de l'école communale de Villers-sur-Semois (juin 1860-janvier 1873)* » - *Bulletin trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg, 1988 – p 3-35*. Il reprend année par année les données et péripéties sur ce bâtiment et conclut notamment par ces mots :

"Onze ans pour choisir le terrain, deux ans pour exécuter les travaux. Au total treize ans d'ordre, de contre-ordres... de désordre pour faire aboutir un projet dont l'utilité, à aucun moment, n'a jamais été contestée par personne... La municipalité de Villers, animée par le secrétaire communal, principal agent clérical, fait flèche de tout bois pour dénigrer l'école communale et favoriser celle du curé. L'école catholique n'est-elle pas installée dans une chambre de la ferme-château, située à moins de vingt mètres de l'école communale..."

Les habitations de personnalités locales

Plusieurs personnes, devenues célèbres, ont séjourné dans la commune d'Etalle ou ont un lien étroit avec la commune. Les commentaires de ce chapitre sont essentiellement extraits de l'ouvrage « Coins de Gaume, mon beau pays », par Roger Marchal.

Maison de l'abbé Théodore Welter à Buzenol



L'abbé Théodore Welter est né en 1750 dans la maison du facteur des forges à Buzenol. Son père Henry était effectivement le facteur des forges pour le compte du maître des forges (à l'époque Philippe-Louis de Racine d'Ormo), soit une sorte de directeur de fabrication de l'usine. Comme le maître des forges habitait au château de Saint-Ode, c'est dans sa maison de Montauban que le facteur des forges résidait avec sa famille. C'est donc là qu'est né Théodore Welter, qui fut curé à Ethe et à Chenois où il mourut en 1823. Il fut un éminent géologue et historien. Il recueillit dans les registres paroissiaux un nombre impressionnant de généalogies. Il écrivit entre autres l'histoire des combats entre Français et Autrichiens.

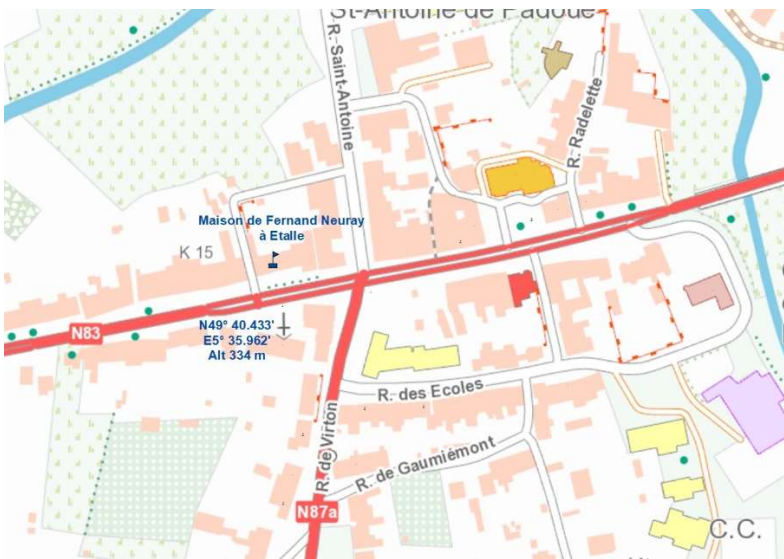
Maison de Poncin Biloque à Chantemelle



Poncin Biloque, fils d'un maréchal-ferrant, naquit à Chantemelle le 16 juin 1844 au 38 place Saint-Michel. Après des études secondaires à Carlsbourg, il étudia la peinture à Paris, puis professa un certain temps à Liège. Il peignit le chemin de croix qui décore l'église de Chantemelle et en fit don à la paroisse. Cette œuvre a été restaurée récemment. Il est à remarquer qu'aucune toile n'est signée. L'artiste choisit plusieurs personnes de Chantemelle comme modèles. Vers 1880, Poncin Biloque fit construire un très bel immeuble, place Saint-Michel, puis, un peu plus tard, quitta son village natal. Il se maria à Namur et y mourut en 1889.

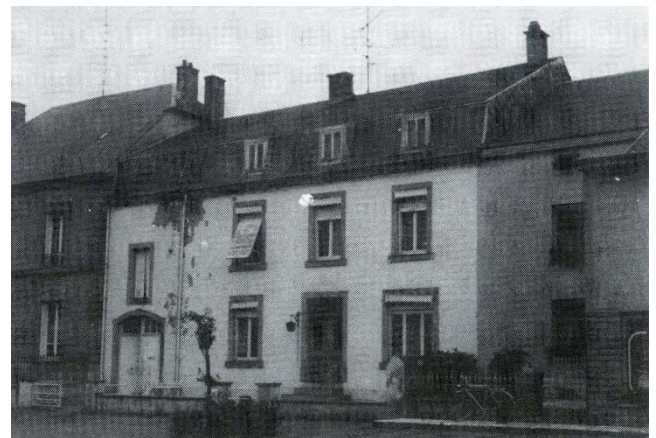


Maison de Fernand Neuray à Etalle



Fernand Neuray est né à Etalle en 1874. Sa maison d'enfance, au 36 rue du Moulin existe encore. Elle a servi d'épicerie tenue par Mélanie Jacques, sa mère et ensuite par Lucienne, sa sœur.

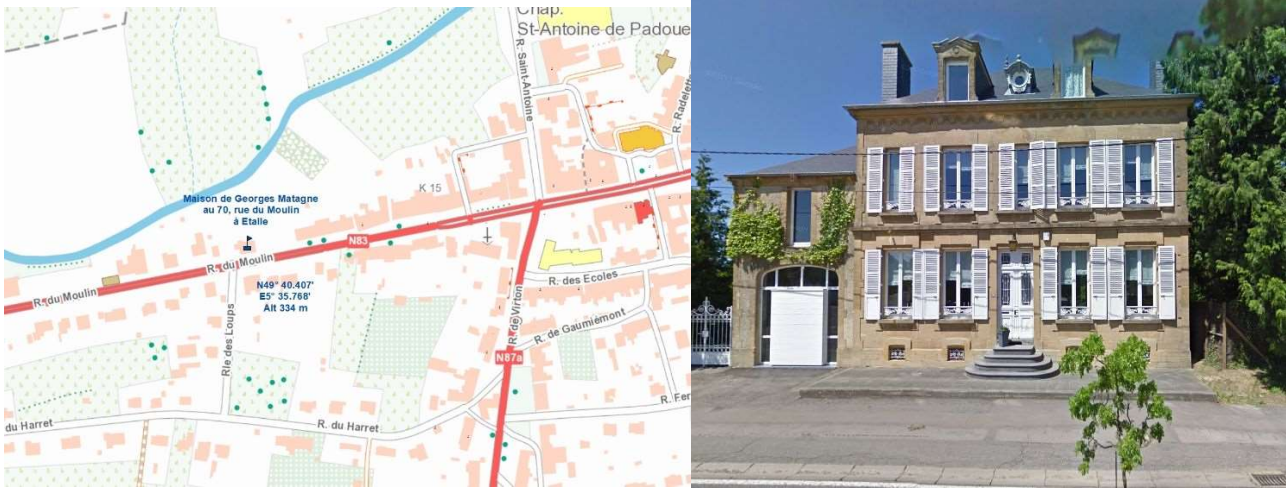
Fernand Neuray est l'un des plus grands noms du journalisme belge de la première moitié du XX^e siècle. Après avoir travaillé à L'Avenir du Luxembourg, il prend des galons et gagne Bruxelles où il dirigera pendant 16 ans le journal le « XX^e siècle » et le portera au premier rang de la presse belge. Vers 1918, c'est un véritable groupe de presse qu'il contrôle, avec « La Nation Belge » et « Het Vaderland », qu'il a lui-même fondés. Il a côtoyé des personnages illustres, comme Georges Clémenceau et ses relations allaient du Roi Albert au cardinal Mercier, en passant par plusieurs papes. Il mourut en Grèce, lors d'une croisière en 1934. Ses funérailles furent quasi nationales.



Une plaque commémorative a été apposée sur la façade de l'ancienne mairie d'Étalle. Une rue à Etalle porte son nom ainsi qu'une rue d'Ixelles.

La vie de Fernand Neuray est détaillée dans « Fernand Neuray, le plus grand journaliste belge de tout son temps (1874-1934) » par Jean-Claude Delhez dans Les Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg-Tomes 118-119.

Maison de Georges Matagne au 70 rue du Moulin à Etalle



Georges Matagne (1896-1993) a vécu à Etalle, dans une imposante maison de maître, au 70, rue du Moulin, presque en face de la ruelle des Loups. Il est notamment connu pour son ouvrage, très complet et très fouillé « Fontaines de la province de Luxembourg », paru dans les Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg, tome CV, année 1974. Mais il possédait également une très grande collection de photographies de plantes sauvages, dont se sont inspirés plusieurs spécialistes de la flore locale. Remarquons sur cette maison les petites rampes en fonte des fenêtres et les grilles des soupiraux en fer forgé.

Maison de Robert Merget à Etalle



Robert Merget est né en 1907 et a vécu à Etalle.

Toute sa vie a été consacrée à ce qu'il appelait fièrement la littérature belge. Il avait à cœur de rappeler ses racines luxembourgeoises et son attachement à nos forêts d'Ardenne. Il fut le fondateur de *la Revue nationale*, qui parut chaque mois entre 1928 et 1974. Cette revue de littérature et d'histoire, exceptionnelle pour un petit organe de presse combatif et d'audience restreinte, a permis à des dizaines de talents de se faire connaître et a entretenu une curiosité pour certains aspects de notre littérature, inlassablement. En outre, Robert Merget s'est beaucoup attaché à la période napoléonienne (fondation du *Waterloo illustré*). Il a également écrit des pièces de théâtre, dont « *La gueule cassée* » ou « *Le Sonneur* ». Il est mort en 1974.

Maison de Francis André à Fratin



Francis André est un pur terrien, né à Fratin en 1897. Sa maison était située au 22, Place de la Moisson, à gauche de l'église lorsque l'on regarde l'entrée. Il a travaillé comme cultivateur,

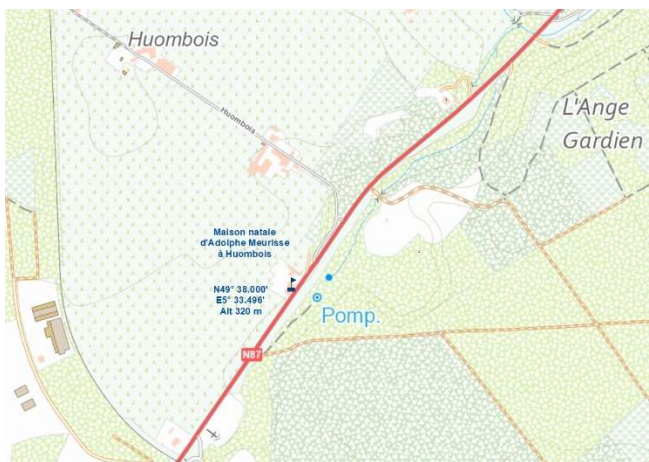


bûcheron et ouvrier carrier. Il est mort en 1976, à Fratin, son village natal qu'il n'a jamais voulu quitter et auquel il était si attaché. Parmi ses œuvres, citons ses « Poèmes paysans », remplis de générosité, de sincérité, étroitement liés à son terroir.



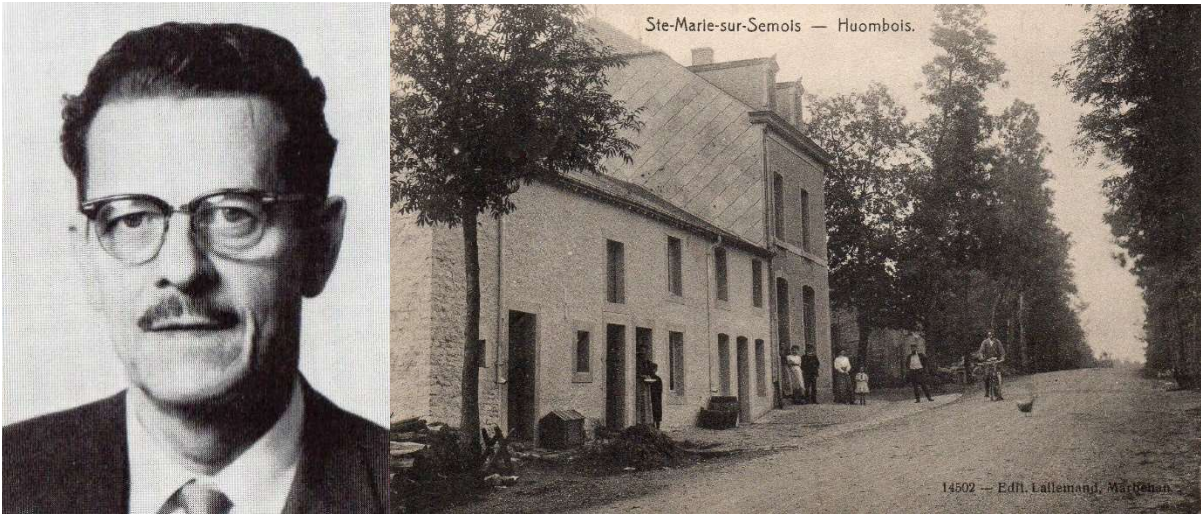
C'est aussi un romancier, chez qui l'on retrouve la même inspiration, avec « les Affamés », témoignant de la cruauté humaine qu'il a enduré au camp de Cassel durant la guerre 1914-1918, ou « Quatre hommes dans la forêt » ou encore « A l'ombre du clocher » (nouvelles). Francis André est une célébrité discrète et modeste, mais qui a obtenu de nombreux prix littéraires.

Maison natale d'Adolphe Meurisse à Huombois



C'est au hameau de Huombois qu'est né le 15 août 1898 Adolphe Meurisse, poète, qui a écrit sous le pseudonyme de Georges Omines. Il s'est établi à New York en 1920. Il a voyagé beaucoup comme matelot sur les mers du Nord et sur l'Atlantique. Son œuvre poétique : « En Passant » (Edition des Tablettes, Saint

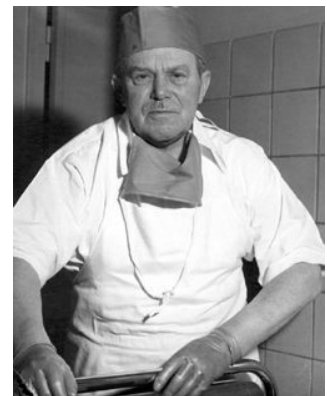
Raphaël, 1924). Sa maison natale, située au n°7, le long de la N87, à droite en allant vers Virton, était, jadis le café « chez l'Aurélié », réputé dans la région.



Maison de vacances de Jean Verbrugge à Huombois



Jean Verbrugge est né en Bulgarie en 1896. Il est mort en 1963. Il est l'un des chirurgiens orthopédistes les plus réputés au monde. Il exerça dans des hôpitaux et donna des cours aux Etats-Unis, au Brésil, en Argentine, à Gand, ... Il était fort attaché à la Gaume où il revenait souvent, jeune enfant, chez sa grand-mère à Gomery. Il a acheté une maison de vacances à Huombois, qu'il considérait comme un refuge à l'abri des servitudes de la grande ville. Cette maison est située le long de la N87 Etalle-Virton, un peu avant la route qui mène à Huombois, sur la droite de la nationale en allant vers Virton, un peu en hauteur, cachée par les arbres.

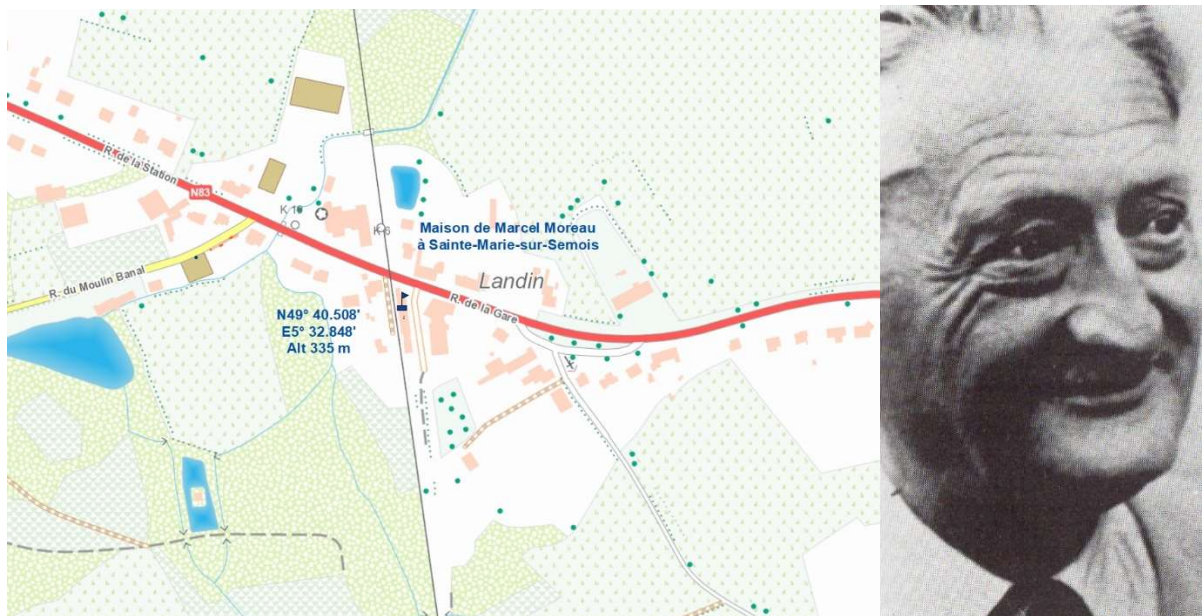


Maison de Jean Mergeai à Mortinsart



Jean Mergeai est né à Mortinsart en 1927 et est décédé à Saint-Mard en 2006. Sa maison n'existe plus actuellement, elle est remplacée par un hangar agricole au n°15 à Mortinsart. Homme du monde judiciaire, il s'est acquis une très large audience dans le public par ses œuvres littéraires. S'il écrit aussi en patois gaumais (comme « In mât' d'école coumme i n'y a n'è pont », comédie en trois actes), il utilise surtout la langue française. Citons entre autres « Pierre Nothomb ou les paradis perdus », « Du temps de ma maison », « Chemins de terre », « Les Vêpres buissonnières » ou encore « Christophe Théate, facteur ardennais ».

Maison de Marcel Moreau à Sainte-Marie-sur-Semois

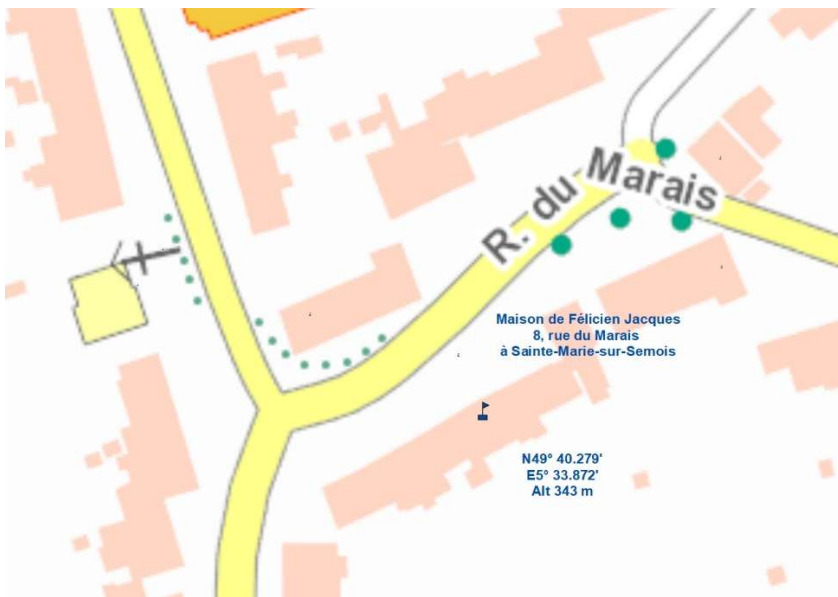


Qui n'a pas connu le café « chantant » à la gare de Sainte-Marie (actuel Karaquillos) où a vécu Marcel Moreau ? Né à Poncelle, en 1893, le poète chansonnier conteur gaumais a écrit plus de 700 œuvres typiques, en dialecte gaumais surtout : pièces de théâtre, poèmes, chansons, monologues, dont les thèmes étaient puisés dans le folklore local et le terroir. Une de ses pièces de théâtre « El' gros lot » fut notamment un succès pour plusieurs troupes locales. Il a fondé en 1925 la troupe de théâtre « Zig-Zag » qui eut son local au café Yande de Sainte-Marie et qui animait des soirées de bienfaisance et des cabarets wallons.



Marcel Moreau était également connu pour ses interventions radiophoniques, mais un aspect moins connu de son œuvre poétique est qu'il fut parolier de nombreuses œuvres musicales pour des compositeurs belges et étrangers. Chanteur, boute-en-train, conteur d'histoires, il était jovial et complaisant et partout il chanta la Gaume et les gaumais, qu'il fit connaître bien loin. Il mourut en 1960.

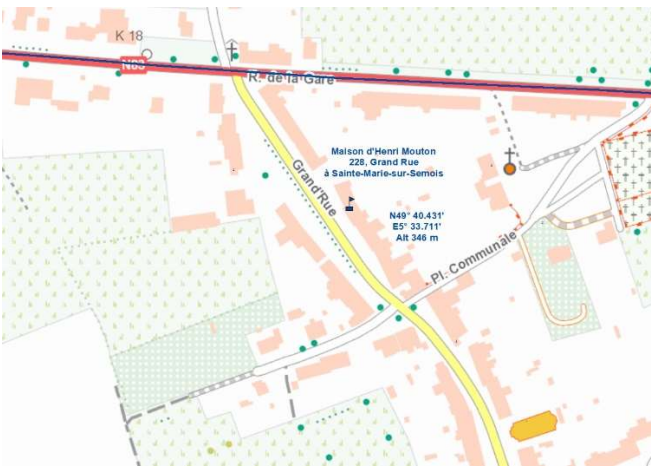
Maison de Félicien Jacques à Sainte-Marie-sur-Semois



Félicien Jacques est né à Sainte-Marie-sur-Semois en 1866 et il habitait la maison du 8, rue du Marais, devant la pompe en fonte (maison aujourd'hui séparée en deux parties). Professeur à Arlon, puis à Liège, Félicien Jacques a laissé pour la postérité un trésor pictural inestimable : un ensemble de 200 tableaux, peints entre 1885 et 1916 et qui se trouvent pour la plupart au Musée Gaumais de Virton. Elles évoquent la vie populaire à Sainte-Marie en 1900, des paysages de la Semois, des intérieurs de maisons, la vie à la ferme, les travaux des champs (voir aussi la peinture du calvaire du Magenot plus haut dans cet inventaire). C'est un très beau témoignage du genre de vie et du folklore du début du XX^e siècle. Entre autres tableaux de l'artiste, on peut admirer une peinture de l'ancienne croix du calvaire du Magenot de Fratin (actuellement remplacée par une croix métallique). Félicien Jacques est mort en 1919.



Maison d'Henri Mouton, 228 Grand Rue à Sainte-Marie-sur-Semois

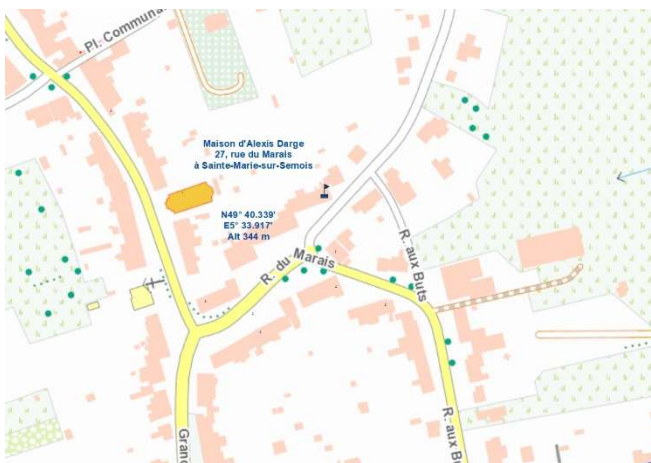


Né à Sainte-Marie en 1909 et mort jeune (à 43 ans), en 1952, Henri Mouton était un homme de grand cœur, généreux et modeste. Il était sculpteur sur bois et sur pierre et ferronnier. Il a laissé quelques œuvres, dont la Vierge de Sainte-Marie en 1948 (la chapelle près de l'ancien presbytère, voir « Chapelle Notre-Dame » dans le présent inventaire), le mobilier de la chapelle de Banneux, de l'église Sainte-Croix à Liège ou encore les confessionnaux de l'église Saint-Martin à Arlon.



Sa maison existe toujours. Elle est située au 228, Grand Rue à Sainte-Marie, à l'entrée de la Grand Rue, à gauche en allant vers le centre.

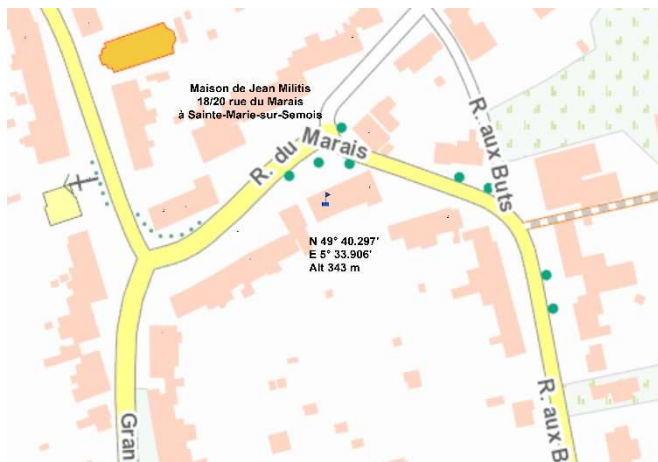
Maison d'Alexis Darge, 27, rue du Marais à Sainte-Marie-sur-Semois



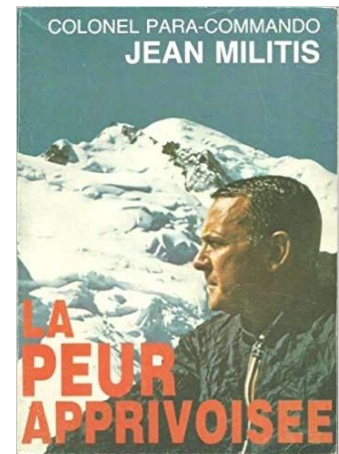
Alexis Darge est né à Sainte-Marie-sur-Semois en 1903. C'est un peintre amateur, le peintre électricien qui, autour de la cinquantaine, après ses heures de travail, s'est mis, tout d'un coup, à peindre. Alexis Darge était un homme du peuple, sensé et modeste. Il n'exposait que très rarement et ne vendait pas. Il peignait par amour de l'art. Ses sujets favoris : paysages anciens de Sainte-Marie ou de Villers, tels « Sainte Marie sous la neige », « La rue du Marais », « L'église de Villers » ou encore des portraits tels que celui de sa grand-mère devant l'âtre. Sa maison existe toujours, au 27, rue du Marais, à Sainte-Marie, sur l'un des côtés du triangle que forme la rue du Marais avec la rue aux Buts.



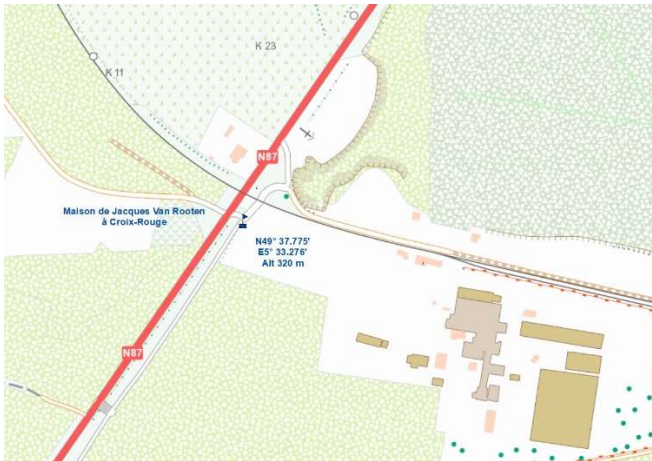
Maison de Jean Militis, 18/20 rue du Marais à Sainte-Marie-sur-Semois



Jean Militis est né à Sainte-Marie en 1922 et habita au n°18/20, rue des Marais. Après la guerre 1940-1945, où il s'est distingué, il entama une carrière militaire dans les para-commandos et fut notamment actif en Corée, au Congo et au Rwanda. Il devint colonel et commanda le centre d'entraînement des paras à Marche-les-Dames. Il portait bien son nom, puisque « Militis » est dérivé du mot latin qui signifie « le soldat ». Il s'occupa également d'enfants handicapés au sein de l'asbl « Vacances Handicapés » qu'il a fondée au milieu des années soixante. Il fut député wallon entre 1981 et 1985 et conseiller auprès de différents ministres de la Défense. Après cet épisode politique, il se consacra à l'écriture, publiant des livres et donnant volontiers des conférences. Parmi ses ouvrages, citons « La peur apprivoisée » (1986) ou encore « La forme après cinquante ans » (1989). Il est mort en 2006.



Maison de vacances de Jacques Van Rooten à Huombois



Jacques Van Rooten est un médecin et peintre anversois ayant pratiqué vers le milieu du XX^e siècle. Il avait une maison de campagne le long de la route Etalle-Virton, près du chemin de fer, à proximité immédiate de la scierie Dusausoit. Cette maison n'existe plus, elle a été détruite. Il peignait surtout les paysages champêtres, les vues de village, etc.

Maison de la mère de l'abbé Paul Habran 30, rue Saint-Martin à Villers-sur-Semois



L'abbé Paul Habran (1884-1963) est considéré comme l'auteur de la chanson des Gaumais « T'chantans, t'chantans, ... ». Il est né à Bouillon, mais son village d'affection, où il aimait revenir, était celui de sa mère, où vécut encore plusieurs descendants de la famille Fery, et entre autres, la famille de Paul François, au 30, rue Saint-Martin à Villers-sur-Semois. Aussi, pour tous ceux qui l'ont connu, ou qui ont entendu parler de lui, l'abbé Paul Habran est un enfant de Villers-sur-Semois. Selon certaines sources, le véritable auteur de la chanson des gaumais serait Omer Fontaine, journaliste d'Etalle et l'abbé Habran n'aurait ajouté que quelques couplets au texte initial. Quoiqu'il en soit, la version la plus connue de l'origine de la chanson est celle du congrès de la J.O.C. à Charleroi en 1923. Pour ce congrès, les différentes régions du pays avaient toutes leur

chanson régionale et les gaumais n'en n'avaient pas. Et c'est dans le train les conduisant à Charleroi que l'abbé Habran acheva de composer la chanson et la fit répéter aux gaumais qui l'accompagnaient.

Maison de Paul François, 30, rue Saint-Martin à Villers-sur-Semois



Dans cette même maison, au 30 rue Saint-Martin, à Villers-sur-Semois, où vécut la famille Fery, habita également Paul François, né à Villers en 1902. Agriculteur et marchand de bétail, il épousa Aline Gourdange en 1935 et rejoignit le PSC en 1946, puis devint bourgmestre et député jusqu'en 1949. Il est mort en 1982.

Les témoins du passé

Les gibets

Dans plusieurs villages de la région s'élevaient des gibets où avaient lieu les exécutions des criminels condamnés à mort du temps du régime seigneurial et jusqu'à la révolution française. Le gibet pouvait être une potence ou des fourches patibulaires, constituées de plusieurs colonnes de pierres sur lesquelles reposait une traverse de bois horizontale à laquelle le condamné à mort était pendu. Le nombre de piliers des fourches variait selon la qualité des seigneuries.

Placés sur une hauteur, un peu en dehors du village, mais bien en vue du principal chemin public, les gibets signalaient aux habitants le siège d'une haute justice. Les corps des condamnés étaient laissés pour être exposés à la vue des passants et dévorés par les corbeaux.

Parfois, à côté du gibet se trouvaient aussi la roue et d'autres instruments de torture.

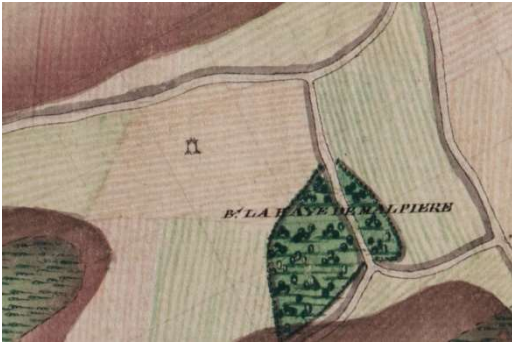
Le gibet était avant tout une démonstration visible du droit de justice du Seigneur, mais il ne servait probablement pas beaucoup. Les rares documents de justice que l'on possède, notamment pour Vance, ne relatent pas d'exécutions capitales au gibet. Cela ne signifie pas qu'il n'y en ait pas eu, car on ne possède guère de livres de sentences, mais il est à penser qu'elles ne furent jamais nombreuses. Pour Vance, seul un registre paroissial rapporte que le 21 mars 1622 fut brûlée vive, à Vance, une sorte d'empoisonneuse. On était en effet encore au temps où sévissaient les procès de sorcellerie. Une règle voulait toutefois que le condamné soit lié au pilori, étouffé par strangulation, avant que son corps soit jeté sur le bûcher.



Les emplacements des gibets peuvent être localisés grâce aux toponymes des lieux-dits « au gibet » ainsi que par un dessin représentatif d'une potence sur la carte de Ferraris.



Ainsi, dans la commune d'Etalle, trois emplacements sont certains, même si l'endroit où était situé le gibet reste assez approximatif.



Celui de Villers-sur-Semois est situé au lieu-dit « Le Gibet », au point culminant du village, sur la crête entre Villers et Rulles, dans la zone actuellement occupée par des pâtures, entre le chemin rural qui prolonge vers le nord la rue de la Colignette et le chemin « de la Malpierre » (N49° 42.378' E5° 33.640' Alt 373 m).

Celui de Lenclos est situé au nord de Sivry et de la N83, à l'ouest de l'embranchement de la N83 et du chemin qui conduit à la ferme Belle-Vue et au chemin des romains qui mène à Vance (N49° 40.576' E5° 37.084' Alt 351 m). Le lieu-dit s'appelle « Dessous le Gibet », ce qui pourrait laisser supposer que le gibet lui-même se situait sur une hauteur, un peu vers le nord, dans ce que Ferraris nomme « La Montagne Le Terme ».



Celui de Vance se situait au lieu-dit « Le Gibet », juste au nord de l'actuelle rue du Gibet, sur une colline (N49° 40.460' E5° 39.745' Alt 362 m). A Vance, jusqu'au partage des Terres Communes, il y avait deux cordes au gibet, pour rappeler symboliquement que la seigneurie relevait à la fois du comte de Chiny et du duc de Bar.

Plus tard, c'est sur cette colline du gibet que se déroulaient les cérémonies de « la bûle » ou coutume du grand feu, jusqu'en 1929.

Suite à une décision du conseil communal de Vance de 1947, c'est à cet endroit qu'a ensuite été érigé le château d'eau qui donna la pression à l'eau de distribution de Vance, à partir des abondantes sources de Dit'Brune.

Le portail du cimetière de Buzenol



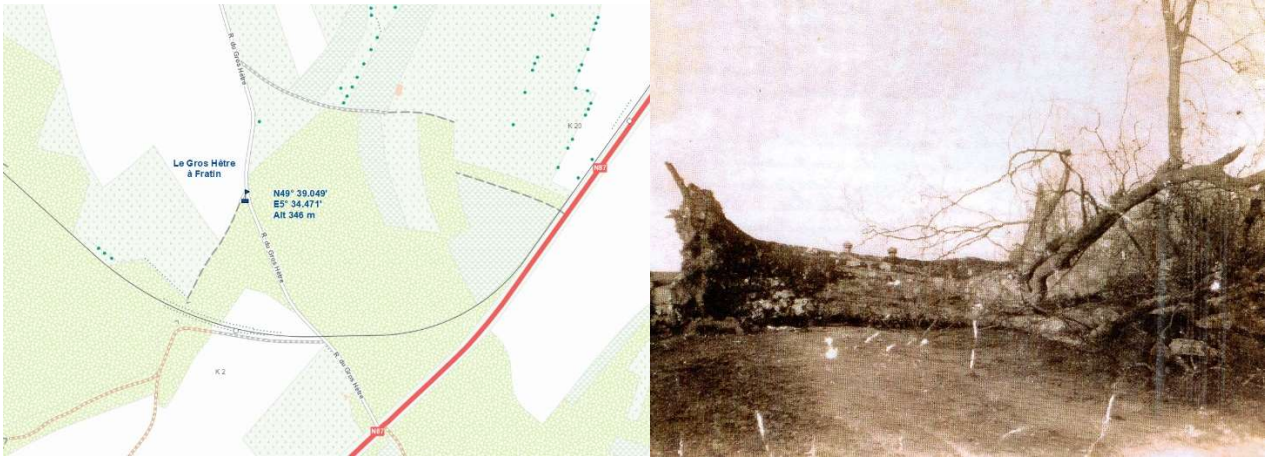
Le portail du cimetière de Buzenol est de style néo-dorique (imitant l'architecture grecque antique). Il est surmonté d'un fronton triangulaire décoré du serpent qui se mord la queue, ou « ouroboros », symbole de l'éternel recommencement, de la vie éternelle après la vie terrestre. Ce n'est pas l'entrée principale du cimetière qui se fait par une petite porte latérale.

Le pont de la Gravelle à Chantemelle



C'est en 1837 que l'administration communale de Vance envisagea la construction d'un pont sur la Semois. Il est vraisemblable que jusqu'alors, les piétons disposaient d'une passerelle en bois pour franchir la rivière. Les charrois et les bestiaux empruntaient un gué aménagé en aval de la passerelle. Ce chemin est d'ailleurs visible sur la carte de Ferraris. Le choix de l'emplacement du pont suscita de nombreuses controverses et des craintes d'expropriation et de morcellement des parcelles agricoles. En 1906, le pont, qui se dégradait, nécessita de sérieuses réparations, dont le coût fut partagé entre Chantemelle, Etalle et Vance. En septembre 1944, lors de la libération du Bas-Luxembourg, des artificiers allemands firent sauter le pont et se replièrent. Il sera reconstruit en 1954 L'ouvrage comporte une arche en arc surbaissé, des culées et parapets en moellonnage de grès jurassique formant un ensemble élégant.

Le Gros Hêtre à Fratin



L'ancien lieu-dit, situé à l'orée du bois, au sud de Fratin, vers la grand-route Etalle-Virton, doit son nom à un énorme hêtre qui se dressait là avant 1931. Il avait de 500 à 600 ans et avait environ 7 mètres de circonférence. Il fallait 6 hommes se donnant la main pour en faire le tour. Au printemps et en automne, c'était le but de promenade pour les écoliers ; il fut pour des générations d'enfants un sujet de calcul et de rédaction. Le 5 décembre 1931, le vent soufflait en rafale et le gros hêtre succomba. On en tira 57 stères de bois de chauffage qui furent vendus aux gens du village. Quelques années après, un jeune hêtre fut planté à cet endroit. Francis André dans « La mort d'un arbre » décrit sa fin en ces termes : *« lui qui était toujours le premier à reverdir au printemps et le dernier à batailler, voici que cette année, il défaillait avant tous les autres... on avait décidé de l'abattre... Le vent soufflait en rafale, le soir sa puissance grandit encore... cette nuit-là, le gros hêtre tomba »*. De ce lieu-dit et de cet arbre remarquable, on a aujourd'hui gardé le nom de la route qui passe à cet endroit « rue du Gros Hêtre ».

Le chemin des Allemands à Fratin



Au mois de mai 1677, notre région, faisant partie à l'époque des « Pays Bas Espagnols » fut traversée par une armée allemande qui provoqua d'énormes dégâts sur son passage, ainsi qu'à son retour au mois d'août. De cette époque restent certains chemins et ponts dits « allemands ». Il est à supposer que le nom du chemin dit « des Allemands », au sud de Fratin, vient de ce fait. Il s'agit de l'actuelle rue du Gros Hêtre, coupant le chemin de fer de Valvert, près du lieu-dit « Le Gros Hêtre ».

Poteau indicateur à Mortinsart



A l'angle de la rue principale de Mortinsart et de la rue qui mène à Houdemont, on retrouve un poteau indicateur en fonte de la même facture que celui de Villers-sur-Semois et qui indique 4 directions : *Villers-sur-Semois, Etalle, Mortinsart et Houdemont.*

Poteau indicateur à Sainte-Marie-sur-Semois

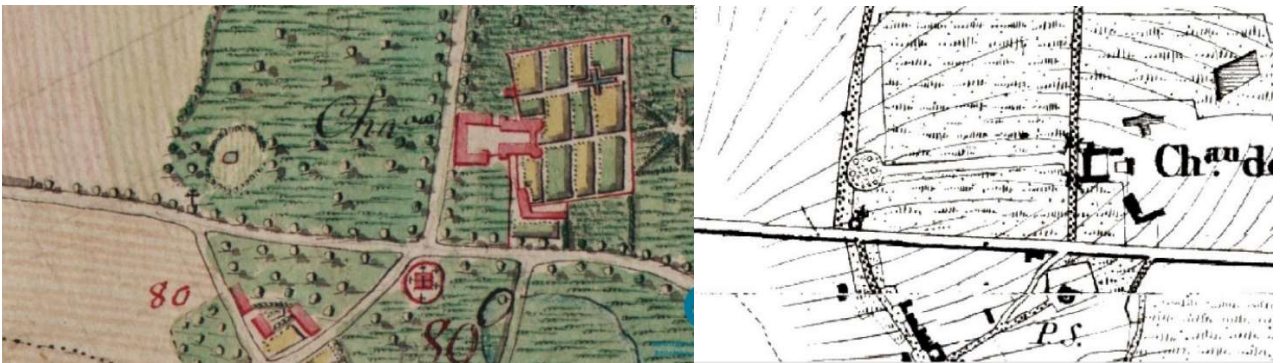


A l'angle des rues de la Rigole/de Bellefontaine et de la Grand'Rue à Sainte-Marie, un poteau indicateur en fonte renseigne les quatre directions : *Centre, Etalle, Virton et Bellefontaine.*

Le rond dans les arbres à la rue du Rond à Sainte-Marie-sur-Semois



La rue du Rond à Sainte-Marie doit son nom au lieu-dit « Le rond », qui, lui-même est dû à un ensemble circulaire d'arbres situé à une petite centaine de mètres de la Nationale. Ce « rond » est bien visible sur les vues aériennes actuelles, mais également sur la carte de Ferraris de 1777 et sur celle de Van der Maelen de 1850. Il devait s'agir d'un étang entouré d'arbres et accessible depuis la rue des Tilleuls par un chemin bordé d'arbres qui partait en face de l'entrée du château. Ce bosquet fut cédé en 1724 à Henri Henriquez, seigneur du lieu, par les habitants de Sainte-Marie, en échange de la construction d'une nouvelle église et de l'érection d'une croix de pierre au centre du village. Dès lors, le bosquet a donc fait partie du parc du château.

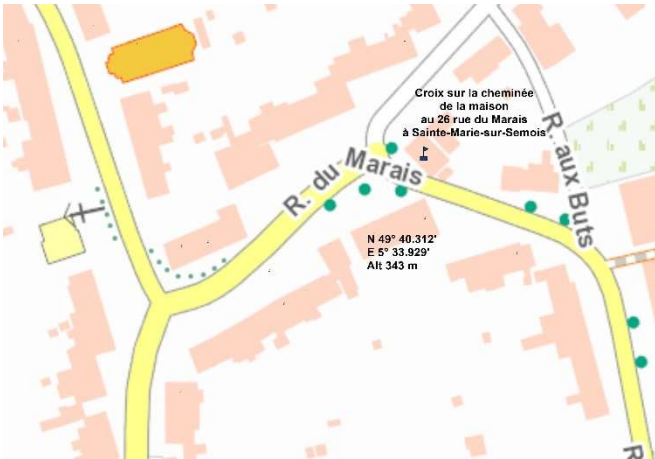


Mosaïque sur la maison du 14 rue du Marais à Sainte-Marie-sur-Semois



Sur la façade de la maison au n°14 rue du Marais à Sainte-Marie, une mosaïque stylisée d'Ernest Bernardy représente les bacs et l'eau de l'ancienne fontaine et les hirondelles qui y nichaient en grand nombre.

Croix sur la cheminée du 26 rue du Marais à Sainte-Marie-sur-Semois



Selon des anciennes croyances, une petite croix sur la cheminée de la maison au 26 rue du Marais à Sainte-Marie protégerait la maison contre le diable.

Inscription en allemand sur la façade du 62 Grand Rue à Sainte-Marie-sur-Semois



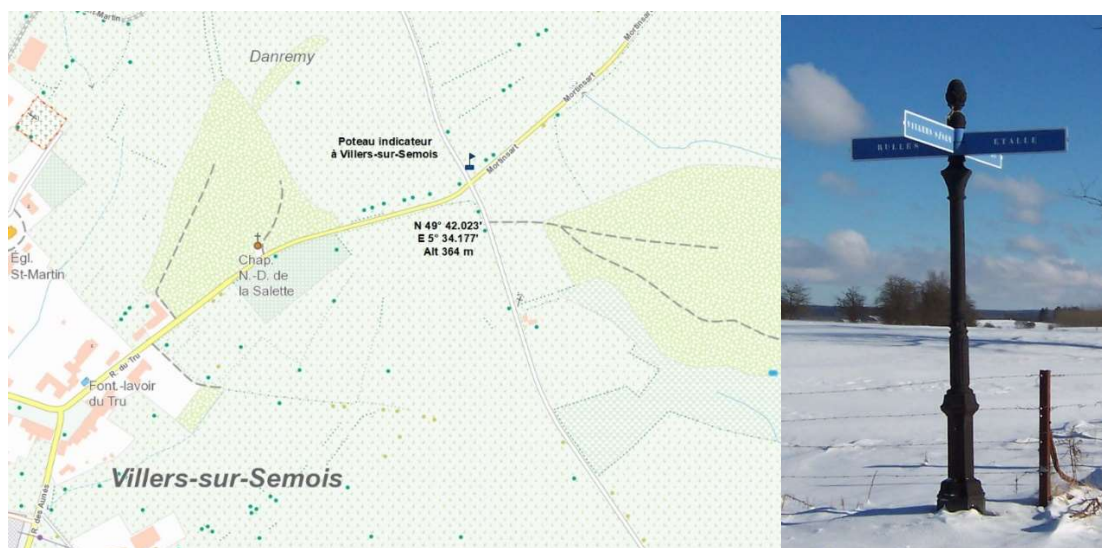
Sur la façade de l'ancienne épicerie-café Yande, au 62 Grand Rue à Sainte-Marie, on peut encore lire l'inscription « Brot Ausgabe » (distribution de pain, en allemand). Comme cette maison hébergeait un café qui était aussi épicerie et boulangerie (voir le chapitre sur les cafés et épicerie dans le présent inventaire), il est probable que les Allemands pendant la guerre 14-18 aient réquisitionné cette maison pour y faire une distribution de pain.

Écusson sur la maison du 19 rue Saint-Martin à Villers-sur-Semois



Un écusson circulaire dans la pierre au-dessus de la porte de l'étable de la maison montre Saint-Martin-de-Tours donnant la moitié de sa cape à un miséreux. Saint-Martin est le patron de l'église de Villers et a également donné son nom à la rue. Né en Hongrie en 316, il a intégré l'armée à l'âge de 15 ans. Envoyé comme officier en Gaule, il y mène une vie exemplaire, dépensant toute sa solde pour secourir les pauvres, se considérant même comme le serviteur de son ordonnance. L'épisode illustré sur l'écusson se passe un soir d'hiver à Amiens, rencontrant un miséreux dépourvu de tout vêtement, et n'ayant aucun subside à lui donner, il coupe sa cape en deux, pour en revêtir le malheureux. Il ne pouvait donner qu'une partie de sa cape, car la moitié de son uniforme appartenait à l'armée qui l'avait payée. La nuit suivante, durant son sommeil, le Christ lui apparut portant la partie de la cape qu'il avait donnée au pauvre. Ayant accompli son temps de service, il rejoint la religion et devient évêque de Tours en 371. Vivant toujours tel un pauvre, il parcourt la campagne, luttant contre le paganisme, détruisant les idoles et les temples païens, les remplaçant par des églises et des ermitages (dont l'église de Villers, datant probablement de cette époque). Après sa mort, son corps est ramené à Tours, et la légende veut que les fleurs se soient mises à éclore et à fleurir lors du passage du convoi funèbre, d'où l'expression « l'été de la Saint Martin ».

Poteau indicateur à Villers-sur-Semois



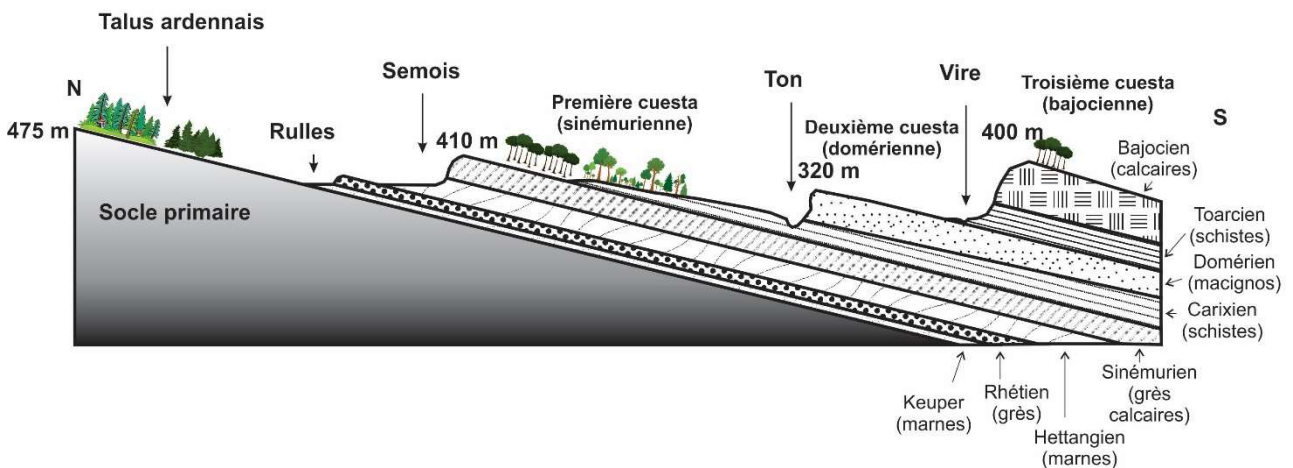
Au sommet de la rue du Tru à Villers-sur-Semois, à l'intersection des routes Etalle-Rulles et Villers-Mortinsart, un ancien poteau indicateur renseigne sur les 4 directions possibles : *Rulles-Etalle-Villers-sur-Semois et Mortinsart*.

Le patrimoine naturel

La cuesta sinémurienne et la cuesta rhétienne

Souvent, les Belges du centre et du nord du pays, appellent « Ardenne » tout le sud de la Belgique, sans distinction des régions. Pourtant, bien plus que par les différences de dialecte, voire de caractère ou de culture de leurs habitants, l'Ardenne et la Gaume (ou partie romane de la Lorraine belge) se distinguent par leur géologie sous-jacente. En Ardenne, les couches qui affleurent sont celles du socle primaire paléozoïque (environ entre -540 et -250 millions d'années), alors que le sud de la province du Luxembourg est la seule région belge dont les couches géologiques affleurantes datent de l'ère secondaire (plus précisément du Jurassique). Elle fait partie du « Bassin de Paris », qui était occupé par une vaste mer intérieure. A partir de la période du Trias (-250 millions d'années), la mer a commencé à se combler par dépôt de sédiments issus de l'érosion des massifs en prenant appui sur la bordure méridionale du socle primaire ardennais. Comme ce comblement s'est passé en plusieurs phases, avec des retraits de la mer, suivis de plusieurs brefs retours, plusieurs couches différentes se sont déposées, en alternant des roches dures, comme le grès ou le calcaire et des roches meubles, comme l'argile, les marnes, le schiste ou le sable.

Au cours du temps, l'érosion a donc sculpté un paysage topographique remarquable, montrant un relief en dents de scie asymétriques ou cuestas. Les couches tendres, facilement érodées, sont des vallées fertiles alors que, sur les roches dures faiblement érodées, les côtes ou cuestas sont souvent boisées.



Sans entrer dans les détails, un petit tableau peut être utile pour rappeler l'échelle des temps géologiques et plus spécialement pour l'ère secondaire qui intéresse nos régions.

Ere	Période	Epoque	Etage	Sous-étage	Age (millions d'années)
Primaire (Paléozoïque)	541
Secondaire (Mésozoïque)	Trias	Inférieur	Indusien	...	252
			Olénékien	...	251
		Moyen	Adisien	...	247
			Ladinien	...	242
		Supérieur	Carnien	...	237
			Norien	...	227
	Rhétien		...	208	
	Jurassique	Inférieur (Lias)	Hettangien	...	201
			Sinémurien	...	199
			Pliensbachien	Carixien	190
				Domérien	186
		Toarcien	...	182	
		Moyen (Dogger)	Aalénien	...	174
			Bajocien	...	170
			Bathonien	...	168
			Callovien	...	166
		Supérieur (Malm)	Oxfordien	...	163
			Kimméridgien	...	157
	Tithonien		...	152	
	Crétacé	145
Tertiaire (Cénozoïque)	66	

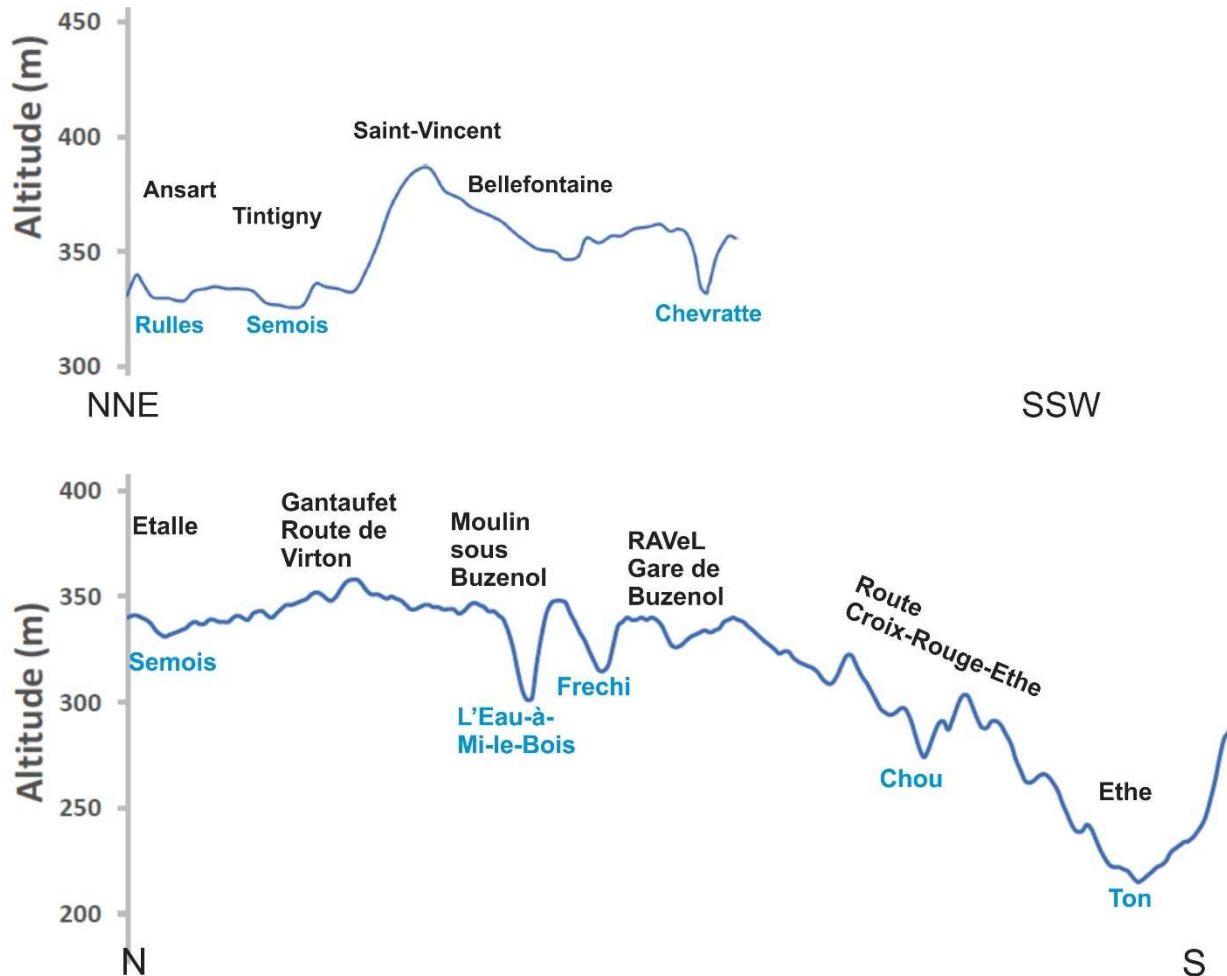
En Gaume, on identifie en général trois cuestas principales. La première cuesta est la cuesta sinémurienne. Une couche inclinée de marne tendre, déposée il y a 200 millions d'années (étage hettangien), a été creusée par la Semois et son réseau hydrographique. Sur cette marne, à l'époque géologique du sinémurien (entre -199 et -190 millions d'années) est venue se déposer une couche de grès plus dur, qui a été peu érodée. Elle forme la crête de la cuesta, qui pointe à plus de 400 mètres d'altitude. Entre la dépression formée par la Semois et la crête s'est donc formé un front raide. Par son inclinaison, la couche dure forme une pente douce vers le sud, appelé le revers de la cuesta. Plus tard (étage carixien), des couches de marne et de schiste, tendres, se sont déposées sur le grès sinémurien. Elles sont entaillées par de profondes vallées : le Gros-Ruisseau, la Chevratte, la Soye ...etc. et plus particulièrement le Ton, qui a creusé une dépression terminant au sud la cuesta sinémurienne. A l'époque du domérien, entre -186 et -182 millions d'années, s'est à nouveau déposée une couche dure, de grès calcaire, aussi appelée « macignos », formant la crête, puis le revers de la deuxième cuesta, longé au sud par la Vire, qui a creusé son lit dans une couche à nouveau plus tendre de schistes. Enfin, à l'époque du bajocien, entre -170 et -168 millions d'années, une couche calcaire dure, peu érodée a formé une troisième cuesta jusqu'à la frontière française.

Ces trois cuestas, la sinémurienne, la domérienne (ou du macignos) et la bajocienne sont donc caractérisées par un front raide au nord, une crête, puis un revers, incliné en pente douce vers le sud. Elles sont longées par trois cours d'eau : la Semois, le Ton et la Vire, qui forment leurs limites.

Sur la commune d'Etalle, on devrait donc se trouver essentiellement au niveau de la cuesta sinémurienne, avec, au sud de la Semois, respectivement un front, une crête, puis un revers se terminant par le Ton à Ethe.

Cependant, cette cuesta possède une particularité importante, puisqu'elle disparaît d'ouest en est entre Tintigny et Vance et est donc quasi inexistante sur la commune d'Etalle. Cela pourrait s'expliquer par une lacune sédimentaire à cet endroit, c'est-à-dire l'absence d'une couche qui, ailleurs, protège les grès sous-jacents de l'érosion, mais qui, entre Tintigny et Vance, n'est pas présente, ce qui a entraîné l'érosion et la troncature de la crête de la cuesta sinémurienne, en laissant à la place une vaste plaine marécageuse.

Au niveau de la commune, la cuesta ne présente donc pratiquement pas de front raide au sud de la Semois, comme on peut l'observer par exemple entre Tintigny et Saint-Vincent-Bellefontaine, avec une pente moyenne de pratiquement 6% (voir coupe NNE-SSW de 7 km), mais, sur Etalle, uniquement un revers incliné, au sud de la ligne Croix-Rouge-Buzenol-Chantemelle vers Ethe et Saint-Léger (voir coupe NS de 12 km).



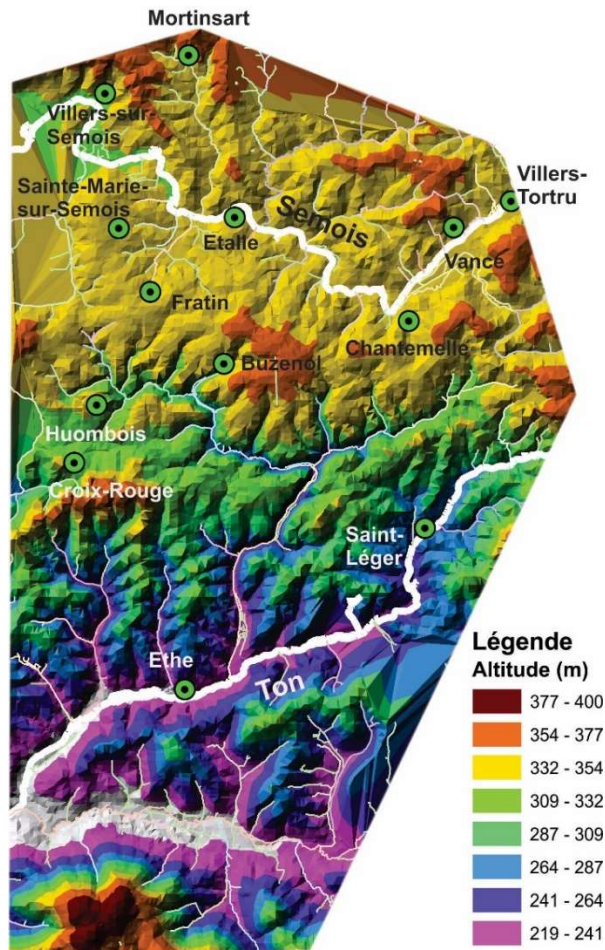
Néanmoins, dans les textes relatifs à la commune d'Etalle, la cuesta sinémurienne est souvent évoquée, y compris dans le présent inventaire, pour localiser, par exemple des éléments du patrimoine naturel (les marais, les mardelles, ...). En effet, si le front et la crête n'y sont que « virtuels », la chronologie et la dureté des couches géologiques sous-jacents restent cependant cohérente avec le reste de la cuesta.

Il y a pourtant une autre cuesta sur la commune, qui est souvent oubliée, parce qu'elle est moins étendue d'est en ouest. Il s'agit de la « petite cuesta rhétienne ». Au nord de la cuesta sinémurienne, en remontant encore le temps, juste sur le socle primaire de l'Ardenne, une couche de grès s'est déposée durant l'étage rhétien (entre -208 et -201 millions d'années) sur une couche de marnes tendres qui a été creusée par la Rulles. Et donc, entre Rulles et Semois se trouve cette petite cuesta avec un front, visible par exemple à la sortie d'Houdemont vers Mortinsart (pente 3,5%), une crête au niveau de la route de Montavaux qui passe au-dessus de l'antenne GSM au nord de Mortinsart et un revers descendant en pente douce jusqu'à la

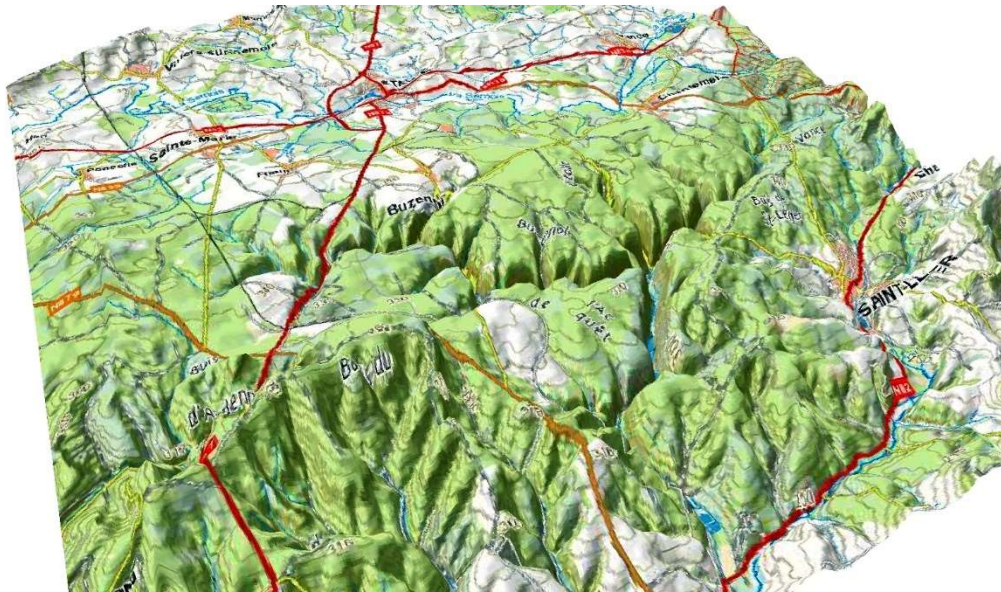
Semois. Mais cette cuesta n'est présente que sur quelques kilomètres d'est en ouest entre Ansart à Habay-la-Neuve.



L'ensemble du relief de la région au sud de la Semois peut également être visualisé sur la figure suivante, où l'altitude est représentée sous la forme d'une échelle de couleur (en légende). Encore une fois, le front de cuesta au sud d'Etalle n'y est pas perceptible.



Une autre façon de voir le relief est de « drapper » la carte IGN sur la vue en 3 dimensions (voir figure ci-dessous). Sur cette figure, on perçoit surtout les vallées profondes creusées par la Rouge-Eau, le Gros Ruisseau, la Neuve-Forge et le ruisseau de Laclaireau dans le revers de la cuesta sinémurienne.



Les arbres et haies remarquables

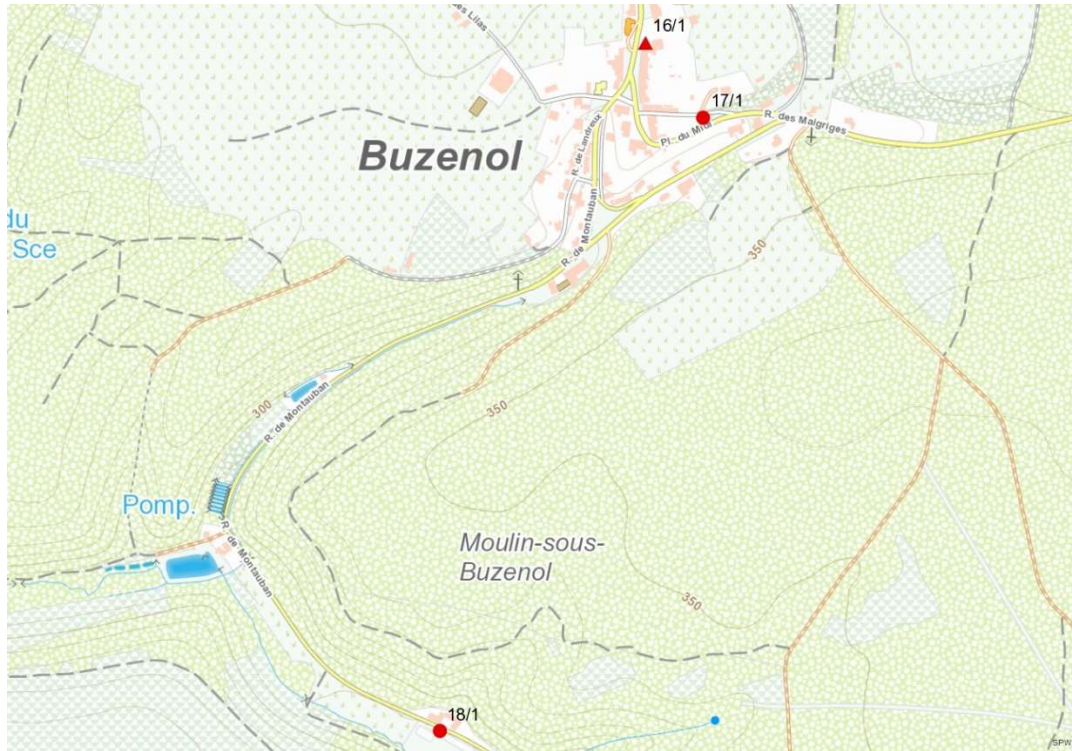
Les arbres ou haies peuvent être considérés comme remarquables pour plusieurs raisons :

- en raison de leur valeur esthétique ou paysagère, comme les arbres isolés à haute tige d'au moins trente ans, dans les espaces ouverts, et les arbres corniers ou de limites, ou les haies anciennes plantées sur le domaine public ;
- s'ils ont fait l'objet d'une étude ou d'un écrit, et dont mention est faite par avis publié au Moniteur Belge ;
- s'ils sont classés ou s'ils font l'objet d'une procédure de classement ;
- s'ils sont repris sur une liste établie par la commune .

Cette partie a été réalisée sur base de l'inventaire des arbres et haies remarquables disponible sur le géoportail de Wallonie. Chaque élément remarquable porte le numéro-repère de cet inventaire. L'ensemble est présenté par localité, avec un descriptif de chaque élément sous l'illustration. Concernant celle-ci, une légende spécifique et officielle existe. Il convient de distinguer un arbre isolé (symbolisé par un point) d'un groupe d'arbres (symbolisé par un triangle) ainsi que d'un alignement d'arbres (symbolisé par un trait discontinu), d'une haie (symbolisée par un trait continu). L'intérêt est également répertorié selon la nomenclature suivante :

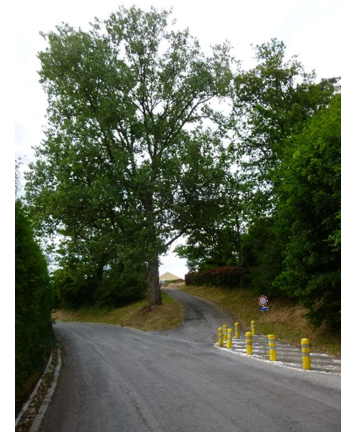
- H = historique,
- P = paysager,
- D = dendrologique,
- B = curiosité biologique,
- T = taille exceptionnelle,
- F = folklorique, religieux, etc.
- R = repère (limite, borne, etc.)

A Buzenol



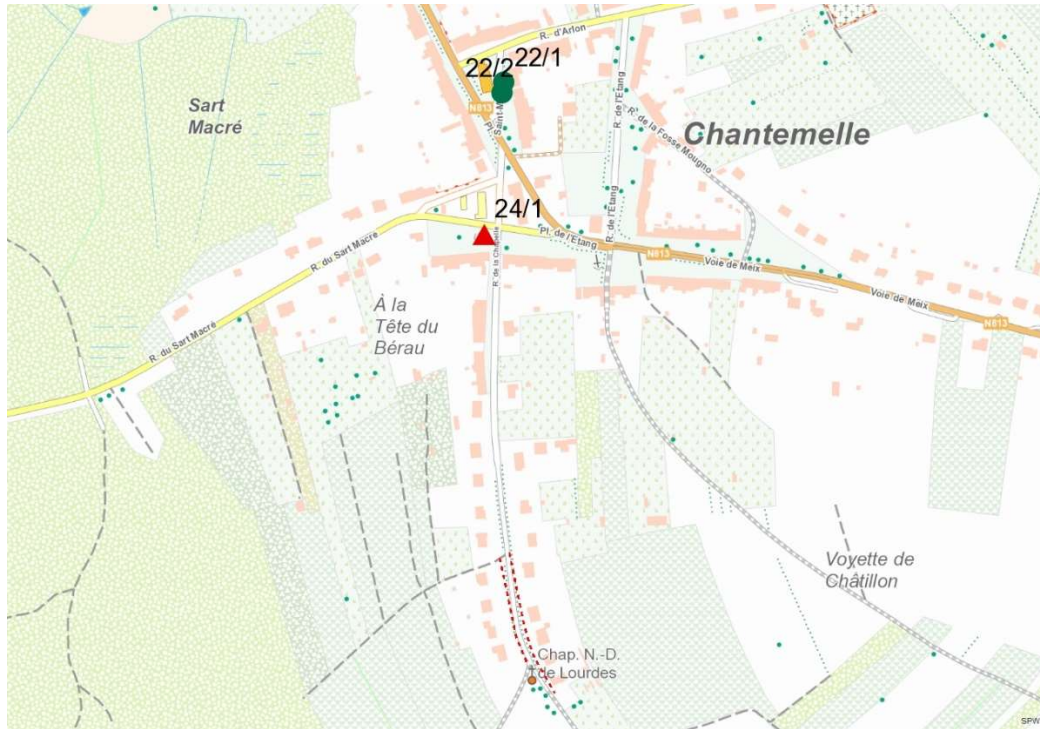
Le point 16/1 représente 2 hêtres communs '*Roseo marginata*' (*Fagus sylvatica*) et un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica purpurea*), à proximité du 30, rue de Montauban, en face de l'église de Buzenol. Circonférence : 284 cm ; hauteur : 21 m ; intérêt : D,P ; coordonnées : N49° 38.787' E5° 35.743' Alt 346 m. Notons que cette maison aurait été une ancienne grange de l'abbaye d'Orval.

Le 17/1 est un peuplier du Canada (*Populus x canadensis*), place du Midi, presque au croisement avec la rue des Maigriges, dans un talus. Circonférence : 318 cm ; hauteur : 32 m ; intérêt : P,R ; coordonnées : N49° 38.718' E5° 35.825' Alt 337 m.



Le 18/1 est un tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*), rue de Montauban, en face de la maison du maître des forges, mais ravalé et presque mort et rejets sur le tronc. Circonférence : 360 cm ; hauteur : 3 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 38.166' E5° 35.441' Alt 293 m.

A Chantemelle



Le 22/1 est un tilleul de Hollande (*Tilia x europaea*), place Saint-Michel, devant l'église de Chantemelle, site classé en 1983, dans la pelouse, le long de la petite route entre la rue d'Arlon et la rue de la Gravelle. Circonférence : 257 cm ; hauteur : 20 m ; intérêt : F,P ; coordonnées : N49° 39.199' E5° 39.108' Alt 339 m.

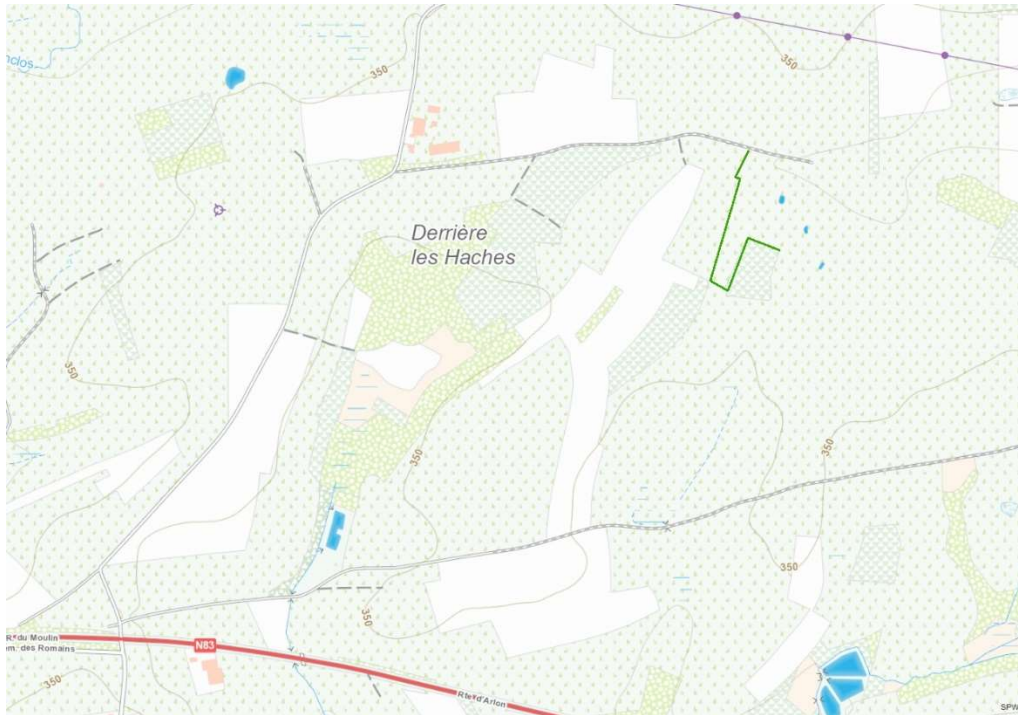
Le 22/2 est un frêne commun (*Fraxinus excelsior*), place Saint-Michel, devant l'église de Chantemelle, site classé en 1983, dans la pelouse, le long de la petite route entre la rue d'Arlon et la rue de la Gravelle. Circonférence : 216 cm ; hauteur : 17 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.185' E5° 39.106' Alt 339 m.

Le point 24/1 représente 2 robiniers faux acacias (*Robinia pseudoacacia*), rue du Sart Macré, au calvaire, au croisement avec la rue de la Chapelle. Circonférence : 153 cm ; hauteur : 13 m ; intérêt : F ; coordonnées : N49° 39.109' E5° 39.094' Alt 342 m.



La rue de la Chapelle, avant d'arriver à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, est bordée d'une très belle allée de 36 tilleuls de Hollande (*Tilia x europaea*), sous forme de drève. Le site a été classé le 24/09/1990. Circonférence : 220 cm ; hauteur : 21 m ; intérêt : F ; coordonnées : N49° 38.897' E5° 39.110' Alt 344 m. Toute l'allée a été classée en 1990.

Entre Etalle et Vance



Au lieu-dit « Derrière les haches », au bout d'un chemin qui quitte le chemin qui mène à la ferme Belle-Vue,



au niveau de la ferme Ludgen et part en direction de Vance sur environ 800 mètres, se trouve une haie libre d'aubépines (*Crataegus sp.*) sous une ligne à haute tension. Coordonnées : N49° 40.980' E5° 38.163' Alt : 358 m.

A Fratin

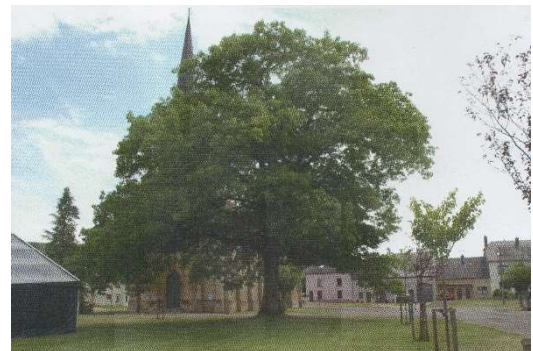


Le point 13/1 représente 2 chênes pédonculés (*Quercus robur*), bien mis en évidence en face du cimetière,



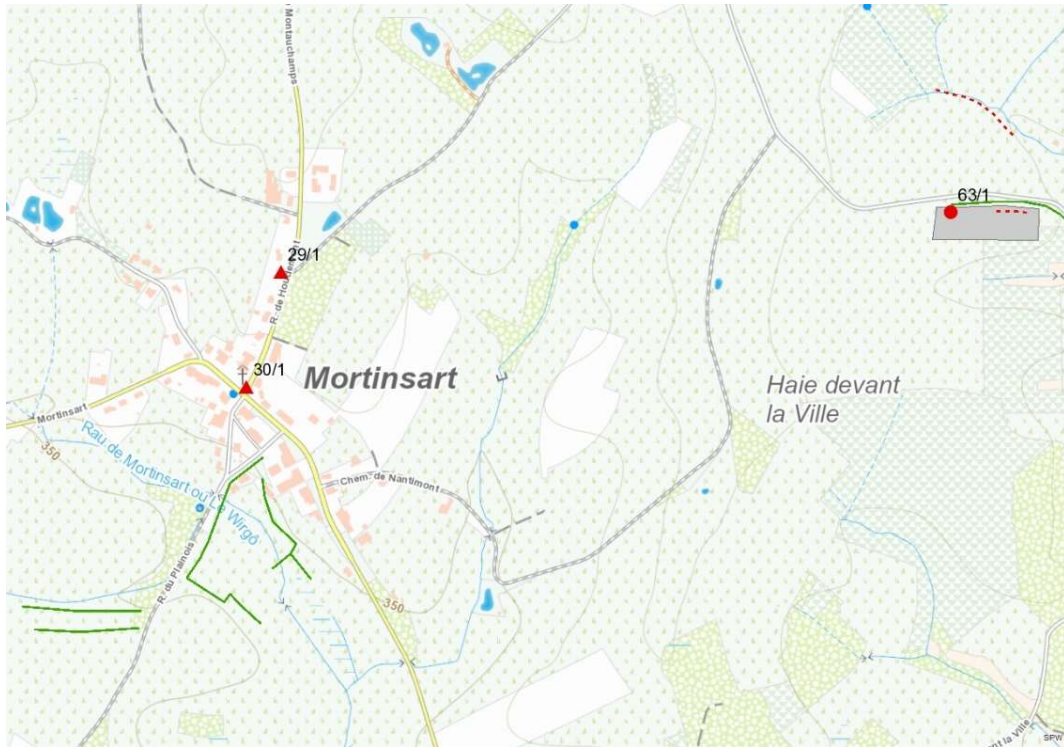
dans le zoning, rue du Magenot à Fratin. Circonférence : 300 cm ; hauteur : 21 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.700' E5° 34.319' Alt 343 m.

Le 14/1 est un chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), sur la place de la Moisson à Fratin, sur l'espace enherbé, juste devant l'église, à l'angle des routes de la place. Il a été planté à l'occasion du centenaire de la Belgique, en 1930. Circonférence : 252 cm ; hauteur : 17 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.555' E5° 34.373' Alt 344 m. Il a été planté en 1930 pour commémorer le Centenaire de la Belgique.



Le point 15/1, à la limite du territoire de Buzenol, près de la croix Jean Hardy, au carrefour entre la rue de Virton et la rue des Hauts Jardins, représente une série de 6 charmes (*Carpinus*) et un chêne pédonculé (*Quercus robur*). Circonférence : 271 cm ; hauteur : 22 m ; intérêt : F ; coordonnées : N49° 39.262' E5° 35.190' Alt 352 m.

A Mortinsart-Nantimont



Le point 29/1 représente deux chênes pédonculés (*Quercus robur*), rue de Houdemont, près du n°21 à Mortinsart. Leur circonférence est de 320 cm et leur hauteur est de 20 mètres. Intérêt : P. Leurs coordonnées sont : N49° 42.466' E5° 35.244' Alt 365 m.



Le 30/1 représente 2 tilleuls de Hollande (*Tilia x europaea*), entourant le crucifix au croisement de la rue principale de Mortinsart avec la rue de Houdemont. Circonférence : 172 cm, hauteur : 18 m ; intérêt : F ; coordonnées : N49° 42.362' E5° 35.183' Alt 355 m.

A 200 mètres plus au sud, vers le bois de Rastad, au bord du ruisseau « Le Virgo », derrière la ferme Thiry, on trouve des haies d'aubépine (*Crataegus sp*), mélangée à d'autres espèces, dont du prunellier (*Prunus spinosa*) et taillées. Coordonnées : N49° 42.249'



E5° 35.223' Alt 348 m et N49° 42.234' E5° 35.135' Alt 346 m.



Au sud-ouest de celles-ci, se trouve une double haie libre mélangée, avec du prunellier (*Prunus spinosa*), du noisetier, de l'aubépine, du sureau, du saule, etc. ainsi que 3 chênes pédonculés rejoignant les deux haies. Coordonnées : N49° 42.159' E5° 34.975' Alt 351 m.

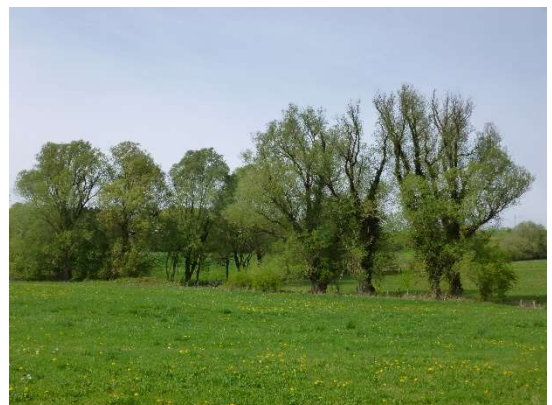


Le 63/1 est un chêne pédonculé (*Quercus robur*), en bordure de prairie, rue des Ecoles, à Nantimont. Intérêt : P ; circonférence : 300 cm ; hauteur : 20 m ; coordonnées : N49° 42.526' E5° 36.242' Alt. 360 m. Juste à côté, à droite, se trouve un alignement de 3 charmes communs (*Carpinus betulus*), d'environ 200 cm de circonférence et 20 mètres de hauteur. Intérêt : P ; coordonnées : N49° 42.514' E5° 36.303' Alt 359 m.

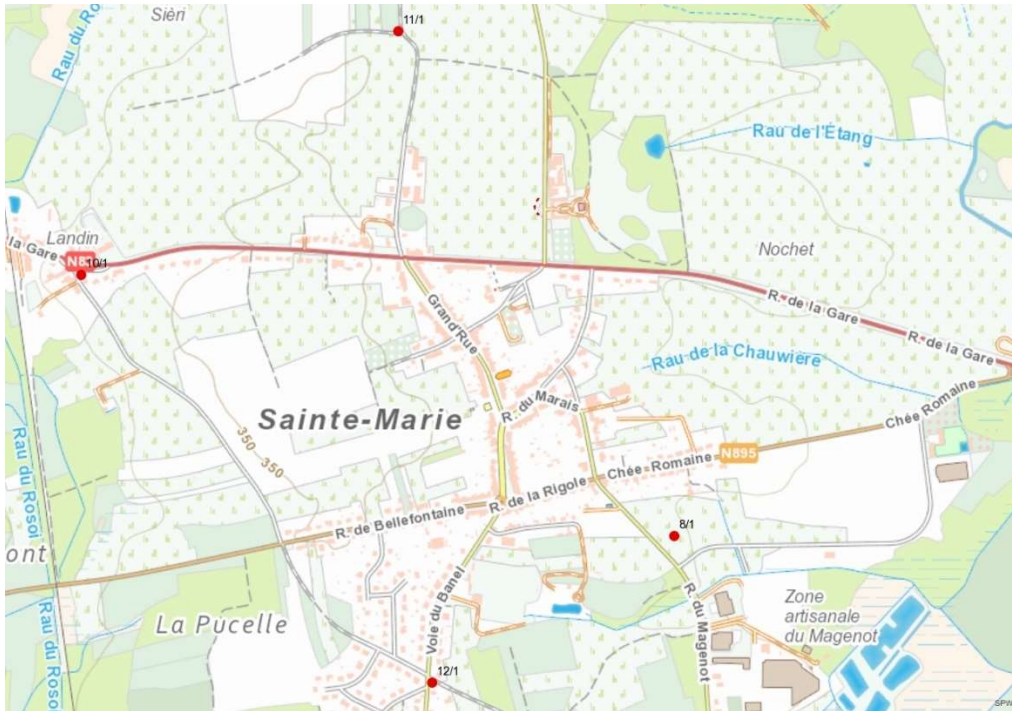


Un peu au-dessus, deux tronçons de haie d'aubépine (*Crataegus sp*) taillée à 2 mètres de hauteur. Coordonnées : N49° 42.523' E5° 36.306' Alt 359 m.

A 180 mètres au nord, rue des Ecoles, à Nantimont, en bordure du Ruisseau de Nantimont, se trouve un alignement de 7 saules blancs (*Salix alba*) de 400 cm de circonférence et 24 mètres de hauteur. Intérêt : P ; coordonnées : N49° 42.577' E5° 36.307' Alt 359 m.



A Sainte-Marie-sur-Semois



Le 11/1 est un tilleul de Hollande (*Tilia x europaea*), rue du Rond à Sainte-Marie, en fait, sur le chemin qui mène aux Abattis, à proximité d'un banc. Circonférence : 273 cm ; hauteur : 18 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 40.786' E5° 33.635' Alt 350 m.

Le 10/1 est un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica*), à Landin, au bord de l'ancien tracé de la rue de la Gare, au départ de la rue de Bertauvaux, à proximité de la croix de Landin. Il a été planté en 1930, à l'occasion du centenaire de la Belgique. Circonférence : 300 cm ; hauteur : 20 m ; intérêt : P,F ; coordonnées : N49° 40.476' E5° 32.984' Alt 342 m.



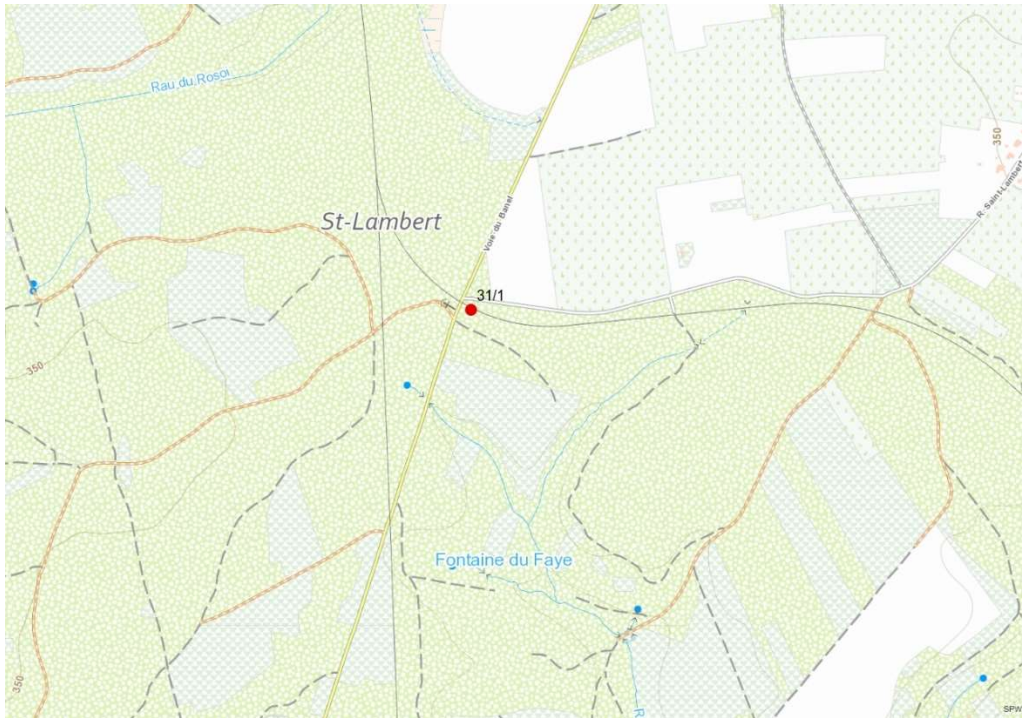
Le 12/1 est un marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), le long de la voie du Banel, à proximité de la croix Jean Lecouturier, au départ du chemin qui mène à Fratin. Circonférence : 294 cm ; hauteur : 14 m ; intérêt : P,F ; coordonnées : N49° 39.940' E5° 33.674' Alt 345 m.

Le 8/1 est un chêne pédonculé (*Quercus robur*), à l'angle de la rue du Magenot et de la rue de Hertanchamp (route en béton), mais éloigné d'une cinquantaine de mètres de celles-ci, à l'intérieur d'une prairie. Circonférence : 404 cm ; hauteur : 23 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 40.123' E5° 34.163' Alt 340 m.

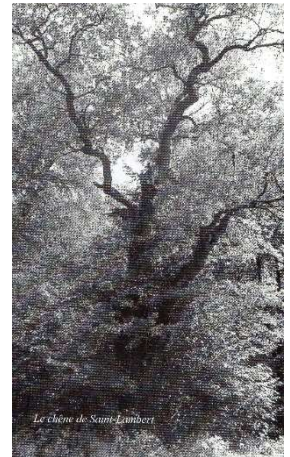


Sur la rue des Tilleuls, qui mène à Villers-sur-Semois, en face du château de Sainte-Marie, entre un parking et une prairie, se trouvent 9 tilleuls de Hollande (*Tilia x europaea*), en mélange avec des tilleuls à petites feuilles (*Tilia cordata*), disposés sur une ligne courbe. Circonférence : 345 cm ; hauteur : 24 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 40.552' E5° 33.900' Alt 343 m.

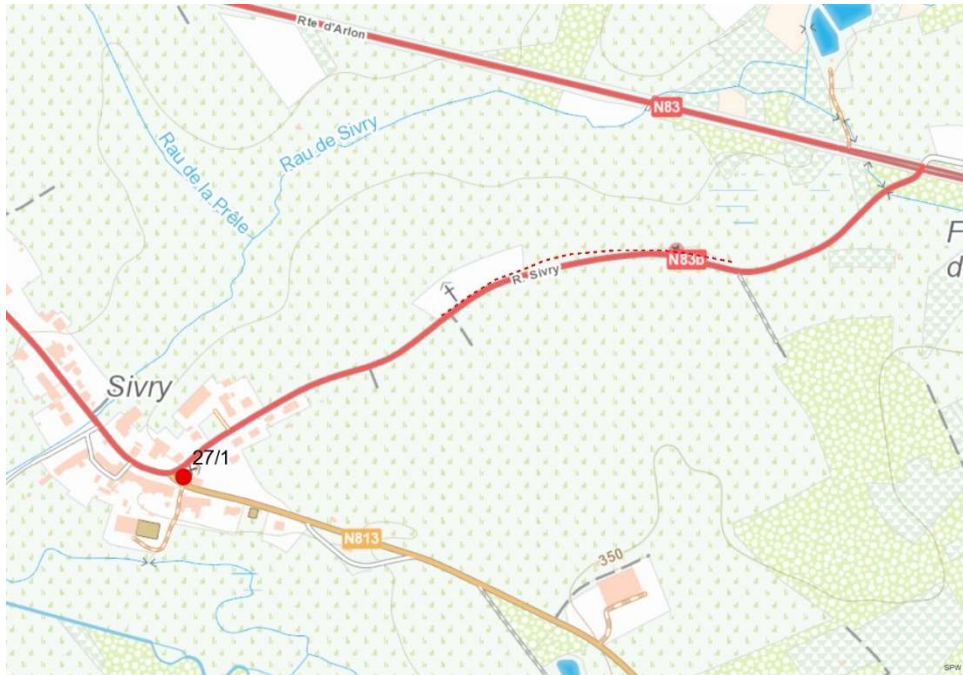
Entre Sainte-Marie et Croix-Rouge



Le 31/1 est un chêne pédonculé (*Quercus robur*) au croisement avec la voie du Banel entre Sainte-Marie et Croix Rouge et la rue Saint-Lambert venant de Fratin, au lieu-dit « Saint-Lambert ». Cet arbre s'appelle d'ailleurs "l'arbre de St-Lambert" et est situé en face du calvaire Saint-Lambert ; à l'origine : croix en fer à l'intérieur (en 1800) ; reste deux branches maîtresses ; mention dans le bulletin de la Société forestière. Circonférence : 418 cm ; hauteur : 18 m ; intérêt : H,F ; coordonnées : N49° 39.194' E5° 33.180' Alt 352 m.



A Sivry

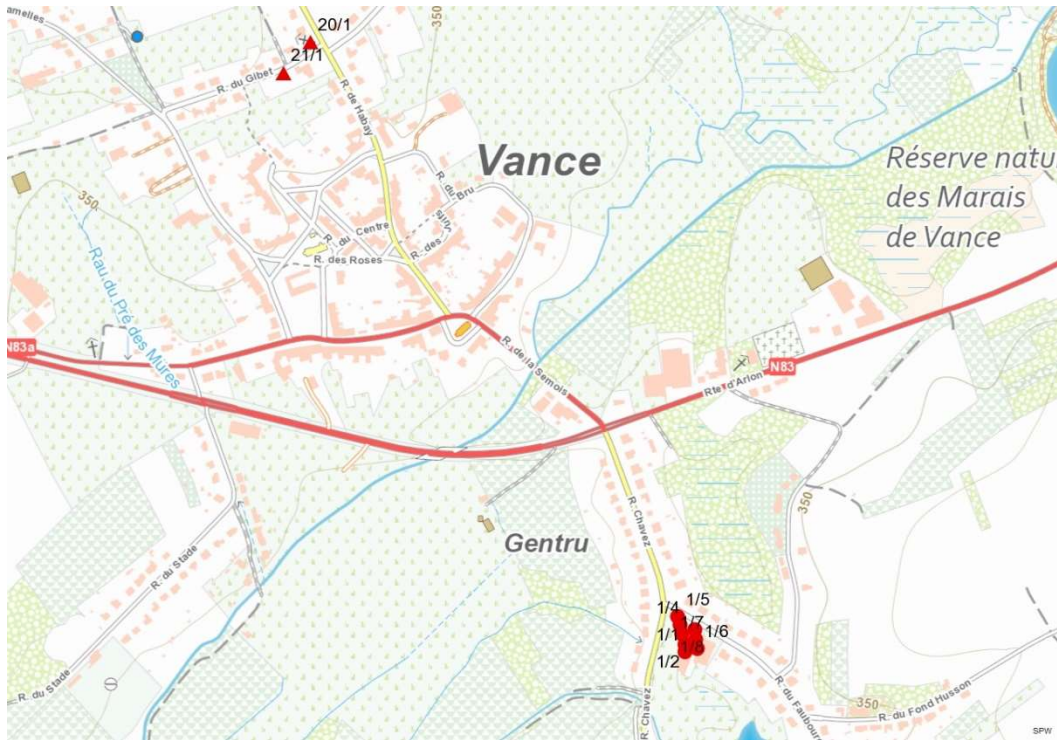


Le 27/1 est un tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) à l'angle de l'ancienne route d'Arlon (N83b) et de la rue menant à Chantemelle à Sivry, près du « christ de Sivry ». Circonférence : 118 cm ; hauteur : 12 m ; intérêt : F ; coordonnées : N49° 40.132' E5° 37.553' Alt 339 m.

Un peu plus vers le nord-est en continuant la N83b, le long de celle-ci, à gauche, à partir de la croix Lepage, non loin du lieu-dit « Fontaine des malades », se trouve un alignement de tilleuls de Hollande (*Tilia x europaea*) sur environ 450 mètres. Circonférence : 122 cm ; hauteur : 13 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 40.280' E5° 37.944' Alt 344 m.



A Vance



Le point 20/1 représente 3 tilleuls à petites feuilles (*Tilia cordata*), entourant la croix Orban, à l'angle de la route d'Habay et de la rue du Gibet à Vance. Circonférence : 280 cm ; hauteur : 24 m ; intérêt : F ; coordonnées : N49° 40.453' E5° 39.893' Alt 355 m. Ils ont été abattus en 2017 pour des raisons de sécurité, les arbres menaçant de tomber.

Le point 21/1 représente 2 hêtres communs (*Fagus sylvatica*), près du n°25 rue du Gibet. Circonférence : 290 cm ; hauteur : 23 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 40.426' E5° 39.852' Alt 356 m.



Le 1/1 est un marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), près du 2, rue du Faubourg. Circonférence : 285 cm ; hauteur : 21 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.918' E5° 40.373' Alt 340 m.

Le 1/2 est un tilleul de Hollande (*Tilia x europaea*), près du 2, rue du Faubourg. Circonférence : 220 cm ; hauteur : 18 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.948' E5° 40.373' Alt 340 m.

Le 1/3 est un frêne commun (*Fraxinus excelsior*), près du 2, rue du Faubourg. Circonférence : 173 cm ; hauteur : 18 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.929' E5° 40.371' Alt 339 m.

Le 1/4 est un frêne commun (*Fraxinus excelsior*), près du 2, rue du Faubourg. Circonférence : 160 cm ; hauteur : 20 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.948' E5° 40.373' Alt 340 m.

Le 1/5 est un tilleul de Hollande (*Tilia x europaea*), près du 2, rue du Faubourg. Circonférence : 202 cm ; hauteur : 18 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.948' E5° 40.373' Alt 340 m.

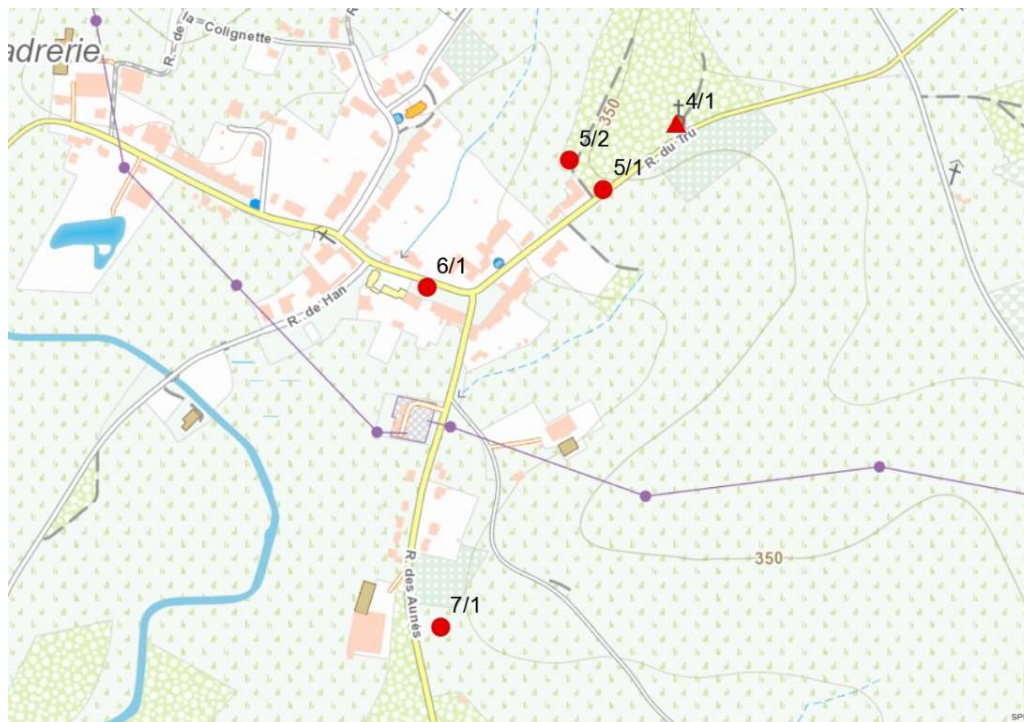
Le 1/6 est un frêne commun (*Fraxinus excelsior*), près du 2, rue du Faubourg. Circonférence : 205 cm ; hauteur : 19 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.928' E5° 40.387' Alt 340 m.



Le 1/7 est un frêne commun (*Fraxinus excelsior*), près du 2, rue du Faubourg. Circonférence : 145 cm ; hauteur : 19 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.932' E5° 40.383' Alt 340 m.

Le 1/8 est un marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), près du 2, rue du Faubourg. Circonférence : 222 cm ; hauteur : 19 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 39.938' E5° 40.384' Alt 340 m.

A Villers-sur-Semois



Le point 4/1 représente trois chênes pédonculés (*Quercus robur*), rue du Tru, près de la chapelle Notre-Dame de la Salette, en lisière de bois. Circonférence : 360 cm ; hauteur : 20 m ; intérêt : F, coordonnées : N49° 41.973' E5° 33.938' Alt 357 m



Le 5/1 est un hêtre commun (*Fagus sylvatica*), rue du Tru, à la lisière du bois de Danremy. Circonférence : 340 cm, hauteur 26 mètres, intérêt : R ; coordonnées : N49° 41.929' E5° 33.857' Alt 348 m



Le 5/2 est un chêne pédonculé (*Quercus robur*), rue du Tru, à la lisière du bois de Danremy, à 20 mètres d'un hangar. Circonférence : 455 cm, hauteur : 26 m, intérêt : R,P ; coordonnées : N49° 41.950' E5° 33.824' Alt 345 m.



Le 6/1 est un Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), devant le n°43, rue Joseph Weicker. Circonférence : 290 cm ; hauteur : 20 m ; intérêt : P ; coordonnées : N49° 41.866' E5° 33.674' Alt 332 m.

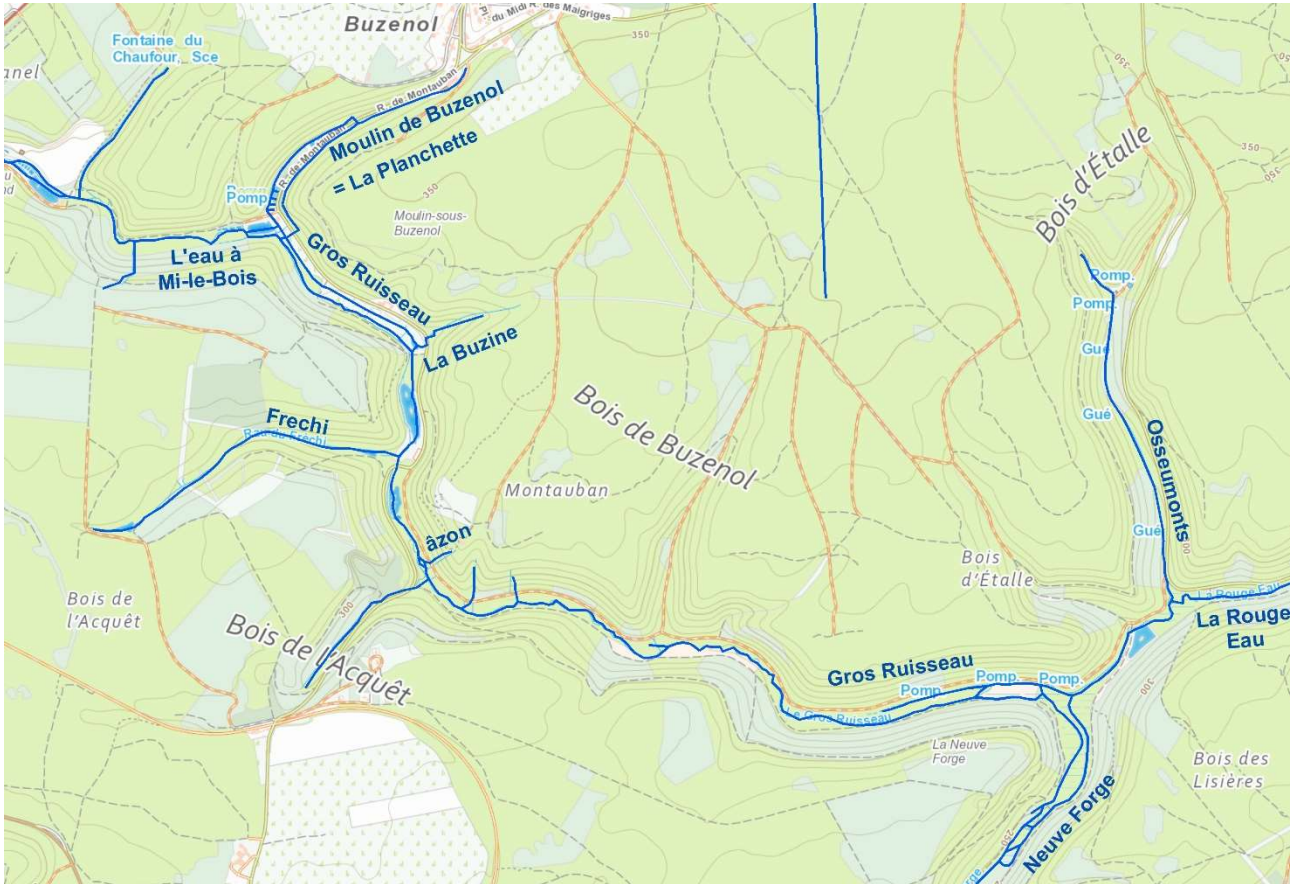


Le 7.1 est un saule blanc (*Salix alba*), rue des Aunés, dans une prairie en face de l'étable. L'intérieur est creux. Circonférence : 500 cm ; hauteur : 15 m ; intérêt : D, P ; coordonnées : N49° 41.632' E5° 33.693' Alt 339 m.

Les cours d'eau

La commune d'Etalle est sillonnée par un très grand nombre de ruisseaux et de rivières. Certains de ces cours d'eau ont reçu des noms qui font partie de l'héritage toponymique des villages.

A Buzenol



Le ruisseau du Moulin-de-Buzenol prend sa source au sud du village de Buzenol, rue du Moulin-sous-Buzenol, au carrefour avec la rue de Montauban. Dans sa première partie, il prend aussi le nom de « Planchette ». Il descend à gauche de cette rue en allant vers Montauban. Quatre-cents mètres plus loin, il se sépare en deux parties, dont l'une passait sous la route et se prolongeait à sa droite en descendant. Mais cette partie de droite n'existe plus actuellement, elle a été remblayée. Le ruisseau continue jusqu'au Moulin-sous-Buzenol et passe sous la route où il se joint à l'Eau-à-Mi-le-Bois, qui alimente l'étang (et créait jadis la force hydraulique du moulin), pour former ensemble le Gros Ruisseau, toujours en deux parties, jusqu'à un peu après la maison du Maître des Forges. Encore ici, une partie, cette fois la partie gauche en descendant, a été remblayée. Le Gros Ruisseau reçoit les eaux de « La Buzine », où se trouve une fontaine et où on cultivait jadis le cresson de fontaine. Au niveau des étangs de Montauban, il reçoit également le ruisseau du Frechi, qui prend sa source dans le bois de l'Acquêt et dont le nom évoque l'humidité, typique des terrains marécageux à cet endroit. D'autres petits ruisseaux, dont l'Âzon, se jettent également dans le Gros Ruisseau un peu plus loin.

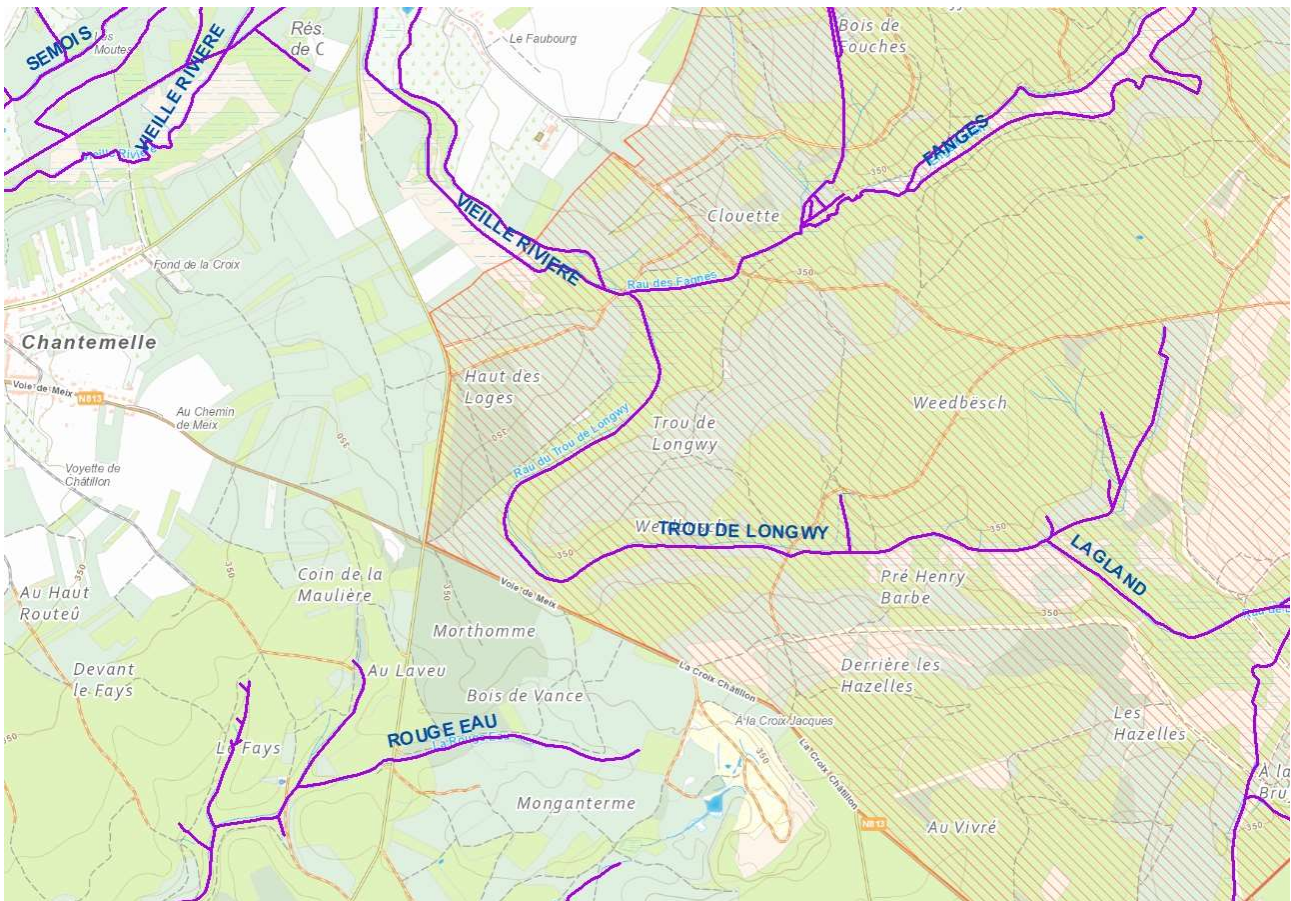
Le Gros Ruisseau continue alors sa route, en creusant une profonde vallée dans les bois de Buzenol, créant la limite entre Buzenol et Etthe (et donc entre les communes d'Etalle et de Virton). Il rejoint alors la Rouge-Eau pour former le ruisseau de la Neuve Forge (dont l'eau créait la force hydraulique nécessaire au fonctionnement des forges et du fourneau sur le territoire d'Etthe), qui se jette plus loin dans le Ton. Marcel Bourguignon dans « L'Ere du Fer en Luxembourg » rappelle que le Gros Ruisseau était un admirable cours

d'eau pour la sidérurgie de Buzenol et qu'il a porté, dans la suite des temps, des noms variés : *Ly Moé* (1520), *Grande fontaine* (1656), *Gros ruisseau*, *ruisseau de Platevaux* sur les lieux mêmes, mais aussi, en aval et en amont, *ruisseau de La Claireau* et *ruisseau de L'Ange gardien*.

Le ruisseau des Osseumonts prend sa source dans le bois d'Etalle, au sud de la rue des Maigriges entre Buzenol et Chantemelle, non loin du site de la Tranché des Portes. C'est au cœur de la forêt d'Etalle que l'eau minérale naturelle Valvert prend sa source. Le site, situé dans un massif forestier de 300 ha, est constitué presque dans sa totalité de feuillus qui forment un bouclier naturel anti-pollution. Près de la source du ruisseau des Osseumonts, l'usine exploite deux captages. C'est aussi dans cette zone que se situent les captages de la commune d'Etalle. Le ruisseau se jette dans la Rouge-Eau qui forme ensuite, avec le Gros Ruisseau, le ruisseau de la Neuve Forge. Le nom *Osseumonts* ou *Ausseumonts* ou encore *Hosseumonts* est composé de *hosseu* et de *mont*. Albert Lamand dans « Noms de Lieux du Grand Etalle » suggère l'explication « eaux-sous-monts » pour ce ruisseau.

Notons également un cours d'eau assez bizarre, sans nom, rectiligne et perpendiculaire à la rue des Maigriges, qui semble se perdre au niveau de cette route.

Au sud de Chantemelle et de Vance



C'est dans les bois de Vance, au sud de la Voie de Meix, et juste à la limite de la commune de Saint-Léger que la Rouge Eau prend sa source, pour continuer ensuite vers le sud-ouest et vers Ethe. Son nom proviendrait de sa couleur, les terrains où elle prend sa source et où elle coule étant particulièrement riches en minerais ferrugineux, l'eau retient l'oxyde de fer en suspension et se teinte en rouge.

La Vieille Rivière est formée d'un ensemble de bras qui se recoupent avant de se jeter dans la Semois au nord de Chantemelle. Cet enchevêtrement de bras est en fait ce qui subsiste des méandres de l'ancienne rivière

Semois, dont le cours a été rectifié au début du XX^e siècle. Le tracé de la Vieille Rivière est encore le seul existant sur la carte de Vander Maelen de 1850.

Le ruisseau du Trou de Longwy prend sa source sur le terrain militaire de Lagland, sur le territoire de la commune d'Arlon. Il forme une vallée assez encaissée, ce qui expliquerait la première partie de son nom. Quant à la deuxième partie, elle s'expliquerait par le fait que, par rapport au village de Vance, ce lieu se trouve en direction de Longwy. Le ruisseau se jette dans l'ancienne Semois (Vieille Rivière), avec le ruisseau des Fanges, au lieu-dit « A la Fontaine Rouge », sur le terrain militaire, mais cette-fois dans la commune d'Etalle. Signalons que le toponyme « Fontaine Rouge » indique la nature des terrains en cet endroit, riches en minerais ferrugineux.

Le ruisseau des Fanges, dont le nom évoque les terrains humides sur lequel il coule, prend sa source sur le territoire de la commune d'Arlon, au cœur du domaine militaire de Lagland. Il se jette dans la Vieille Rivière, au même endroit que le ruisseau du Trou de Longwy. Contrairement aux autres marais de la région (Vance, Chantemelle, Landbruch, ...), le site a été peu parcouru par les naturalistes, jusqu'à présent. Il est constitué principalement de terrains communaux abandonnés depuis plusieurs dizaines d'années et qui étaient jadis fauchés - au moins partiellement - pour la production de litière.

Le ruisseau de Lagland est entièrement sur le territoire de la commune d'Arlon, dans le domaine militaire du même nom. Son appellation pourrait provenir du gaulois *glann* signifiant « rive ».

A Chantemelle



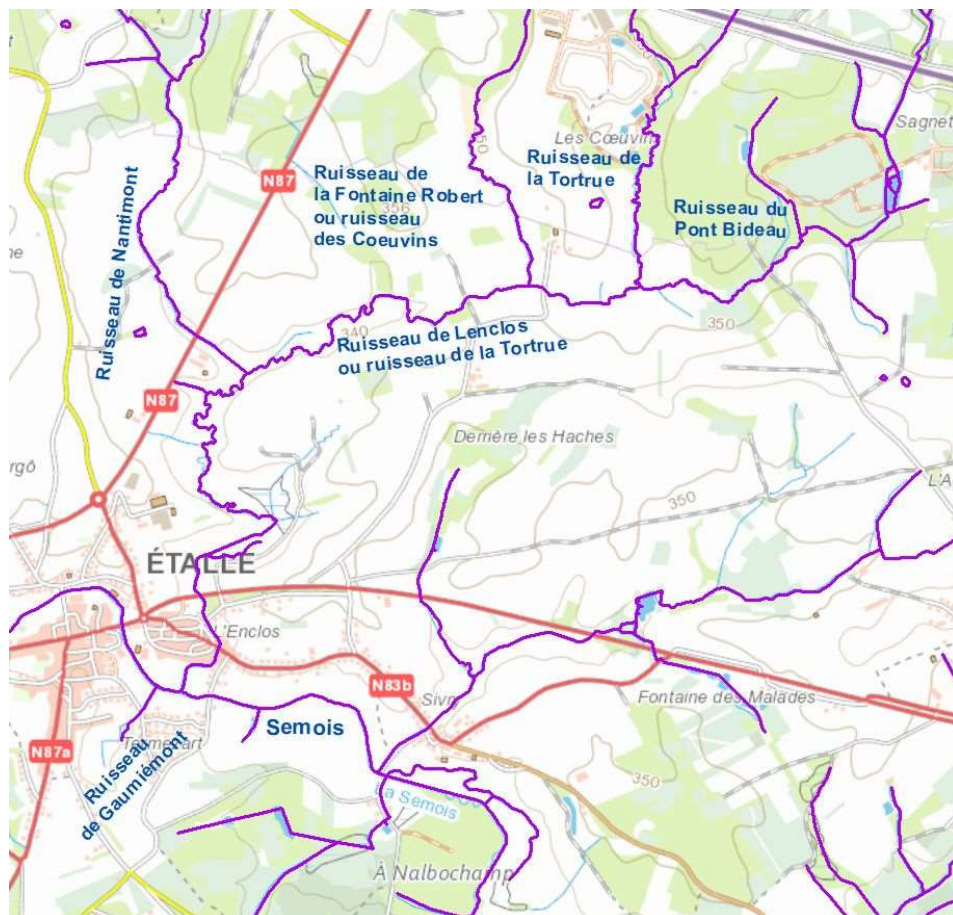
les papillons. Le projet a notamment permis la construction d'une passerelle en bois sur le ruisseau, bien intégrée au paysage et permettant de mécaniser la fauche sur des parcelles enclavées.

Au nord-ouest, près du lieu-dit « Fontaine des Malades » et de la route Arlon-Florenville, on peut voir le départ du ruisseau de Sivry. Celui-ci traverse les étangs de la Fontaine des Malades avant de poursuivre sa route vers Sivry.

Au lieu-dit « Fontaine des Malades », jaillit une source abondante, formant fontaine, auprès de laquelle on conduisait, selon une tradition qui s'est transmise, les grands malades en temps d'épidémie de peste, pour les soigner et surtout pour les éloigner du village. On avait établi à cet endroit, certainement à cause de la proximité de l'eau, des huttes ou cabanes dans lesquelles étaient abrités ceux qui étaient considérés comme perdus sans remède et qui y vivaient leurs derniers moments. (cfr Jules Massonnet, Histoire de Vance).

Le ruisseau « Pré des Mûres » sera détaillé dans la partie consacrée aux cours d'eau de Vance.

A Etalle



Le sud du village d'Etalle est traversé par le ruisseau de Gaumiémont qui prend sa source au Termezart (dont le nom évoque le *terminus* ou la limite entre les terres cultivées et la forêt) et se jette dans la Semois au sud de Lenclos, non loin du confluent avec le ruisseau de Lenclos. Ce ruisseau est cependant à sec la plupart du temps et n'est plus visible que sur les cartes.

Au nord-est d'Etalle, quatre ruisseaux prenant leur source dans la commune d'Habay alimentent un bras plus important qui se jette dans la Semois au sud de Lenclos. Rappelons en passant la catégorisation des cours d'eau non navigables : la première catégorie concerne les parties de cours d'eau en aval du point où leur bassin hydrographique atteint au moins 5000 ha, la troisième catégorie concerne les parties de cours d'eau en aval de leur origine, tant qu'ils n'ont pas atteint la limite de la commune où est située cette origine et la

deuxième catégorie concerne les cours d'eau non navigables qui ne sont classés ni en première, ni en troisième catégorie. Ces quatre ruisseaux sont donc en catégorie 3 tant qu'ils sont dans la commune d'Habay et passent en catégorie 2 à leur passage dans la commune d'Etalle.

Le ruisseau du Pont Bideau prend sa source non loin de l'autoroute E411 et de « la Sagnette » et traverse le lieu-dit « Pont Bideau ». Bideau est une altération de *Bida*, qui était le nom d'un maître de forges de Bologne qui fit construire un pont sur ce ruisseau pour permettre à ses voituriers, qui allaient chercher la mine à Vance et dans le bassin de Longwy, de traverser plus aisément l'obstacle que constituait le ruisseau. Ce pont a non seulement donné son nom au lieu-dit et au ruisseau, mais aussi à la route qui partait de Vance pour rejoindre Habay-la-Vieille en passant par cet endroit. Actuellement, seul son départ, sous le nom de « Rue Notre-Dame des Champs » existe encore sous forme de route. Le chemin qui suit atteint le « Pont Bidau », puis se perd dans les bois. Le nom « ruisseau du Pont Bideau » est donné à plusieurs bras, dont celui qui passe par le domaine de la Sagnette. La signification de « sagnette » est d'ailleurs « petite eau forte et impétueuse ». Notons incidemment que ce sont les membres de la Fondation Lefèbvre (créateurs de la marque l'Oréal), n'ayant pas d'enfants, qui ont proposé à quelques écoles à discrimination positive de pouvoir profiter de leur patrimoine tant architectural qu'environnemental du domaine de la Sagnette, sur le territoire d'Hachy.

Le ruisseau de la Tortrue prend sa source à Habay-la-Neuve, au nord de la ligne de chemin de fer, non loin de la rue de Vance. Dans cette partie, il est parfois mentionné comme « helligbaach » ou « ruisseau sacré ». Il reçoit ensuite le ruisseau de la Goutaine, qui est au départ un mince filet d'eau, puisque son nom signifie « petite goutte ». Il traverse alors la partie est du CET d'Habay, au niveau de la station d'épuration, puis rejoint le ruisseau du Pont Bideau et continue vers Lenclos. On a estimé que le nom du ruisseau de la Tortrue était attribuable au fait qu'il était particulièrement tortueux. Massonnet remet cependant cette explication en doute, car « Tortru » ou « Tortrue » est vraisemblablement d'origine germanique.

Le nom « ruisseau de la Tortrue » est souvent attribué à toute sa partie aval, jusqu'à son confluent avec la Semois. Ce confluent se situant au sud de Lenclos, cette partie aval du ruisseau est parfois aussi appelée « ruisseau de Lenclos ».

Le ruisseau de la Fontaine Robert, aussi appelé ruisseau des Cœuvins, prend sa source à 700 mètres au nord des bretelles de l'autoroute E411 rejoignant la route Etalle-Habay. Il passe sous l'autoroute, puis à l'est du CET d'Habay et rejoint le ruisseau de la Tortrue en un très bel endroit, à 200 mètres au sud de la ferme de Belle-Vue. Robert était probablement le nom du propriétaire des terrains dans la zone où se situe la source du ruisseau. Quant au toponyme Cœuvins, il provient vraisemblablement de *cava* qui signifie creux, fossé.

Le ruisseau de Nantimont prend sa source au nord-ouest de Nantimont, à 200 mètres au sud du parking sur l'autoroute E411. Il reçoit d'autres ruisseaux, dont le ruisseau de la Malrassine, passe dans les prairies entre la route Habay-Etalle et la route Mortinsart-Etalle et rejoint le ruisseau de la Tortrue (ou ruisseau de Lenclos) 300 mètres après avoir traversé la route Habay-Etalle. Encore une fois, la toponymie nous indique que le village de Nantimont était dans une zone humide, puisque son nom vient de *noue*, qui signifie fossé herbeux, eau courante (provenant du ruissellement) et que le village de Nantimont est sur une hauteur, ce qui justifie le suffixe *mont*.

Grossi de ces quatre affluents, le ruisseau de la Tortrue traverse Lenclos, à l'est d'Etalle. C'est pourquoi il est aussi appelé ruisseau de Lenclos. Ferraris, dans ses commentaires sur sa carte de 1777 mentionne également le nom de ruisseau de Heumont, qui, à l'époque, était notamment sujet à des débordements. Le village de Lenclos, créé en 1258 par Thibaut, comte de Bar, est entouré d'eau,

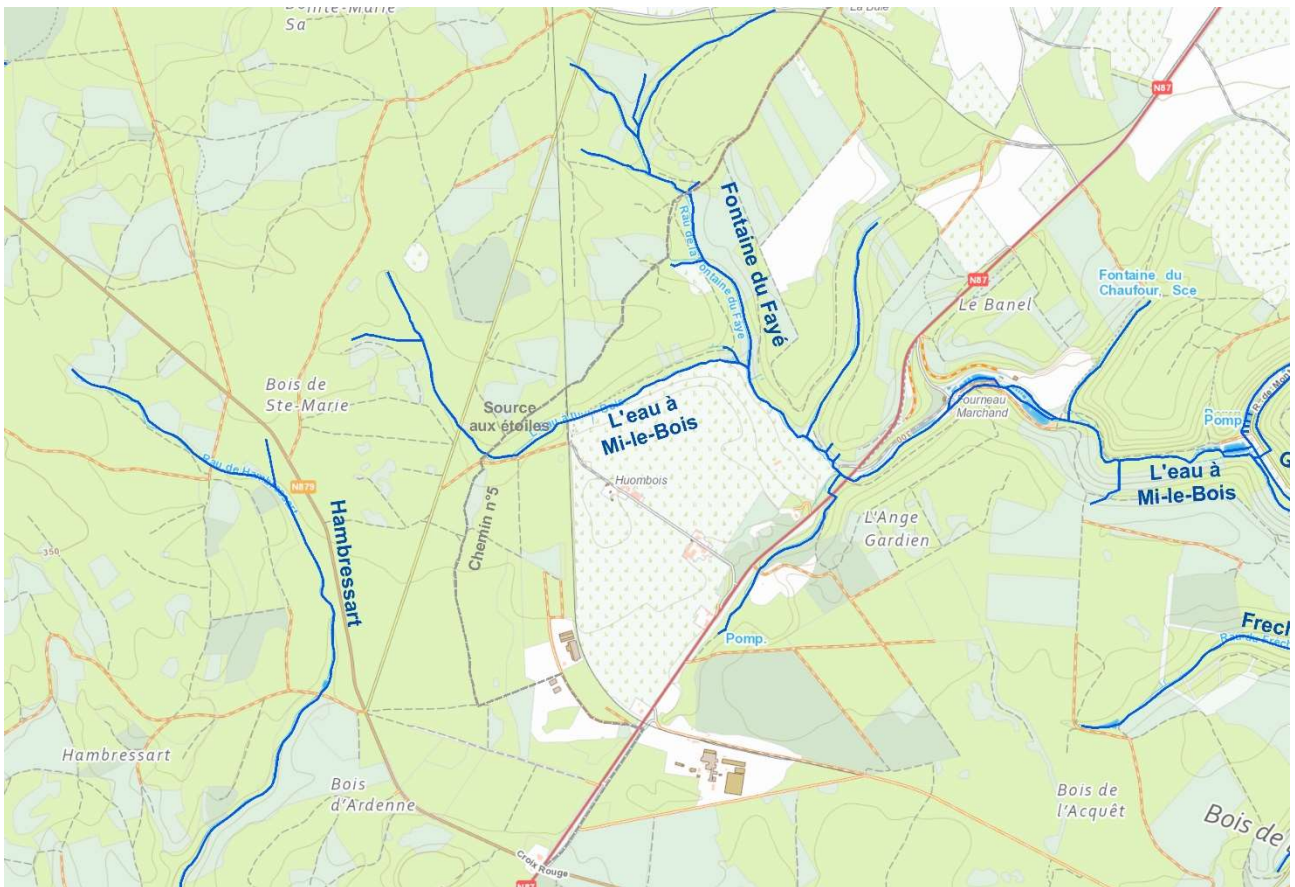


à l'ouest par la Semois et à l'est par le ruisseau de Lenclos. Il s'agit donc d'une « ville » enclose, ce qui justifie son nom.

Mais la Semois est sans conteste le cours d'eau le plus important d'Etalle, important par sa taille, mais aussi par l'enjeu stratégique qu'il représentait jadis. Etalle était en effet non seulement situé le long de la chaussée romaine Reims-Trèves, une des voies les plus importantes de la région à cette époque, mais également le long de la rivière Semois, qui représentait un obstacle naturel pour d'éventuels envahisseurs. Le pont enjambant la Semois près du rond-point à l'est d'Etalle n'existait pas à l'époque romaine et les usagers de la chaussée romaine devaient passer la rivière à gué, à peu près en face du château de la Margelle (ou château de la grosse Tour). Marie Hittélet dans « la Terre d'Etalle » a risqué une tentative d'illustration du village à l'époque des romains et on peut y voir à la fois la caractéristique de Lenclos entre ruisseau et rivière et le passage à gué près du château.



A Huombois-Croix Rouge



Dans le bois de Sainte-Marie, à l'ouest, le ruisseau d'Hambressart prend sa source dans les bois de Lahage, longe la route de Bellefontaine et continue vers Meix-devant-Virton où il prend également le nom de ruisseau

de la Vau Saint-Jean, puis devient de ruisseau de Lanframba pour se jeter finalement dans le Ton près de Dampicourt. Comme dans beaucoup de toponyme, le suffixe « sart » rappelle les travaux de défrichement des terrains, en l'occurrence, voisins du ruisseau. Ce suffixe est souvent attaché au nom d'une personne, ici Ambarrus (gaulois) ou Ambarricius (gallo-romain).

L'eau à Mi-le-Bois (ou à My-le-Bois ou Ruisseau de l'Ange Gardien) est un ruisseau qui prend sa source au milieu des bois de Sainte-Marie (d'où son nom ??), traverse la route Sainte-Marie-Croix-Rouge, puis la route Etalle-Virton au lieu-dit « l'Ange Gardien » et se poursuit, via le Fourneau Marchant, jusqu'au Moulin-sous-Buzenol où il se jette dans le Gros Ruisseau, qui lui-même, rejoint la Rouge-Eau. Ces ruisseaux ainsi que le ruisseau de la Neuve Forge et le ruisseau de Laclaireau, sont compris dans la masse d'eau de « Laclaireau », en tête du bassin du Ton et partagée entre 3 communes, Etalle, Virton et Saint-Léger. Située sur le versant sud de la première cuesta, elle est essentiellement forestière et est de très bonne qualité. En outre, ces ruisseaux créaient la force motrice de nombreux sites de l'industrie métallurgique du XVe au XIXe siècle : le Fourneau Marchant, les forges et fourneaux de Montauban ou encore la Neuve Forge et Laclaireau sur le territoire d'Ethe.

Le ruisseau de la Fontaine du Fayé (du latin *fagetum* et *fagia*, qui signifient hêtraie) descend de Fratin, au bout de la rue Saint-Lambert, où il prend sa source. Les endroits traversés par ce ruisseau sont chargés d'histoire, depuis l'époque néolithique, en passant par l'époque romaine. On y retrouve notamment les ruines de la villa gallo-romaine du Fayé et c'est également à proximité qu'ont été découverts de remarquables objets de l'époque gallo-romaine, actuellement conservés au musée archéologique d'Arlon. Au croisement du ruisseau de la Fontaine du Fayé avec le « chemin n°5 » de l'Atlas des Chemins et Sentiers, se trouve la "source aux étoiles" où il est possible de trouver de petits fossiles en forme d'étoiles.

Le ruisseau se jette dans l'Eau-à-My-le-Bois au nord de Huombois, à proximité des Crons de Sainte-Marie et du musée du Potier (le cron est un tuf calcaire typique de la région – voir paragraphe consacré aux crons dans le présent inventaire).

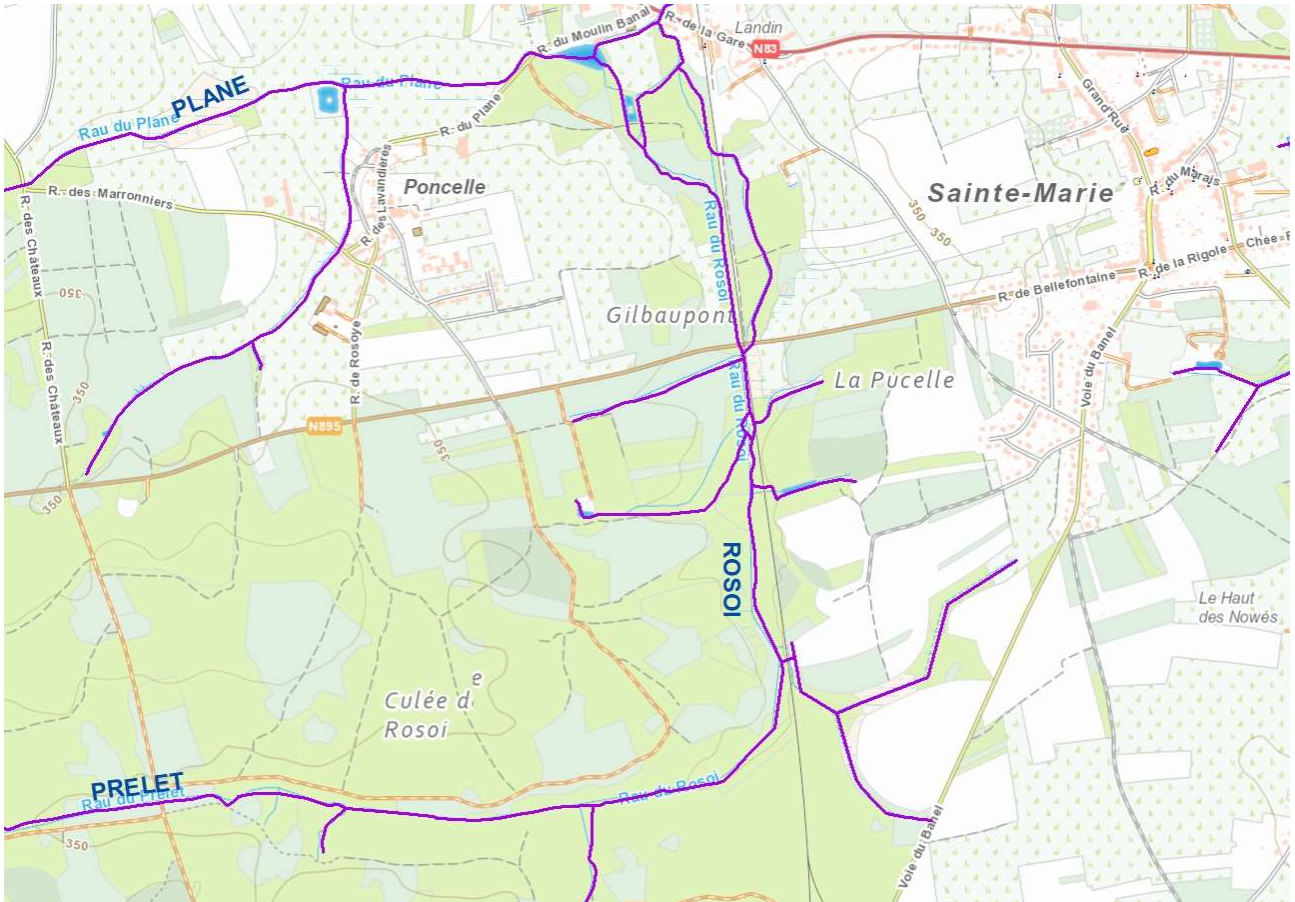
A Mortinsart

Le seul ruisseau dont le nom est connu est le Wirgo, ou ruisseau de Mortinsart. Il prend sa source dans les bois de Mortinsart et se jette dans la Semois à proximité de la ferme du Moulin et du rond-point ouest d'Etalle.

La première syllabe du nom « Wirgo » provient probablement de l'ancien français « ewe » qui avait le sens général d'eau et parfois de cours d'eau. Quant à la deuxième syllabe, elle pourrait provenir de *gault*, ancien français qui signifierait forêt. Ceci pourrait donner comme sens à « Wirgo » un cours d'eau qui sort de la forêt, ce qui semble être le cas, surtout à une époque plus lointaine.



A Sainte-Marie-sur-Semois (ouest)



Le ruisseau du Prêlet prend naissance dans le bois dit Haut des Minières, à quelques centaines de mètres de la source du ruisseau de Lahage. Il coule d'abord vers l'est, puis fait un coude vers le nord. Il prend alors le nom de ruisseau de Rosoi à la limite Sainte-Marie-Poncelle. Celui-ci longe à l'ouest, le chemin de fer de Marbehan à Buzenol. Il reçoit les eaux de diverses sources dont celle qui forme le marais de Gilbaupont, au sud-est du croisement de la voie de chemin de fer et de la chaussée romaine. Le ruisseau et le marais créent un site très riche en biodiversité et est reconnu comme exceptionnel.

A Poncelle, il s'unit au ruisseau du Plane et forme l'étang de la Scierie d'où sort le ruisseau du Rolle, affluent de la Semois canalisée, près de l'ancien méandre des « Abattis ». Les noms « Prêlet » et « Rosoi » évoquent tous les deux des plantes des milieux humides, respectivement la prêle et le roseau.

Le ruisseau du Plane, dont le nom évoque également une plante, le platane, prend sa source le long de la voie romaine (route de Bellefontaine), à Bellefontaine, traverse les bois de Tintigny, au lieu-dit « Fagne du Plane » et rejoint le Rosoi dans l'étang de la scierie de Poncelle. Cet étang alimenta pendant longtemps la roue à aubes, puis la turbine hydraulique qui servait de force motrice à la scierie Stiernon au début du siècle dernier.

A Sainte-Marie-sur-Semois (est)



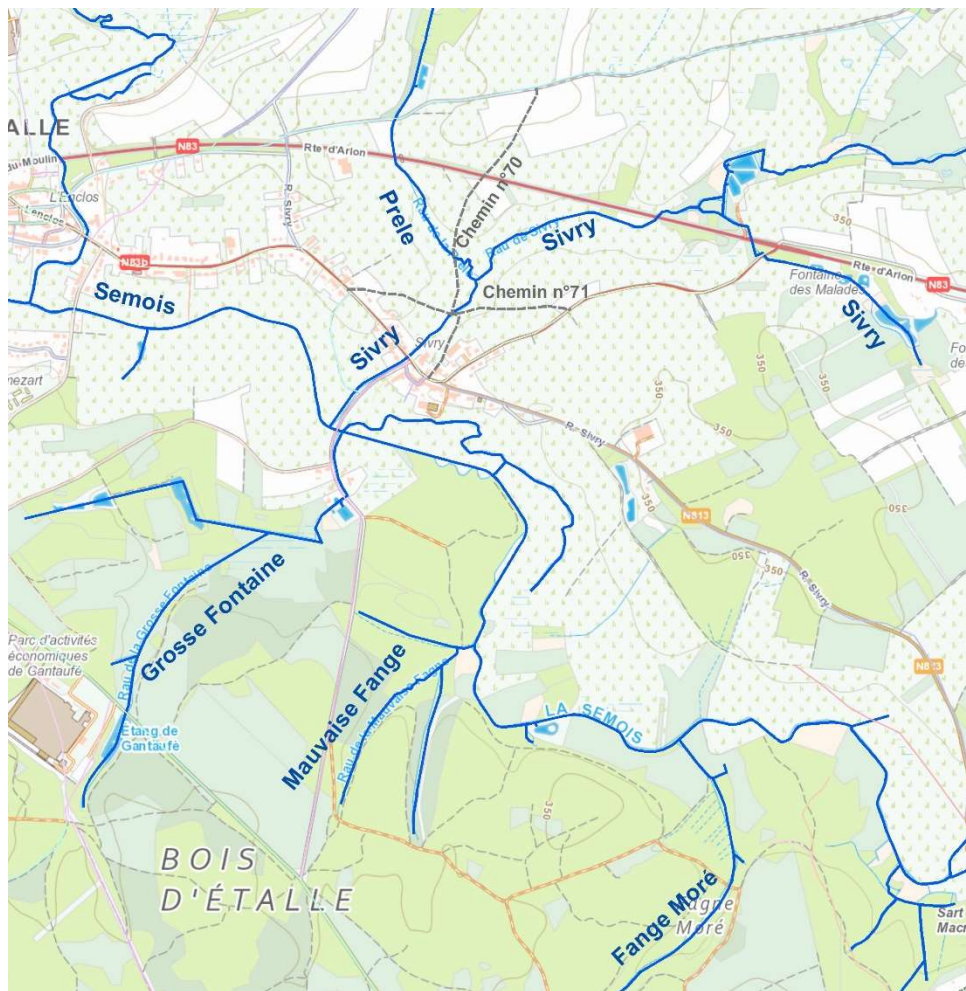
Au nord de Sainte-Marie, dans le bois de Siéri, on trouve quelques ruisseaux sans nom qui se jettent dans la Semois. Un peu plus au sud, le ruisseau de l'Etang prend sa source au niveau d'un étang, dans les dépendances du château de Sainte-Marie et se jette dans la Semois au lieu-dit « Le Vivier Mauberlène » après un parcours de 750 mètres dans les bois de Nochet (dont le nom signifie « noisetiers »).

Le ruisseau de la Chauwière (autre nom de « Chauvière », qui évoque les champs où l'on cultivait le chanvre), possède deux bras. Le premier prend sa source dans les prairies à l'est de la rue aux Buts (qui évoque la racine celtique « bu », comme dans Bua) et le second près de la rue de Hertanchamp, dans le zoning du Magenot. Ces deux bras se rejoignent au nord de la N83, là où arrive également la chaussée Romaine en provenance de Sainte-Marie et où se trouve actuellement la station d'épuration. Après encore un parcours de 300 mètres, la Chauwière se jette dans la Semois. Ce ruisseau alimentait jadis les étangs de l'Ilé à Etalle. Il recevait

également l'exutoire du grand étang avant de se jeter dans la Semois. Actuellement, l'exutoire final de l'étang réhabilité est toujours la Semois, principalement via le ruisseau des Aunes.

Le ruisseau des Aunes ou des Aulnées (dont le nom évoque les plantations d'Aulnes), prend sa source au nord de Fratin, près du chemin des Aulnes. Un autre bras prend sa source le long de la rue du Magenot, au niveau de la fontaine-lavoir de Fratin (et lui sert d'exutoire). Ces deux bras se rejoignent au nord des étangs de la zone artisanale du Magenot. Là, il y reçoit également deux petits affluents, l'un venant de l'ouest et prenant sa source derrière le terrain de football de Sainte-Marie, c'est le « Mauvais Ruisseau », et l'autre venant de l'est et prenant sa source près de la rue de Virton, au niveau du croisement avec la route en béton qui mène au zoning de Gantaufet. Le ruisseau, ainsi grossi par ses affluents, passe alors à travers les étangs de l'Ilé, dont il sert à la fois d'alimentation et d'exutoire, pour se jeter dans la Semois à 300 mètres au nord de la N83, au lieu-dit « Le Pré de la Buse ».

A Sivry



Le ruisseau de Sivry, comme le ruisseau du Vivier à Vance, prend sa source au niveau des actuels étangs au lieu-dit « La Fontaine des Carpes ». Une portion va vers l'est et la « Fontaine des Malades » et une autre traverse d'abord la N83, reçoit le ruisseau de la Prèle, traverse ensuite la rue de Sivry, sous un pont dans le village, longe enfin la rue qui part vers Nalbochamp avant de se jeter dans la Semois. Notons cependant que, selon certaines sources, le « ruisseau de Sivry » se limiterait à sa portion avant le confluent avec la Prèle et la suite du parcours serait celle du ruisseau de la Prèle.



Avec son suffixe *ri* ou *ry*, le nom de Sivry serait d'ailleurs expliqué comme la réunion de deux ruisseaux, en l'occurrence le ruisseau de la Prèle et le ruisseau de Sivry.

Le ruisseau de la Prèle coule dans des prairies humides, où la plante « prèle » pousse. Il prend sa source au nord de la N83, au lieu-dit « Derrière les Haches » (« hache » provenant de *hage*, lui-même issu de *fagus*, le hêtre). Il passe sous la chaussée romaine entre Etalle et Vance, puis sous la N83 et rencontre le ruisseau de Sivry dans les pâtures au nord du village. Ces pâtures constituent un très beau biotope et étaient jadis traversées par deux chemins (les chemins n°70 et n°71 de l'Atlas des Chemins et Sentiers). Le nom de « ruisseau de la Prèle » est parfois associé également à la portion au-delà de sa confluence avec le ruisseau de Sivry. Un peu au sud de celle-ci dans la prairie, l'ancien chemin n°71 passait sur un petit pont au-dessus du ruisseau.



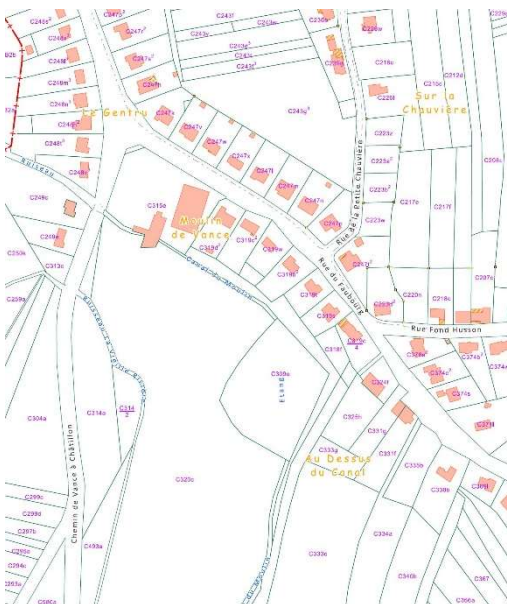
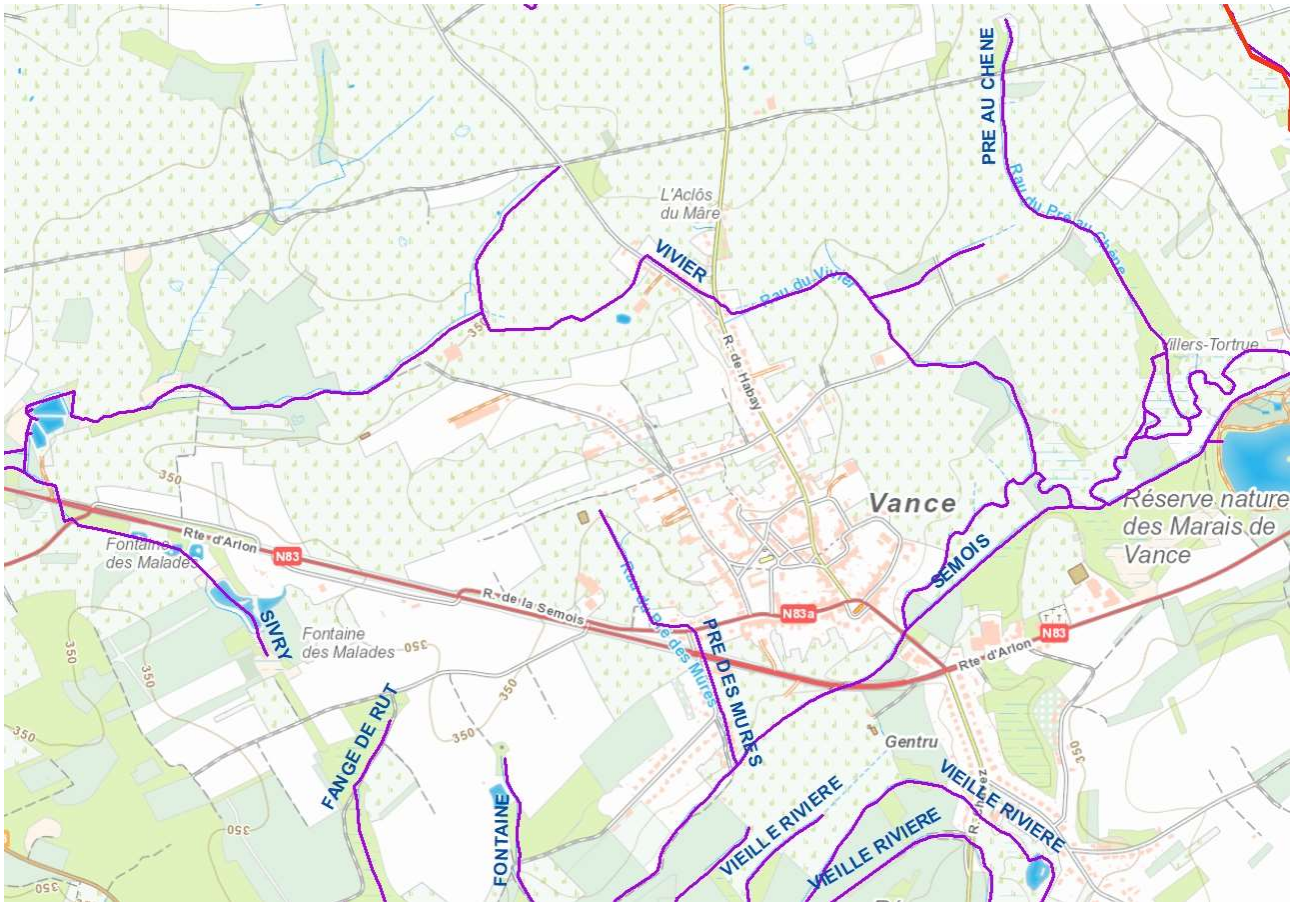
Le ruisseau de la Grosse Fontaine prend sa source dans les bois, au lieu-dit « Croix de la Femme », non loin des étangs de Gantaufet. Il traverse la rue du Bois à Etalle, reçoit deux affluents sans nom avant de se jeter dans la Semois, au sud de Sivry, au lieu-dit « A Nalbochamp ». Le réservoir d'eau de Gantaufet, à la source du ruisseau, a été construit en 1991 pour recueillir toutes les eaux de ruissellement du site de l'usine d'embouteillage et des eaux du ruisseau de la Grosse Fontaine.

Au confluent du ruisseau de la Grosse Fontaine et du ruisseau de Sivry dans la Semois, se jette également un bout de ruisseau à méandres, sans nom, qui n'est autre qu'un ancien bras de la Semois qui a été rectifiée, comme dans plusieurs localités de la commune, dès la fin du XIX^e siècle.

Plus au sud, on retrouve deux ruisseaux qui reprennent le nom de « fange », qui évoque les zones humides où ils coulent. Ce sont respectivement le ruisseau de la Fange Moré et le ruisseau de la Mauvaise Fange.

Le toponyme « Moré » pourrait avoir plusieurs explications dont une des plus plausibles est celles de l'évocation des charbonniers, très nombreux dans la région, et qui confectionnaient du charbon de bois pour l'industrie florissante de la sidérurgie du XVI^e au XIX^e siècle. Ces ouvriers, noirs de leur travail, ressemblaient à des « maures ». Les deux ruisseaux prennent leur source dans le bois d'Etalle, non loin de la route qui relie Buzenol à Chantemelle pour le ruisseau de la Fange Moré et, pour le ruisseau de la Mauvaise Fange, non loin de la route en provenance de Sivry et de Nalbochamp et qui rejoint la rue du Bois. Ces deux ruisseaux se jettent dans la Semois au sud de Sivry. Notons que la carte IGN mentionne erronément le nom de « fagne » au lieu de « fange ».

A Vance



La Vieille Rivière est le nom donné notamment aux anciens méandres de la Semois, au sud de Vance. Mais d'autres méandres portent le même nom et font plutôt partie de ruisseaux qui se jettent dans la Semois. En particulier, un de ces bras de rivière alimentait en force motrice le moulin banal situé rue des Faubourgs, à l'endroit où encore actuellement se situe la ferme « le Moulin » de Vance. Massonnet dans « Histoire de Vance » nous rappelle que le canal de ce moulin banal avait été creusé artificiellement vers la fin du XVIII^e siècle et était alimenté



par le ruisseau des Fanges, grossi du ruisseau du Trou de Longwy, mais qui continuait d'autre part son ancien cours à travers les Petites Fanges sous le nom de Vieille Rivière. Auparavant, le ruisseau s'appelait en effet « ruisseau de Lagland », sur tout son parcours, et, depuis le creusement du Canal du Moulin, on

a donné au bras « sud » du ruisseau de Lagland le nom de Vieille Rivière, pour le distinguer du canal lui-même. Le lieu-dit « Au-dessus du canal », visible notamment sur la carte cadastrale, témoigne du fait que cette partie de cours d'eau était bien le canal du moulin. Les habitants de Vance, Chantemelle et Villers-Tortru étaient tenu de faire moudre tous leurs grains au moulin banal, moyennant une redevance. Sur la carte de Ferraris de 1777, on distingue clairement le moulin et le bras de rivière qui l'alimente. Vers cette époque, le nom de « Vieille Rivière » est même passé pour cette partie au nom « Glan », appelé aussi en 1741 « Rivière du Moulin ». « Glan » pourrait provenir du gaulois *glann* qui signifie rive et qui a donné plus tard « Lagland » (voir à ce sujet le paragraphe sur les moulins dans le présent inventaire). C'est entre 1759 et l'établissement de la carte Ferraris en 1777 que le dédoublement du Glan a assuré un meilleur rendement au moulin. A propos de ce ruisseau, Ferraris le décrit comme suit dans les commentaires qui accompagnent sa carte. « *Le ruisseau de Glan qui entre au midi et se jette dans la Semois à Chantemelle, a pour largeur 2 toises (soit 3m90) et 2 et 3 pieds de profondeur (soit environ 1 m). Il coule aussi à pleins bords sur un lit alternativement pierreux et marécageux. On le passe sur un pont de maçonnerie pour les gens à pied au midy de Vance et à gué à tous les chemins qui y aboutissent.* » Un tableau du XVIII^e siècle ornant un mur de la ferme-manoir Thiéry est censé représenter le moulin banal de Vance. Il y est effectivement représenté un pont de maçonnerie. Cependant, Massonnet, dans « Histoire de Vance » doute de l'exactitude de cette représentation, trouvant « *que l'on on ne repère pas bien le large ruisseau avec le pont qui l'enjambe, ni surtout les ruines, à l'arrière-plan, d'un château-fort perché sur une colline, qui ne cadrent ni avec la topographie de cette partie du territoire de Vance ni avec ce que l'on sait des emplacements présumés des anciens castels de Vance, tous situés dans la plaine. Ici aussi, composition imaginaire, semblerait-il.* »



Le Glan ainsi aménagé est alors devenu le « Canal du Moulin » et ensuite « La Vieille Rivière », et sa dérivation ultérieurement prolongée en ligne droite, aussi la « Vieille Rivière ». Le moulin a été quelque fois détruit et reconstruit. Selon Massonnet, il a encore été détruit en 1955 par un incendie, mais reconstitué avec fidélité par son propriétaire.

Plus au nord, le ruisseau du Vivier témoigne de la présence d'un vivier le long de ce cours d'eau. Comme dans beaucoup de communautés de la vallée de la Semois en effet, existaient autrefois à Vance des étangs, la plupart créés artificiellement, où se faisait l'élevage du poisson. Leur raison d'être était avant tout de créer une ressource alimentaire à des époques où les vivres étaient rares et assez peu variées. Le ruisseau du vivier prend sa source tout à fait à l'ouest de Vance, un peu au nord de la N83, près des étangs au lieu-dit « la Fontaine des Carpes ». En l'occurrence, les abords de cette source ont été aménagés en nappe d'eau où l'on a, à un certain moment, élevé des carpes. Cette source alimentait en partie le vivier à Baumont, dont on peut encore voir les grands étangs un peu plus loin, en face, au sud de la N83. Ceci justifie donc le nom de ce ruisseau qui se jette dans la Semois, via un de ses anciens bras, entre Vance et Villers-Tortru après un parcours de plus de 3 km.

Le ruisseau du Pré au Chêne est plus proche de Villers-Tortru. Il prend sa source au lieu-dit « Pré au Chêne » à une centaine de mètres au nord de la chaussée romaine, dans une prairie où il y avait autrefois des chênes, qui avaient cru dans les haies et les buissons. Le ruisseau se jette dans la Semois dans la Réserve Naturelle des Marais de Vance, au niveau de l'étang dépendant de la société Immobilière de la Semois de F. Wickler.

Le ruisseau du Pré des Mûres, qui passe sous la N83, prend sa source au lieu-dit du même nom et qui fait immédiatement penser au fruit « mûre ». Mais certains écrits indiquent l'orthographe « mur », ce qui laisse

entrevoir la possibilité d'une toute autre origine toponymique qui pourrait attester par exemple la présence d'un fortin à une époque reculée (?). Le ruisseau se jette dans la Semois un peu au sud de la N83.

A Villers-sur-Semois



A part la Semois et ses anciens bras, les cours d'eau de Villers n'ont pas de noms officiels. L'orthographe du nom de la rivière a varié au cours des siècles, en 644 elle s'appelait *Sesomiris*, *Sesmarus* en 950 et *Sesmoys* en 1107. Ce nom pourrait provenir du germanique *Sahsa* qui signifie pierre et *Mari*, qui signifie flaque ou eau. Ce serait donc la « rivière aux pierres » (?). Il est à noter que l'on retrouve encore une trace d'un ancien bras de la Semois, plus près du château, qui est le vestige du détournement de la rivière qu'Henri Henriquez avait entrepris en 1710. Il s'agissait de la correction d'une vaste courbe de la rivière par un canal tendu entre les extrémités de l'arc. Mais ce raccourci, établi à un niveau plus élevé que celui du cours naturel, n'a jamais été vraiment parcouru par la Semois, les eaux de crue retournant dans le lit primitif. Quant au vieux bras, classé en 1978, on l'appelle parfois le Haloup, du nom du lieu-dit le long de sa rive gauche. Il est possible que le mot ait la signification d'alouette. Il peut s'agir également d'un dérivé du mot loup, puisqu'on retrouve un peu plus au nord le lieu-dit « Au Gué du Loup » ou « Au Gué le Loup », où passait jadis un chemin sur un gué de la rivière servant de « vidange » (transport de foin et de terres) aux prairies riveraines. Mais un autre lieu-dit, proche du vieux bras de la Semois, porte le nom de Halloi et il est plus probable que ces deux toponymes proviennent du mot *aleu*, qui signifie une propriété héréditaire.

Notons, en face du méandre du vieux bras, de l'autre côté de la Semois actuelle, se jette le Rolle, venant de Sainte-Marie et qui prend sa source au niveau de l'étang de la scierie de Poncelle. Ce nom pourrait provenir du rouleau en bois ou en pierre qui servait à affermir les terres nouvellementensemencées.

Les crons

Les "crons" ou "cranières" désignent en Gaume les sources calcaires pétrifiantes et les massifs de tuf calcaire ainsi formés. Le terme "Cron" est du patois gaumais. Il provient du latin "Crêta" (d'où le mot « craie » est dérivé). Les crons sont des masses rocheuses formées par le dépôt de calcaire pur à partir d'une eau de source contenant du bicarbonate de calcium en solution. Ces dépôts très fragiles peuvent former des ensembles très imposants, constituant de véritables phénomènes géologiques appelés "tuf" ou "travertin". Le mécanisme de formation des crons est lié à la précipitation du calcaire dissous dans l'eau des sources jaillissant en amont au niveau d'un banc imperméable de marnes. Les sources sont un exutoire pour les eaux de pluie qui s'infiltrent à travers des couches de calcaire et se saturent en calcium. A l'air libre, le calcaire dissous précipite grâce à l'échauffement provoqué par la topographie du lieu (versant sud bien ensoleillé) et au développement de mousses et des micro-algues. La précipitation finit par produire une masse rocheuse provoquant petit à petit un étalement et un déplacement du ruisseau. Des zones de crons dits "actifs" (dépôts actuels) et des dalles sèches non irriguées (stade sénile du cron) se côtoient. Le tuf calcaire, aussi appelé "travertin", est une roche dure et légère qui a connu des utilisations variées dans le passé : comme matériau de construction (conduits de cheminée, encadrements de portes, ...) mais aussi comme fondant sidérurgique (la "castine") à l'époque des forges.

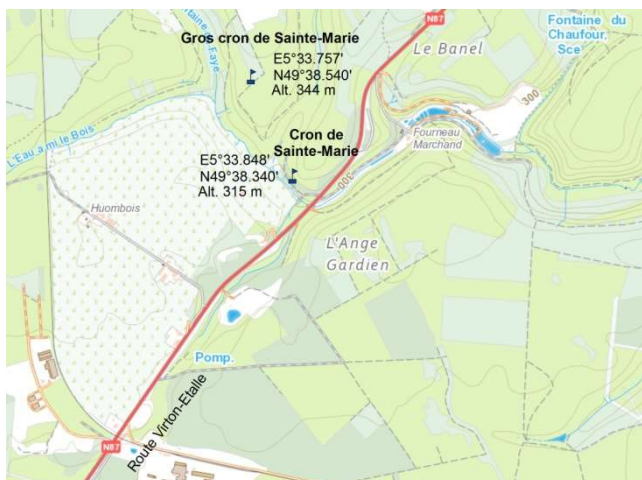
Le cron de Montauban



A Montauban, le site du cron est accessible par un chemin parallèle à la rue de Montauban, au sud des anciennes forges (un panneau "entrée interdite" ne concerne pas le sentier, mais uniquement le bois). Il se présente de nos jours comme une clairière en forte pente exposée au sud et parcourue par des ruisselets à l'eau cristalline. La végétation et les conditions écologiques y sont remarquablement contrastées : pelouses calcicoles arides et marais alcalins se côtoient. Le site abrite une faune et une flore uniques. L'endroit est également appelé « Fontaine des Lazons ».

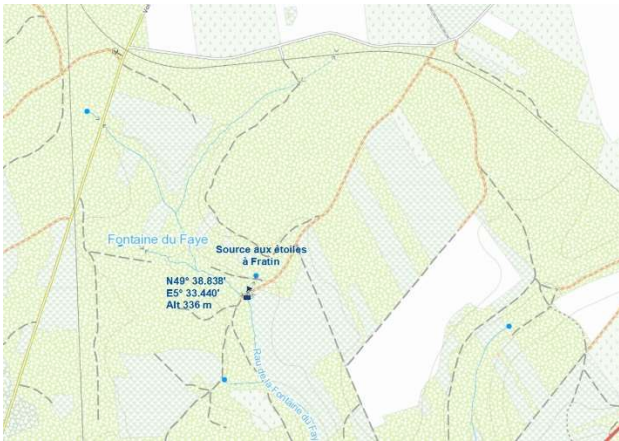
Les crons de Sainte-Marie-sur-Semois

Deux crons sont également visibles au sud de Sainte-Marie, à proximité du Fourneau Marchant, de l'autre côté de la route Virton-Etalle.



Les « sources »

La source aux étoiles à Fratin



Le chemin n°5 de l'atlas des chemins de Sainte-Marie poursuit en ligne droite la rue Saint-Lambert en quittant Fratin vers le sud. Ce chemin s'enfonce dans le bois après avoir croisé la voie de chemin de fer Marbehan-Valvert au lieu-dit « la Bûle ». Ce chemin passe au-dessus du ruisseau de la Fontaine du Fayé. A cet endroit, l'eau du ruisseau était très pure et beaucoup de villageois venaient la puiser. Mais une autre curiosité a valu à ce ruisseau le nom de « source aux étoiles ».



En fouillant un peu dans l'eau, peu profonde à cet endroit, on peut en effet découvrir de toutes petites pierres fossilisées en forme d'étoiles à 5 branches, avec des faces comme légèrement gravées. Elles peuvent également se trouver sous la forme d'un empilement d'étoiles.



Ces étoiles calcaires mesurent quelques millimètres et sont en fait la forme fossilisée de pentacrines. Le pentacrine est un échinoderme crinoïde. Les échinodermes sont des animaux marins, dont l'oursin ou les étoiles de mer, et, en particulier, les crinoïdes, qui ressemblent à des plantes fixées solidement au fond des mers. Le pentacrine est formé d'une longue tige portant un calice à dix bras, on l'appelle aussi le lys des mers. Sa tige est formée de segments pentagonaux. Une fois fossilisé, elle se défait en petites étoiles ou petits empilements de quelques étoiles. On les appellent alors des « entroques ». Ce sont ces segments, minéralisés par le calcaire, que l'on peut retrouver dans les « sources aux étoiles », dans des endroits jadis occupés par la mer, dans l'étage du sinémurien, il y a deux cent millions d'années, ce qui était le cas de nos régions. On retrouve aussi ces étoiles en beaucoup d'endroits en France et certains en font même des bijoux.



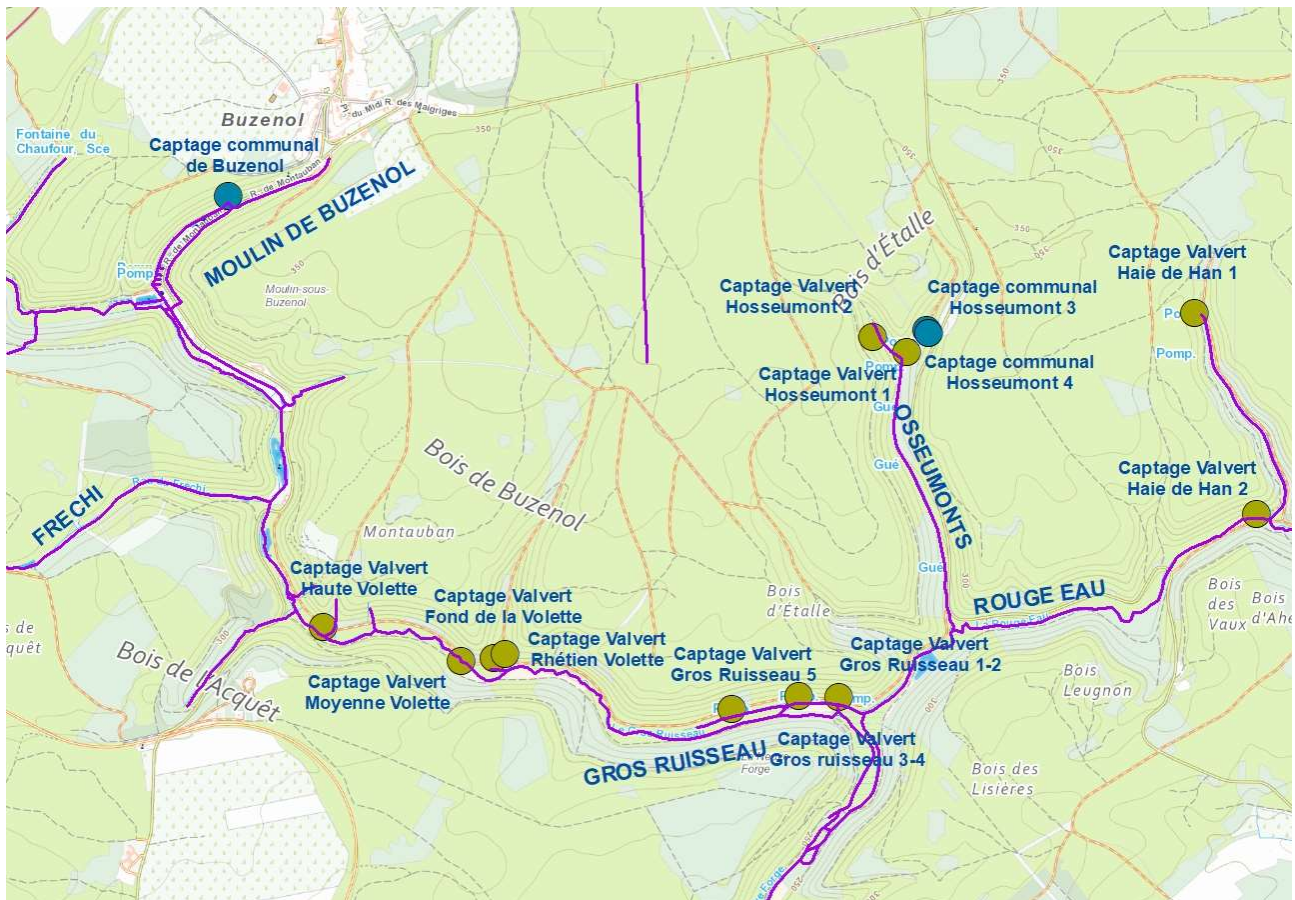
La source aux étoiles à Montauban



Sur le site archéologique de Montauban, au sud des fortifications, en contrebas du donjon, on peut admirer une très jolie cascade d'un ruisseau qui va se jeter plus loin dans le « Gros Ruisseau ». Comme à Fratin, en fouillant dans l'eau, on peut aussi trouver des fossiles en forme d'étoiles.



Les captages d'Etalle et de Valvert



Le Gros Ruisseau, la Rouge Eau et le ruisseau de la Neuve Forge forment les frontières naturelles entre les communes d'Etalle, de Virton et de Saint-Léger. C'est dans le bois au nord de cette frontière que sont situés

les 13 captages de la commune d'Etalle et de l'eau Valvert. Les groupes « Nestlé Sources International » et « Perrier » ont conçu l'appellation « Valvert » pour l'eau minérale captée sur 4 sites sourciers : les Hosseumonts, le Gros Ruisseau, le Fond de la Volette et la Haie de Han. Ces sites ne sont pas accessibles au public et le site d'embouteillage a été volontairement construit loin du versant, à près de 4 km des captages, de manière à préserver ceux-ci de leur écrin naturel. L'eau provenant de ces captages est faiblement minéralisée, sa précieuse composition est due à la nature du sol : de la roche jurassique composée de marnes et de grès. Elle est assez pauvre en sodium et est exempte d'éléments polluants, car l'eau alimentée par les pluies est purifiée par un bois de feuillus de 3 000 ha et son cycle de filtration à travers les différentes couches du sol dure 18 ans. Elle possède donc une excellente qualité à la fois pour la commercialisation en bouteille et pour la distribution dans la commune. Les noms des lieux-dits où sont situés ces captages sont d'ailleurs typiques des sources et des ruisseaux. Le nom Hosseumonts (ou Ausseumonts ou Osseumonts), pourrait signifier « eau-sous-monts », qui serait le reflet de l'émergence des nappes phréatiques dans la vallée sous les reliefs, le lieu-dit « Fond de la Volette » serait probablement une altération de *valète* pour « vallée » et « Haie de Han » reprend le toponyme « han » qui pourrait provenir de « ham » pour « coude de rivière ».

Parmi les 13 captages de cette zone, 3 sont exploités pour la distribution d'eau potable dans la commune d'Etalle et les 10 autres sont exploités par la société d'embouteillage d'eau Nestlé Waters. Tous les captages pompent sur la nappe du sinémurien (formation de Florenville), sauf un seul, qui pompe à 83 mètres l'eau d'un étage plus ancien, le rhétien.

Au Nord-est, le captage de Buzenol est situé sur le ruisseau du Moulin-sous-Buzenol (N49° 38.533' E5° 35.364') et est exploité par la commune.



Le long du Gros Ruisseau, au lieu-dit « Fond de la Volette », 4 captages sont exploités par Nestlé : le captage de la Haute Volette (N49° 37.646' E5° 35.644'), le captage de la Moyenne Volette (N49° 37.567' E5° 36.081'), le captage du Fond de la Volette (N49° 37.569' E5° 36.179') et le captage Rhétien Volette (N49° 37.580' E5° 36.205').

Plus loin, toujours le long du Gros Ruisseau, dans les 500 derniers mètres avant sa rencontre avec la Rouge Eau pour former le ruisseau de la Neuve Forge, 3 captages sont exploités pour la mise en bouteille : le captage Gros Ruisseau 5 (N49° 37.469' E5° 36.954'), le captage Gros Ruisseau 3-4 (N49° 37.488' E5° 37.141') et le captage Gros Ruisseau 1-2 (N49° 37.473' E5° 37.282').

A la source du ruisseau des Osseumonts (ou Hosseumonts), 2 captages sont exploités pour l'eau Valvert : le captage Hosseumonts 2 (N49° 38.217' E5° 37.397') et le captage Hosseumonts 1 (N49° 38.189' E5° 37.501'). Deux autres sont exploités pour la distribution de l'eau potable dans la commune : les captages Hosseumonts 3 (N49° 38.230' E5° 37.570') et Hosseumonts 4 (N49° 38.234' E5° 37.565').

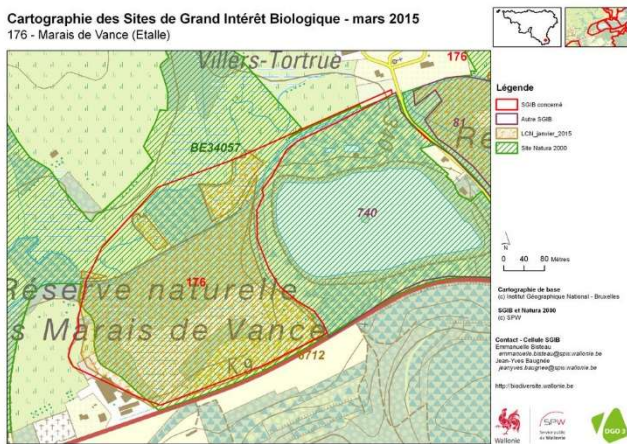
Enfin, à la limite du territoire de Saint-Léger, à la source d'un petit affluent de la Rouge-Eau et sur la Rouge-Eau elle-même, deux captages sont exploités pour l'eau en bouteille : Haie de Han 1 (N49° 38.262' E5° 38.423') et Haie de Han 2 (N49° 37.854' E5° 38.594').

Les marais

Le long de la Haute Semois un chapelet de marais occupe la dépression de la rivière au pied de la Cuesta Sinémurienne. Cette localisation topographique particulière est caractéristique de l'ensemble des marais de la Haute Semois sensu stricto (Heinsch, Fouches, Sampont, Vance, Chantemelle). Ces marais étaient autrefois exploités par nos ancêtres pour la litière et l'extraction de tourbe de chauffage. Cette tradition perdue a laissé des traces d'une grande richesse en flore et en faune (insectes, oiseaux, plantes carnivores, orchidées, etc.). Les tourbières, qui ont commencé à se former à la fin de la dernière glaciation (il y a 12.000 ans) peuvent atteindre par endroits une épaisseur de 2 à 3 mètres. Le sol tremblant et spongieux de cette réserve naturelle (Natagora) n'est pas exempt de dangers. Les biotopes de ces marais sont notamment décrits sur le site <http://biodiversite.wallonie.be>.

Les Marais de Vance

Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - mars 2015
176 - Marais de Vance (Etalle)



Les marais de Vance font partie du complexe des marais de la Haute Semois entre les marais de Sampont et de Chantemelle. Ils couvrent une superficie d'environ 200 hectares. La couche de tourbe (autrefois utilisée comme combustible) peut atteindre 3 m d'épaisseur. Ces marais hébergent toute une mosaïque d'associations végétales : le trèfle d'eau, le comaret, la canneberge, l'airelle, les sphaignes, la parnassie, la grande douve. Les oiseaux nicheurs les plus typiques sont le râle d'eau, la bécassine des marais, la locustelle. Ces zones humides limitent le danger des crues en hiver, alimentent les rivières et les sources en été, régulent la température en maintenant l'humidité de l'air. Plusieurs zones ont été constituées en réserves naturelles. Vance a été une pionnière puisque, dès 1964, cette réserve est gérée par les R.N.O B. (site classé depuis 1972). Comme les autres marais de la Haute Semois, le marais de Vance a été largement utilisé au cours des siècles précédents dans le cadre de l'économie pastorale. La partie la plus importante du marais (lieu-dit "Grand Roz") était un terrain communal, utilisé par les populations locales comme pré de fauche à foin ou à litière suivant les conditions du milieu. Ces activités qui faisaient partie de l'agriculture qualifiée d'extensive étaient en fait intenses et régulières, de sorte que le paysage de ces marais était très ouvert et la végétation relativement basse. Du fait qu'il s'agissait de terrains communaux, il y a eu peu d'extraction de la tourbe à Vance, contrairement aux marais de Sampont et de Chantemelle. Ces activités traditionnelles ont été abandonnées pour le marais de Vance durant le vingtième siècle suite à la modernisation de l'agriculture, provoquant la recolonisation d'une partie du marais par des végétations plus élevées (mégaphorbiaies) et parfois rudérales et par des groupements forestiers (saulaies, boulaies, aulnaies). Le marais de Vance est menacé par les tentatives de remblai, en particulier le long de la route. Des zones d'une très grande diversité biologique ont ainsi été remblayées le long de la route Vance - Chantemelle.

Les Marais de Chantemelle



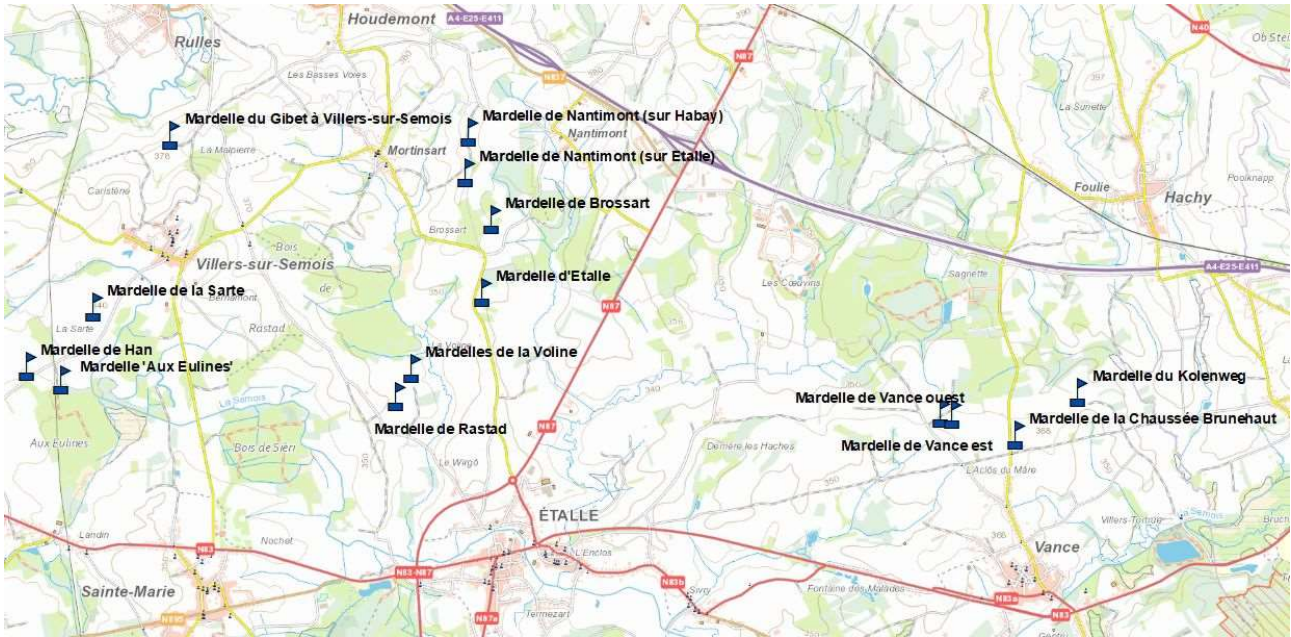
Le site de la "Fontaine des Malades" (parcelles Natagora) et le site des Moutes, au nord de Chantemelle, sont à intégrer au même ensemble que le site du "Marais de Chantemelle". Ces zones font partie du complexe des marais de la Haute-Semois. Des habitats diversifiés et remarquables caractérisent ce site : un complexe de bas-marais et tourbière bombée à sphaignes, des prairies du Molinion, de vastes mégaphorbiaie à reines des prés localement enrichies en aconit napel et touradons de laîche paniculée, une boulaie tourbeuse. L'endroit forme un très bel ensemble paysager. Seule une petite partie du marais de Chantemelle est classée en réserve naturelle.

Le Marais de Gilbaupont à Sainte-Marie-sur-Semois



Le ruisseau de Rosoi continue le ruisseau du Prêlet vers le nord. Il forme une zone marécageuse le long de la voie de chemin de fer Marbehan-Ecouvies. Le marais de Gilbaupont se trouve au sud-est du croisement de la voie de chemin de fer et de la chaussée romaine Cette zone humide, assez peu connue des naturalistes, est située en Lorraine le long d'un affluent de la Semois. Elle renferme des mégaphorbiaies, des roselières, des cariçaies, une tourbière flottante à trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) ainsi qu'un groupement exceptionnel, une cariçaie à laîche paradoxale (*Carex appropinquata*). Sur le plan faunistique, le site abrite plusieurs papillons menacés dont deux espèces légalement protégées : le cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*) et le nacré de la bistorte (*Proclissiana eunomia*). Il s'agit d'un milieu remarquable méritant assurément un statut de réserve naturelle !

Les mardelles



Comme les crons, les mardelles sont une particularité géologique que l'on peut observer en Gaume. Il s'agit de cuvettes plus ou moins profondes, souvent isolées au milieu des champs, des prés ou des bois de zones marécageuses que l'on rencontre sur les sols marneux de la Lorraine. Dans la commune d'Etalle, c'est surtout dans le nord que l'on peut les observer. Formées de façon naturelle par la dissolution du carbonate contenu dans les marnes, elles se sont remplies d'eau de pluie progressivement. Les mardelles sont alimentées uniquement par les eaux de pluie et par le ruissellement d'un bassin versant. Outre leur intérêt paysager, ces biotopes humides servent de refuge à une flore (gentiane, trèfle d'eau...) et une faune (odonates, amphibiens...) remarquablement riches. Certaines de ces plantes présentent d'ailleurs un caractère assez exceptionnel. La Grande Douve, par exemple, présente dans certaines mardelles de la Haute Semois est classée comme plante en voie de disparition en Wallonie tout comme le Trèfle d'eau et la Laïche blanchâtre. Le Comaret et l'Iris d'eau, la Massette à larges feuilles bordent certaines mardelles tout comme le Saule y trouve de quoi s'épanouir. La faune n'est pas en reste non plus : crapauds et grenouilles trouvent ici aussi de quoi assurer leur pérennité comme lieu de reproduction et de ponte.

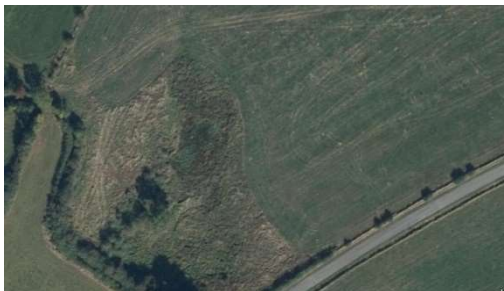


Une des figures emblématiques est le Triton crêté, espèce en voie d'extinction en Wallonie. Ce batracien est très exigeant : les mardelles doivent être assez profondes, ne pas connaître de trop grandes variations du niveau d'eau, riches en végétation aquatique et assez ensoleillées. Beaucoup de conditions que peu de mardelles offrent, mais qui sont réunies notamment dans la mardelle de Nantimont (sur la commune d'Habay). Ce sont des sites fragiles et menacés, indispensables au maintien d'un maillage écologique des biotopes humides.

La mardelle du Gibet à Villers-sur-Semois (N49° 42.466' E5° 33.657' Alt 369 m Superficie 7.7 ares) est située sur une crête, à la limite entre Villers (commune d'Etalle) et Rulles (commune d'Habay), dans une pâture.



La mardelle de la Sarte, entre Villers-sur-Semois et Han (N49° 41.647' E5° 33.062' Alt 334 m Superficie 13 ares), est clôturée en pâture, en eau, avec une végétation aquatique à lentilles d'eau, roselières à *Sparganium* et végétation nitrophile à *Bidens*.



La mardelle de Han, entre Villers-sur-Semois et Han (N49° 41.363' E5° 32.565' Alt 336 m Superficie 10 ares), est une mardelle en pâture, partiellement comblée. Des végétations aquatiques à renoncules et lentilles d'eau entourées de roselières basses (notamment à *Oenanthe aquatica*) occupent majoritairement le site.

La mardelle 'Aux Eulines' (N49° 41.294' E5° 32.813' Alt 338 m Superficie 13 ares) s'étend dans une prairie de fauche, le long d'une ancienne voie ferrée, à hauteur de la réserve naturelle des Abattis. Les berges sont occupées par une intéressante zonation végétale comprenant différents types de roselières basses (à rubanier, notamment), une mégaphorbiaie et des cariçaies. La surface de l'eau est couverte de lentilles et de potamots. Parmi la flore, l'espèce la plus remarquable est sans nul doute l'oënanthe phellandre (*Oenanthe aquatica*), rarissime dans le sud de la Wallonie. Le site héberge plusieurs espèces animales peu banales : entre autres deux libellules rares en Wallonie, l'aeschne printanière (*Brachytron pratense*) et le leste dryade (*Lestes dryas*) et un coléoptère protégé, la coccinelle des roseaux (*Anisosticta novemdecimpunctata*).



Inventaire des points d'intérêt de la commune d'Etalle



La mardelle de Nantimont -sur la commune d'Habay- (N49° 42.452' E5° 35.855' Alt 370 m Superficie 1.9 ares) est une petite mardelle en prairie, au bord du chemin, sous eau à peu près toute l'année, qui héberge grenouilles, tritons et insectes aquatiques, parmi une végétation de massettes et de saules.

La mardelle de Nantimont -sur la commune d'Etalle- (N49° 42.262' E5° 35.831' Alt 369 m Superficie 1 are) est une petite mardelle en pâture.



La mardelle de Brossart (N49° 42.038' E5° 36.019' Alt 359 m Superficie 10 ares) est située en prairie abandonnée, plantée récemment en épicéas, partiellement en eau, avec une végétation aquatique (urticulaires) et roselières semi-aquatiques (à *Oenanthe aquatica*, notamment).



A l'abri de la route Mortinsart-Etalle, derrière un arbre, la mardelle d'Etalle (N49° 41.710' E5° 35.943' Alt 355 m Superficie 0.9 ares) est une petite mardelle pâturée, partiellement en eau avec une belle



population de *Ranunculus trichophyllus* et une glyceriaie à *Glyceria declinata*. Au printemps, on peut y entendre le concert des grenouilles.



Les mardelles de la Voline (N49° 41.332' E5° 35.417' Alt 340 m Superficie 2.9 ares) sont deux petites mardelles juxtaposées en prairie de fauche, sous eau, avec une végétation aquatique à renoncule peltée, roselières basses semi-aquatiques, magnocaricaies et glyceriaies.

La mardelle de Rastad (N49° 41.190' E5° 35.286' Alt 346 m Superficie 1 are) est une petite mardelle en pâture, en eau, avec une belle zonation à végétation aquatique à Potamot nageant, renoncule peltée, myriophylle verticillé, entourés de roselières et de glyceriaies.



La mardelle de Vance ouest (N49° 41.069' E5° 39.311' Alt 360 m Superficie 4 ares) est minuscule et prend place au sein d'une prairie, à environ 1,6 km au nord-ouest du village de Vance. Elle se présente comme une dépression presque circulaire d'une trentaine de mètres de diamètre dont l'envahissement progressif par la végétation ne laisse plus beaucoup de place à l'eau libre. La flore est riche, mais moins qu'auparavant. La faune renferme plusieurs espèces remarquables, comme le triton crêté (*Triturus cristatus*), le criquet des marais (*Stethophyma grossum*) ou encore le

sympétrum méridional (*Sympetrum meridionale*), une libellule connue seulement de deux autres localités wallonnes.

Comme la mardelle de Vance ouest, la mardelle de Vance est (N49° 41.061' E5° 39.392' Alt 358 m Superficie 20 ares) est située sur un chemin perpendiculaire à la rue Notre-Dame-des-Champs, au nord de son croisement avec la chaussée romaine, dans une prairie à *Selinum carvifolia*, partiellement inondée, avec notamment *Ranunculus lingua* en bordure et un bas-marais à *Carex diandra* (habitat prioritaire). Son accès est difficile, au milieu d'un bosquet d'arbres sauvages.



Inventaire des points d'intérêt de la commune d'Etalle



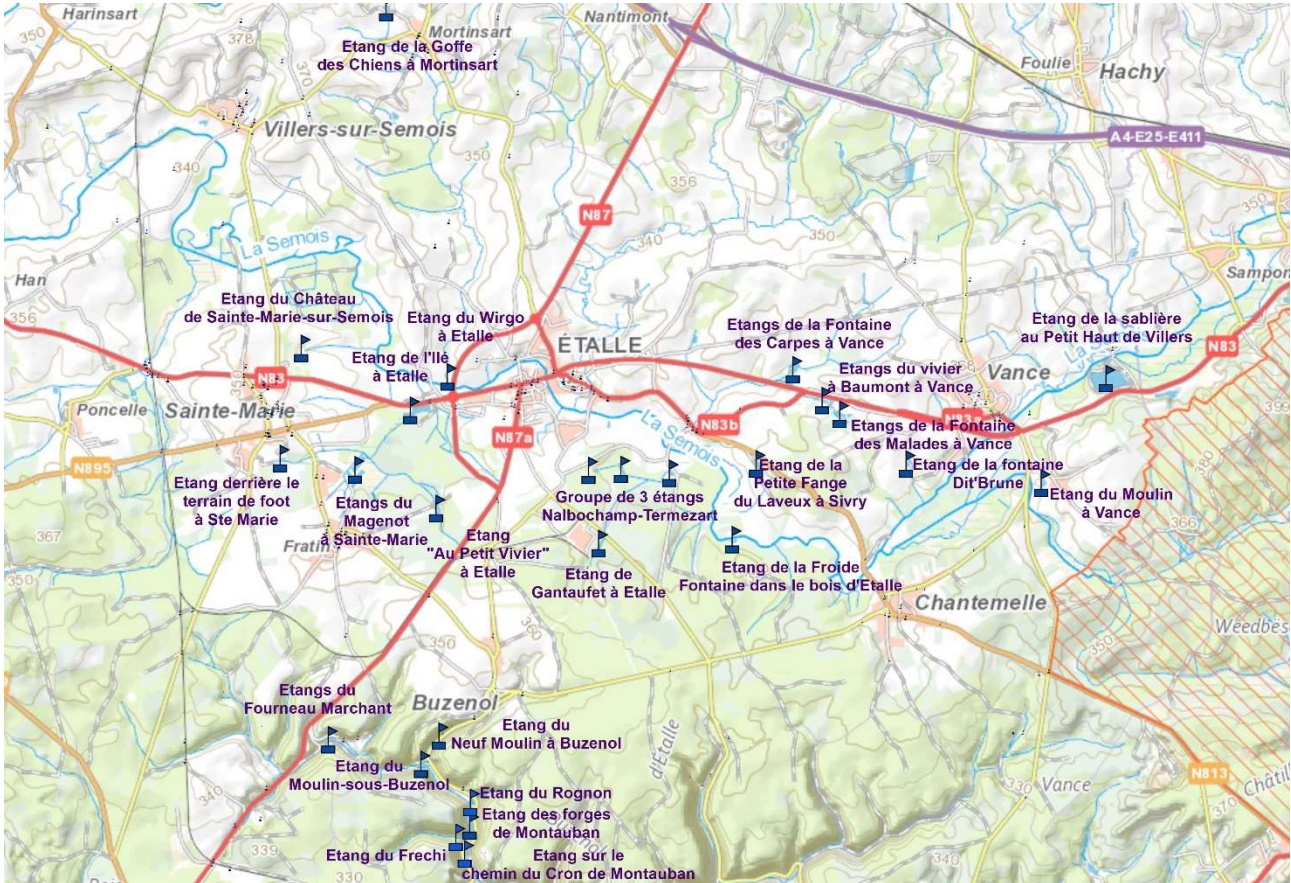
La mardelle du Kolenweg (N49° 41.150' E5° 40.333' Alt 351 m Superficie 3 ares) est une mardelle pâturée, partiellement sous eau, avec présence de belles populations d'utriculaire, avec iridaie entourée de glyceriaie et de jonchaies à *Alopecurus geniculatus*. Elle est située le long du chemin qui part de Villers-Tortru vers le nord-ouest.

La mardelle de la Chaussée Brunehaut (N49° 40.959' E5° 39.863' Alt 364 m Superficie 0.7 ares) est une petite mardelle en prairie, à 50 mètres à l'est de la rue de Habay, au nord de son croisement avec la chaussée romaine, avec une végétation aquatique à potamot fluet.

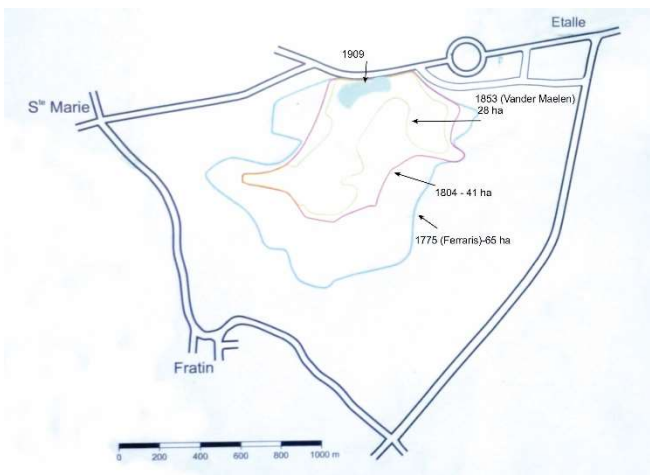


Les étangs

Plusieurs étangs sont visibles, encore actuellement, sur le territoire d'Etalle. Les viviers ou étangs étaient très répandus anciennement dans nos régions surtout pour l'élevage du poisson et les réserves d'eau, lorsqu'ils n'étaient pas l'occasion de travailler avec une roue hydraulique comme force motrice. Plusieurs d'entre eux sont encore aujourd'hui exploités pour la pisciculture.



Les étangs de l'Ilé



Le site de l'étang de l'Ilé à Etalle (N49° 40.297' E5° 35.170' Alt 333 m) vaut le détour, car il a été réhabilité par la commune d'Etalle fin des années 1990 et constitue un biotope fort intéressant. Il doit son nom à une ou plusieurs « îles », qui émergeaient au milieu de l'étang. L'histoire des étangs est expliquée sur un panneau posé aux abords du site.

"Situé au sein d'un triangle formé par les localités d'Etalle, de Fratin et de Sainte-Marie-sur-Semois, le site de l'Ilé comprenait, depuis le début du XVII^e

siècle, le plus grand étang ayant existé en Lorraine belge. Sa surface estimée était de 65 ha pour 2 à 3 m de profondeur.

Il était alimenté par les ruisseaux des Aulnes et de la Chauvière et se rejetait dans la Semois. Ce n'était pas un étang creusé, mais il était issu de barrages sur ces ruisseaux, ce qui explique sa faible profondeur.

D'un point de vue géologique, l'étang était situé à cheval sur les alluvions modernes de la vallée de la Semois et sur des terrains appartenant à l'étage Sinémurien. Ce site était très riche au niveau floristique et faunistique, de plus, sa vocation première était piscicole, créant ainsi une ressource alimentaire aux habitants de la région. Au cours du temps, l'étang n'a cessé de diminuer en surface, comme en attestent les cartes de Ferraris et de Vander Maelen, pour disparaître totalement dans la première moitié du XIX^e siècle par atterrissement naturel, puis par assèchement partiel par drainage artificiel."

Depuis la rectification de la Semois durant les années 50, les frayères, lieu de reproduction des poissons, se sont raréfiées. Par le biais d'une échelle à poisson qui le relie à la Semois, l'étang de l'Ilé est devenu une zone de reproduction pour de multiples espèces telles que le brochet, la tanche, ... qui s'y plaisent au point d'y rester. Tous les deux à trois ans, l'étang est vidé. Le poisson est récolté par le service de la pêche qui rempoissonne les Abattis, la Semois entre Vance et Tintigny ainsi que la Rulles. Tous les huit ans, l'étang reste vide jusqu'en février/mars afin que les sols puissent se minéraliser.



Les étangs du Magenot à Fratin-Sainte-Marie-sur-Semois

Les étangs du Magenot (N49° 39.969' E5° 34.567' Alt 334 m) font partie de l'ensemble des étangs de l'Ilé. Ils se trouvent derrière les bâtiments des entreprises du zoning du Magenot, entre la rue Hertanchamp et la rue du Magenot et plus précisément derrière les bâtiments de Sita Wallonie (actuellement Suez). Ils sont à la limite entre les territoires



d'Etalle, de Sainte-Marie et de Fratin. Actuellement séparés d'environ 500 mètres de la partie restaurée de l'étang de l'Ilé à Etalle, ils y sont reliés par le ruisseau des Aulnés. Depuis 1984, ces 5 étangs, s'étendant sur 5 ha, sont exploités comme pisciculture-pêcherie. Deux hectares sont spécifiquement réservés à la pêche au brochet et poissons blancs (gardons, tanches, brèmes, carpes, ...), le reste étant surtout réservé à la truite.

L'étang « Au Petit Vivier » sur le chemin d'Etalle à Fratin



Le long du chemin qui part de la voie de contournement d'Etalle et qui arrive près de la potale Notre-Dame de Beauraing, rue des Alouettes à Fratin se trouve cet étang (N49° 39.737' E5° 35.281' Alt 344 m) qui fait partie de l'ensemble initial des étangs de l'Ilé. Il est relié aux autres étendues d'eau encore existantes par un bras de ruisseau. Il est dans une propriété privée. Le lieu-dit s'appelle « Au Petit Vivier », ce qui indique que cet endroit était (et est probablement toujours) utilisé pour l'élevage et la capture de poissons. Il est vraisemblable que ce étang fasse partie de ce qui est appelé les « deux petits viviers du Cruillevis »

sur un extrait de carte d'Etalle de 1646 (voir « la Terre d'Etalle » par M.Hittelet).

L'étang de Gantaufet



L'étang de Gantaufet, à l'est de l'entreprise des eaux Valvert (N49° 39.535' E5° 36.668' Alt 345 m), est un réservoir d'eau construit en 1991 pour recueillir toutes les eaux de ruissellement du site de l'usine et des eaux du ruisseau dit de la Grosse Fontaine qui prend sa source dans ce fond de vallée. Il sert actuellement d'étang piscicole géré par la société de pêche « le Gardon Stabulois ». Le toponyme « Gantaufet » vient du nom de personne « *Gantan* » et du suffixe « *fet* », qui signifie fange.

L'étang du Wirgo

Cet étang en dérivation sur le ruisseau de Wirgo (N49° 40.472' E5° 35.392' Alt 333 m Superficie 0.16 ha) est en voie d'atterrissement prononcé avec notamment une belle roselière à *Typha angustifolia*.



L'étang du château de Sainte-Marie-sur-Semois

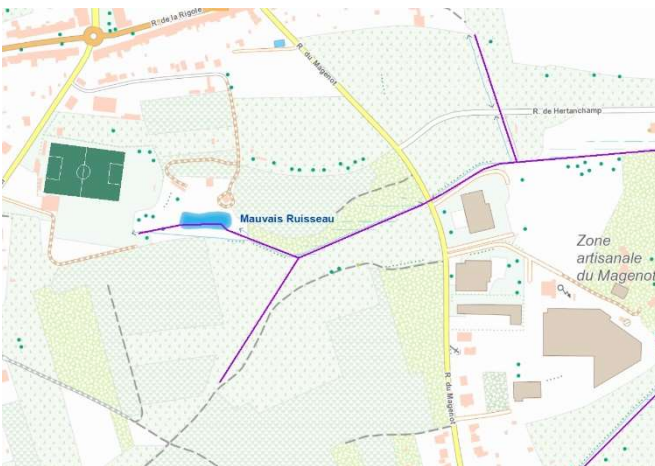


Cet étang se trouve dans la propriété du château de Sainte-Marie (N49° 40.632' E5° 34.146' Alt 346 m) et est la source du ruisseau de l'Etang qui se jette dans la Semois au lieu-dit « Le Vivier Mauberlène » après un parcours de 750 mètres dans les bois de Nochet (dont le nom signifie « noisetiers »). L'étang est actuellement



envahi de végétation aquatique, mais est toujours présent. L'étang est visible au bord d'un chemin (de l'atlas de 1848) qui part de la nationale vers le nord, un peu après la route Sainte-Marie-Villers.

L'étang derrière le terrain de football de Sainte-Marie-sur-Semois

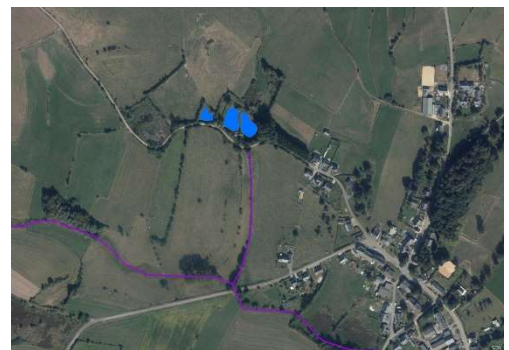


Derrière le terrain de football de Sainte-Marie, cet étang (N49° 40.033' E5° 33.945' Alt 347 m) est alimenté par un ruisseau qui prend sa source à cet endroit et file vers la zone artisanale du Magenot. Le lieu-dit où se trouve le terrain de football s'appelle « Mauvais Ruisseau », qui est également le nom du ruisseau lui-même. Et la zone qui s'étend entre cet étang et la rue du Magenot s'appelle « Le Vivier le Paris ». Dans ce toponyme, Paris n'est probablement pas le nom de la ville de France, mais bien peut-être le nom d'une personne. A proximité de ce ruisseau, des échantillons analysés

au carbone 14 par l'université de Louvain (Gilot, RADIOCARBON, VOL. 10, 1968, P. 55-60) ont montré la présence de hêtres et de briques datant de la période romaine.

L'étang à la Goffe des Chiens à Mortinsart

Cet étang (N49° 42.522' E5° 34.916' Alt 355 m) se trouve dans une propriété privée, mais le long de l'ancien chemin n°38 de la zone « Villers-Mortinsart » de l'atlas des chemins et sentiers et juste à la limite entre les communes d'Etalle et de Habay. Il est à la source d'un bras du ruisseau de Mortinsart. Le nom du lieu-dit « Goffe des Chiens » indique bien la présence d'un « gouffre », ou tout au moins d'un endroit où un ruisseau est profond.



L'étang du ruisseau de la Prêle, voie romaine à Etalle



Cet étang (N49° 40.658' E5° 37.501' Alt 343 m) se trouve 250 m au nord de la chaussée romaine, à son départ vers Vance, lorsqu'elle quitte la N83. Il n'est pas loin de la source du ruisseau de la Prêle, qui passe sous la voie romaine et poursuit son parcours vers Sivry.



L'étang de la Petite Fange du Laveux à Sivry



Cet étang (N49° 39.964' E5° 38.017' Alt 346 m) est situé à 200 mètres de la Semois et de ses vieux bras et dans l'angle entre la route Sivry-Chantemelle et un chemin rural (chemin n°34 de l'Atlas des Chemins de la zone d'Etalle), en face d'un bâtiment d'élevage (Picard).

L'endroit où est situé cet étang est appelé « Petite Fange du Laveux », le mot « laveux » signifiant fontaine ou lavoir, il est possible qu'un lavoir était présent jadis à cet endroit. Néanmoins, comme aucune source n'est à proximité directe, il est également probable que cet étang soit formé à partir du trou creusé pour l'excavation du sable, puisque l'ancienne sablière « Sur le Haut » est située juste en face, de l'autre côté de la route Sivry-Chantemelle. Cette sablière est d'ailleurs retenue comme site d'un grand intérêt biologique.

Les 3 groupes d'étangs entre Nalbochamp et la rue du Termezart



Une suite de trois groupes d'étangs sont situés parallèlement à la route qui mène de Sivry (lieu-dit Nalbochamp) à la rue du Termezart pour rejoindre plus loin la rue du Bois. Ces étangs se trouvent sur un bras principal et une branche secondaire du ruisseau de la Grosse Fontaine par lesquels ils sont alimentés. De l'est vers l'ouest, les coordonnées de ces trois groupes d'étangs sont respectivement (N49° 39.911' E5° 37.282' Alt 341 m) ; (N49° 39.928' E5° 36.861' Alt 338 m) et (N49° 39.931' E5° 36.583' Alt 342 m).

L'étang de la Froide Fontaine dans le bois d'Etalle



Un étang est situé le long de la Semois à l'orée du bois d'Etalle, au lieu-dit « Froide Fontaine » pour qualifier la température de la source qui jaillit à quelques mètres de l'étang et qui l'alimente (par opposition à Chaudfontaine par exemple).

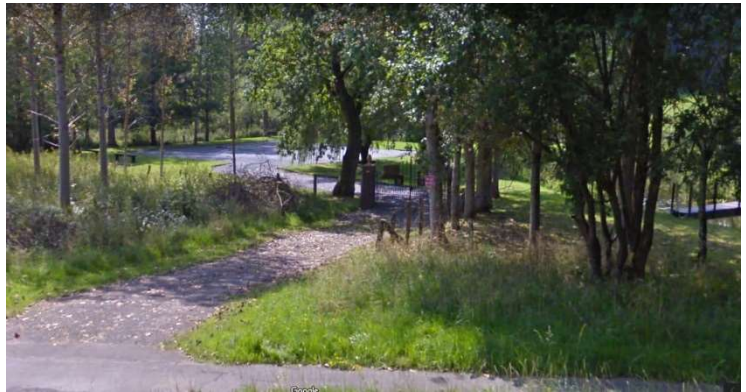
Les étangs de la Fontaine des Carpes à Vance

Ces étangs, situés entre la voie romaine et la N83, entre Vance et Etalle (N49° 40.477' E5° 38.346' Alt 341 m), sont à la source du ruisseau du Vivier, qui se jette dans la Semois entre Vance et Villers-Tortru. La source fait nappe d'eau et on y élevait jadis des carpes. C'est la même source qui alimentait le vivier à Baumont, de l'autre côté de l'actuelle N83.



Les étangs du vivier à Baumont à Vance

Ces étangs, actuellement aménagés pour le loisir, constituaient jadis un très grand vivier qui s'étendait sur près de 400 mètres de long sur 10 mètres de large. Ils sont situés à droite de la N83 en allant vers Arlon (N49° 40.300' E5° 38.597' Alt 344 m), près des étangs de la Fontaine des Malades (voir aussi le paragraphe dédié aux cours d'eau à Vance dans le présent inventaire). Le vivier avait été aménagé dans les terrains marécageux



sis à Baumont. Il était alimenté par 6 sources, dont 2 qui constituent la Fontaine des Carpes. Ce vivier déversait le trop plein de ses eaux dans le ruisseau de derrière le Haut d'Estan (ruisseau du Pré des Mûres). Signalons que le mot « Baumont » signifie « beau-mont », toponyme composé que l'on retrouve régulièrement comme à Etalle (*au chêne à Bémont*) et dans la commune voisine de Ethe (*Belmont*).

Les étangs de la Fontaine des Malades à Vance



Situés à proximité des étangs du vivier de Baumont, les étangs de la Fontaine des Malades (N49° 40.224' E5° 38.745' Alt 346 m) correspondent à un lieu-dit où jaillissait autrefois une source abondante, formant fontaine, auprès de laquelle on conduisait les grands malades en temps d'épidémie de peste, pour les soigner, et surtout pour les éloigner du village. On avait établi à cet endroit, certainement à cause de la proximité de l'eau, des huttes ou cabanes dans lesquelles étaient abrités ceux qui étaient considérés comme perdus sans remède et qui y vivaient leurs

derniers moments. Ce nom « Fontaine des malades » se rencontre d'ailleurs en plusieurs endroits de la province de Luxembourg, comme à Marche ou à Tintigny, aux confins de Saint-Vincent, au lieu-dit l'Oasis, où se trouvait une fontaine des malades qui devait son nom aux « grandes vertus curatives de ses eaux ». La source qui alimentait cette fontaine a été captée pour approvisionner le village de Saint-Vincent.

A Saint-Léger également, place de Choupa, un petit lavoir à ciel ouvert porte, lui aussi, le nom de fontaine des Malades. Les bonnes gens croient au pouvoir curatif de ses eaux ferrugineuses et viennent en chercher dans des flacons.

Le site de la Fontaine des Malades entre Etalle et Vance comporte également un ensemble de prairies humides reconnues comme site de grand intérêt biologique.

L'étang de la Fontaine Dit'Brune à Vance

Situé le long du ruisseau de la Fontaine, près de la source de Dit'Brune, cet étang était déjà mentionné dans un acte de 1548 du cartulaire Nothomb (« étang dit Brune »). C'est en 1865 que l'administration communale de Vance avait créé



en cet endroit la fontaine-lavoir « Dit'Brune ».

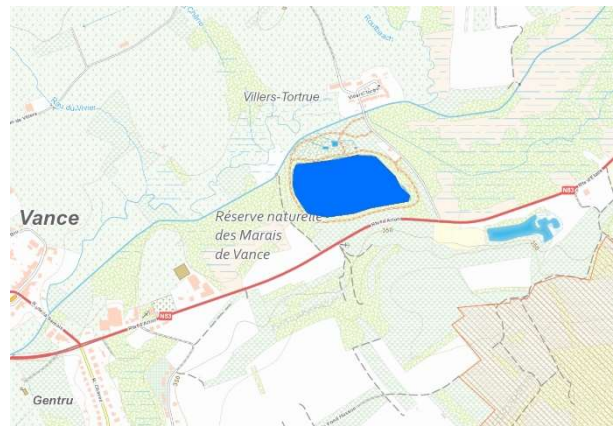
L'étang et l'ancien emplacement du lavoir sont actuellement

inclus dans une propriété privée (N49° 39.943' E5° 39.307' Alt 340 m), près de l'ancienne sablière, au bout de la rue du Stade.



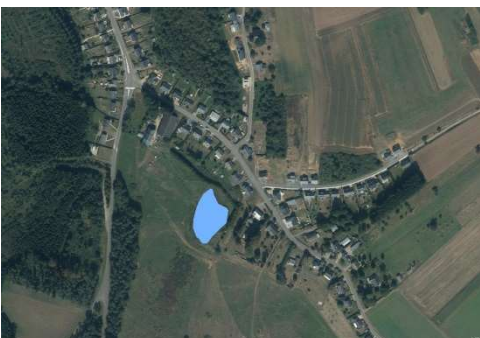
L'étang du « Petit Haut de Villers » à Villers-Tortru

Au croisement entre la N83 et la route qui mène à Villers-Tortru, ce vaste étang est situé au lieu-dit « Petit Haut de Villers », à proximité du « Grand Roz ». Roz est le terrain fangeux d'où on extrayait la tourbe, exploitation réputée à Vance, dont les habitants ont d'ailleurs gardé le souvenir dans leur sobriquet les *trouffis* (fabricants de tourbe). L'étang occupe une ancienne sablière (N49° 40.396' E5° 41.023' Alt 338 m), jouxtant la réserve naturelle des Marais de Vance et dépend maintenant de la société « Immobilière de la Semois » de Fernand Wickler. Il est ceinturé de sentiers et est bordé par la Semois et par ses anciens bras. Il comprend un plan d'eau de 6-7 ha avec un îlot central. Il est repris dans les sites de grand intérêt biologique.



L'étang du moulin à Vance

L'ancien moulin banal de Vance, rue des Faubourgs, était alimenté par un canal creusé à partir du ruisseau de Lagland (ou Vieille Rivière). Dans un méandre de ce bras s'est formé un étang, encore présent aujourd'hui (N49° 39.828' E5° 40.459' Alt 338 m).



Les étangs du Fourneau Marchant

En 1621, Henry Le Comte, le jeune fils du maître des forges de Berchiwé, agrandit ses usines de Montauban



en créant, sur le ruisseau l'Eau à Mi-le-Bois, une platinerie qui devint plus tard un haut-fourneau. Il le revendit en 1640 à Guillaume Marchant, maître des forges à la Trapperie. Cette usine fut appelée "Fourneau Marchant". En 1845, les feux s'éteignent définitivement au Fourneau Marchant. Actuellement, les vestiges de cette industrie subsistent toujours, on peut voir de nombreuses scories sur les chemins et de vastes étangs (N49° 38.466' E5° 34.317' Alt 312 m) qui ont jadis été utilisés pour créer la force motrice de l'entreprise et qui, aujourd'hui, ont été en partie

reconvertis en pisciculture. Ces étangs, ainsi que quelques maisons qui subsistent sont situés au nord-est de Huombois et Croix Rouge, au lieu-dit Fourneau Marchant (parfois orthographié Marchand).

L'étang du Neuf Moulin à Moulin-sous-Buzenol



Le premier haut-fourneau du site de Montauban, datant de 1509, était situé dans le tournant de la route qui descend de Buzenol à Montauban, un peu au nord du lieu-dit « Moulin-sous-Buzenol ». En fin d'activités, l'usine fut transformée en moulin, avec deux paires de meules. On l'appela Neuf-Moulin. Aujourd'hui, on peut encore y voir les petits étangs (N49° 38.477' E5° 35.262' Alt 324 m), alimentés par le ruisseau du Moulin-sous-Buzenol, qui servait à

l'époque à créer la force hydraulique pour l'usine, puis pour le moulin et qui maintenant servent pour la pisciculture.

Les étangs du Moulin-sous-Buzenol



Evoquant la platinerie située dans la descente vers Montauban, Tandel, dans « Les communes Luxembourgeoises » (1890) rappelle que « un peu plus bas, un autre établissement de l'espèce se nomme Vieux Moulin ». Il s'agissait probablement du Moulin sous Buzenol, où l'on peut encore voir les étangs (N49° 38.320' E5° 35.108' Alt 296 m), alimenté par les ruisseaux du Moulin-sous-Buzenol et de l'Eau-à-My-le-Bois qui, ensemble forment le Gros Ruisseau qui descend ensuite vers Montauban.

L'étang du Rognon à Montauban



A l'endroit où la Buzine se jette dans le Gros Ruisseau, se trouve un étang, situé sur la droite de la route en descendant vers la ferme de Bar (N49° 38.106' E5° 35.528' Alt 289 m). Cet étang, peut-être à cause de sa forme de rein, s'appelle « l'étang du Rognon ».

L'étang des forges de Montauban

De la formidable épopée du complexe sidérurgique de Montauban, qui dura du début du XVI^e jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il ne reste plus que quelques vestiges : la très belle maison forte du régisseur, édifiée en 1662, les vestiges de l'usine séculaire, le petit bureau construit en 1839 sur le ruisseau canalise et l'étang et ses digues (N49° 37.980' E5° 35.522' Alt 291 m).

Cet étang assurait un débit stable en période de basse eau (étiage). Il est actuellement occupé pour exposer des œuvres monumentales du Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge, comme D.Hélice, créée par Xavier Dumont et Monique Calande. Il s'agit d'une installation mise en mouvement par la seule force éolienne. De



longilignes cuillères, articulées autour d'un mât en acier inoxydable haut de plusieurs mètres, dessinent dans le ciel les marches rêvées d'un escalier hélicoïdal.

L'étang du Frechi à Montauban



Avant de se jeter dans le Gros Ruisseau, le Frechi forme un étang (N49° 37.909' E5° 35.380' Alt 296 m). Il est situé derrière les containers maritimes du Centre d'Art Contemporain. Les habitants de Buzneol l'appellent parfois « la Piscine », car, durant la guerre 1940-1945, les soldats allemands allaient parfois s'y baigner.

L'étang sur le chemin du cron à Montauban



Entre la route Buzenol-Ferme de Bar et le chemin qui passe devant le cron de Montauban se trouve un étang (N49° 37.825' E5° 35.470' Alt 283 m). Il a été creusé sur l'ancien crassier des forges.

Les réserves naturelles

Outre les zones protégées citées dans les chapitres « marais », « étangs » et « crons », la commune d'Etalle possède des réserves naturelles particulièrement riches en flore et faune.

Les Abattis et la vieille Semois entre Villers-sur-Semois et Sainte-Marie-sur-Semois



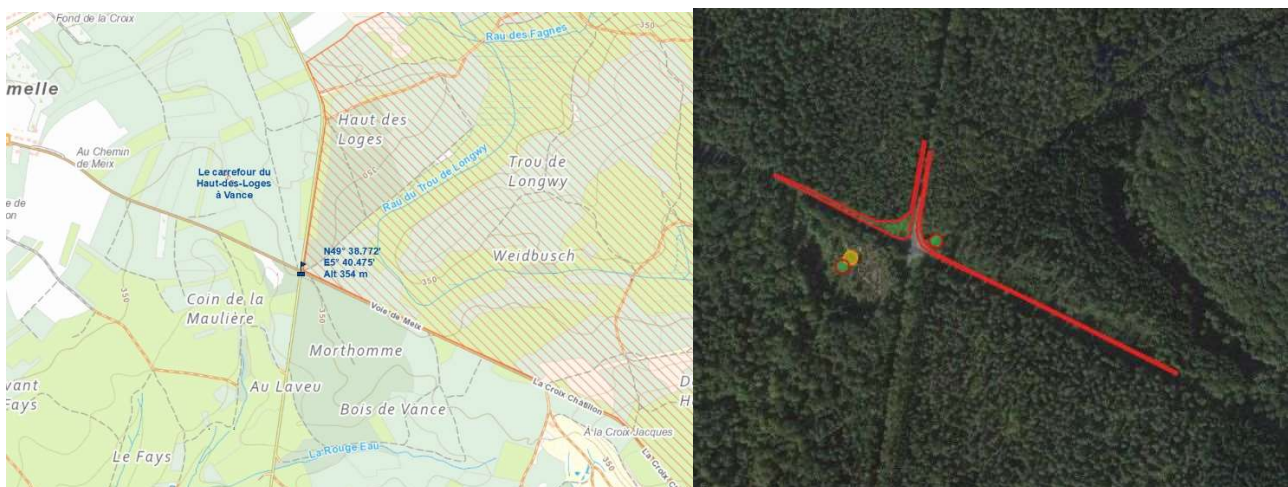
En 1882, plusieurs communes de la Haute-Semois, Tintigny, Villers, Sainte-Marie, Etalle et Vance, ont procédé à la rectification de nombreux méandres de la Semois afin de prévenir les inondations de la rivière. Un nouveau tracé, plus rectiligne, est donc né, mais les anciens lits ne furent pas abandonnés et l'ancien bras existe toujours. Il n'est plus alimenté par la Semois, mais uniquement par quelques sources, ruisseaux de drainage et eau pluviale. Afin de garder un minimum d'eau, un petit barrage en béton a été aménagé à 600 mètres de l'extrémité de l'ancien bras, la partie aval étant à présent pratiquement à sec. La vieille Semois a été classée en 1978 et, à l'initiative des RNOB, vers 1980, les « Abattis » sont devenus une réserve naturelle. Cette zone, englobant la vieille Semois et les bois environnants, possède un patrimoine biologique très riche. On y trouve plusieurs espèces de poissons, des libellules, des nénuphars blancs, et l'endroit est un véritable paradis pour les oiseaux, dont la Locustrelle fluviatile, qui est une espèce rare. Un curage de l'ancien bras a été effectué en 2005 et Natagora, propriétaire d'une grande partie du site, et qui a repris les activités des RNOB, veille à conserver sa biodiversité. On peut accéder à la vieille Semois à partir d'un chemin partant de la rue des Aunés à Villers ou d'un chemin qui prolonge la rue du Rond à Sainte-Marie et qui passe au-dessus de l'actuelle Semois sur un pont de fer.

La Plate-dessous-les-Monts entre Harinsart et Villers-sur-Semois



Partagée entre les communes de Tintigny et d'Etalle, la réserve naturelle de « La Plate-dessous-les-Monts » est située dans le triangle entre Harinsart, Ansart et Villers-sur-Semois. Il s'agit vraisemblablement d'un très ancien et vaste méandre de la Semois, recoupé spontanément et abandonné par la rivière de très longue date. Les habitats les plus remarquables y sont un ensemble de grande étendue de prairies humides à molinies, herbe qui a donné son nom à une association végétale appelée moliniaie ainsi que des prairies avec éléments de bas-marais alcalin. Le milieu héberge bon nombre d'orchidées. On trouve également des prés mésophiles peu ou non fertilisés, des prairies engraisées plus intensivement, des friches sur anciennes coupes à blanc de résineux en voie de restauration, divers boisements feuillus ainsi que quelques mares de création récente. Le site présente un grand intérêt ornithologique et entomologique. Une réserve naturelle a été créée dans sa zone noyau par les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique (RNOB, dont les missions sont actuellement reprises par Natagora), elle comprend une quarantaine d'hectares au total, partagés entre les deux communes. Une grande part de celle-ci est gérée par pâturage au moyen de bovins de race Galloway. Cette race, originaire d'Ecosse, est sélectionnée pour sa capacité à vivre dans des prairies humides et à résister aux intempéries. La zone n'est pas accessible au public et sa visite est limitée aux visites guidées fixées à l'avance.

Le Carrefour du Haut-des-Loges à Vance



Le carrefour du Haut des Loges se situe sur la commune d'Etalle, à l'intersection de la route provinciale Meixle-Tige – Chantemelle et de la route communale Vance – Saint-Léger. Le site concerné comprend le bord nord de la route provinciale sur une longueur approximative de 600 m, les bordures et talus des deux côtés de la

route de Vance sur une centaine de mètres de long et le terre-plein herbeux à l'angle de ces deux routes vers l'ouest. Les sources de la Rouge Eau et d'un de ses affluents sont toutes proches. A l'est du carrefour, il est contigu au terrain militaire de Lagland. La réserve, de 0,40 ha, creusée dans des sables et grès du Jurassique, présente l'intérêt d'avoir mis au jour des assises de sables décalcifiés et d'autres calcarifères. Cette hétérogénéité lithologique détermine l'apparition et l'évolution de groupements végétaux contrastés : lande à callune (*Calluna vulgaris*) et genêt velu (*Genista pilosa*) sur les sables acides, pelouses pionnières évoluant vers divers faciès de prés secs à mésophiles ailleurs. La flore héberge quelques champignons et plantes remarquables, comme la laïche des landes (*Carex ericetorum*), réputée éteinte en Belgique et redécouverte dans la carrière toute proche. La faune est surtout remarquable par la présence du lézard des souches et d'une série d'insectes spécialisés, notamment des espèces sabulicoles, divers Orthoptères et Lépidoptères. Le lézard des souches se reproduit dans le site, en particulier sur le terre-plein tout proche de la réserve, bien occupée par l'espèce. La coupe réalisée en 2010 contre la route provinciale, à l'est du carrefour, est notamment destinée à accroître la surface favorable au lézard des souches et améliorer la connexion avec les zones occupées par le reptile à Lagland (Derrière les Hazelles).